Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12387 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 22 NOVEMBRE 1984

M. Genscher ne va pas à Varsovie

Le gouvernement de Bonn joue décidément de malchance dans ses relations avec ses voisins d'Europe de l'Est. Après l'annulation des visites que devaient faire en septembre dernier en RFA les dirigeants est-allemand et bulgare, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a été obligé d'ajourner « sine die » le voyage en Pologne qu'il devait commencer ce mercredi 21 novembre.

Les raisons officiellement invoquées pour justifier cette décision prise par Bonn ne sont pas pleinement satisfaisantes. Les deux parties avaient le même intérêt à ce que la visite ait lieu : le général Jaruzelski parce qu'elle contribuait à le tirer de son isolement et lui conférait la dignité d'interlocuteur valable de l'Europe occidentale ; le gouvernement de Bonn parce qu'il souhaite ardemment être aux avant-postes d'une reprise du dialogue Est-Ouest.

Le séjour de M. Genscher avait été soigneusement préparé pour éviter les gaffes ou les éclats. Polonais et Allemands de l'Ouest devaient proroger de dix ans l'accord de coopération de 1974 et décider d'une prochaine réunion de la commission économique mixte : ce qui revenait à envisager très sérieusement la levée des dernières sanctions pesant sur le gouvernement de Varsovie depuis le coup de force de décembre 1981. Et M. Genscher n'avait pas vu dans l'assassinat du Père Popieluszko une raison de remettre en cause le principe de son voyage.

Mais le chef de la diplomatie ouest-allemande était pris entre les exigences contradictoires des dirigeants polonais et de ses alliés chrétiens-démocrates au sein de la coalition gouvernementale. Pour montrer à ses tuteurs soviétiques qu'il n'est pas disposé à acheter la reprise de l'aide économique occidentale par des concessions sur les principes, le général Jaruzelski a refusé que M. Genscher aille fleurir la tombe d'un soldat allemand. Il a édicté un « code de conduite » à l'usage des visiteurs officiels étrangers « déconseillant » tout contact avec l'opposition et tout pèlerinage sur la tombe du Père Popieluszko. Or à Bonn les chrétiens-démocrates ont poussé M. Genscher à suivre l'exemple du secrétaire d'Etat au Foreign Office, M. Rifkind, qui a eu l'audace, lors d'un récent voyage en Pologne, de rencontrer des conseillers de M. Walesa et de se recueillir sur la sépulture du « vicaire de Solidarité ».

Les chrétiens-démocrates pressaient M. Genscher d'accomplir les mêmes « gestes », comme ils l'avaient également demandé – en vain – au chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, qui revient de Varsovie. Ils entendent montrer ainsi que la réconciliation germano-polonaise n'est pas seulement une affaire de gouvernements.

Toutefois, les dirigeants démocrates-chrétiens – et le chancelier Kohl lui-même – ne simplifient guère la situation en clamant à toute occasion que « la question allemande reste ouverte », ce qui exaspère les Polonais et nourrit les accusations de « revanchisme ». Surtout quand, dans l'euphorie des fins de banquet pour réfugiés, ils laissent entendre que cette « question allemande » ne concerne pas seulement la RDA et la RFA mais aussi les territoires à l'est de la ligne Oder-Neisse... En ajournant son voyage, M. Genscher a voulu s'épargner une rebuffade à Varsovie ou le reproche de complaisance à Bonn. L'incident prouve, s'il en était besoin, que l'Ostpolitik reste en Allemagne fédérale un problème de politique intérieure.

(Lire nos informations page 4.)

La controverse sur le Tchad s'amplifie

Les effectifs libyens et le délai de retrait donné au colonel Kadhafi sont au centre du débat

La présence libyenne au Tchad, indiquait, vendredi dernier, à l'Elysée, M. Mitterrand, « c'est moins que le disent certaines informations étrangères, mais plus qu'il ne faudrait ». Le chef de l'Etat évaluait à « deux ou trois bataillons, sans armement lourd ni aviation mais avec quelques hélicoptères », ce reliquat des troupes de Tripoli.

La polémique sur l'importance de cette présence a encore rebondit, ce mercredi 21 novembre, avec la publication, par *Libération*, d'une note du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), affirmant que 3 000 soldats libyens, 57 chars, 7 hélicoptères et des batteries de missiles restent stationnés dans le nord du Tchad.

Ces indications, transmises mardi à l'Elysée, sont cependant contestées par le ministère de la défense nationale. Les informations que contient la note émanent, en fait, des services de renseignement américains. Cependant, si l'on en croit des sources militaires françaises, la présence libyenne serait nettement plus importante que ne l'a laissé entendre M. Mitterrand, notamment en ce qui concerne les moyens aériens.

(Lire la suite page 6.)

Avions renifleurs : le rôle ambigu des services secrets

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire révèle l'implication d'agents du contre-espionnage

L'énigme des « avions renifleurs » n'est pas résolue. Après le rapport Giquel de la Cour des comptes, le rapport de la commission parlementaire ne répond pas davantage à la question fondamentale : où l'argent, versé par le groupe pétrolier ERAP aux prétendus « inventeurs » d'un procédé qui devait permettre de détecter les champs pétrolifères avec la plus grande facilité, est-il passé ? A quoi a-t-il servi ? Sur les 800 millions de francs français (valeur 1980) versés par le groupe ERAP pour un résultat qui se révéla nul, la destination de quelque 340 millions reste ainsi toujours inexpliquée depuis que l'affaire a éclaté, en novembre 1983.

L'intérêt du travail de la commission parlementaire, présidée par M. Jean-Pierre Michel (PS) avec pour rapporteur M. Parfait Jans (PC), réside ailleurs. En particulier dans l'étonnante galerie de portraits qui défile au fur et à mesure que l'on lit les *scripts* des auditions des quarante-deux personnalités entendues. L'épais rapport de la commission démonte aussi parfaitement la genèse d'une affaire qui devint un scandale.

LAURENT GREISALMER.

(Lire la suite page 10.)

L'assassinat d'un dirigeant indépendantiste au Pays basque espagnol

Lire page 3 l'article de THIERRY MALINIAK

La visite du président de la République en Alsace

Lire pages 11 à 14 notre supplément

Forte baisse des achats des ménages en octobre

Au moment même ou Mme Cresson annonçait un déficit du commerce extérieur de 3,4 milliards de francs provoqué notamment par une recrudescence des importations de biens d'équipement en France, l'INSEE publiait des statistiques montrant que les achats de produits manufacturés par les particuliers (électroménager, téléviseurs, automobiles, médicaments...) avaient très fortement baissé en octobre.

Selon les données de l'INSEE (1) le recul a été de 7,4 % par rapport à septembre. Il a même dépassé 10 % (10,7 % très exactement) si l'on exclut l'automobile. En octobre 1983, la consommation des ménages avait déjà reculé de 6 % (de presque 9 % sans l'automobile).

A l'évidence le paiement du solde des impôts sur le revenu – exceptionnellement lourd depuis l'année dernière du fait des majorations – explique ce comportement tout à fait inhabituel.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 30.)

(1) L'INSEE calcule deux séries : Consommation des ménages et Produits industriels. La première comprend l'automobile, l'électroménager, l'ameublement, le textile, le cuir, la quincaillerie, la droguerie, la pharmacie, la librairie-papeterie, la télévision et les appareils électroacoustiques, les pneus, le petit entretien du logement. La seconde série exclut l'automobile, la pharmacie, les pneumatiques, le petit entretien du logement.

L'ACCALMIE AU PROCHE-ORIENT

La logique de la fatigue

par ANDRÉ FONTAINE

A cette nuance près que l'on ne cesse guère de s'y entre-tuer au Proche-Orient, plus qu'ailleurs, les années se suivent sans beaucoup se ressembler.

En 1982, les Israéliens croyaient que l'invasion du Liban leur avait apporté des avantages décisifs : l'OLP avait dû abandonner ses forteresses. Pour sauver ses combattants en les dispersant aux quatre coins du monde arabe, elle avait dû recourir aux bons offices des Etats-Unis. La droite chrétienne, pro-israélienne et pro-américaine, avait pris le pouvoir à Beyrouth, enfin pacifiée et réunifiée après sept ans de guerre civile, et patrouillée par des soldats occidentaux. L'URSS, la Syrie, l'ensemble du monde arabe, frappés de stupeur, restaient complètement passifs.

Le moment paraissait venu, pour Washington, de compléter cette *pax hebraica* par une *pax americana* et d'élargir les accords de Camp David à d'autres pays arabes. Une double négociation s'engageait donc sous leurs auspices, portant aussi bien sur l'évacuation simultanée du Liban par les Israéliens et par les Syriens que sur un règlement, par Jordanie interposée, de l'éternel problème palestinien.

Deux ans plus tard, le tableau a changé du tout au tout. Israël, qui se débat au milieu d'une crise économique dramatique, avec un taux d'inflation annuel proche de 900%, ne songe qu'à retirer au plus vite ses troupes du sud du Liban, où les frais d'occupation atteignent 1 million de dollars par jour et où les attentats se multiplient. Plus question d'exiger l'évacuation simultanée des troupes syriennes qui occupent toujours 40% du territoire libanais, mais seulement d'essayer d'obtenir de Damas un engagement au moins tacite de ne pas étendre sa propre zone d'influence et de ne pas faciliter les infiltrations terroristes.

Hafez El Assad, le Bismarck syrien, est-il prêt à donner de telles assurances ? C'est l'une des questions que ne peut manquer de lui poser François Mitterrand lorsqu'il lui rendra visite, lundi prochain 26 novembre, avant de recevoir à Paris, quelques jours plus tard, son vieil ami Shimon Pérès, devenu le premier ministre d'un Israël en état, comme il le dit lui-même, de « terrible transition ».

Assad n'est pas un tendre, et il n'a pas l'habitude de faire des cadeaux. Il est conscient des atouts dont il dispose aujourd'hui et n'oublie pas que les Américains, qui lui font à nouveau la cour, étaient tout à fait résolus à régler sans lui, il n'y a pas si longtemps, les problèmes du Proche-Orient. Non seulement, en effet, Israël, pour la première fois de son histoire, se pose en demandeur vis-à-vis d'un pays arabe – et lequel ! – mais les chrétiens du Liban, laissés à eux-mêmes après le départ des militaires américains, français, britanniques et italiens, s'en remettent au président syrien du soin de les protéger contre la tentation, forte en particulier chez les chiites et les druzes, de les soumettre à leur hégémonie.

(Lire la suite page 5.)

Accord CEE-tiers-monde

« Lomé III » prévoit en cinq ans une aide de plus de 50 milliards de francs aux pays associés à la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La nouvelle convention de Lomé, la troisième du genre, pourra être signée comme prévu le 8 décembre dans la capitale togolaise. Les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis le 20 novembre à Bruxelles, sont, en effet, parvenus à se mettre d'accord pour porter à 7,4 milliards d'ECU (1), soit 51 milliards de francs, le montant de l'aide financière qui sera accordée aux partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) au cours de la période 1986-1990.

M. Fitzgerald, le ministre irlandais des affaires étrangères, doit rencontrer, le 22 novembre, M. Namalin, ministre des affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée et porte-parole des ACP, afin de lui faire part de cette nouvelle offre.

Les ACP avaient, le 11 octobre, refusé comme insuffisante la proposition de 7 milliards d'ECU (48,3 milliards de francs) qui leur était faite par la Communauté.

Alors que la famine décime l'Ethiopie, l'ensemble du Sahel, le Mozambique (lire page 30 l'article sur la réunion du conseil de la FAO), alors que, en raison de l'attitude restrictive des Etats-Unis, la Banque mondiale ou le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) voient leurs moyens d'intervention réduits, il n'est pas indifférent que la Communauté maintienne au même niveau l'effort qu'elle consent de façon contractuelle en faveur des 64 pays ACP.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 30.)

(1) 7,5 milliards d'ECU, si l'on tient compte des 100 millions d'ECU qui seront affectés à l'aide aux territoires d'outre-mer. Pour Lomé II (1981-1985) l'aide avait été de 4,7 milliards d'ECU.

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Pages 15 à 23

Kahnweiler, Matisse Edgar Reitz

EXPOSITION : La plus grande partie des œuvres de la donation Louise et Michel Leiris, présentée au Centre Georges-Pompidou, provient de la collection de Daniel-Henry Kahnweiler, le marchand qui sut miser sur de jeunes peintres encore peu connus, comme Picasso, ou inconnus, comme Braque, Léger, Gris, Masson... On lui doit des écrits sur le cubisme ; il s'intéresse aussi aux poètes et les associa à ses peintres. (Lire les articles de GENEVIÈVE BREERETTE et de JEAN-MARIE DUNOYER.)

LIVRE : Aventure pour les sens et l'esprit, un immense ouvrage de Pierre Schneider, consacré à Matisse. Une infinité de tableaux souvent inédits, et un monde d'histoires. (Lire l'article de MICHEL COURNOT.)

CINÉMA : *Heimat*, en allemand, veut dire « pays natal ». C'est le titre d'un film en onze épisodes d'Edgar Reitz. Voici l'histoire de l'Allemagne, de 1919 à 1982, reflétée à travers la vie d'un village de Rhénanie. Le cinéaste retrouve le ton du grand récit romanesque, rend caduques les distinctions entre cinéma et télévision. (Lire les articles de LOUIS MARCORELLES, JACQUES SICLIER, et de notre correspondant à Bonn HENRI DE BRESSON.)



commentaires

Le Monde

Vingt ans

JEAN-PAUL ARON n'a pas fait figurer le 19 novembre 1964 — jour de parution du premier numéro du *Nouvel Observateur* — parmi les cinquante-quatre rendez-vous qui jalonnent son livre sur *les Modernes*. Et pourtant il aurait pu, tant cet hebdomadaire fait partie du paysage intellectuel des vingt dernières années et apparaît comme l'incarnation journalistique de la modernité.

Issu de la rencontre entre deux équipes de journalistes, l'une, grave et politique, venant de *France-Observateur*, l'autre, esthétique et mondaine, de *l'Express*, il a réussi ce tour de force d'exprimer le ton, l'humeur d'une époque, avec ses engouements, ses frivolités, ses passions, ses reniements.

1964, c'est le lendemain de la guerre d'Algérie, l'apothéose de la société de consommation, l'explosion universitaire, l'apparition d'une nouvelle classe de cadres et de techniciens. C'est le début d'une époque désinvolte, gloutonne, ricanante, désenchantée, mais avide de sensations, de plaisirs, d'images. Aussi prompte à s'emballer qu'à déchanter, superficielle, injuste, ne croyant en rien mais gobant tout, usant des idées et des hommes comme des briquets que l'on jette. Une époque baroque, tournant à vide mais follement inventive, poussant plus loin que jamais les frontières de la connaissance et de la liberté des mœurs. S'accoutumant aux plus grandes injustices (de la misère, de la faim, de la tyrannie), mais s'insurgeant contre les contraintes minuscules de la vie quotidienne.

CETTE époque fantasque, brouillonne, esthétisante, impertinente, c'est bien celle du *Nouvel Obs*, avec ses clins d'œil, ses coups, ses boutades, son chic, son côté agaçant et indispensable. Tout ce qui compte, qui pense, qui crée, qui agit a eu sa place dans le *Nouvel Obs* — même si c'était parfois pour s'en moquer. *Le Nouvel Obs*, le journal qu'il est de bon ton de ne plus lire, mais dont on ne peut se passer, dont les lecteurs sont furieux, déçus, passionnés, fidèles.

C'est le génie d'un journal que d'exprimer ainsi la sensibilité d'une époque, d'inventer un langage, de jouer au chat et à la souris avec ses lecteurs. *Le Nouvel Obs*, plus que tout autre, a participé de cette évolution culturelle provoquée par l'audiovisuel et qui a fait des événements et des idées les bribes d'une conversation collective ininterrompue (« On en parlera demain... »), d'un bruitage et d'un spectacle permanents. Très habile Monsieur Loyal, *le Nouvel Obs* nous montre chaque semaine les attractions de la politique, de la vie mondaine et de la pensée. Grâce à lui, notre monde est une fête qui ne s'arrête jamais. Chapeau !

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

INVITÉE

Les nouveaux arpents de neige

Le retrait du Groenland de la Communauté priverait l'Europe d'un atout d'avenir

par ANDRÉ GIRAUD (*)

ON étonnerait sans doute beaucoup les Français en leur annonçant que la Communauté européenne va perdre, le 1er janvier prochain, près de 60 % de son territoire. C'est pourtant ce qui va se passer si le Parlement français approuve le projet de loi, examiné mercredi 21 novembre par l'Assemblée nationale, portant ratification d'un traité signé sans tambour ni trompette, le 13 mars 1984, texte qui « *soustrait le Groenland du champ territorial d'application des traités ayant institué les Communautés européennes* », selon les termes du communiqué du conseil des ministres du 10 octobre 1984. Je crois connaître plusieurs ministres socialistes qui, comme nous tous, vont être eux-mêmes stupéfaits de découvrir l'énormité de ce qu'on leur a fait approuver, sans doute dans le brouhaha des questions de routine.

Le Groenland est une partie du royaume du Danemark peu familière à la plupart, généralement blanche sur les cartes, qui couvre une superficie égale à 1,3 fois la superficie totale des dix pays de la CEE, ou encore 30 % de l'Australie. On sait que la plus grande surface en est recouverte par l'islandsis, mais la partie libre de glace est à elle seule plus d'une fois et demie égale à celle du Royaume-Uni ou de l'Allemagne. Une autre façon de voir les choses est de la comparer au Canada : le Groenland équivaut à l'ensemble du Québec, du Labrador et de Terre-Neuve. En outre, cette île, la deuxième du monde, contrôle une immense zone économique en mer, qui englobe notamment une partie importante de la zone polaire et recouvre aussi la partie de l'Atlantique symétrique de l'offshore norvégien par rapport à la grande dorsale océanique. Le climat y est rude mais, cependant, fort vivable en été. Elle n'est pas plus loin de l'Ecosse que l'Alaska du reste du territoire des Etats-Unis.

Le Groenland compte cinquante mille habitants, et, si l'on excepte les militaires américains de quelques bases de l'OTAN, dont la plus célèbre est Thulé, l'activité principale est la pêche. Ce sont les différends sur l'organisation de celle-ci — et peut-être aussi, comme on le verra, la vision spontanée ou inspirée de l'évolution future — qui ont conduit les habitants à obtenir l'autonomie de gestion, puis à réclamer par une majorité de 435 voix sur 23 900 suffrages exprimés le retrait de la CEE. Le gouvernement danois y a vu l'occasion de s'en défausser sur l'Europe, et les instances communautaires, occupées sans doute à autre chose, ont choisi la voie de la faiblesse : abandonner une carte d'atout de l'avenir de l'Europe à la première injonction de quelques milliers de votants mécontents d'une querelle de pêcheurs.

Un tel vote n'entraîne en aucune façon, juridiquement, le retrait de la Communauté d'une partie d'un Etat membre, pas plus que ne l'entraînerait un vote analogue de la Sicile, de la Corse ou de la Bretagne. On peut même penser qu'il s'agit d'un redoutable précédent, et qu'il y avait certainement bien d'autres moyens de régler le problème posé. L'attribution du statut de territoire d'outre-mer, *explicitement non européen* aux termes mêmes du traité, est un misérable artifice pour cacher la séparation complète et définitive.

***

Le regard de l'histoire est posé sur ceux qui vont voter la ratification de ce traité.

Lorsque l'Alaska fut vendu pour 7,2 millions de dollars aux Etats-Unis, en 1867, il comptait vingt mille habitants. Dès 1900, la ruée vers l'or triplait cette population. Elle dépasse aujourd'hui 400 000 habitants. Les minerais les plus riches y ont été trouvés et continuent de l'être. Les hydrocarbures n'y ont été découverts qu'en 1957, mais le rôle de l'Alaska est devenu essentiel, car il renferme aujourd'hui 40 % des réserves américaines de pétrole et constitue au surplus l'une des plus importantes positions stratégiques pour la défense des Etats-Unis.

Bien que le Groenland n'ait guère été prospecté, on y a déjà trouvé de l'uranium, du charbon, du plomb, du zinc, de la cryolithe, du chrome, du cuivre et du molybdène. Il ne fait pas de doute que les progrès de la technologie ne tarderont pas à surmonter l'obstacle principal rencontré jusqu'ici, la glace. Lorsque l'on observe que cette grande île fait partie d'un même grand ensemble géologique que l'Alaska, le Spitzberg, le nord du Canada, de la Norvège et de la Sibérie et leurs zones marines, toutes régions où ont été trouvées des richesses fabuleuses en or, argent, platine, en charbon, en minerais, en pétrole et en gaz, on ne peut, à propos du Groenland, s'empêcher de penser à l'histoire de l'Alaska.

Il faut y ajouter ce à quoi nous ne pensons pas — pas plus que Louis XV ne pouvait imaginer ce que représenterait un jour le pétrole, le gaz ou l'uranium. Peut-être un jour l'immense réserve d'eau douce du Groenland deviendra-t-elle une précieuse richesse. On a déjà entendu parler de projets de remorquage d'icebergs pour alimenter des côtes peuplées ; des Suisses, qui sont gens sérieux, ont étudié comment l'eau qui résulte de la fonte de l'islandsis pourrait, avant d'être exportée, fournir de l'électricité. Les évaluations de prix sont attractives, et ces pespectives ne sont pas beaucoup plus insolites que celles qui correspondaient à la baie James avant que l'on ait osé entreprendre son équipement.

A ces arguments économiques d'autres, plus politiques, viennent se joindre. La rupture des liens économiques, avec l'Europe, c'est-à-dire la fin de la solidarité économique, ne peut manquer à moyen terme d'entraîner la rupture des liens qui subsistent encore dans les domaines de la diplomatie et de la défense. Or le Groenland, avec sa zone marine, constitue une position stratégique majeure dans l'équilibre mondial, et pour la défense de l'Europe. Il contrôle largement, en effet, des routes importantes : à l'ouest, la baie de Baffin, desserte du nord du Canada ; à l'est, les itinéraires du détroit du Danemark, au nord de l'Islande, permettant la jonction directe entre Mourmansk et Arkhangelsk, d'une part, l'embouchure du Saint-Laurent et les États-Unis, d'autre part. Des projets attestent de la proximité des développements correspondants. Ainsi l'Arctic Pilot Project, selon lequel des tankers géants devraient transporter par le détroit Davis le gaz naturel liquéfié en provenance du Grand Nord canadien jusqu'en Europe et à Boston. L'étude d'un brise-glace nucléaire a même été entreprise à cet effet par les Canadiens. Nos connaissances sont encore très incomplètes. Récemment, l'expédition du brise-glace soviétique *Brejnev* (Arktika) paraît avoir démontré que le pack est d'autant plus facile à franchir que l'on s'éloigne du plateau continental. Ainsi, dans le futur, la meilleure route entre la Sibérie et l'Amérique pourrait-elle être directe par le pôle.

Le sort du Groenland n'est pas tout à fait indifférent à l'avenir de nos intérêts au Spitzberg (Svalbard). On sait que, selon un traité signé à Paris par Briand en 1920, les signataires — dont la France — ont sur ce territoire des droits économiques égaux à ceux de la Norvège, qui y exerce la souveraineté. L'intérêt de ces dispositions s'est largement accru depuis que l'exploration pétrolière, remontant vers le nord de l'offshore norvégien, y a découvert des gisements considérables, provoquant en même temps une contestation sur le fait de savoir si le traité du Svalbard s'appliquait bien dans la zone économique des 200 miles. Nul doute que le changement de statut du Groenland y affaiblisse la position européenne...

Les Russes, eux, ne s'y trompent pas. Près de 2 000 mineurs soviétiques exploitent au Spitzberg une mine de charbon qui, pourtant, doit être infiniment moins rentable que celles de l'Oural et de la Sibérie. Un observateur attentif les trouverait sans doute étonnamment équipés en matériel d'électronique... Car l'ensemble de cette zone présente, de toute évidence, un grand intérêt militaire. La base de Thulé est à 4 500 kilomètres de Moscou, soit à peu près la portée d'engins tels que les SS 20 soviétiques (ou les M4 français). La glace peut être un merveilleux milieu de protection. Les sous-marins nucléaires peuvent circuler sous la banquise, et les navires de la flotte soviétique relâchent fréquemment dans les fjords de la côte ouest du Groenland.

Au cas où cette île, ayant modifié ses liens économiques, achèverait de se séparer du Danemark et de l'Europe, il est rigoureusement impossible que sa population, minuscule et pauvre, qui, de surcroît, doit combattre l'alcoolisme et la criminalité, puisse faire de cet immense territoire un État indépendant. L'hypothèse la plus plausible est qu'il tomberait alors sous la domination américaine, à moins que les mouvements d'extrême gauche qui y sont déjà présents ne lui donnent une autre destination. Tout indique en tout cas qu'il deviendrait un objet de convoitise des deux Grands, peut-être une terre d'affrontement direct : la première.

***

Assurément, cette affaire n'est pas de l'intérêt de la France. On est donc conduit à se demander ce qui a bien pu décider nos négociateurs *(sic)* à apposer leur signature en bas de ce texte. Après tout, Napoléon, pressé par la guerre, avait bien au moins obtenu 80 millions de dollars-or pour brader la Louisiane, et l'on mesure pourtant ce que cette compensation avait de dérisoire. Il y a une dizaine d'années, le Danemark est entré en entier, pour le meilleur et pour le pire, dans la Communauté. A-t-il le droit de retirer du jeu ses richesses minières potentielles et de nous laisser ses excédents laitiers ? Lui a-t-on demandé des contreparties ? Cela a-t-il fait partie sans qu'on nous le dise du grand marchandage européen du printemps ? Ou bien faut-il chercher la cause encore plus loin : s'agirait-il d'un réarrangement atlantique, comme la passivité des autres pays européens pourrait le laisser supposer ?

Serait-ce plus simplement encore le fruit de l'incompétence ?

L'exposé des motifs du projet de loi suggère plutôt cette hypothèse, et permet de mesurer à quelle hauteur nos représentants ont placé la grandeur de la France. Nous avons obtenu le droit de payer (en principe) pour que la Communauté conserve un quota de droits de pêche pendant dix ans. Et ce texte incroyable s'achève ainsi : « *Les activités de pêche concernées sont essentiellement allemandes. La France a cependant des intérêts anciens en matière de pêche à la crevette dans les eaux groenlandaises qui sont reconnus dans l'accord de pêche.* »

(*) Ancien ministre.

COURRIER

Le temps partiel au CIC

Suite à la publication de votre article « La dislocation du travail » dans *le Monde* du 3 novembre, nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments d'information complémentaires suivants :

1) Le questionnaire concernant l'introduction du temps partiel et du temps choisi au CIC Paris a été élaboré par notre service des relations sociales avec le concours de spécialistes de l'ANACT et de la SOFRES et diffusé sous la responsabilité de la direction de l'entreprise, et non des seules organisations syndicales, qui ont été associées à sa préparation dans le cadre des négociations mais n'ont demandé à ce sujet que des modifications ponctuelles.

2) La formulation que vous employez : « *Le CIC estime que le passage de cent agents à temps partiel équivaut à vingt licenciements* », pourrait être interprétée comme l'annonce d'une politique utilisant le temps partiel pour camoufler des licenciements, ce qui n'est nullement le cas. L'accord signé prévoit expressément dans un but de solidarité face au chômage la possibilité d'embauches compensatoires, à plein temps ou à temps partiel (...). L'équation 20 = 100 n'est qu'une opération d'estimation mathématique. Cent agents passant à 80 % du temps de travail conventionnel représentent cent fois 20 % d'un poste de travail en moins, soit l'équivalent de vingt postes à temps plein en moins, à supposer, ce qui n'est pas le cas, que tous les postes soient identiques. Ce calcul simple ne peut, en aucun cas, être assimilé à une intention de licenciement.

BERNARD GEORGE,
division des affaires sociales du CIC (Paris.)

Le racisme en Afrique

J'ai lu avec intérêt votre article « L'Afrique à la dérive » (*le Monde* du 14 novembre). Le mot « racisme » est employé à tort et à travers. Mais vous avez raison, en l'espèce, de qualifier de « régime raciste » celui de l'Afrique du Sud. Est-il le seul en Afrique ? Les massacres de Sharpeville, de Soweto ont fait des centaines de morts, et la presse du monde entier continue à les évoquer lors de leur anniversaire. Mais c'est par *centaines de milliers* que les Tutsis ont massacré les Hutus au Burundi, six fois moins peuplé.

Or c'est au Burundi que va se tenir en décembre la conférence des Etats francophones. M. Mitterrand y sera présent, et l'assistance ne manquera pas de condamner le racisme sud-africain.

J.-M. DELETTREZ
(Paris.)

La « pub » du maire de Nîmes

Je lis dans *le Monde* du 20 octobre un article de M. Olivier Clerc sur « La colère du maire de Nîmes ».

Je regrette que l'information soit incomplète. En effet, chacun sait, dans notre région, que M. Bousquet, maire de Nîmes, fait sa « pub » en proposant d'employer trois cents chômeurs à la construction de logements sociaux, mais aussi que M. Bousquet, PDG de Cacharel, met au chômage les ouvrières de son usine de Saint-Christol-les-Alès.

Il est vrai que le maire de Saint-Christol est communiste. Ceci explique-t-il cela ?

PAUL BELON
(Alès.)

Deux poids deux mesures

Votre publication — et elle n'est pas la seule — a pris, ces derniers temps, l'habitude d'affubler quasi systématiquement M. Meïr Kahane de l'épithète de député ou de rabbin « *raciste* ». Loin de nous de vouloir un seul instant défendre les thèses maximalistes de cette personne. Il n'est pas non plus dans notre intention de savoir si son désir de voir l'Etat d'Israël vide de ses habitants d'origine arabe relève de la xénophobie, du fanatisme le plus extravagant ou du racisme au sens strict.

Ce que, par contre, nous trouvons passablement choquant dans l'utilisation obligée de ce label, c'est qu'il ne soit accordé qu'au seul Kahane, comme si ce dernier avait le monopole du discours raciste. En quoi certains extrémistes de l'OLP qui n'ont toujours pas renoncé à une Palestine libre de toute présence juive sont-ils moins racistes que le rabbin en question ?

GILLE-WILLIAM GOLDNADEL,
vice-président du Renouveau juif (Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

APRÈS L'ASSASSINAT DE L'UN DES DIRIGEANTS DE LA COALITION INDÉPENDANTISTE HERRI BATASUNA

Les formations politiques du Pays basque appellent à une grève générale de vingt-quatre heures

Toutes les formations politiques du Pays basque ont appelé à une grève générale de vingt-quatre heures pour le jeudi 22 novembre après l'assassinat, survenu le mardi 20 à Bilbao, du docteur Santiago Brouard, soixante-quatre ans, membre du comité national de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna.

De notre correspondant

Madrid. – C'est une nouvelle étape, particulièrement grave, qui vient d'être franchie dans l'escalade de la violence au Pays basque avec l'assassinat, le mardi 20 novembre, de M. Santiago Brouard, l'un des principaux dirigeants de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA-militaire. Chacun craint aujourd'hui à Bilbao que ce nouvel attentat, aussitôt revendiqué par le Groupe antiterroriste de libération (GAL) – qui signerait ainsi son dixième assassinat de séparatiste basque, le premier en Espagne (1) – ne donne le signal d'une série d'actes de représailles mutuelles.

Il était environ 18 h 30 mardi. M. Brouard, un pédiatre de soixante-quatre ans, se trouvait dans son cabinet de consultation à Bilbao. Deux hommes sonnèrent à la porte, écartèrent l'infirmière venue leur ouvrir et, sans un mot, tirèrent plusieurs coups de feu en direction du médecin. Atteint à la tête, celui-ci fut tué sur le coup. Dans leur fuite, les assaillants abandonnèrent leurs armes, un pistolet et une mitraillette. M. Brouard est la trente-neuvième victime de la violence politique en Espagne cette année.

Plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles se trouvaient des dirigeants de Herri Batasuna, se rassemblèrent rapidement devant l'immeuble, dans une atmosphère de grande tension. Quelques accrochages eurent lieu avec les forces de l'ordre lorsque les compagnons du pédiatre assassiné emmenèrent en procession son cercueil, recouvert d'une *ikurrina* (drapeau basque), jusqu'à son domicile. La police fit usage de bombes lacrymogènes pour empêcher un début de manifestation.

M. Brouard était président du parti HASI (Parti populaire socialiste révolutionnaire), principale composante de Herri Batasuna. Il avait dû chercher refuge en France en 1973, après avoir soigné un militant de l'ETA blessé, et était rentré en Espagne en 1976, après l'amnistie. Sous des dehors affables et placides, et malgré son apparence plutôt bonhomme, il passait pour l'un des tenants des thèses « dures » défendues par HASI au sein de la coalition : selon cette organisation, une négociation entre les indépendantistes basques et le gouvernement socialiste est, à l'heure actuelle, impossible.

Plusieurs organes de presse de Bilbao ont reçu, peu après l'attentat, des appels téléphoniques revendiquant cette action au nom du GAL. Dans un appel postérieur à Radio San-Sebastian, une personne déclarant parler au nom de la même organisation, et s'exprimant en français, a affirmé que le Groupe démentait toute responsabilité dans le crime et rappelé que le GAL avait annoncé qu'il n'agirait jamais en territoire espagnol.

Une condamnation unanime

Si la coalition Herri Batasuna est loin de ne compter que des amis sur le plan politique, la condamnation de ce premier attentat contre un membre important de cette coalition, – qui a recueilli 14,6 % des voix lors des dernières élections, au Pays basque, en février – n'en a pas moins été unanime dans les milieux politiques, à Bilbao comme à Madrid. Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, n'a pas été le dernier à réagir. « *Cet acte de nature criminelle vise à rendre impossible la vie en commun au Pays basque et représente une évidente provocation contre la politique de pacification et de réinsertion sociale du gouvernement de la nation* », a-t-il affirmé, demandant aux citoyens de la région de garder « *leur sérénité* ».

« *Provocation* » : le mot figure dans la plupart des réactions des différentes formations politiques. Chacun s'interroge maintenant avec appréhension sur les possibles réactions des sympathisants de Herri Batasuna. Ses dirigeants ont immédiatement cherché à calmer les esprits ; mais ils n'ont été que partiellement entendus. Dans plusieurs villes des trois provinces basques (Biscaye, Alava et Guipuzcoa), ainsi qu'en Navarre, des incidents ont opposé partisans de la coalition et forces de l'ordre durant une partie de la nuit. A Bilbao, des manifestants ont dressé des barricades dans le vieux quartier et dans le centre de la ville. La route nationale qui relie Saint-Sébastien et Bilbao a été bloquée durant plusieurs heures à la hauteur de Durango.

Tout porte à croire que les auteurs de l'attentat contre M. Brouard ne cherchaient pas seulement à frapper une coalition qui n'a jamais caché sa « *coïncidence de vues* » avec l'ETA militaire. Il s'agit de toute évidence de mettre en œuvre une « *stratégie de la tension* » rendant impossible tout processus de négociation. Le moment choisi n'est pas dû au hasard : depuis quelques mois, les rumeurs faisant état d'un débat en cours, tant au sein de l'ETA que de Herri Batasuna, quant à l'opportunité de négocier avec le gouvernement socialiste, s'étaient multipliées. Face aux coups sérieux portés à l'infrastructure de l'organisation, en France comme en Espagne, n'était-il pas temps de prendre langue avec l'ennemi tant que le rapport de forces n'était pas trop défavorable ? Certains, apparemment, le pensaient dans les milieux indépendantistes. Après l'assassinat de M. Brouard, ils auront, désormais, les plus grandes difficultés à se faire entendre.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le GAL a, depuis l'automne 1983, assassiné neuf personnes, présumées membres ou sympathisants de l'ETA, au Pays basque français. La dernière en date des victimes du Groupe est un jeune Basque français, Christian Olaskoaga, tué le 18 novembre à Biriatou, dans les Pyrénées-Atlantiques. Deux jours plus tôt, un membre présumé du GAL, Joseph Couchot, avait été assassiné à Béhobie, près d'Irun (Guipuzcoa), par un commando de l'ETA-militaire.

Norvège

Mort de M. Tryggve Bratteli, ancien premier ministre

M. Tryggve Bratteli, dirigeant travailliste et ancien premier ministre norvégien, est décédé mardi 20 novembre à Oslo, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'une hémorragie cérébrale.

Résistant et européen

De notre correspondant

Stockholm. – Né en 1910, M. Bratteli faisait partie de cette génération de sociaux-démocrates scandinaves issus de milieux modestes qui militèrent longtemps dans les usines avant d'atteindre les plus hautes fonctions de l'État. Manœuvre, puis ouvrier du bâtiment, il s'engage tôt dans le mouvement de jeunesse du parti puis travaille comme journaliste dans la presse de gauche.

En avril 1940, après l'entrée des troupes allemandes en Norvège, la plupart des dirigeants travaillistes vont s'installer en Suède ou en Angleterre. Tryggve Bratteli, lui, décide de rester pour organiser la résistance. Deux ans plus tard, il est arrêté par la Gestapo, torturé et conduit en Allemagne. Il passera trois ans dans six camps de concentration. Sauvé miraculeusement par des camarades qui découvrent son corps toujours en vie au camp de Vaihingen, près de Stuttgart, où l'on entassait les morts, il est rapatrié en 1945.

Après la guerre, Tryggve Bratteli est, pendant vingt ans, le principal collaborateur, notamment en tant que ministre des finances, du leader travailliste norvégien Einar Gerhardsen, le « *père du peuple* ». En 1965, il lui succède à la tête du parti et devient pour la première fois chef du gouvernement en 1970.

La Norvège hésite alors à adhérer au Marché commun, et le vif débat qui s'engage en vue du référendum de 1972 divise profondément les partis. Tryggve Bratteli voit dans la Communauté un facteur de paix. Européen convaincu, il fait campagne pour le oui à la CEE. Mais les adversaires de l'adhésion l'ayant emporté, il donne sa démission.

Les partis bourgeois se montrant incapables de former une coalition stable, il sera de nouveau premier ministre de 1973 à 1976. Il abandonne définitivement la politique cinq ans plus tard en renonçant à ses fonctions de président du groupe parlementaire travailliste. Homme politique calme et réaliste, réformiste prudent, Tryggve Bratteli jouissait d'un grand respect parmi ses adversaires conservateurs. Il a publié en 1981 un livre sur ses trois années dans les camps intitulé *Prisonnier dans la nuit et le brouillard*, qui est rapidement devenu un best-seller, en particulier parmi les jeunes.

ALAIN DEBOVE.

Drogue, terrorisme et police

De notre correspondant

Madrid. – Tant l'ETA que certains membres de la police nationale font usage de la drogue au Pays basque – la première pour acheter des armes et les seconds pour obtenir des informations. C'est ce qu'affirment, dans leur dernière lettre pastorale publiée le 19 novembre, les évêques des trois diocèses basques et de Navarre, NNSS Larrea et Uriarte (Bilbao), Larrauri (Vitoria), Setien (Saint-Sébastien) et Cirarda (Pampelune).

Parfois accusés par les milieux conservateurs à Madrid de ne pas prendre suffisamment leurs distances à l'égard des milieux nationalistes radicaux, les prélats se montrent cette fois sévères à l'égard de l'ETA, sans toutefois la nommer directement. « *Le trafic de la drogue a représenté l'un des instruments utilisés par différents mouvements terroristes pour financer leurs achats d'armes* », affirme la lettre pastorale. « *Nous avons des raisons de penser que ce même procédé a été utilisé, en tout cas en certaines occasions, chez nous.* »

Les évêques ajoutent qu'il est bien connu que, dans certains cas, « *des agents de l'ordre public ont outrepassé les limites de leurs fonctions en remettant à certains délinquants de la drogue pour obtenir en échange certaines informations* ».

Les auteurs de la lettre pastorale estiment à onze mille le nombre d'héroïnomanes dans les trois provinces basques, et s'inquiètent de l'étendue des complicités dans le trafic de la drogue. Les prélats affirment qu'y « *sont impliqués d'importants chefs d'entreprises au-dessus de tout soupçon qui mettent leurs propres réseaux de communication et de transport au service des grands trafiquants* ».

Th. M.

RFA

En Hesse

Les Verts ont rompu leur alliance avec les sociaux-démocrates

Correspondance

Bonn. – Les Verts ont mis fin mardi 20 novembre à la première expérience d'alliance gouvernementale avec le Parti social-démocrate (SPD) qu'ils avaient engagée depuis le mois de juin dans le Land de Hesse. Après plusieurs semaines de tractations difficiles, leurs sept représentants au Parlement régional de Wiesbaden ont estimé qu'il ne leur était plus possible de soutenir le gouvernement du Land, dirigé par M. Holger Börner, en raison de leur désaccord sur la politique nucléaire. Leur décision devrait toutefois être réexaminée au cours d'une réunion des instances régionales du parti, qui se tiendra le 1er décembre prochain.

Depuis plusieurs semaines, le SPD et les Verts s'opposaient sur l'avenir des deux usines d'enrichissement et de retraitement de l'uranium à Nukem et à Alkem, dont les capacités doivent être accrues. Dans un dernier effort pour parvenir à un compromis, le gouvernement SPD de Hesse avait proposé la fermeture de Nukem 1 aussitôt après la mise en service des nouvelles installations en cours de construction. Il s'était, en revanche, totalement opposé, afin de maintenir l'emploi, à la fermeture de la centrale d'Alkem.

La décision des Verts place M. Börner en position difficile. Son groupe parlementaire ne compte en effet que cinquante et un des cent dix sièges de l'Assemblée régionale. Cette décision va relancer, au sein du mouvement écologico-alternatif aussi bien que du SPD, les polémiques sur les possibilités de coalition entre les deux partis. Chez les Verts, elle satisfait tous ceux qui estiment préférable de s'en tenir aux principes fondamentaux du mouvement plutôt que de cautionner des expériences qui entretiennent chez les sociaux-démocrates l'espoir de récupérer à terme l'électorat des Verts.

Le débat est cependant loin d'être tranché, comme l'ont montré, ces dernières semaines, les diverses réunions consacrées à la préparation des élections de 1985 en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Sarre. dans ces deux Länder, les sociaux-démocrates, sont donnés favoris, mais ils ne peuvent espérer une majorité absolue et doivent donc se poser la question de leurs alliances.

Si les Verts s'en tiennent à une ligne dure, les dirigeants du SPD seront placés devant un choix difficile. Dans des circonstances actuelles, il ne fait de doute pour personne que s'ils optaient pour une « grande coalition » avec les conservateurs, ils ne feraient que renforcer la position électorale des Verts.

H. de B.

A ANTENNE 2

Les espions de M. Ceausescu

Les relations franco-roumaines, en congé de longue maladie depuis l'affaire Tanase, en septembre 1982, risquent fort de sombrer à nouveau dans la crise. La raison : la diffusion, jeudi 22 novembre, dans le magazine d'Antenne 2 « Carte de presse », d'une excellente émission de Michel Honorin. Le sujet de cette enquête : l'espionnage roumain en France, raconté et dénoncé par un « expert » en la matière puisqu'il s'agit de Pavel Haiducu, trente-six ans, un ex-faux transfuge roumain qui « opéra » pendant de longues années sur le territoire français avant d'être chargé, au début de 1982, de « liquider » deux dissidents réfugiés en France, les écrivains Virgil Tanase et Paul Goma. Ce qu'il refusa de faire, soit parce qu'il était déjà tenu par la DST, soit parce que ce genre d'activité sortait par trop du domaine de sa compétence. Haiducu, dont la confession est jugée plus que crédible par les meilleurs spécialistes du renseignement, n'a jamais voulu être trop précis sur ce point.

Le moment le plus explosif de l'émission, c'est l'identification par Haiducu – il porte aujourd'hui un autre nom pour d'élémentaires raisons de sécurité – des membres de l'ambassade de Roumanie à Paris travaillant en fait pour les services secrets. S'ils regardent la télévision jeudi soir, M. Badea, conseiller de presse, M. Aninoiu, l'ambassadeur, et quelques autres passeront une fort mauvaise soirée...

Pour le reste, Michel Honorin retrace la genèse d'un espion comme beaucoup d'autres, son recrutement, sa formation – grâce à de véritables cours particuliers, – son introduction en France (faute de visa sud-africain) sous le couvert de la dissidence, cet espionnage industriel et technologique quotidien contre lequel on ne peut pas grand-chose à moins d'avoir recours au totalitarisme et d'y laisser son âme, les méthodes artisanales de transmission des informations recueillies... Bref, l'espionnage banal, à la portée de tous, cent fois, mille fois répété.

Dire que l'émission sera mal accueillie à Bucarest, où l'on célèbre ces jours-ci et avec faste la « réélection » de M. Ceausescu à la tête du parti, relève de l'euphémisme. Michel Honorin peut être certain d'être dénoncé bientôt comme un « saboteur » de la traditionnelle amitié franco-roumaine. Les dirigeants français seront blâmés pour avoir permis que de telles « calomnies » souillent les ondes nationales. Restera à savoir si après tout cela on parlera encore du voyage que M. Mitterrand a promis de faire en Roumanie en 1985...

JACQUES AMALRIC.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

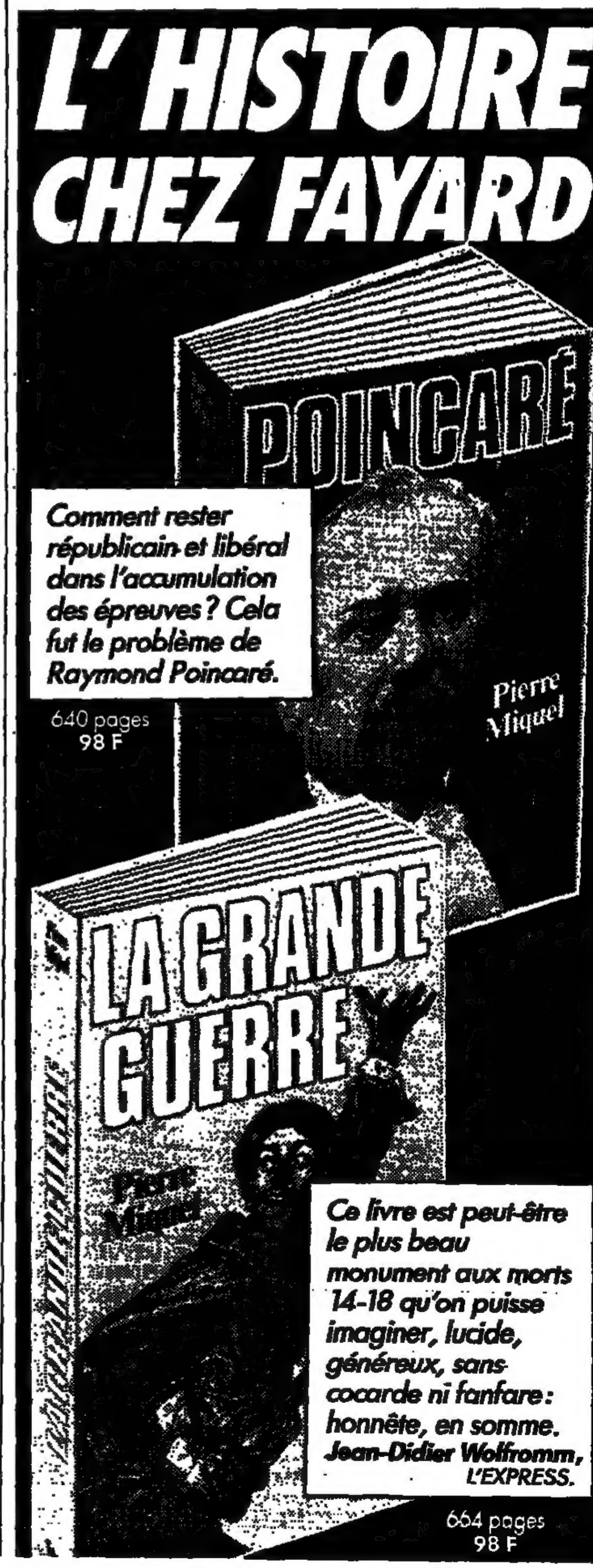
- LES COMBATS A LA FRONTIÈRE THAILANDAISE. – Trente Cambodgiens ont été tués et plus de soixante autres blessés dans les combats qui faisaient encore rage, le mercredi 21 novembre, à la frontière khméro-thaïlandaise, entre forces vietnamiennes et guérilleros du Front national de libération du peuple khmer (FNLKP), a annoncé un porte-parole de l'armée thaïlandaise. L'objet de la bataille est le contrôle d'une poche de résistance, connue sous le nom de Nong-Chan, située en territoire cambodgien, à 30 kilomètres au nord de la ville thaïlandaise d'Aranyaprathet.

Egypte

- VISITE DU MAIRE DE PARIS. – M. Chirac, président du RPR, a eu mardi 20 novembre, au Caire, un entretien d'une heure et demie avec le président Moubarak. – (*AFP.*)

MAROC

- LES GREVES DE LA FAIM. – Six condamnés à mort marocains, détenus à la prison centrale de Kénitra ont entamé le 11 octobre une « *grève illimitée de la faim* » et deux d'entre eux ont été hospitalisés à l'intérieur de la prison, le 3 novembre, a indiqué mardi à Paris M. Driss Anouar, président de l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc. Selon cet avocat marocain inscrit au barreau de Paris, ces six condamnés, qui appartiennent au courant islamiste, observent ce mouvement en signe de « *solidarité avec les grévistes de Marrakech, d'Essaouira et de Safi* » qui réclament que leur soit reconnu le statut de « *prisonnier d'opinion* ». (*Le Monde* du 3 novembre.)



DIPLOMATIE

L'AJOURNEMENT DU VOYAGE DE M. GENSCHER EN POLOGNE

Un nouveau contre-temps dans la politique de Bonn à l'égard des pays de l'Est

Correspondance

Bonn. – La visite de trois jours que devait effectuer en Pologne M. Hans-Dietrich Genscher a été reportée *sine die* à la demande de Bonn, le mardi 20 novembre, quelques heures à peine avant le départ pour Varsovie du ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Le gouvernement de Bonn a averti les autorités polonaises de sa décision dans la nuit de mardi à mercredi, à 3 heures du matin, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Pologne. Bonn l'a justifiée par des difficultés de dernière heure apparues dans les préparatifs de la visite.

On fait état au ministère des affaires étrangères du refus des autorités polonaises d'accorder un visa à un journaliste du quotidien conservateur *Die Welt* qui devait accompagner le ministre ; on signale également que les autorités polonaises n'avaient pas accepté que M. Genscher aille déposer une gerbe sur la tombe d'un soldat allemand dans un cimetière de Varsovie. En outre, les dirigeants ouest-allemands se sont émus d'une déclaration faite mardi par M. Urban, porte-parole du gouvernement polonais, qui recommandait de ne pas visiter la tombe du Père Popieluszko. Bien que cette recommandation n'ait pas été expressément adressée aux autorités ouest-allemandes, on estime, dans les milieux diplomatiques de Bonn, qu'elle n'était pas fortuite et qu'il s'agissait là d'une tentative de limiter la marge de manœuvre de M. Genscher. Le ministre des affaires étrangères n'avait pourtant pas précisé s'il irait ou non se recueillir sur la tombe du prêtre assassiné. Le chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans-Jochen Vogel, s'était abstenu de le faire lors d'une récente visite à Varsovie.

Dans son communiqué publié au cours de la nuit à Bonn, le ministère a indiqué que, dans ces circonstances, l'annulation de la visite s'imposait, *« dans l'intérêt de la compréhension et de la normalisation »*. Il a toutefois précisé que le ministre espérait qu'il ne s'agissait que d'un report. Cette visite devait être la première effectuée par un membre du gouvernement allemand en Pologne depuis la déclaration de l'état de guerre, en décembre 1981. Elle avait été convenue entre M. Genscher et son collègue polonais, M. Olszowski, en septembre dernier, lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York.

Son report est d'autant plus étonnant que Bonn avait ouvertement fait savoir qu'il souhaitait une normalisation de ses relations avec le régime du général Jaruzelski. Dans les milieux diplomatiques ouest-allemands, on indiquait, ces derniers jours, que la République fédérale était prête à aider le gouvernement polonais à sortir de l'isolement que lui imposent les Occidentaux depuis décembre 1981. Le programme officiel, qui prévoyait notamment une rencontre, jeudi, avec le général Jaruzelski et le primat de Pologne, le cardinal Glemp, était arrêté dans ses moindres détails. Les deux pays devaient renouveler leur accord de coopération bilatéral de 1974 pour une durée de dix ans. Les Polonais avaient, il est vrai, manifesté leur souhait de voir inclure dans cet accord une nouvelle clause dans laquelle Bonn se serait interdit d'avoir recours à des sanctions économiques, ce que le gouvernement de Bonn ne pouvait accepter. Mardi encore, le ministère ouest-allemand des affaires étrangères ne semblait cependant pas s'attendre à trop de difficultés sur ce point.

Des signaux positifs

En l'absence de réaction officielle, mercredi matin, en Pologne, on en était réduit, à Bonn, à des spéculations sur les vraies raisons du report. Dans les milieux diplomatiques, on précisait que, jusqu'au dernier moment, Bonn avait espéré lever les obstacles, et que l'ambassadeur de Pologne avait été averti, dans la journée de mardi, par le secrétaire d'Etat, M. Andreas Mayer-Landrut, d'un possible report de la visite si les difficultés apparues ne pouvaient être résolues.

Deux mois après le report des voyages que devaient effectuer en Allemagne fédérale, MM. Erich Honecker et Todor Jivkov, cette annulation est un nouveau contretemps pour la diplomatie ouest-allemande. Profitant des signaux positifs échangés entre Washington et Moscou, Bonn avait relancé ces derniers jours ses initiatives en direction des pays de l'Est. Le chancelier Kohl s'en était entretenu lundi à Paris avec le président Mitterrand, avant de se rendre le 30 novembre prochain à Washington, où il rencontrera le président Reagan. M. Genscher a également prévu de se rendre à Prague, au cours de la deuxième semaine de décembre, après les réunions des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie, ainsi qu'à Sofia et à Budapest au début de l'année prochaine.

Traditionnellement empreintes d'un fort caractère émotionnel, les relations entre la RFA et la Pologne ont traversé une période difficile depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Kohl. La remise en cause à peine voilée de la permanence des frontières de l'après-guerre par certaines personnalités de la majorité, la lune de miel entre les deux États allemands au cours du printemps dernier, avaient sérieusement indisposé Varsovie. Toutefois, on remarquait avec satisfaction, ces derniers temps à Bonn, que la campagne contre le *« revanchisme »* allemand était devenue plus discrète. La volonté exprimée par le gouvernement de Bonn de normaliser ses relations avec le régime polonais, dont personne n'ignore les difficultés économiques, aurait dû normalement inciter Varsovie à se montrer plus compréhensif.

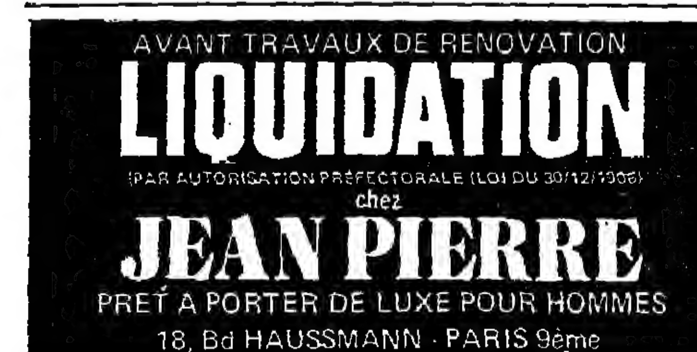
HENRI DE BRESSON.

Ces Polonais qui passent à l'Ouest

Varsovie, (AFP). – La défection spectaculaire, mardi 20 novembre à Hambourg, de cent quatre-vingt-dix passagers du paquebot *Stefan Batory* allonge la liste de ceux qui, par des moyens parfois rocambolesques, ont préféré l'exil définitif à des conditions de vie pénibles et sans perspectives en Pologne.

Dès la proclamation de la loi martiale, des diplomates, dont les ambassadeurs de Pologne aux États-Unis et au Japon, ont « choisi la liberté ». Puis sont venues les défections massives : 500 supporters de football qui décident de rester en Espagne en 1982, 40 supporters de l'équipe de football de Gdansk qui trouvent refuge en Italie en 1983, et, en juillet dernier, 120 touristes polonais qui demandent l'asile politique à l'Autriche. Les défections individuelles, à la faveur de compétitions sportives ou de voyages professionnels ou touristiques à l'étranger, se sont maintenues à un rythme régulier depuis trois ans.

De nombreuses tentatives de fuite ont été déjouées par les autorités. Celles-ci ont notamment mis en place à bord des vols intérieurs, pour éviter les détournements d'avion vers la RFA, des « gardes du corps ».



Séoul s'inquiète des gestes de Paris en direction de Pyongyang

Le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutman, était attendu ce mercredi 21 novembre à Séoul pour une visite de quarante-huit heures.

De notre envoyé spécial

Séoul. – Souvent qualifiée d'« ambiguë », la politique « coréenne » de la France continue à susciter chez les dirigeants du Sud pas mal d'inquiétude. Elle provoque même des mises en garde plus ou moins directes de leur part. En effet, on craint toujours ici un *« geste intempestif »* de Paris en faveur de la Corée du Nord, *a fortiori* alors que s'engage pour la première fois depuis une dizaine d'années une tentative de dialogue et de coopération entre le Nord et le Sud de la péninsule (*le Monde* du 17 novembre).

Dans les milieux officiels, on affirme tout ignorer d'un éventuel message politique dont serait porteur le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutman. Mais on lui fera part des inquiétudes et de l'irritation que le Sud éprouve en additionnant les *« petits gestes »* de Paris envers le régime du maréchal Kim Il Sung. Et, aussi, des impondérables effets commerciaux qu'entraînerait la poursuite d'un rapprochement Paris-Pyongyang...

Les dirigeants du Sud affirment comprendre le principe universaliste sur lequel se fonde la diplomatie française, mais ne paraissent guère disposés à admettre qu'il puisse bénéficier à leur adversaire. Ils n'ont jamais vraiment admis non plus que la France veuille jouer un rôle dans le règlement du problème coréen.

Depuis trois ans, ces divergences de perception, auxquelles se sont ajoutés ambiguïtés et malentendus, n'ont pas cessé d'imprimer des hauts et des bas aux relations bilatérales. Il y a quatre mois, à la veille de la visite du ministre sud-coréen des affaires étrangères à Paris, elles semblaient en voie d'amélioration (*le Monde* du 5 juillet 1984). Au Sud, on avait fini par se faire à l'idée qu'une visite officielle de M. Mitterrand n'était pas pour demain, contrairement à ce qu'avait laissé entendre M. Cheysson en 1982. Consolation, deux autres visites, celle du premier ministre français et celle de Mme Cresson, étaient envisagées pour l'automne. De plus, à la suite de l'attentat perpétré à Rangoun par des agents de Pyongyang contre une délégation présidentielle du Sud, Paris semblait vouloir prendre ses distances vis-à-vis du Nord.

Or, au cours des derniers mois, de nouveaux gestes sont intervenus, remettant en question ces impressions favorables. D'abord, les visites de M. Fabius et de Mme Cresson ont été ajournées. En octobre, en revanche, le directeur des affaires culturelles et scientifiques au Quai d'Orsay, M. Jacques Boutet, était au Nord. On a aussi appris qu'une société française s'apprêtait à construire, à Pyongyang, un nouvel hôtel. Enfin, et surtout, le Sud s'alarme d'une possible promotion de la délégation commerciale nord-coréenne à Paris en délégation générale, même sans statut diplomatique formel.

Pour Séoul, tout geste unilatéral renforçant la position du Nord serait déplacé tant que la reprise du dialogue n'aura pas confirmé une réelle volonté de détente dans la péninsule. Dans une phase délicate, Séoul veut aussi contrôler le jeu sur le plan diplomatique. De là sa vive réaction à la décision japonaise de lever les sanctions imposées l'an dernier contre le Nord après l'attentat de Rangoun.

De là aussi cette déclaration que nous a faite le vice-ministre des affaires étrangères, M. Lee Sang Ok, à la veille de la visite de M. Gutman : *« Nous avons demandé à plusieurs reprises à la France d'être discrète et prudente dans ses contacts avec le Nord. Tout geste prématuré en faveur de Pyongyang risquerait de rompre le fragile rapport de forces Nord-Sud. Tant que les relations entre les pays du bloc socialiste et la République de Corée (Sud) ne s'améliorent pas, nous espérons que la France s'abstiendra de promouvoir ses relations avec la Corée du Nord. »*

Enfin, la presse de Séoul rappelait implicitement, ces jours derniers, à quel point les grands contrats obtenus par les Français en Corée du Sud sont de nature politique, en particulier la fourniture de deux centrales nucléaires. Or on sait qu'un nouvel appel d'offres aura lieu bientôt pour l'octroi de deux nouvelles centrales et que des négociations sont en cours pour le renouvellement d'une partie des Airbus de Korean Air.

R.-P. PARINGAUX.

AMÉRIQUES

Canada

M. Lévesque donne un coup d'arrêt à l'idée de souveraineté du Québec

Montréal *(AFP)*. – Au cours d'une réunion de l'exécutif du Parti québécois (PQ), dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 novembre, M. René Lévesque, premier ministre de la province, a indiqué, dans une déclaration solennelle, que la question de la souveraineté du Québec *« ne devait pas être un enjeu »* lors des prochaines élections à l'Assemblée provinciale, qui doivent se tenir au plus tard en 1986.

Cette prise de position est interprétée à Montréal comme une volte-face de la part du chef d'un parti, dont la raison d'être, à ses origines, était précisément d'engager le Québec dans la voie de l'indépendance. Le dernier congrès du PQ, en juin, avait, au demeurant, adopté un texte proclamant que la prochaine consultation *« porterait principalement sur la souveraineté »*.

Certes, M. Lévesque n'abandonne pas totalement le thème de l'indépendance. Cette idée, a-t-il indiqué, demeure *« présente dans les esprits comme la suprême police d'assurance que notre peuple ne saurait plus jamais laisser tomber »*. Mais pour l'immédiat, M. Lévesque a invité les militants à faire leur autocritique.

Évoquant l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association et les négociations de l'automne 1981 sur la Constitution canadienne, qui avaient provoqué l'isolement du Québec, M. Lévesque a estimé que son parti n'avait pas su tirer les leçons des événements. *« De fil en aiguille, nous nous sommes peu à peu écartés d'une politique réaliste »*, a-t-il déclaré. Dans le même temps, M. Lévesque a engagé ses troupes à se mobiliser sur le problème de l'emploi et du *« virage technologique »* et à donner une dernière chance au système fédéral.

M. Lévesque endosse ainsi avec éclat la position, au sein du PQ, du courant dit modéré, qui voulait mettre sous le boisseau le débat sur la souveraineté. C'est au congrès extraordinaire du PQ, convoqué pour le 19 janvier prochain, que devrait être tranché le débat. Cependant, le PQ risque de se trouver en butte à l'accusation d'être le *« fossoyeur »* de l'indépendance du Québec, et des rumeurs de démission de certains membres du cabinet circulent avec insistance.

Mexique

Au moins 324 morts dans la catastrophe de San-Juan-Ixhuatepec

Le dernier bilan provisoire de la catastrophe qui a frappé le lundi 19 novembre tout un quartier du nord de Mexico est de 324 morts, selon un communiqué du ministère de l'intérieur. Selon la Croix-Rouge mexicaine, le nombre des blessés est d'environ 3000, parmi lesquels plusieurs grands brûlés. Environ 10000 personnes sont sans abris.

Le quartier San-Juan-Ixhuatepec, situé à une quinzaine de kilomètres du centre historique de la capitale sur la route qui conduit aux pyramides de Teotihuacan, a été ravagé à l'aube de lundi par des explosions survenues dans un entrepôt d'une société commercialisant du gaz liquide.

Selon le ministre de l'énergie, tout semble indiquer qu'une fuite de gaz est à l'origine de la catastrophe. Selon un responsable de la compagnie nationale PEMEX, la première explosion aurait été celle d'un camion-citerne.

Les flammes sortant d'une cuve de gaz brillaient toujours dans la nuit du 19 au 20 novembre, et les pompiers continuaient d'asperger deux cuves de gaz afin d'éviter toute nouvelle déflagration. Au total ce sont une douzaine d'explosions qui auraient endommagé une zone ouvrière peuplée d'au moins 100000 personnes.

Les autorités ont mis en place un programme d'aide d'urgence aux sinistrés. L'armée a, par ailleurs, bouclé le quartier, afin de prévenir les pillages. Une vingtaine de personnes ont déjà été arrêtées.

Cette catastrophe s'inscrit parmi les plus meurtrières de ce type jamais survenu. L'explosion d'un camion-citerne transportant du propylène, le 11 juillet 1978, avait fait 214 morts, dont 70 Français au camping de Los Alfaques, en Espagne. Le 25 février dernier, l'explosion d'un oléoduc à Sao-Paulo (Brésil) avait fait 508 morts, des enfants pour la plupart.

★ **LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS reçoit des dons en faveur des sinistrés de Mexico, à son siège parisien, 9, rue Froissart, 75003. CCP 654 37 H Paris.**

PROCHE-ORIENT

La tension s'accroît entre l'Égypte et la Libye

L'hebdomadaire *El Zahf el Akhdar (la Marche verte)*, organe des « comités révolutionnaires libyens », a proféré, mardi 20 novembre, une menace de mort contre le président égyptien, M. Hosni Moubarak, indique l'agence libyenne d'information Jana. *« Les héros égyptiens qui, le 6 octobre 1981, ont lavé dans le sang la trahison du traître Sadate sont capables aujourd'hui de se venger de son successeur de la même manière, en dépit de la protection des services égyptiens de sécurité et des services de renseignement américains »*, assure l'hebdomadaire.

D'autre part, Tripoli a démenti catégoriquement, le même jour, les *« absurdités »* du président Moubarak concernant l'implication de la Libye dans l'assassinat d'Indira Gandhi.

Un « Abou Nidal bis » ?

Enfin, l'annonce faite mardi par l'agence Jana de la rencontre, lundi, d'Abou Nidal, chef du Fatah-Conseil révolutionnaire, avec le colonel Kadhafi a relancé les spéculations sur le sort du dirigeant palestinien donné pour mort il y a trois semaines (*le Monde* du 21 novembre). L'agence n'a pas précisé son patronyme, ce qui pourrait indiquer que le successeur d'Abou Nidal, si celui-ci est bien mort, a repris ce nom de guerre. Un porte-parole d'Abou Nidal avait récemment affirmé que ce dernier n'était pas *« une simple personne mais un symbole et une structure combattante »*.

De son côté, la police espagnole a annoncé mardi qu'elle avait arrêté, le 8 novembre, un Arabe soupçonné d'être le numéro deux en Europe du groupe palestinien Abou Nidal. Un communiqué précise que l'homme, âgé d'une trentaine d'années, a été interpellé en possession de deux passeports marocains aux noms de Hamid Belkhayat et Saïd Khâlidi. – *(AFP, Reuter.)*

LES DIFFICULTÉS DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Le conseil des ministres des Dix n'est pas parvenu à un accord sur les propositions à faire à l'Espagne et au Portugal

Bruxelles *(AFP)*. – Les ministres des affaires étrangères des Dix se sont séparés, mardi soir 20 novembre, sans être parvenus à un accord sur l'ensemble des propositions à faire à l'Espagne et au Portugal au sujet de leur adhésion à la CEE. Comme depuis plusieurs mois, ce sont toujours les dossiers du vin, de l'agriculture (en particulier les productions dites « méditerranéennes ») et de la pêche qui font obstacle à tel accord. Les ministres de l'agriculture de la Communauté doivent reprendre l'examen de ces dossiers lundi à Bruxelles.

Le conseil des ministres a, d'autre part, rencontré, mardi soir, M. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée européenne, pour envisager avec lui les moyens d'améliorer les rapports entre ces deux institutions de la Communauté. Mais M. Pflimlin, qui était entouré du bureau du Parlement, a jugé cette rencontre *« très décevante »*.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères des Dix ont affirmé leur *« profonde préoccupation devant la montée des tensions en Amérique centrale depuis le début du mois »*, et *« exprimé l'espoir que les parties concernées conserveront la plus grande retenue et que les pays d'Amérique centrale reprendront rapidement leurs discussions afin de parvenir à un accord complet sur la version finale du plan de Contadora »*. Une nouvelle réunion sur ce sujet, avec tous les pays intéressés, et pour faire suite à celle qui avait eu lieu à San-José de Costa-Rica en septembre dernier, pourrait être organisée au printemps prochain, à Rome.

Enfin, la Communauté européenne pourrait envoyer *« une mission de haut niveau »* au Proche-Orient, au début de l'année prochaine, pour tenter de favoriser un processus de paix dans la région. Un rapport sur les derniers développements de la situation au Proche-Orient sera d'ailleurs soumis aux dix chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil européen à Dublin, les 3 et 4 décembre prochain.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

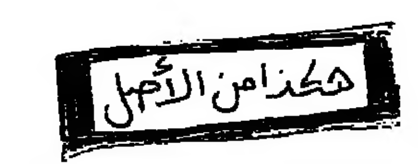
La dictature d'une minorité ne doit pas être remplacée par celle d'une majorité

déclare l'écrivain sud-africain Breyten Breytenbach

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a tenu, samedi 17 et dimanche 18 novembre à Paris, son congrès bisannuel consacré au thème : *« Les droits de l'homme et les relations Nord-Sud. »* M. Cheysson y a prononcé un discours avant de regagner Washington, ainsi que, parmi d'autres orateurs, l'écrivain sud-africain en exil Breyten Breytenbach. Ce dernier a notamment déclaré, à propos de la situation que connaît son pays : *« Jamais une majorité ne pourrait accepter, pour toujours, d'être exclue de la participation à part entière à la vie du pays ; remplacer l'Etat totalitaire, la dictature d'une minorité, par la dictature d'une majorité n'est pas acceptable. Les Blancs sud-africains sont des Africains, ils resteront à tout jamais en Afrique ; la solution sera amenée dans le champ de référence socio-culturel noir, parce que les Blancs, pétrifiés par l'ignorance et la peur, sont culturellement incapables de concevoir une transformation totale de la situation. Une des routes indiquées est donc la nécessité, pénible, de forger la conscience d'une identité sud-africaine, enrichie par les sources de plusieurs cultures. »*

La FIDH a, par ailleurs, renouvelé son bureau. M. Michel Blum a été réélu président de l'organisation. Les vice-présidents sont : MM. Antonio Garcia (Espagne), Pasquale Bandira (Italie), Gille Tardif (Canada), André de Becker (Belgique), Khémaïs Chamari (Tunisie), Jésus Garcia Luiz (Guatemala), Ladislas Lis (Tchécoslovaquie), Maximo Parchero Gomez (Chili) et Moshen Slim (Liban).

★ **FIDH, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 331-94-95.**



PROCHE-ORIENT

La logique de la fatigue

(Suite de la première page.)

Force est enfin de constater que Yasser Arafat, auquel Assad ne pardonne pas de ne pas vouloir se soumettre à ses directives, a bien du mal à se relever du coup de massue que lui ont asséné les dissidents de l'OLP, soutenus par Damas, en l'obligeant, un an après qu'Israël eut expulsé ses combattants de Beyrouth et du sud du Liban, à abandonner ses positions à Tripoli et dans le nord du Liban.

Le leader palestinien est-il pour autant « mort », comme l'a diagnostiqué, paraît-il, un document confidentiel soviétique récemment parvenu à l'Ouest ? Le fait est qu'il a rencontré récemment Andreï Gromyko et qu'Assad, bien qu'il dépende entièrement du Kremlin pour ses approvisionnements militaires, a été reçu assez fraîchement lorsqu'il s'est rendu à la mi-octobre à Moscou. Histoire de le faire un peu enrager, les Soviétiques ont reçu aussitôt après le ministre irakien des affaires étrangères, en fait le numéro deux du régime, Tarek Aziz, avec lequel ils ont signé un communiqué faisant état d'un très large accord.

Il est d'ailleurs tout à fait évident qu'après une longue période d'hésitation ils ont maintenant choisi leur camp dans la guerre du Golfe. Dès à présent, ils fournissent au gouvernement de Bagdad le maximum d'appui dont il a besoin face à une révolution islamique dont Moscou, *compte tenu de ses déboires en* Afghanistan, se méfie de plus en plus. Or les deux régimes de l'Irak et de la Syrie se détestent d'autant plus qu'ils sont issus de branches rivales du même parti Baas de la Renaissance arabe.

L'URSS refait surface

L'un des faits marquants du moment, au Proche-Orient, est le retour de cette URSS dont la passivité, au moment de l'invasion du Liban, avait provoqué l'étonnement général. Assad et Tarek Aziz n'ont pas été les seuls dirigeants arabes à se rendre récemment au Kremlin. On y a vu également les présidents des deux Yémens. Celui du Sud est un marxiste-léniniste prosoviétique déclaré. Qu'il *vienne faire pèlerinage* à la Mecque rouge n'a donc rien qui puisse surprendre. Mais le Yémen du Nord est plutôt dans la mouvance saoudienne ; or la raison du voyage a été la signature d'un traité d'amitié et de coopération. La formule a été employée à propos des traités qui unissent l'URSS à des pays comme l'Inde, la Syrie ou l'Irak.

Même si, comme il le semble, le nouvel accord ne comporte pas, lui, de clause militaire, il marque tout de même un rapprochement significatif. Apparemment l'URSS cherche à se poser en réconciliatrice des deux Yémens, ce qui contribue, avec le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Egypte, à accroître son influence dans la région. Le but poursuivi étant, bien entendu, d'apparaître comme un interlocuteur indispensable lorsque viendra le moment de cette négociation globale qu'elle n'a cessé de réclamer, et à laquelle elle suggère à présent de donner la forme d'une conférence patronnée par les Nations unies. C'est dans la même perspective qu'il faut comprendre la prochaine visite à Moscou du roi de Jordanie.

Une telle diversification ne fait *évidemment pas trop l'affaire de* Hafez El Assad, qui se trouvait très bien d'être le point de passage obligé, pour reprendre une expression à la mode, entre l'URSS et le monde arabe. D'autant plus que c'est à Amman que se réunit, jeudi 22 novembre, après plusieurs ajournements, le Conseil national palestinien, autrement dit le Parlement de l'OLP, allégé de sa gauche et de ses *éléments prosyriens.* Il y a *quatorze* ans, la même ville voyait se dérouler le « Septembre noir », autrement dit le massacre de milliers de Palestiniens par Hussein, alors surnommé par l'OLP le *« Néron hachémite ».* Si l'on ajoute que le même Hussein a rétabli les relations diplomatiques avec l'Egypte, expulsée jadis de la Ligue arabe pour crime de paix avec Israël, on voit se dessiner toute une chaîne de nature à relativiser quelque peu les points marqués par Damas. C'est bien pourquoi Assad a fait, ces temps derniers, le voyage non seulement de Moscou mais d'Alger : il *s'agissait de convaincre* ses interlocuteurs qu'Arafat ne représentait plus rien, et de lui laisser, à lui Assad, mandat pour négocier un règlement global.

Mais c'est un principe constant des Soviétiques que de ne jamais mettre tous leurs œufs dans le même panier et de toujours chercher à renforcer leur main quand ils ont affaire à un partenaire, même ami, qui vient de renforcer la sienne. Ils n'ont donc pas fait à Assad le cadeau de le débarrasser définitivement d'Arafat. Quant à la visite à Alger du président syrien, si elle avait vraiment pour objet, comme l'affirme avec quelque vraisemblance Simon Malley dans *Afrique-Asie*, de *« convaincre Chadli Bendjedid de laisser tomber le leader palestinien en échange de prétendues pressions syriennes sur Kadhafi »* pour qu'il se dégage de son récent pacte avec Hassan II, elle ne pouvait mener à rien. Les Algériens savent depuis longtemps que le colonel libyen, comme viennent de le constater à leurs dépens François Mitterrand, Claude Cheysson et Roland Dumas, n'est pas un partenaire fiable. Impossible de l'enserrer dans quelque contrat, dans quelque engagement que ce soit : autant vouloir discipliner les rêves, ou le sable. *Il* est toujours en quête d'aventures et de vengeances. Il ne se laissera pas discipliner. Le grand philosophe Ibn Khaldoun notait déjà, au quatorzième siècle, que *« de tous les peuples les Arabes sont les moins disposés à la subordination ».*

Un « Realpolitiker »

Mais il y a Arabe et Arabe. Muhamar Kadhafi est fondamentalement un homme du désert, un musulman convaincu que le Dieu tout-puissant lui a confié la mission de faire progresser l'Islam, que ce soit par la ruse ou par la force. Mitterrand trouvera en Hafez El-Assad un personnage bien différent : un « Realpolitiker » laïque, économe de ses mots et de ses gestes, très conscient d'être à l'intérieur de son *propre pays un minoritaire,* et convaincu de la nécessité, pour régner, de jouer ses adversaires potentiels les uns contre les autres.

Ses ambitions sont vastes, puisqu'il lui faut d'abord consolider son emprise sur son pays contre des fondamentalistes islamiques qui ne sont pas près de lui pardonner la brutalité avec laquelle il a écrasé, il y a bientôt deux ans, le soulèvement *de la ville de Hama. Affermir* ensuite le protectorat de fait qu'il a établi sur le Liban, ce qui suppose qu'en priorité il contienne la force montante des chiites, trop perméables aux mots d'ordre du khomeinisme pour ne pas menacer son pouvoir. Démontrer enfin qu'il tient les clés d'un règlement avec Israël et que ce règlement passe, en tout état de cause, par le retour du Golan, unilatéralement annexé en 1981 : ce qui suppose qu'il ne laisse à la résistance palestinienne aucune autonomie d'action.

Ce qui suppose aussi qu'à son tour il ne se laisse mettre sous la coupe ni des Soviétiques ni des *Américains,* avec le risque que les uns lui mesurent leur concours militaire et que les autres tirent profit contre lui du rapprochement en cours entre Hussein, Arafat et Moubarak. D'autant plus que la Syrie ne vivrait pas longtemps sans l'assistance financière de l'Arabie saoudite. Or celle-ci, dont les rentrées ont sensiblement diminué du fait de l'actuel marasme du marché pétrolier, pousse, d'une manière générale, plutôt à la conciliation qu'à une déstabilisation dont son régime aurait toutes chances d'être tôt ou tard la victime. Et l'on ne saurait oublier que, vue des capitales du Golfe, la guerre irako-iranienne, avec toutes les menaces qu'elle implique – d'embrasement de la région si elle s'étend ou si les ayatollahs gagnent ; de poussée soviétique si Bagdad l'emporte ; de chute des cours du pétrole le jour où les hostilités s'arrêteront, – tend de plus en plus à occulter le conflit israélo-palestinien.

Est-il possible, à partir de ce *tableau,* qui peut paraître compliqué, mais qui est en réalité simplifié à l'extrême, de dégager une résultante ? Oui, sans doute : un peu partout les combattants les plus ardents commencent à tirer la langue. Israël est à bout de souffle. L'OLP est au creux de la vague. L'économie libanaise elle-même commence à vaciller. Les offensives iraniennes, périodiquement annoncées, se font de plus en plus attendre. Tout se passe comme si, sur tous les fronts de ce vaste champ de bataille qu'est devenu depuis quelque quarante années le Proche-Orient, personne n'avait plus l'espoir de vaincre. Un tel climat devrait être propice, en bonne logique, à une relance des efforts de paix. Ce qui rend particulièrement opportune la visite de François Mitterrand à Damas. *Hélas !* dans cette région, moins encore qu'ailleurs, ce qui est de bonne logique n'est pas assuré du succès.

ANDRÉ FONTAINE.

AFRIQUE

LES PROLONGEMENTS DE LA CRISE TCHADIENNE

N'Djamena estime que Paris est décidé à faire appliquer coûte que coûte l'accord avec Tripoli

N'Djamena. — La France a accordé un nouveau délai au colonel Kadhafi pour qu'il retire, cette fois pour de bon, *ses* troupes du Tchad, assure-t-on de source gouvernementale à N'Djamena. Les dirigeants tchadiens estiment que, comme eux-mêmes, les Français veulent voir la Libye respecter l'accord du 16 septembre. Il est donc normal, que observent-ils, que dans un premier temps on cherche des solutions pacifiques. Incontestablement, les longs entretiens qu'a eus lundi 19 novembre, à N'Djamena, le président Hissène Habré avec le ministre de la défense, M. Charles Hernu, et le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major général des armées, ont détendu l'atmosphère ou, tout au moins, mis un point que l'on espère ici final à la nouvelle polémique franco-tchadienne à propos du retrait des troupes libyennes.

Tout en restant très prudents, les milieux officiels tchadiens ont maintenant l'impression que M. Mitterrand est décidé à faire appliquer coûte que coûte l'accord du 16 septembre, *« de façon pacifique ou non »*. La *« manière pacifique »* implique le respect du nouveau délai. Faute de quoi N'Djamena souhaiterait une intervention française *« dynamique »*, c'est-à-dire offensive et non plus seulement dissuasive. La durée du délai *« raisonnable »* est estimée, de source tchadienne, d'une à deux semaines, sans que l'on précise ici quand, exactement, a démarré le

De notre envoyée spéciale

compte à rebours. Dans sa déclaration de vendredi dernier à l'Elysée, M. Mitterrand avait esquivé toute question sur ce point. De toute façon, Paris ne peut que souhaiter un dénouement avant le prochain sommet franco-africain, qui doit se réunir les 11 et 12 décembre à Bujumbura. Alors que les pays africains francophones observent avec la plus grande attention le déroulement des événements au Tchad, on imagine mal que M. Mitterrand puisse laisser traîner la situation de telle sorte que la France apparaisse diminuée, sinon ridiculisée, devant ses alliés.

Pour répondre sans doute au colonel Kadhafi,— qui justifiait récemment à Malte le non-retrait de ses troupes par des difficultés logistiques, on rappelle, à N'Djamena, qu'en septembre 1981 il n'avait pas fallu plus d'une semaine à Tripoli pour évacuer son armée, alors dispersée de N'Djamena à Abéché.

Une « simple différence d'appréciation »

La seconde chance accordée au colonel Kadhafi sera-t-elle la bonne ? On en doute encore ici. S'il n'y est pas contraint, rien ne prouve, dit-on, que le dirigeant libyen accepte de reculer. Les autorités tchadiennes, qui ne veulent pas se faire gloire ostensiblement d'avoir eu raison trop tôt, se montrent particulièrement soucieuses de ne pas compliquer encore la tâche de Paris. *« Il n'y a pas de problème de fond entre la France et le Tchad,* dit M. Soumaila Mahamat, ministre de l'information, *simplement une différence d'appréciation à propos de la Libye. Nous pensons que Paris a tendance à sous-estimer le danger libyen au Tchad et a une confiance excessive dans la parole de Kadhafi. La France reconnaît le danger, mais pas dans les mêmes proportions que nous, et pense que l'ont peut discuter avec Kadhafi, alors que nous estimons que c'est impossible. Après tous ces événements, nous avons l'impression que M. Mitterrand veut que nos discours s'harmonisent. Sera-ce durable ou pas ? L'avenir jugera. »*

On espère en tout cas, à N'Djamena, que la leçon d'un an de discussions entre Paris et Tripoli amènera les dirigeants français à réviser leur appréciation sur le colonel Kadhafi. Les prochains jours devraient permettre de tester ses intentions. Car, compte tenu d'un délai d'une à deux semaines pour une évacuation totale des troupes et du matériel lourd, c'est dans les prochaines quarante-huit heures que les premiers mouvements de retrait de soldats libyens, inexistants mardi encore, devraient théoriquement être observés.

FRANÇOIS CHIPAUX.

Le ministre de la défense évalue toujours à un millier d'hommes le contingent libyen restant dans le nord du pays

La situation est stationnaire dans le nord du Tchad depuis le 16 novembre, au lendemain de la rencontre, en Crète, entre le président Mitterrand et le colonel Kadhafi, si l'on en croit des analyses des milieux français du renseignement, qui jugent précisément ce *statu quo* préoccupant. La présence libyenne demeure, à ce jour, identique à ce qu'elle était au moment où le chef de l'Etat français a estimé utile d'avoir des entretiens, sur ce sujet même, avec son homologue libyen. Les seules variations observées sont, toujours de même source, liées à un regroupement des forces du GUNT hostiles au président tchadien Hissène Habré, dans les palmeraies du nord du pays.

Depuis plusieurs jours maintenant, une controverse est née sur l'évaluation des forces en présence dans le nord du Tchad, à la suite d'indications chiffrées, qui ont elles-mêmes sensiblement évolué, attribuées aux services de renseignement américains. Au fil des révélations, la présence libyenne au Tchad a été estimée outre-Atlantique à 2000 hommes, puis à 3000 hommes, tandis que les services français considéraient qu'il restait environ 20 % des effectifs libyens par rapport à un maximum atteint entre 1983 et 1984 de l'ordre de 5500 hommes.

Mardi 20 novembre, la controverse a repris, après la divulgation d'une nouvelle estimation, de l'ordre de 3000 Libyens, qui a été avancée par le secrétariat général de la défense nationale à Paris, dans sa note quotidienne de synthèse adressée au gouvernement. Cet organisme, dépendant du premier ministre, dispose d'une division du renseignement et des études générales, qui, en liaison avec le Groupe permanent d'évaluation des situations internationales, constitue une « cellule de crise » chargée de fournir aux autorités, aussi rapidement que possible, des informations sur les zones de tensions.

Pour sa note de synthèse, le secrétariat général de la défense nationale fait appel à des organismes étrangers — notamment américains — qui lui sont comparables, à des sources « ouvertes », comme les agences de presse, et à des rapports qu'il reçoit d'autres administrations françaises. Il n'est pas en lui-même un organisme de renseignement opérationnel, et ses notes sont le résultat de compilations, souvent documentées, venant de plusieurs sources dont il juge, par ses propres moyens, l'authenticité.

En la circonstance, le ministre de la défense, qui dispose au Tchad de ses propres sources d'information, a estimé que les appréciations du secrétariat général de la défense nationale étaient *« fantaisistes »*, voire *« ridicules »*, que les sources d'information de cet organisme *« ne tenaient pas la route »* et que, en tout cas, elles avaient considérablement *« majoré »* une situation sur laquelle l'état-major recueille quotidiennement les renseignements les plus récents.

Selon l'analyse des milieux français du renseignement, en effet, la présence libyenne dans le nord du Tchad demeure inchangée depuis le vendredi 16 novembre. Dépourvues de moyens lourds, comme les chars T-55 et les missiles anti-aériens qu'elles avaient précédemment, les forces libyennes rassemblent un millier de combattants qui mettent en œuvre des véhicules blindés à roues, pour le transport des troupes, une douzaine d'avions légers d'appui SF-260 Marchetti, stationnés à Fada, et une dizaine d'hélicoptères moyens Mi-24, qui sont spécialisés dans la lutte antichar et antihélicoptère et que l'armée soviétique utilise, par exemple, contre les Afghans.

Les forces régulières libyennes ont laissé, dans les mains du GUNT, des blindés légers à roues, du modèle Cascavel, dont elles étaient précédemment armées, qui sont de construction brésilienne, avec, toutefois, certains équipements français.

En revanche, si le dispositif libyen s'est maintenu tel quel en dépit de la rencontre Mitterrand-Kadhafi de la semaine dernière, le dispositif militaire du GUNT s'est modifié. Selon les milieux français du renseignement, en effet, on a assisté à un mouvement du GUNT, dont les forces sont évaluées à 3 000 ou 4 000 hommes actuellement, en direction de ses garnisons du Nord, où il donne l'impression de vouloir se regrouper. Ce reflux est antérieur à la conférence de Crète. Installé au plus près du 16e parallèle lors de l'opération française Manta, le GUNT est remonté vers le Nord, de 300 à 350 kilomètres environ, vers Faya-Largeau et Fada, comme s'il cherchait à créer ainsi un sanctuaire de repli plus réduit mais qui serait plus difficile encore à neutraliser si, de surcroît, les forces régulières libyennes demeuraient dans le Nord.

ASIE

Sri-Lanka

DANS LE NORD DU PAYS

Un attentat contre un poste de police a fait plus de vingt-cinq morts

Colombo (*UPI, AFP, Reuter*). — Au moins vingt-cinq policiers ont été tués et dix autres blessés dans l'explosion, mardi 20 novembre dans la soirée, d'un poste de police à Chavakachcheri, à 19 kilomètres de Jaffna (nord de l'île), a annoncé le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali. Des sources militaires avancent cependant le chiffre de quarante morts.

Il s'agit de l'attentat le plus grave depuis juillet 1983. A cette époque, treize soldats étaient tombés dans une embuscade tendue par des séparatistes tamouls, et l'incident déclencha une violente réaction de membres de la communauté cingalaise. Au moins cinq cents personnes trouvèrent la mort peu après au cours d'affrontements intercommunautaires.

Le ministre a demandé cette fois à la population de ne pas réagir à ce qu'il a qualifié d' *« attaque suicide dans le style de Beyrouth »*. Les autorités ont, par ailleurs, interdit à la radio d'annoncer l'incident afin de ne pas exacerber la tension.

Le ministre a également affirmé ne pas connaître le nombre exact des personnes — policiers et civils — qui se trouvaient dans les locaux du poste de police au moment de l'attaque. Selon la police, une cinquantaine d'hommes, vêtus d'uniformes de style militaire, ont fait irruption devant le poste en tirant au pistolet mitrailleur, puis ont jeté des explosifs qui ont fait sauter le bâtiment. Les renforts et les secours ont eu des difficultés à se rendre sur place, les terroristes ayant dressé des barrages et déposé des mines sur les voies d'accès. C'est le troisième attentat contre un poste de police en deux ans.

Radicalisation des nationalistes tamouls

Les guérilleros tamouls, qui multiplient les attentats meurtriers depuis plusieurs mois, réclament la formation d'un Etat tamoul séparé (Eelam), dans le nord et l'est de l'île — sa partie la plus pauvre, — où la communauté est principalement implantée.

Les graves affrontements de 1983 ont creusé le fossé entre les deux communautés, cingalaise (70 % de la population) et tamoule (20 %). Leur antagonisme a un caractère à la fois ethnique, religieux (les Cingalais sont bouddhistes et les Tamouls hindous), culturel, économique, social et politique. Les Tamouls dénoncent la domination, le « chauvinisme », le « colonialisme interne » de la majorité cingalaise, et il est de fait que les réformes — décentralisation administrative notamment — n'ont pas apaisé leurs griefs.

Les conversations entre le gouvernement de M. Jayewardene (conservateur) et le Front uni de libération tamoul, principal parti politique, modéré, représentant les aspirations de la majorité des Tamouls jusqu'à une date récente, n'ont, pour le moment, abouti à aucun compromis politique. Le Front ne souhaite apparemment pas aller jusqu'à une rupture avec Colombo, mais il ne participe plus à la vie parlementaire et il est aujourd'hui débordé par les radicaux. Ceux-ci, au nombre de plusieurs milliers, recrutent parmi les étudiants, les écoliers et les jeunes sans travail, se réclament de plusieurs courants révolutionnaires et ont parfois acquis des sympathies auprès des Palestiniens. Certains trouvent asile et soutien en Inde, dans l'Etat voisin du Tamil-Nadu, New-Delhi cherchant à se poser plus ou moins en arbitre, voire en partie prenante au conflit.

Si, d'évidence, Colombo paraît pris de court par la montée du terrorisme tamoul, c'est notamment que les forces de sécurité et l'armée (celle-ci en majorité composée de Cingalais) commencent seulement depuis peu à s'équiper et à s'entraîner pour faire face aux opérations de guérilla. Les autorités srilankaises se sont adressées pour cela à la Grande-Bretagne et à Israël après l'avoir fait, sans succès, semble-t-il, aux Etats-Unis. — G. V.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

Seuls les socialistes soutiennent sans réserve le gouvernement

Seuls les socialistes soutiennent sans réserve le gouvernement dans l'affaire du Tchad, qui devait être évoquée à l'Assemblée nationale, ce mercredi après-midi 21 novembre, lors de la séance de questions d'actualité. M. Fabius devait s'exprimer à cette occasion.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, estime que ce qui se passe au Tchad *« est une perte de crédit, une perte de prestige et une humiliation »* pour la France.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, s'est déclaré, lui aussi, mardi 20 novembre, *« très préoccupé »* par l'évolution de cette affaire, qui *« met en cause la crédibilité du président de la République et la crédibilité de la France »*. M. Labbé, qui souhaite que les soldats français n'aient pas un rôle de *« marionnettes »*, a dénoncé *« un tel faisceau de contradictions sur un sujet tellement grave »*.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste remarque qu'il n'est *« pas contre la rencontre des chefs d'État »*, mais, ajoute-t-il, *« les résultats n'apparaissent pas fulgurants »*. M. Lajoinie estime que, *« dans cette affaire, on joue un peu à cache-cache »*, et que les interventions militaires sont *« détestables »*. Il est *« contre l'intervention libyenne »*, comme il avait été *« contre l'opération Manta »*. Selon lui, les communistes n'avaient pas protesté, afin de respecter les accords entre gouvernements français et tchadien, en vertu desquels l'opération avait été décidée. *« Il faut exiger la non-intervention »*, a-t-il conclu, en notant que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a *« son mot à dire »* sur cette question.

Changement de ton avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui a affirmé mardi que *« le Parti socialiste approuve la politique de fermeté et de négociation menée par le gouvernement français en direction de la Libye »*. M. Jospin, qui a récusé les *« donneurs de leçons »*, notamment dans l'opposition, a déclaré : *« On peut sans doute regretter que l'évacuation des troupes libyennes ne soit pas encore complète. J'espère qu'il en sera ainsi dans quelques jours. Si ce n'était le cas, il faudrait sans doute prendre des dispositions. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en avertir M. Kadhafi à l'avance. »*

M. Jospin a ajouté : *« Les pas faits vont dans le bon sens. C'est pourquoi on pourrait souhaiter que tous les responsables politiques français aient d'abord le souci d'aider le gouvernement de leur pays. »* Pour sa part, le Parti socialiste va envoyer une mission d'information sur la situation dans le Sud tchadien.

● *Les* Izvestia *condamnent l'« opération Manta-bis ».* — Les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, accusent, mardi 20 novembre, la France de préparer *« une opération Manta-bis »* au Tchad, dans un commentaire daté de Paris sur la mise en état d'alerte des troupes françaises en Centrafrique. Le journal évoque la *« poursuite de vols de reconnaissance des avions Jaguar au-dessus du Tchad »* et affirme que *« Paris projette une nouvelle invasion* [du Tchad], *alors que la Libye, comme l'a déclaré, lors d'une visite officielle à Malte, Mouammar Kadhafi, a fermement l'intention de respecter l'accord sur le retrait de ses troupes »*. — *(AFP.)*

La controverse s'amplifie

(Suite de la première page.)

Au-delà des multiples et fâcheuses déclarations de MM. Cheysson, Dumas et Baylet, affirmant que les troupes libyennes ont effectivement évacué leurs positions dans le nord du Tchad, il semble bien que le temps des imprudences verbales ou des bévues soit désormais révolu.

Tout porte à croire, en effet, que l'Elysée a tiré les conséquences d'une situation qui porte un sérieux préjudice à la crédibilité de sa politique africaine. En témoigne le voyage qu'ont effectué à N'Djamena, à la demande de M. Mitterrand, M. Hernu, ministre de la défense, et le général Lacaze, chef d'État-Major général des armées. M. Hernu a rendu compte de ses entretiens mardi au chef de l'État.

« Une grande déception »

M. Cheysson, pour sa part, s'obstine à penser que le dialogue reste encore possible avec le colonel Kadhafi. A Washington, où il se trouvait mardi, le ministre des relations extérieures a estimé que le fait d' *« ignorer »* le dirigeant libyen était une *« erreur politique »* et que Paris s'efforçait d'avoir des *« relations normales »* avec son pays. Il doit cependant convenir que de telles relations ne sont pas possibles *« avec un pays qui n'honore pas sa signature »* et considère comme *« grande déception »* pour la France le fait que la Libye n'ait pas respecté l'accord de désengagement. Selon M. Cheysson, il faut continuer de négocier avec le colonel Kadhafi, jusqu'à ce que l'accord conclu soit totalement respecté. C'est là, estime-t-il, la *« seule politique raisonnable »*.

Encore faudrait-il que le « guide de la révolution libyenne » ne prît pas un malin plaisir à ridiculiser ses partenaires français. Si aucun mouvement de retrait libyen n'est constaté dans les jours à venir, on voit mal comment Paris pourrait ne pas manifester au colonel Kadhafi sa détermination à faire respecter, coûte que coûte, l'accord du 16 septembre, y compris en acceptant les risques d'une intervention armée. C'est cette détermination que le premier ministre, M. Laurent Fabius, devait rappeler, ce mercredi après-midi, devant l'Assemblée nationale, à l'issue du conseil des ministres.

Reste la question du délai au-delà duquel Paris estimerait devoir prendre des décisions d'ordre militaire. Dimanche dernier, on parlait dans l'entourage de M. Mitterrand de *« trois ou quatre jours »*. Mardi, on faisait état plutôt d'une ou deux semaines, et on rappelait que, lors de la négociation de l'accord franco-libyen du 16 septembre, le colonel Kadhafi avait demandé deux mois pour évacuer ses troupes, la partie française proposant un mois. On était finalement tombé d'accord sur une période de quarante-cinq jours, d'où la date du 10 novembre, à laquelle toutes les troupes étrangères auraient dû avoir évacué le pays.

Si le délai de quinze jours était confirmé — mais MM. Mitterrand et Dumas n'ont jamais voulu convenir qu'un délai précis ait été fixé au colonel Kadhafi lors de la rencontre de Crète, — son échéance correspondrait curieusement à l'expiration des deux mois initialement réclamé par le partenaire libyen. On pourrait alors se demander si Paris, en constatant que celui-ci avait toujours des troupes au Tchad à la date du 10 novembre, n'aurait pas décidé d'accorder discrètement deux semaines de plus au colonel Kadhafi pour tenir sa promesse, quitte à fermer les yeux sur sa violation des accords. C'était là, si l'hypothèse est exacte, ne pas prendre en compte l'efficacité des satellites américains...

Zaïre

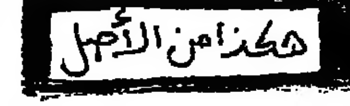
Renforcement des mesures de sécurité après les troubles du Shaba

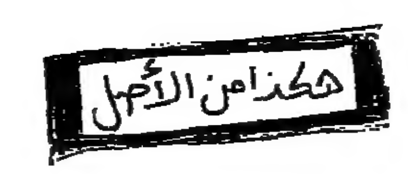
Les combats qui se sont déroulés la semaine dernière à Moba, dans la province de Shaba (*le Monde* du 20 novembre), étaient dus à une mutinerie et non à une attaque de rebelles, a affirmé, mardi 20 novembre, l'ancien premier ministre zaïrois, M. Nguza Karl I Bond, réfugié à Bruxelles, dans une interview publiée par le quotidien belge *le Soir*. M. Karl I Bond affirme que les mutineries ne sont pas rares dans l'armée zaïroise, notamment depuis la création d'une garde civile spéciale, constituée de vingt mille fidèles du président Mobutu, et considérée comme une *« armée dans l'armée »*.

Au Zaïre, le gouverneur de la province de Shaba, M. Mandungu Bula Nyati, a appelé la population de la province à se mobiliser contre les « marginaux » et les « antiparti » et à dénoncer les « suspects » aux autorités. Le gouverneur a lancé cet appel à Kalémié, ville située à 200 kilomètres de Moba, à l'occasion d'une *« marche de soutien »* au pouvoir.

A Kinshasa, on dément, de source autorisée, la présence de soldats parmi les insurgés. On confirme, d'autre part, de source militaire, les déclarations de l'ambassade de France à Kinshasa, selon lesquelles aucun parachutiste français n'a participé aux combats pour reprendre Moba. *« Les Français qui ont des postes de commandement à la brigade* (basée à Kinshasa) *ont bien participé à l'élaboration de l'opération avec les Zaïrois. Il y a eu des Français dans les avions qui ont transporté hommes et matériel à Moba, mais aucun d'entre eux n'a sauté sur la ville. Il n'en aurait pas été question »*, a rapporté à l'AFP un militaire zaïrois qui a requis l'anonymat.

D'autre part, les autorités zaïroises ont renforcé les mesures de sécurité à l'aéroport de Kinshasa, en prévision de la prestation de serment, le mois prochain, du président Mobutu, pour son troisième mandat présidentiel. Cinquante éléments de la « brigade antigang » ont été mis, lundi 19 novembre, à la disposition de l'administration de l'aéroport, à la suite des troubles dans le Shaba. — *(AFP, Reuter.)*





«LA FAYETTE NOUS VOILA!»

Le Straight Kentucky Bourbon Whiskey Evan Williams maintient depuis plus de deux cents ans toutes les traditions ancestrales qui ont fait de l'Amérique ce qu'elle est devenue.

Le caractère talentueux d'Evan Williams, fondateur incontesté de la première distillerie du Kentucky, reste la base même de la qualité parfaite de son Bourbon. Aujourd'hui encore, les artisans de la distillerie Evan Williams ont a cœur d'exceller dans cette pure qualité, en réalité une tradition qui remonte aux premiers jours de notre République... Au sortir de la guerre d'indépendance, au nord-est du Kentucky, un comté rendait les honneurs à La Fayette qui avait, aux côtés des insurgés, retranché les Anglais au-delà des frontières. La branche des Bourbons régnait alors sur la France. Le petit comté, établi sur les rives de l'Ohio, se voyait couronner du titre de comté de Bourbon. C'est là qu'Evan Williams devait implanter cette toute première distillerie. Le Bourbon Whiskey Evan Williams était né. Et, depuis 1783, *tandis que* l'eau calcaire des crêtes du Kentucky vient refroidir le «mash» (bouillie de 75 % de maïs et 25 % de seigle et orge maltée) dans les cuves de fermentation, l'artisan apporte tout l'amour hérité du savoir-faire d'Evan Williams à la minutieuse opération de distillation. Chaque goutte de ce véritable «sour mash» Straight Kentucky Bourbon Whiskey est filtrée selon l'ancien procédé d'origine au charbon de bois, qui lui donne son parfum inimitable de bourbon. Puis, le liquide précieux recueilli de l'alambic vieillira au moins quatre ans en fûts de chêne blancs préalablement flambés. L'action des sucres du bois, la carbonisation et la «respiration» du whiskey à travers les douves, contribuent à la mystérieuse transformation qui adoucit lentement le nouveau whiskey brut pour arriver à un produit fin et moelleux.

Et d'aucuns diront que l'on fait bien beaucoup de «chichis»... mais chacun à la distillerie Evan Williams répondrait que «ça a produit un whiskey exceptionnel depuis deux cents ans. Pourquoi faire prendre un risque à ce qui est parfait?»

M. D. L.

LE GIN EST-IL UN PRODUIT CULTUREL?

Les Anglais commençaient bien à s'en douter un petit peu mais deux études (*) viennent d'en apporter une confirmation éclatante : le gin en France n'est plus une boisson traditionnelle alcoolisant les tonics des anglophiles. Bien sûr, ils savaient que le marché du gin augmentait très vite en France (il a doublé en quatre ans), que les boîtes fréquentées par les jeunes servaient beaucoup de gin, que dans le monde entier la mode était aux alcools transparents. Ce qu'ils ne pouvaient tout de même pas imaginer, c'est que parmi les centaines de produits de consommation étudiés, le gin *était* (*suivi* de peu par la vodka) un des plus caractéristiques des styles de vie modernes. Plus encore, c'est avec les comportements culturels qu'on trouve les parallélismes les plus frappants avec la consommation de gin : ainsi, il n'y a que 6 % de Français qui vont très souvent au cinéma mais ils boivent à eux seuls plus du quart du gin bu en France.

Le gin est la boisson de ceux qui parlent d'aventure et d'imagination plutôt que de respect et de système de valeurs; de compétition plutôt que de crise, de ceux qui sentent plutôt que de ceux qui jugent. Les nouveaux buveurs de gin sont des étudiants et des jeunes cadres intellectuels et assez aisés qui se désintéressent d'une société qu'ils trouvent trop matérialiste et conservatrice ou des responsables ambitieux et fiers d'appartenir à une élite dirigeante.

Dans tous les cas ils boivent plus pour leur propre jouissance que pour exprimer un statut social. Ni alcool terroir, ni alcool standing, le gin est de l'alcool plaisir – un plaisir pur et fort.

Pour tous ces «branchés», une marque phare : Gordon's. Cette marque traditionnelle, leader dans le monde et encore élaborée au cœur même de Londres, a su, il est vrai, faire évoluer très tôt sa communication en France. Ses annonces qui expriment «le goût fort de la transparence» tournent *résolument le dos à la tradition.*

Alors, qu'ils aient lancé la mode ou qu'ils l'aient pressentie, peu importe, les Anglais connaissent bien l'évolution de la culture *française – grâce au gin.*

JEAN-NOËL CARIEN.

(*) Etudes : «W» portant sur la consommation et le style de vie de 10000 personnes. «Drink Styl», cinquième du baromètre de styles de vie du CCA.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les Français condamnés à l'étranger pourront purger leur peine en France

L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 20 novembre, cinq textes :

● **Transfert en France des personnes condamnées et détenues à l'étranger.** — L'Assemblée a tout d'abord approuvé la convention multilatérale du Conseil de l'Europe du 21 mars 1983 — la première du genre — signée par la France le 27 avril 1983. Elle a ensuite adopté un projet de loi modifiant le droit pénal français de façon à faciliter la mise en œuvre de cette convention et des trois conventions bilatérales signées avec le Canada, les Etats-Unis et le Maroc (*le Monde* du 6 juillet). Aussi bien le ministre de la justice, M. Badinter, que les rapporteurs de la commission des affaires étrangères et de la commission des lois, Mme Lydie Dupuy (PS, Gers) et M. Joseph Menga (PS, Seine-Maritime), ont souligné le caractère *« humanitaire »* de ces textes qui favorisent, par le retour du détenu dans une prison de son pays d'origine, sa *« réinsertion sociale »*. M. Menga a rappelé que mille trois cent vingt-deux Français purgent actuellement des peines à l'étranger, dont 70 % en Europe occidentale.

Un Français condamné et emprisonné dans un des pays signataires des conventions pourra donc, s'il le désire, être transféré dans une prison française et se rapprocher ainsi de sa famille. Toutefois, la France, par une réserve à la convention du Conseil de l'Europe, a refusé la possibilité pour le pays d'exécution de la peine de prononcer une nouvelle condamnation. Le gouvernement ne souhaite pas voir l'autorité de la chose jugée par les juridictions françaises remise en cause. Le transfèrement une fois effectué, le détenu pourra bénéficier, conformément à ce projet de loi, de toutes les dispositions du code pénal du pays d'exécution, notamment de libération conditionnelle, réduction de peines, etc.

● **Comptes consolidés des sociétés commerciales.** — En deuxième lecture du projet de loi relatif aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales, l'Assemblée a retenu certaines modifications apportées par le Sénat (*le Monde* des 21 septembre, 13 octobre et 1er novembre). La première qui vise à étendre le champ d'application de la loi à *« toutes les sociétés commerciales »* et non plus seulement aux sociétés de capitaux (SA, SARL, SCA), a été votée par l'Assemblée sans restriction. En ce qui concerne la notion de « contrôle », les députés n'ont pas retenu les définitions du Sénat mais ont repris certaines idées qui les ont inspirées, notamment la détention d'un tiers des droits de vote assurant une majorité relative.

● **Domiciliation des entreprises.** — En deuxième lecture du projet de loi visant à alléger les obligations de domiciliation auxquelles sont soumises les entreprises nouvelles (*le Monde* des 28 septembre et 1er novembre), les députés, sans reprendre les modifications proposées par le Sénat en matière de domiciliation collective et de domiciliation provisoire, en ont retenu l'esprit pour renforcer le dispositif.

● **Cessation d'activité des agents publics.** — L'Assemblée a adopté en première lecture le projet de loi prorogeant jusqu'au 31 décembre 1985 le dispositif de cessation progressive d'activité des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales prévu par l'ordonnance du 31 mars 1982 et déjà prorogé par la loi du 3 janvier 1984. Députés et sénateurs ayant approuvé ce texte dans les mêmes formulations, celui-ci est définitivement adopté (*le Monde* des 12 octobre et 1er novembre).

● **Versement transports.** — Les députés ont aussi adopté en première lecture un projet de loi précisant la loi du 11 juillet 1973 qui permet aux communes, districts et syndicats de communes de plus de 30 000 habitants d'instituer un « versement transports » payé par les entreprises pour participer au financement des transports en commun.

Ce texte a été rendu nécessaire par des difficultés d'interprétation sur les conditions que doivent remplir les sociétés qui transportent elles-mêmes leurs salariés pour être dispensés de ce versement. Le Conseil d'Etat, dans un arrêt « Surmont » du 27 mai 1983, a considéré que la loi en vigueur ne permettait pas de leur imposer la gratuité du transport de leurs salariés. Le texte adopté par les députés — l'UDF votant contre — rend donc cette gratuité obligatoire.

R. Sa.

SELON UN SONDAGE SOFRES

L'opposition recueillerait 58 % des suffrages aux élections législatives

Le sondage de la SOFRES, publié par *le Figaro* du 21 novembre et réalisé entre les 9 et 14 novembre auprès de mille personnes (interrogées dans cent circonscriptions métropolitaines) dont les intentions de vote ont été mesurées sur les noms des candidats effectivement présents au premier tour des législatives de 1981, en y ajoutant systématiquement un représentant du Front national et en prévoyant dans tous les cas des primaires UDF-RPR, indique que 58 % des français manifestent leur préférence pour *la droite* (26 % pour le RPR, 22 % pour l'UDF, 7 % pour le Front national et l'extrême droite, et 3 % pour des « divers opposition) et 39 % pour la gauche (23 % pour le PS et le MRG, 13 % pour le PCF, 2 % pour le PSU et l'extrême gauche, et 1 % pour des divers gauche).

Un Français sur deux souhaite que le RPR et l'UDF gagnent les prochaines législatives (34 % la gauche). 61 % considèrent que c'est l'actuelle opposition qui a le plus de chances de l'emporter (12 % pensant que c'est plutôt la gauche).

Une alliance entre le PS et le PC n'est souhaitée que par 28 % des Français (69 % des sympathisants du PC et 47 % du PS), 50 % ne la souhaitant pas. En revanche, 44 % (78 % chez les sympathisants UDF, 76 % au RPR) souhaitent une entente entre l'UDF et le RPR, 28 % ne la sohaitant pas. 15 % seulement (contre 62 % d'un avis contraire) sont favorables à une alliance RPR-UDF-Front national.

Au lendemain de ce scrutin, un gouvernement RPR et UDF est souhaité par 27 % des Français. Un gouvernement d'union nationale comprenant presque tous les partis obtient la faveur d'un nombre identique de Français. En cas de victoire du RPR et de l'UDF, 45 % souhaitent que M. Mitterrand reste jusqu'à la fin de son mandat, alors que 42 % préfèrent sa démission.

LA NOMINATION DE M. TOUBON

Le rajeunissement n'est pas forcément la modernisation

Tout le monde est content — ou fait semblant de l'être — dans les rangs de l'opposition après la nomination de M. Jacques Toubon au poste de secrétaire général du RPR. Mardi 20 novembre, au Palais Bourbon, ce n'est qu'éloges flatteurs dans la bouche des députés RPR et UDF, à quelques discrètes exceptions près. Comme celle de cet élu néo-gaulliste qui expliquait : *« Avec Toubon, c'est le triomphe des trois B : boulimie, brouillon, brutal ! »*

Quelques voix s'inquiètaient bien *mezzo voce* des risques pour le RPR d'avoir à sa tête deux hommes aux tempéraments bien proches : où sera le calme pour adoucir l'impulsivité ?

Les conditions du départ de M. Bernard Pons laissaient bien ici et là un peu d'aigreur. Mme Hélène Missoffe (Paris) en regrette le caractère spectaculaire. *« Cela lui a donné un retentissement injuste pour Bernard Pons. »* M. Claude Labbé, le président du groupe RPR, lui-même, expliquait : *« Cela a occulté le travail accompli à Grenoble, et qui était l'essentiel. Je regrette que les questions de personnes l'aient emporté sur les questions de fond. »* D'autres parmi les anciens députés gaullistes souhaitent éviter tout conflit de génération : *« Quand on ne cesse de se référer à ce qui se passe aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, on ne peut pas considérer qu'il faut avoir moins de quarante-cinq ans pour gagner. »*

Finies, en tout cas, pour M. Toubon les longues batailles d'amendements, finies les longues présences dans l'hémicycle, où il était bien souvent le seul à défendre les positions de ses amis. Même s'il dit en boutade *« cela va satisfaire le personnel de l'Assemblée nationale, les séances seront moins longues »*, son groupe va devoir en tirer les conséquences.

Chacun en est bien conscient, reconnaissant qu'il y a depuis longtemps, au sein du groupe parlementaire RPR, des difficultés d'organisation et d'animation. Ce n'est pas pour autant que l'on mette en cause la présidence de M. Labbé. Nombreux sont les élus néo-gaullistes qui lui sont reconnaissants, comme M. Claude-Gérard Marcus (Paris), d'avoir réussi à maintenir l'unité du groupe dans des moments bien difficiles, comme lors de *l'appel des 43*, qui, à l'initiative de M. Jacques Chirac, se prononçaient en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing en avril 1974 contre le candidat gaulliste officiel, M. Jacques Chaban-Delmas, ou comme sous les gouvernements Barre où le RPR était dans la majorité sans y être tout à fait.

M. Labbé n'entend donc pas passer la main. *« Je ne suis pas l'homme des démissions »*, dit-il. Ni immédiatement ni en avril prochain. Son renouvellement, en 1985, ne dépend souligne-t-il que *« de Dieu et de ses collègues députés »*, et non pas — c'est implicite — de M. Chirac. Il se dit assuré qu'il travaillera avec M. Toubon *« de façon très étroite pour l'objectif qui nous est assigné : l'horizon 1986 et la reprise du pouvoir »*. Et puis, ce n'est pas à lui que l'on fera le coup du conflit des générations. Il a toujours donné leur chance aux jeunes, dit-il. Ainsi, c'est M. François Fillon (Sarthe), trente ans, qui remplacera M. Toubon au bureau du groupe où il siège dorénavant de droit. *« Avant même les criailleries de l'été »*, assure M. Labbé, il avait décidé de donner les principaux rapports des journées parlementaires de septembre aux plus jeunes de son groupe.

La nomination de M. Toubon est-elle, pour autant, vraiment la victoire des jeunes, de ceux qui, au cours de l'été, avaient fait entendre leur voix pour réclamer *« un changement de gouvernement »* au RPR, un nouveau style à la direction du mouvement ? Si M. Toubon a l'âge des contestataires, il n'en a pas le profil. Lui confier de hautes responsabilités peut être pour M. Chirac l'occasion de donner satisfaction sur la forme à la contestation pour mieux la contrer sur le fond, y compris sur l'attraction qu'exerce M. Raymond Barre. M. Michel Barnier, député de Savoie, remarque que *« la modernisation des hommes doit aussi se faire au niveau des idées »* et il prévient : *« Tout dépend de l'équipe qui entourera M. Toubon. »*

Le nouveau secrétaire général a une autre qualité : il est un des rares à figurer dans les trois cercles du pouvoir qui entourent M. Chirac : l'hôtel de ville de Paris, le groupe parlementaire et le mouvement lui-même où, avant 1981, il s'est forgé de solides amitiés, y compris en province. Si un homme peut réussir la synthèse entre ces trois cercles, ou au moins éviter des conflits incessants, c'est bien lui.

THIERRY BRÉHIER.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

Le Sénat supprime la majoration exceptionnelle d'impôt sur les hauts revenus

Avant de commencer, mardi 20 novembre, la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1985 (recettes), M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, puis M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, ont répondu aux critiques émises par les porte-parole de la majorité sénatoriale et ceux du groupe communiste.

A ces derniers, M. Emmanuelli explique que la baisse de l'impôt sur le revenu ne constitue nullement un cadeau pour les gros contribuables : dans la mesure où elle est proportionnelle aux tranches de barème, elle est *« politiquement neutre »*. Ce ne doit pas être un prétexte à modifier subrepticement la progressivité de l'impôt, ajoute-t-il.

Il s'est interrogé ensuite sur le paradoxe qui consiste à appartenir à un parti (le RPR) dont le leader (M. Chirac) condamne le recul de l'Etat et à dénoncer — comme M. Christian Poncelet (RPR, Vosges) — le désengagement de l'Etat quand s'offrent des financements plus proches des conditions du marché. Le secrétaire d'Etat s'étonne aussi que M. Chirac, en proposant de ramener le nombre des fonctionnaires à ce qu'il était dans les années 60, évite de préciser que cela signifie l'arrêt de toute embanche pendant quarante ans.

Après avoir expliqué en quoi les hypothèses économiques du budget ne sont pas exagérément optimistes, M. Bérégovoy assure qu'en 1986 les électeurs auront *« à juger sur les résultats des uns et les promesses des autres »*. Il a souhaité que l'on abandonne l'équation, *« impossible à résoudre »*, de *« moins de recettes, plus de dépenses, et moins de déficit budgétaire »*. L'intérêt du pays, conclut-il, n'est pas *« de douter ni de noircir »*.

La discussion des articles commence par l'adoption de deux dispositions nouvelles : à la demande des sénateurs de l'Union centriste, le Sénat décide que, chaque année *« en annexe de la loi de finances »*, sera déposé sur le bureau des assemblées un tableau regroupant les créances et les dettes publiques de la France à l'égard de l'étranger ; d'autre part, à la demande des sénateurs RI, le Sénat prévoit que le produit, pour l'année en cours et l'année suivante, de chacun des impôts et taxes affectés aux établissements publics et organismes divers habilités à les percevoir soit évalué dans la loi de finances.

L'article 2 (barème de l'impôt), est l'occasion pour M. Roland du Luart (RI, Sarthe) d'évoquer les risques de nouvelles majorations au-delà de 1985 du fait de l'aggravation des déficits qu'alimenteront, selon lui, les décisions du gouvernement pour faire baisser les prélèvements obligatoires. Tout *« en prenant acte »* de la volonté du gouvernement de mettre un terme à leur croissance, il souligne que *« le caractère limité et conjoncturel »* de cette baisse aboutira à un surcroît de revenus disponibles pour les ménages qui favorisera la consommation et non l'investissement.

Après avoir supprimé le plafonnement du quotient familial institué par le budget de 1982, relevé la limite — non actualisée depuis deux ans — de déduction pour frais professionnels (de 54 770 à 64 650 F), le Sénat porte à 193 000 F la limite au-delà de laquelle le taux de l'abattement, au titre de l'impôt sur le revenu dont peuvent bénéficier les adhérents des centres de gestion et associations agréées, passe de 20 % à 10 %. La commission des finances et la majorité sénatoriale souhaitaient fixer cette limite à 210 000 F. Elles se sont toutefois ralliées au chiffre proposé par M. Henri Duffaut (PS, Vaucluse), et ce malgré l'opposition de M. Emmanuelli, qui estimait que la limite choisie par le gouvernement (182 000 F) était suffisante, car déjà supérieure de plus de trois points à l'inflation.

Le Sénat, qui venait de repousser un amendement communiste tendant notamment à plafonner à 1 500 F, avec un seuil de 500 F, l'avantage de la réduction d'impôt de 5 %, accepte, à l'initiative des RI, de supprimer — par 207 voix contre 105 (communistes, socialistes et radicaux de gauche) — la majoration exceptionnelle dont le taux était devenu progessif en 1984 et qui concernait les plus hauts revenus. M. Emmanuelli fait remarquer que cette suppression représente un manque à gagner pour l'Etat de quelque 2 milliards.

S'engage ensuite en séance de nuit un long débat à partir d'amendements tendant à introduire des articles additionnels pour abaisser à 500 000 francs le seuil au-delà duquel les agriculteurs se voient imposés au réel. Fiscalité agricole mais aussi fiscalité des producteurs de lait : estimant que l'on ne peut à la fois demander aux producteur de lait de réduire leur production et les imposer sur la prime qu'ils auront reçue en compensation, et encore moins en profiter pour les faire passer à l'imposition au réel, M. du Luart, qui est suivi par le Sénat, notamment par MM. Poncelet, Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime), Paul Girod (Gauche dém., Aisne) et Raymond Souplet (Un. cent., Oise), prévoit que les primes ne seront retenues qu'à concurrence des deux tiers de leur montant et que le bénéfice correspondant à la prime de conversion sera réparti par part égale sur l'année de perception et les quatre années suivantes.

A. Ch.

L'ALLOCATION DE CONGÉ PARENTAL POUR LE TROISIÈME ENFANT

Les députés socialistes sont divisés

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. André Billardon, doit saisir, mercredi 21 novembre, le bureau exécutif du PS du projet de loi sur la famille, dont certaines dispositions ne sont pas approuvées par une partie des députés socialistes. Il s'agit de la création, sous certaines conditions, d'une allocation de 1 000 F par mois, en cas de prise d'un congé parental à l'occasion de la naissance, dans une famille, d'un troisième enfant (*le Monde* des 6, 15 et 16 novembre).

Certains députés sont d'accord avec cette mesure, alors que d'autres, comme Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, estiment qu'elle pose *« un problème politique de fond »*. Les députés qui contestent le bien-fondé de cette mesure estiment qu'elle est discriminatoire à plusieurs titres. Ils craignent aussi qu'il ne s'agisse là d'un premier pas vers l'institution d'un *« salaire maternel »*, que les socialistes ont toujours refusé. Certains parlementaires contestent donc, comme Mme Neiertz, le principe même de cette mesure ; d'autres — parmi ceux qui ne l'approuvent pas — se contentent de souhaiter des aménagements.

Lors de la réunion du bureau exécutif du PS, ce mercredi, des amendements pourraient être proposés, visant notamment à renforcer les garanties de réintégration dans son emploi du salarié — le plus souvent, en fait, de la salariée — qui aura pris un congé parental, compte tenu de l'institution de cette allocation.

L'hypothèse extrême serait que les socialistes demandent au gouvernement de supprimer carrément cette mesure, les 800 millions de francs qui ont été dégagés étant employés à d'autres mesures de politique familiale.

[Redistribuer les 800 millions de francs affectés chaque année à l'allocation parentale d'éducation sur les allocations familiales pour l'ensemble des familles de trois enfants aboutirait à répartir la somme sur plus de neuf cent mille familles au lieu de soixante-dix mille. D'autre part, pour le ministère des affaires sociales, une telle mesure ne répondrait pas à l'objectif fixé : alléger la charge de la famille au moment de la naissance d'un troisième enfant, et pendant les deux premières années de sa vie, donc permettre à davantage de couples de choisir d'avoir un troisième enfant. C'est pour la même raison que la prestation est réservée aux familles où les deux parents travaillent déjà : pour celles-ci, une troisième naissance oblige souvent l'un des deux — la mère, en fait — à abandonner son travail, et entraîne donc une perte de revenu. 20 % seulement des mères de trois enfants travaillent, contre près de la moitié des mères de deux enfants. — G. H.]

LE QUATRE-VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DU PARTI RADICAL A NANCY

M. Rossinot : pour une « alternance raisonnable en 1986 »

Un an après avoir élu à sa tête M. André Rossinot, au terme d'assises mouvementées qui avaient vu s'affronter les hommes et les tendances, le Parti radical valoisien veut consacrer son quatre-vingt-quatrième congrès, réuni les 23, 24 et 25 novembre à Nancy, au débat d'idées. Débat qui pourra être d'autant plus serein qu'aucune élection n'est prévue — le mandat de M. Rossinot expire en 1985 — et qu'il n'est plus question, aujourd'hui, de remettre en cause la stratégie d'un parti qui, derrière son président, entend rester *« ancré »* dans l'opposition.

Le départ de M. Olivier Stirn du parti et l'échec de la liste ERE aux élections européennes ne permettent plus, en effet, de parler de l'existence chez les valoisiens d'un courant favorable à une « troisième voie », à une réunification *« sans préalable »* de la famille radicale même si, précise M. Rossinot, les valoisiens veulent préserver leur *« capacité de dialogue et d'ouverture »*. *« Nous serons*, nous affirme le maire de Nancy, *très attentifs à ce que diront les radicaux de gauche lors de leur congrès de janvier et au bilan qu'ils tireront de douze années de libéralisme de gauche »*.

M. Rossinot n'envisage pas pour autant un rapprochement des radicaux avant les élections de 1986. Il est pour la *« clarté »*, dénonce les *« pièges du recentrage »* et estime que *« la morale politique réclame la sanction du suffrage universel »*. Il semble cependant vouloir garder intactes les chances d'un tel rapprochement au lendemain des élections législatives.

D'ici là, les radicaux valoisiens, qui avaient été laminés en 1981, veulent, après avoir réussi à *« survivre »*, après avoir prôné la *« révolte républicaine »* et s'être attachés à reconstituer leur tissu d'élus locaux, *« participer pleinement au débat d'idées »*. *« Il est temps que l'opposition tout entière engage ce débat »*, nous a déclaré M. Rossinot.

Dans ce débat des idées, le Parti radical entend être celui qui œuvre à la préparation d'une *« alternance raisonnable »* en 1986, être *« l'un des piliers »* de cette alternance.

« Nous, radicaux, devons, assure le maire de Nancy, *creuser la différence avec la majorité, cultiver la différence face à nos partenaires de l'opposition, et crier cette différence par rapport à l'extrême droite, dont les arguments portent souvent au-dessous de la ceinture. »*

Une dérive droitière

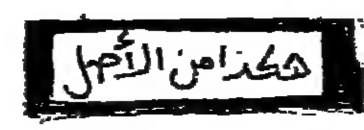
Cette différence, le Parti radical veut d'autant plus l'affirmer qu'il craint, selon M. Rossinot, *« une dérive droitière de l'opposition »*.

Choqué par le climat qui a régné ces derniers jours à l'Assemblée nationale, M. Rossinot parle d'une *« titanisation bilatérale prématurée »* déclenchée, selon lui, par un *« pouvoir faible qui cherche à situer le débat au niveau idéologique. Nous risquons de vivre dès aujourd'hui un affrontement bloc contre bloc et de voir, dans ces conditions, s'accentuer le fossé entre le discours de la classe politique et les préoccupations quotidiennes des Français »*.

Si les radicaux se disent des libéraux, ils ne veulent pas opposer au socialisme *un « autre dogmatisme »*. M. Rossinot dénonce le *« libéralisme importé*, le *« libéralisme tous azimuts »*, et *« cette facilité qui consisterait, pour être à la mode, à choisir un « habillage libéral » qui cacherait un certain conservatisme »*. *Il faut aller au-delà des mots »*, affirme-t-il en annonçant que son parti travaillera, lors de son congrès, à la mise au point d'un certain nombre de propositions concrètes permettant de mieux faire percevoir l'identité radicale, le souci des valoisiens d'allier *« libéralisme et humanisme »*. Ces propositions de lois ou de lois-cadres devraient être publiées tout au long du premier semestre de l'année 1985. Trois comités seront chargés de conduire cette réflexion.

Cet effort doctrinal et de « positionnement sur le fond » leur est d'autant plus nécessaire, estiment les radicaux, qu'ils tiennent à se distinguer au sein de l'UDF, à affirmer leur identité. *« Juste ce qu'il faut d'UDF et plus de radicalisme »*, a coutume de dire M. Rossinot en réaffirmant la *« vocation »* des radicaux à retrouver un jour leur autonomie. *« Cela me fout en boule*, dit-il aussi, *de constater que le radicalisme demeure pour de nombreuses personnes une référence mais n'implique pas une adhésion. Il nous appartient d'infléchir cet état. »*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



La situation en Nouvelle-Calédonie

M. LEMOINE ENVISAGE D'AVANCER LA DATE DU RÉFÉRENDUM

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a annoncé mercredi matin 21 novembre, sur Europe 1, que le gouvernement *s'apprête* à prendre des initiatives en Nouvelle-Calédonie *« pour éviter la confrontation entre les deux communautés »*. La veille, à FR3, le secrétaire d'Etat avait souhaité réunir autour d'une même table ronde MM. Lafleur et Tjibaou, chefs de file respectivement des anti-indépendantistes et des indépendantistes. M. Lemoine souhaite consacrer cette *négociation à l'éventualité* d'un avancement de la date du référendum d'autodétermination, prévu à l'origine en 1989 (c'est-à-dire après cinq ans d'application du nouveau statut de large autonomie interne).

Sur place, nous indique notre correspondant Frédéric Filloux, la situation semblait redevenue calme.

Toutefois, à Ouvéa (îles Loyauté), une centaine de manifestants, cette fois non armés, ont investi la cour de la brigade de gendarmerie. Sans pénétrer dans les locaux, les membres du FLNKS (Front de libération national kanak et socialiste) ont organisé une occupation pacifique des abords immédiats de la brigade, avant de quitter les lieux vers 16 heures locales (6 heures, heure de Paris).

Sur le reste de la Grande-Terre, plusieurs barrages subsistent à Poneribouen (côte Est) ainsi qu'à Voh et dans la région de Bourail (côte Ouest). Cependant, la pause que semble observer le FLNKS dans les opérations de harcèlement menées depuis dimanche n'a pas encore dissipé l'inquiétude de la population européenne.

L'Assemblée territoriale, élue dimanche, va entrer officiellement en fonction jeudi 22 novembre. A cette occasion, on craint que le FLNKS, qui conteste la légitimité de la nouvelle majorité (RPCR, proche du RPR), ne tente quelque action à Nouméa. L'administration locale a pris des dispositions en conséquence pour maintenir l'ordre et éviter des débordements.

Parmi les quarante-deux conseillers territoriaux qui siégeront, se trouvent six élus indépendantistes du LKS. Coupant court à la rumeur selon laquelle ceux-ci allaient démissionner, leur chef de file, M. Nidoish Naisseline, au cours d'une conférence de presse, n'a pas caché sa surprise de voir que *« les églises et les chefferies avaient lancé des appels au calme et au respect de la liberté du droit de vote »*. *« Force est de constater*, a indiqué le leader indépendantiste, *qu'elles n'ont pas été entendues. C'est un fait nouveau et c'est grave. »* Enfin, évoquant l'attitude du FLNKS, M. Naisseline a déclaré : *« Nous ne parlons plus le même langage et c'est à se demander si nous sommes encore porteurs des mêmes valeurs... »* Toutefois mercredi, M. Naisseline a annoncé qu'il ne siégerait pas à l'Assemblée *« tant que la situation ne sera pas éclarcie »*.

● *Nouvelle candidature à la présidence du MRG.* — Après l'annonce des candidatures de MM. Thierry Jeantet, François Doubin et Alain Dutoya, M. Jacques Lévy, président de la fédération Midi-Pyrénées du MRG, est entré en lice pour la succession de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, à la tête du parti qui devra se prononcer lors de son congrès extraordinaire fixé aux 11-12 et 13 janvier prochain à Marseille.

MESURES ANNONCÉES AU CONSEIL DES MINISTRES

La technologie à l'école va devenir une discipline à part entière

Faire entrer la technologie à l'école, faire sortir l'enseignement professionnel du ghetto : c'est le sens des propositions de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, que devait examiner le conseil des ministres du mercredi 21 novembre. Ces propositions, bien entendu, s'inscrivent dans la lutte contre le chômage en renforçant le lien entre les contenus d'enseignement et les besoins de l'économie. En même temps, elle donne à la technologie, trop souvent méprisée, des lettres de noblesse.

M. Carraz, qui propose *« une grande politique des enseignements technologiques »*, explique que la formation est *« l'un des secteurs fondamentaux de la modernisation de l'économie »*. Alors que l'actuelle dévalorisation de la technique est un *« handicap national »* dans la mesure où le pays ne dispose pas des professionnels capables de traduire concrètement en produits ou en conquêtes de marchés ce que les scientifiques savent concevoir.

M. Carraz fixe trois objectifs à cette politique, qu'il accompagne de mesures concrètes, à tous les niveaux de formation.

● **La culture technique** : Dans les écoles primaires, un enseignement d'initiation à la science et à la technologie sera prochainement introduit. Des « classes d'entreprises », seront créés pour les élèves de cours moyen deuxième année.

Dans les collèges, l'enseignement de la technologie, expérimenté cette année dans deux cents établissements, en remplacement de l'éducation manuelle et technique, sera généralisé d'ici à cinq ans. Cette nouvelle discipline est centrée sur trois domaines : mécanisme et automatisme, électronique, gestion et bureautique. Elle associe *« les dimensions de conception, fabrication, commercialisation et usage »*.

Les professeurs d'éducation manuelle et technique seront reconvertis à cette tâche. Dès cette année, plus d'un millier d'entre eux suivent à cette fin un stage d'un an.

Dans les lycées, le ministre veut créer un enseignement optionnel de sciences et techniques industrielles d'au moins quatre heures hebdomadaires dans toutes les classes de seconde, qui pourrait à terme être généralisé, voire rendu obligatoire pour les élèves se destinant aux filières scientifiques et techniques (C, D, E et F). L'accès aux lycées techniques menant aux baccalauréats de technicien devrait en être facilité.

L'informatique vient à l'appui de ces décisions, dans tous les types d'établissements. Le plan d'équipement des établissements en micro-ordinateurs sera accompagné d'une politique de création de logiciels qui font actuellement défaut.

● **Des filières de formation professionnelle.** — Les lycées d'enseignement professionnel (LEP), qui deviendront des « lycées professionnels », sont au centre du dispositif. Il s'agit de mettre fin à l'orientation par l'échec et de revaloriser le niveau des élèves, futurs « agents de production ».

La carte des formations sera donc revue. Les classes de quatrième et de troisième expérimentales en LEP (3 000 élèves cette année) seront développées afin de donner aux jeunes une possibilité d'« orientation ouverte », soit vers le second cycle long, soit vers la préparation à un BEP ou à un CAP, mais après avoir acquis une véritable formation générale prenant comme support de « motivation » un domaine technique.

Pour moderniser les formations et les diplômes de l'enseignement technique court (CAP et BEP), M. Carraz est favorable à la réorganisation des formations *« en un petit nombre d'axes correspondant à des champs professionnels reconnus »* et au système des diplômes nationaux complétés de certifications régionales.

● **La formation continue.** — Les actions prioritaires concernent les jeunes sortis du système scolaire sans aucune qualification (*le Monde* du 27 septembre). Mais tout jeune ayant quitté l'école doit pouvoir y revenir. Dès la rentrée 1985, des dispositions seront prises en ce sens. En même temps, des possibilités de formation post-secondaires à finalité professionnelle par alternance, d'une durée de six à neuf mois, seront offertes aux jeunes sortis du système scolaire depuis moins de cinq ans.

La formation continue des adultes, à laquelle l'éducation nationale ne participe que pour un dixième des stagiaires, doit devenir *« une mission normale du système éducatif »*. Tous les enseignants, au cours de leur formation initiale, seront préparés à la formation des adultes. D'autre part, tout professeur devra avoir, au cours de sa carrière, des activités d'enseignement auprès des adultes, dans son intérêt, mais aussi pour enrichir la qualité de son enseignement.

La formation des maîtres accompagnera la politique ainsi définie. Les concours de recrutement de professeurs de l'enseignement technique seront modernisés dans les deux ans qui viennent. Un centre de formation des professeurs du technique permettant le prérecrutement et la formation de stagiaires scolarisés sera créé. Enfin, un plan de reconversion des professeurs des spécialités « en mutation » sera mis en place dès la rentrée 1985.

CATHERINE ARDITTI.

● *Les recteurs d'académie à Matignon.* — M. Laurent Fabius a reçu, mardi 20 novembre, à l'occasion d'une réunion de travail, les vingt-huit recteurs d'académie. Il leur a demandé de *« prendre une part active, dans chacune des régions, à l'explication et à la mise en œuvre de la politique de formation et son application prioritaire à l'éducation nationale »*. Le premier ministre, qui a écouté les observations des recteurs, a insisté pour que ces derniers *« accélèrent, par leur action, l'ouverture de l'école sur son environnement »*.

● *La rénovation des collèges.* — Les propos du ministre de l'éducation nationale sur la rénovation des collèges (*le Monde* du 20 novembre) sont accueillis avec scepticisme par les syndicats enseignants. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO) proteste en accusant M. Chevènement de vouloir *« imposer d'ici à 1988 (...) une pseudo-rénovation pernicieuse qui aboutit à la réduction de l'instruction et à l'abaissement du niveau »*. Plus mesuré, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) regrette la volonté exprimée par le ministre de *« marcher sur les traces de son prédécesseur »* et l'abandon du volontariat pour la rénovation. Le SNALC approuve cependant la volonté de donner la priorité à la formation continue des enseignants et au rétablissement d'un examen en fin de troisième.

● *Mme Missoffe répond aux laïques.* — Mme Hélène Missoffe, député RPR de Paris et présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, réagit vivement aux propos tenus dans *le Monde* du 20 novembre par M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL après la manifestation à Madrid des défenseurs de l'enseignement privé. Mme Missoffe écrit : *« Lorsqu'il est dit, entre autres propos injurieux vis-à-vis des défenseurs du pluralisme scolaire : « Au-delà des Pyrénées, les maîtres » d'œuvre sont des anciens amis de » Franco, de ce côté-ci, ce sont les » anciens amis de Pétain (...) : le » parti catholique (...) est en voie » de reconstitution, l'oppression a » deux standards dans le monde, le » pape et Reagan (...) ». Quel est donc celui qui attaque de façon haineuse ceux qui, tout simplement, veulent pouvoir choisir l'école de leurs enfants ? Qui politise avec quelle incroyable bassesse le pluralisme scolaire ? »*

Le Monde

société

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES AVIONS RENIFLEURS

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale à propos de l'affaire dite des « avions renifleurs » est rendu public, mercredi 21 novembre. Après six mois de travail, les trente parlementaires livrent un épais volume de 650 pages, qui comprennent le rapport proprement dit (120 pages), les scripts des auditions des quarante-deux personnalités entendues et de nombreux documents.

Dans leur introduction, les commissaires regrettent notamment de n'avoir pu écouter les explications de M. Valéry Giscard d'Estaing, en vertu de l'article 68 de la Constitution, de M. Philippe de Weck, alors président de l'Union de banques suisses, en vertu de sa nationalité suisse, et de M. Alain de Villegas, l'un des deux « inventeurs » des avions renifleurs, alors même que la commission était prête à l'entendre en Belgique ou en Suisse puisqu'il se croit traqué par les services secrets français...

Au terme de leur enquête, les trente commissaires ont adopté des attitudes différentes, selon leur appartenance politique. Les membres des groupes socialistes et communistes, majoritaires, ont voté pour l'adoption du rapport que nous présentons. Les députés RPR et UDF ont voté contre.

Etonnements et regrets

Nous publions ci-dessous dans son intégralité la conclusion du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'affaire dite des « avions renifleurs ». Ce rapport a été adopté par les membres socialistes et communistes de la commission alors que les membres du RPR et de l'UDF ont voté contre.

Dans un communiqué du 4 janvier 1984, M. Pierre Guillaumat (1) a revendiqué toutes ses responsabilités dans l'affaire. La commission en prend acte.

Parmi ces responsabilités figure notamment le choix de ses collaborateurs.

On ne peut cependant tenir quittes ces derniers des lamentables erreurs qu'ils ont fait assumer à celui qui les avait désignés, et il faut donc s'étonner que, pour la plupart, ils aient poursuivi paisiblement leur carrière au sein du groupe.

Pour éviter le renouvellement de telles erreurs, il faut que le groupe veille avec plus de soin à l'application correcte des règles qui président à son fonctionnement. A cet égard, la commission ne doute pas que la transparence de la gestion des entreprises publiques et le contrôle démocratique sur leurs dirigeants instaurés par la loi sur la démocratisation du secteur public sont les garants pour l'avenir d'un fonctionnement plus efficace des groupes sur lesquels repose l'économie française.

Face à ELF, se trouve d'abord le comte de Villegas, qui, du début jusqu'à la fin, a réclamé la paternité de l'invention et en a retiré de substantiels avantages. S'il n'entre pas dans la compétence de la commission de qualifier ses actes, rien ne lui interdit de manifester le souhait de voir une action intentée au civil pour que le comte assume sur ses biens la perte subie par ELF, qui reste encore supérieure à 350 millions de francs.

Face à ELF, il y a aussi M. de Weck, président de l'Union de banques suisses et président de FISALMA, la société avec laquelle le groupe contractait. La commission regrette que M. de Weck se soit retranché derrière sa nationalité pour ne pas répondre à son invitation, contribuant ainsi à maintenir l'incertitude sur les aspects financiers de l'opération. Elle s'étonne qu'il occupe toujours des fonctions de président de Renault-Finances.

Contrairement à ce qu'on pourrait légitimement penser, la responsabilité de M. Antoine Pinay n'est pas atténuée par son grand âge.

Celle de son ami M. Violet, qui a amplement contribué au montage du scénario initial, qui a suivi l'affaire jour par jour, qui en a profité pour faire effectuer d'importants reversements à des sociétés dont il a refusé de lever l'identité, est, par contre, clairement établie. Seul un examen de ses comptes personnels, qui n'entre ni dans la compétence ni dans les moyens de la commission, permettrait, le cas échéant, de lever le doute sur une éventuelle responsabilité pénale.

Pour ce qui concerne l'appareil d'Etat, il apparaît tout d'abord que les services spéciaux ont joué, de façon périphérique, un rôle qui n'était pas conforme à celui que l'on attend d'un service public, au surplus soumis à la discipline militaire ; dans le même temps, les mises en garde de ce service à l'encontre d'un de ses anciens correspondants restaient, par leur timidité, sans effet.

La commission d'enquête se plaît à souligner, par contre, la compétence des autres administrations qui ont eu à connaître de cette affaire, ainsi que leur efficacité, qui constitue une preuve supplémentaire de la salubrité des règles de contrôle s'imposant à l'action de l'Etat, des collectivités territoriales et des entreprises publiques. Leur jeu normal eût pu éviter la naissance, la poursuite puis l'explosion du scandale. La commission a la certitude que le droit des fonctionnaires de ne pas exécuter un ordre manifestement illégal, reconnu désormais par l'article 28 de la loi du 15 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, constituera un moyen supplémentaire pour éviter la répétition de tels scandales et l'utilisation abusive du secret.

La commission déplore que, en n'informant pas le premier ministre, M. Jacques Chirac, le président de la République ait agi contrairement aux dispositions de l'article 19 de la Constitution. Elle déplore également que la mise à l'écart de ministres du gouvernement Barre, à qui revenait la responsabilité de certaines décisions, ait abouti à bafouer, pendant deux ans, l'article 20 de la Constitution.

Enfin, si l'article 68 de la Constitution interdit à la commission de se prononcer sur les responsabilités qui auraient pu naître à l'échelon le plus élevé de l'Etat, il ne l'empêche pas de souhaiter la mise en harmonie de cet article avec les responsabilités effectives exercées par le chef de l'Etat depuis la réforme constitutionnelle de 1962.

(1) M. Guillaumat a dirigé les groupes ELF-Aquitaine et ERAP jusqu'en août 1977. Il a continué à suivre le dossier des « avions renifleurs » après sa retraite.

« La lourde responsabilité de M. Raymond Barre »

La majorité voulait attaquer M. Valéry Giscard d'Estaing. Elle a atteint M. Raymond Barre. C'est là le principal enseignement politique du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les avions renifleurs, rendu public mercredi 21 novembre. Le rapport n'est pas tendre pour l'ancien premier ministre. D'abord, il explique que la notion de *« rapport personnel »*, mise en avant par M. Barre pour expliquer ce qu'il est advenu du travail d'un conseiller à la Cour des comptes, M. François Gicquel, est *« une notion personnelle à M. Barre »*. Ensuite la commission lui reproche de n'avoir informé du dossier ni le ministre de l'économie, ni le ministre du budget, ni le ministre de la défense. Elle juge aussi *« inadmissible l'invocation continuelle de la raison d'Etat comme excuse au secret et aux dérogations »*. Elle conclut : *« Bref, M. Raymond Barre porte la lourde responsabilité d'avoir étouffé l'affaire au moment même où il aurait dû en rendre compte à l'opinion. »*

Pourtant, quand l'affaire avait rebondi, le 21 décembre 1983, à l'Assemblée nationale par une déclaration de M. Henri Emmanuelli, la gauche avait dès l'abord vu le parti qu'elle pouvait en tirer pour mettre en cause l'ancien président de la République. Très vite, les communistes avaient demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ; les socialistes avaient fait de même le 10 janvier. Mais il fallait réglementairement attendre que l'Assemblée siège en session ordinaire.

Limites

Dans l'intervalle, une mission d'information de la commission des finances avait été mise en place. A la fin des travaux de celle-ci, son président, le socialiste Christian Goux, avait contesté l'opportunité de créer une commission d'enquête. Cependant, le 16 mai, l'Assemblée nationale, bien que le RPR et l'UDF n'aient pas pris part au vote, avait décidé de créer une telle commission. C'est son rapport qui vient d'être rendu public. S'il jette quelque lumière crue sur certains personnages de l'affaire, il n'apporte pas de grandes révélations. Pouvait-il en être autrement ?

A quoi peuvent donc bien servir les commissions d'enquête parlementaires ? Une fois encore, la question est posée. Elle le fut après la publication du rapport sur le SAC, en juillet 1982. Quels que soient la compétence, l'acharnement et le travail de leur président, de leur rapporteur et des fonctionnaires de l'Assemblée qui les entourent, les résultats ne sont jamais à la hauteur des ambitions affichées.

En premier lieu, parce que l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 qui en régit le fonctionnement limite leurs possibilités d'action, qui sont bien loin de celles des commissions américaines. En France, elles peuvent, certes, se faire communiquer tous les documents nécessaires à leurs investigations, mais à l'exception de ceux *« revêtant un caractère secret ou concernant la défense nationale, (...) la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat »*. Surtout, elles ne peuvent absolument pas empiéter sur les enquêtes judiciaires. Or les affaires les plus brûlantes sont aussi suivies par la justice. Ce fut le cas du SAC, comme celui des avions renifleurs.

De plus, si les commissions d'enquête peuvent convoquer toute personne qu'elles désirent entendre — et obtenir la condamnation pénale de celles qui ne déféreraient pas à leur demande, — ce principe a aussi des limites. D'abord, bien entendu, les étrangers ne vivant pas en France ne sont pas tenus d'obéir à la législation française. Dans un dossier comme celui d'aujourd'hui, où les ramifications étrangères étaient importantes, cela n'a pu que sérieusement limiter les investigations de la commission.

Ensuite, et surtout, à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. François Mitterrand a cette fois fait prévaloir une analyse juridique de l'irresponsabilité constitutionnelle du président de la République, empêchant son audition par une telle commission même une fois achevé son mandat. Dans un régime où tout ce qui est important est décidé à l'Elysée, c'est là une limite capitale. Aussi, pour tenter d'éviter que cette pratique ne fasse jurisprudence, la commission fait part dans son rapport de «sa *plus vive surprise*» devant le refus de M. Giscard d'Estaing de venir devant elle, et de son «*étonnement*» devant l'analyse juridique de M. Mitterrand ; elle rappelle aussi que M. Albert Lebrun, ancien président de la République, avait accepté, à cinq reprises, d'être entendu par la commission enquêtant sur les événements survenus en France de 1940 à 1945.

Toutefois, la commission sur les avions renifleurs a fait quand même progresser la pratique. D'abord, en obtenant la comparution des deux secrétaires généraux de l'Elysée du temps de M. Giscard d'Estaing. Ensuite, en organisant, pour la première fois, une confrontation entre deux témoins.

Mais, pour que les commissions d'enquête parlementaires puissent aller au bout de leur travail, il reste encore bien des progrès à accomplir. Cela passe — à l'évidence — par des modifications de la législation.

Th. B.

Le rôle ambigu des services secrets

(Suite de la première page.)

Les auditions de MM. Pierre Guillaumat, président d'ELF-Aquitaine et d'ERAP en 1976 alors que le premier contrat est signé avec les *« inventeurs »*, de M. Jean Tropel, chef du service de sécurité du groupe pétrolier, et de M. Alexandre de Marenches, directeur du SDECE (contre-espionnage) de 1970 à 1981, mettent en lumière le rôle que jouèrent d'anciens membres du SDECE à l'origine de ce dossier.

La palme revient sans contexte à Me Jean Violet, ancien correspondant du SDECE, qui proposa à ELF-Aquitaine l'*« invention »* miracle en « contactant » M. Tropel, ancien membre de ce service secret. M. de Marenches — qui précise qu'il apporte son témoignage pour la première fois — indique à ce point de l'histoire qu'il avait fait remercier, Me Violet dès son arrivée au SDECE en 1970.

Les notes de Me Violet pour les services ? *« Un être normalement doué aurait pu les rédiger à partir de la lecture du* Monde, *du* Figaro, *de trois ou quatre revues, en ajoutant une touche personnelle »*, dit M. de Marenches, qui ajoute, au passage, que Me Violet vendait ses services à un autre service de renseignements d'une grande puissance occidentale. M. de Marenches précise encore que cet avocat, à l'entregent redoutable, lui avait été présenté comme *« un personnage extraordinaire, agent du Vatican »*.

La rencontre entre Me Violet et M. Tropel — si décisive pour la suite des événements — fut en fait préparée par le colonel en retraite Franck, dit Bistos. Quelques précisions, là encore, éclairent d'un jour nouveau l'affaire. Bistos fut le directeur de cabinet du général Paul Grossin, directeur du SDECE de 1957 à 1962. M. de Marenches déclare qu'il le remercia aussi, à son arrivée à la tête du contre-espionnage, pour s'être laissé rétribuer par Me Violet...

Ces liens entre trois anciens agents du SDECE, de bonne foi ou non, explique *a posteriori*, en grande partie, la genèse du dossier des « avions renifleurs ». Ces trois hommes-là, sans se connaître très bien, se firent confiance. Informé immédiatement par M. Tropel, M. Guillaumat, PDG d'ELF-Aquitaine, crut sans hésitation ce dernier.

Cette ambiance de généreuse confiance anesthésia ensuite les réactions des uns et des autres. Personne ne chercha à savoir qui était réellement Me Violet, ce Père Noël courtois, homme de bon conseil. Personne ne s'interrogea sur les personnalités des deux « inventeurs » que tout le monde décrit aujourd'hui comme des illuminés, d'une totale *« duplicité »* s'agissant du *« professore »* Aldo Bonassoli.

M. de Marenches aurait dû être écouté plus tôt. Car, à l'entendre, il savait. Pour lui, Me Violet fait partie, sans conteste, de la *« race des escrocs du renseignement »*. De là à passer à l'escroquerie pure et simple, il y a tout de même un pas.

L'engagement dans une recherche commune du groupe ELF-Aquitaine et des deux «inventeurs» fut, en tout état de cause, entouré d'un climat irréel dépeint par plusieurs des personnalités entendues. Parallèlement aux agissements discrets de certains anciens agents du SDECE, la présence d'ecclésiastiques a été notée par tous. Comme si les réunions d'état-major ne pouvaient se passer de l'onction religieuse.

La silhouette du Père Dubois, décédé en 1979, grand ami de Me Violet, est ainsi souvent présente. On apprend incidemment qu'il célébra une messe lors d'une réunion au sommet entre ELF, les «inventeurs» et d'autres intervenants. Le Révérend Père Jean-René Bouchet, provincial de l'ordre des dominicains à Paris, a été interrogé. Il ne cache pas sa stupeur : *«Le Père Dubois est pour nous un scandale.»* La lecture d'archives laissées par le père Dubois à sa mort l'a rempli de malaise. *«J'ai consulté mes prédécesseurs*, dit-il. *L'un d'eux m'a indiqué que le Père Dubois était mêlé à des affaires étranges, mais qu'il s'était toujours retranché derrière une mission que lui aurait confiée le Saint-Siège.»*

On sait comment l'irréalité, le climat de secret obsessionnel qui présidèrent aux «recherches» des «inventeurs» se dissipèrent. On connaît le rôle qu'eut M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie de M. Giscard d'Estaing, et M. Jules Horowitz, grand scientifique, qui mirent fin à ce qui est, selon le rapport, une *« monumentale mystification »* et un *« complot »*. On ne savait pas, en revanche, que tout aurait pu être évité en lisant simplement un petit rapport.

Responsabilités

M. de Marenches, encore lui, révèle qu'il avait mis en garde les autorités d'alors contre Me Violet : *« Mon devoir était de prévenir l'autorité politique et de lui dire : Méfiez-vous ! c'est un spécialiste de ce genre d'activités, nous le connaissons bien, à vous d'aviser. Les indices un peu inquiétants que nous connaissions ont donc été communiqués au ministre de l'industrie d'alors, M. Monory, par la liaison normale du service avec un membre de son cabinet, et à M. Barre. (...) A partir de 1978, on y a regardé d'un peu plus près, et M. Giraud, le nouveau ministre de l'industrie, a été prévenu. »*

Tout aurait pu être évité mais ne l'a pas été. Si l'on comprend bien, le SDECE n'est (n'était) pas crédible à l'époque... M. Jean François-Poncet, ancien secrétaire général de la présidence de la République, a expliqué : *« Le SDECE transmet des paquets de papier qui, dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, n'ont aucun intérêt. Il en va tout autrement avec les informations transmises par nos ambassadeurs à l'étranger. »*

L'absence de révélations du rapport de la commission parlementaire est ainsi contrebalancée par des auditions assez riches. La charge de M. de Marenches contribue à faire porter une grande partie des responsabilités par Me Violet. Les parlementaires ont sans doute raison lorsqu'ils répartissent aussi les responsabilités entre MM. Guillaumat, qui les assument, et MM. Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Antoine Pinay.

LAURENT GREILSAMER.

EN BREF

Interpellations à Paris après les assassinats de vieilles dames

Dans le cadre de l'enquête sur les assassinats à Paris de neuf vieilles dames, la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, renforcée de compagnies de CRS et de districts (gardiens de la paix en tenue), a organisé, le mardi 20 novembre, une vaste opération de police dans les IXe et XVIIIe arrondissements de Paris.

Agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction, les policiers ont interpellé cent quatorze personnes, notamment dans les cafés et hôtels des quartiers Pigalle, Blanche et Clichy. Quatre-vingts ont été remises en liberté après vérification d'identité, trente-quatre autres devaient être déférées au parquet pour séjour irrégulier, trafic de drogue ou faux papiers.

De source policière, on assurait, mercredi, que cette vaste opération n'avait pas donné de résultats notables pour l'enquête sur les assassinats de vieilles dames.

● *Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.* — Claude Schaeffer, brigadier de la police nationale au corps urbain d'Auxerre, et Gérard Toulon, officier de paix au corps urbain de Marseille, ont été nommés, à titre posthume, chevaliers de la Légion d'honneur, par un décret publié au *Journal officiel* du 20 novembre. Claude Schaeffer, quarante-deux ans, avait été tué le 30 août par deux motards qu'il tentait d'interpeller (*le Monde* daté 2-3 septembre) ; Gérard Toulon, quarante-sept ans, a été tué le 27 juillet à Marseille par les auteurs d'un hold-up (*le Monde* daté 29-30 juillet).

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au plan directeur de l'Assistance publique (*le Monde* du 21 novembre), nous avons indiqué qu'un *« hôpital psychiatrique »* était nécessaire pour répondre aux besoins du nord-est de la région parisienne. Il fallait lire : *« hôpital pédiatrique »*.

SPORTS

LA CANDIDATURE DE LA SAVOIE AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN 1992

Les JO paieront les JO

Jeux d'hiver, Jeux d'été : la France jouera sur les deux tableaux olympiques en 1992. En attendant la candidature officielle de Paris, M. Michel Barnier, député de la Savoie (RPR), a annoncé, mardi 20 novembre, que les stations de la Tarentaise étaient candidates à l'organisation des Jeux d'hiver dans huit ans. Au début de 1985, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) transmettra le dossier au Comité international olympique (CIO), qui se prononcera en octobre 1986. A ce jour, outre la Savoie, Falun (Suède), Sofia (Bulgarie), Berchtesgaden (RFA) et Lillehammer (Norvège) ont également manifesté l'intention d'organiser ces Jeux. *« C'est une très bonne candidature »* a estimé le président du CNOSF, M. Nelson Paillou.

Si elle est retenue — Paris ne pourrait plus alors recevoir les Jeux d'été, — ce serait la troisième fois que la France accueillerait les Jeux olympiques d'hiver, après Chamonix (1924) et Grenoble (1968). La Savoie est assurée de l'appui de Jean-Claude Killy, trois fois champion en 1968, qui est actuellement vice-président du comité de candidature.

Les Savoyards proposent d'organiser les compétitions entre le 1er et le 16 février 1992 dans les sites suivants : Albertville (cérémonie d'ouverture et de clôture, patinage artistique et de vitesse), Courchevel (hockey sur glace, saut et ski alpin dames), Méribel (combiné nordique, hockey sur glace et ski alpin dames), Pralognan (curling), La Plagne (luge et bobsleigh), Les Saisies (ski de fond et biathlon), Les Arcs (ski artistique), Val d'Isère et Tignes (ski alpin messieurs).

Investissements à long terme

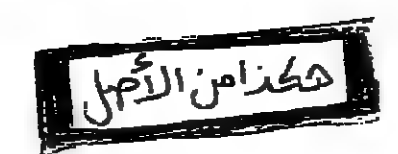
La candidature savoyarde est le résultat d'une étude technique et financière engagée en 1982, qui concerne une région représentant le tiers du domaine skiable français et le quart des capacités d'accueil des stations françaises de sport d'hiver.

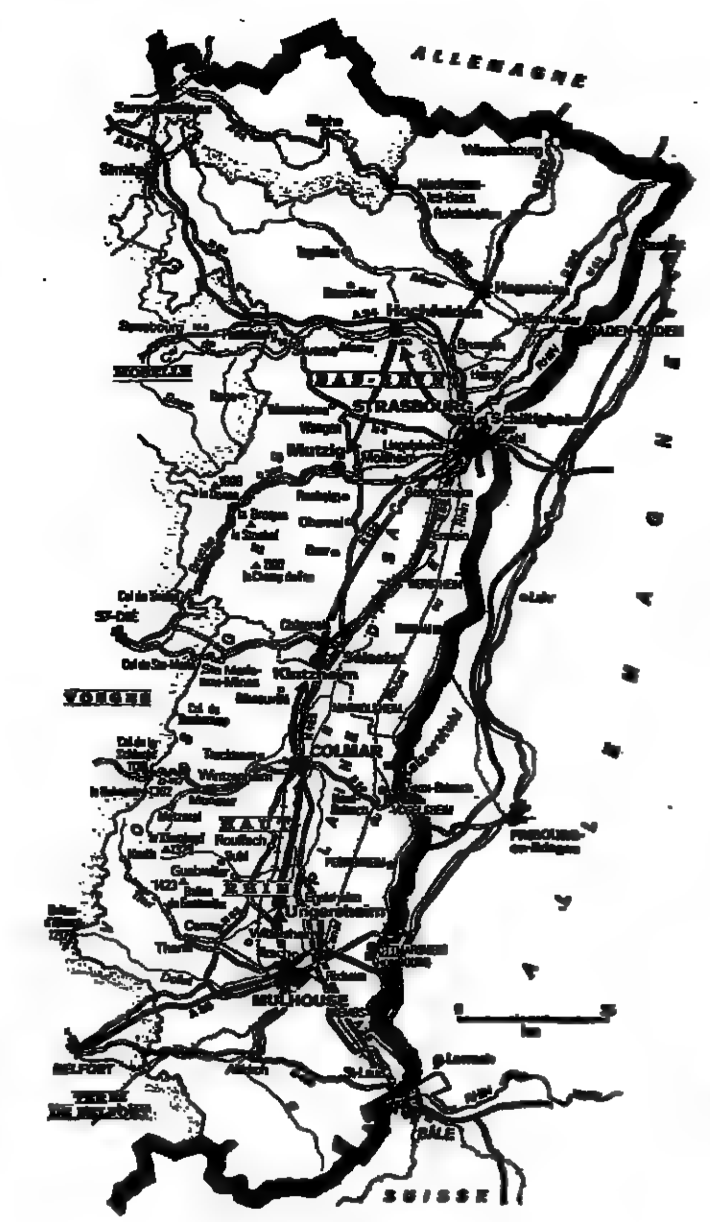
En matière d'infrastructures, pour le ski, les installations de la Savoie peuvent rivaliser avec toutes les autres candidatures étrangères. Pour les disciplines de glace, en revanche, la situation est moins favorable. D'importants investissements sont prévus à Albertville (patinage), ainsi que dans trois stations qui devraient héberger les tournois de hockey et de curling. Mais au total, les investissements sportifs ne devraient pas dépasser 432 millions de francs. *« Il s'agit pour nous de faire des Jeux à taille humaine, comme les aiment les véritables sportifs de la montagne »*, a estimé Jean-Claude Killy.

Le point le plus délicat concerne l'aménagement — évalué à 400 millions de francs — de réseaux routiers et ferroviaires d'accès. Il faudra prolonger l'autoroute de Chambéry jusqu'à Pont-Royal, ouvrir une route à quatre voies jusqu'à Moutiers, éliminer des points noirs par la suppression des passages à niveau et mettre en service une liaison au départ de Lyon, de Grenoble et de Chambéry jusqu'à Bourg-Saint-Maurice. Ces aménagements sont au demeurant indispensables pour le développement touristique de la région.

Les organisateurs sont déterminés à ne rien entreprendre qui ne puisse être utilisé après les Jeux olympiques. Ils ont éliminé les réalisations de prestige. La station thermale de Brides-les-Bains, inoccupée en période hivernale, a, par exemple, été choisie pour abriter le village olympique. D'autre part, les exploitants des remontées mécaniques de la région seraient d'accord pour affecter 2 % de leur recette à l'amélioration du réseau routier. Dans ces conditions, le budget total évalué à 2759 millions de francs devrait laisser un bénéfice de 10 millions de francs, grâce notamment à 2229 millions de francs de recette en droits de télévision. *«Il s'agit de faire payer les Jeux par les Jeux, et non par les contribuables, comme à Grenoble»*, a déclaré M. Barnier. *«Le projet est bien avancé, il me paraît comporter un maximum de données favorables»* a reconnu pour sa part M. Astorg, coordinateur des projets olympiques pour le gouvernement, qui a davantage de difficultés pour faire avancer le dossier parisien.

ALAIN GIRAUDO.





Le parcours fléché signale les principales étapes du voyage du président de la République.

Le chef de l'État visite l'Alsace

Il était en Aquitaine en octobre ; le chef de l'Etat sera en Alsace les 22 et 23 novembre. Visite officielle, prévue de longue date pour coïncider avec le quarantième anniversaire de la libération de Strasbourg par les soldats de Leclerc. Visite traditionnelle d'un président de la République en province mais qui risque, cette fois-ci, d'être doublement difficile.

L'Alsace depuis de longues années n'a pas montré beaucoup d'attirance pour le socialisme. Fief hier du RPR et aujourd'hui des centristes, à travers du moins ses principaux dirigeants, elle est très majoritairement acquise à l'opposition. Les Alsaciens se préparaient donc à plaider avec une particulière vigueur leur dossier économique, dont ils affirment qu'il est ignoré ou mal compris. En résumé : *« On nous dit riches ; nous l'étions. Même si nous le restons davantage que d'autres, n'est-il pas de l'intérêt de tous de nous aider à affronter dans les meilleures conditions nos voisins européens ? »*

Le chef de l'Etat ne voyageait pas en terre amie et avait à répondre à des revendications précises, urgentes. Un événement de dernière minute est venu compliquer encore sa tâche : la déjà fameuse affaire du synchrotron. Le fait d'avoir, le 18 octobre, laissé annoncer que pour accueillir cet équipement de pointe, Grenoble serait préférée à Strasbourg, a provoqué en Alsace des réactions vives et étendues, *« un véritable incendie »*, qui concrètement se traduira par un large boycottage de la visite présidentielle. *« Affaire regrettable »*, reconnaît lui-même le « ministre alsacien » du gouvernement.

Les Alsaciens ont-ils mal défendu leur cause ? Sans doute. Le gouvernement a-t-il mal mesuré les effets de sa décision ? C'est évident. Sans chercher à se prononcer sur le fond, on mesurera, une fois de plus, à cette occasion, le fossé d'incompréhension qui sépare Paris de « sa » province.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Un boycottage imposé par une très grave violation de contrat

M. Marcel Rudloff, avocat, sénateur (UCDP) du Bas-Rhin, maire de Strasbourg et président de la communauté urbaine de cette ville depuis 1983, est président du conseil régional d'Alsace depuis 1980. C'est à ce titre qu'il a répondu aux questions que nous lui avons posées.

« La préférence donnée à Grenoble sur Strasbourg pour l'installation du synchrotron vaut-elle une telle colère de l'Alsace et le boycottage du président de la République ?

— C'est une première : l'Etat signe un contrat qu'il n'observe pas six mois après. Cette violation de contrat est très grave, bouleversante au sens propre. Le premier ministre s'en est bien rendu compte : on bouleverse ainsi tout le système de contractualisation.

» L'idée du gouvernement socialiste, que la droite a critiquée précisément en disant qu'il ne tiendrait pas ses engagements, était de remplacer les subventions sur promesse, selon le bon plaisir, par la négociation de contrats. On peut être pour ou contre, mais le sens même de ces contrats est qu'ils soient tenus. D'autant plus qu'ils prévoient des procédures de révision qui, dans le cas du synchrotron, n'ont pas été utilisées.

» Cela dit l'intérêt du synchrotron est double. D'abord un intérêt économique. La meilleure preuve en est la vigueur avec laquelle d'autres villes, et en particulier Grenoble, ont lutté pour obtenir son implantation même après la signature du contrat avec l'Alsace. Ensuite le synchrotron est une affaire européenne. Vous savez combien Strasbourg et l'Alsace tout entière sont chatouilleuses, à juste titre, sur leur vocation européenne. Or l'idée du synchrotron, c'est symbolique, vient de Strasbourg, plus précisément de la fondation européenne de la science que la ville a hébergée avec empressement et fierté. Cette fondation était alors présidée par un certain M. Curien dont vous connaissez la carrière politique ultérieure : il est aujourd'hui ministre de la recherche et de la technologie. C'est cette fondation qui a proposé au gouvernement européen quelques équipements fondamentaux pour l'avenir de la science en Europe : notamment une soufflerie cryogénique et l'anneau de rayonnement synchrotron.

— Le boycottage d'un voyage du président de la République est aussi une première.

— Dans de nombreux cas, des élus ont « boudé » MM. Giscard d'Estaing ou Mitterrand. Le mot « boycottage » est agressif, sensationnel. Dans ce cas, il signifie quoi ? Que nous estimons que la visite d'un président de la République doit se faire autant que possible dans la sérénité et la joie. Si c'est pour « l'engueuler », ce n'est pas la peine. La forme exige que pour cela on déroule le tapis rouge et sorte les plantes vertes : cela serait tout à fait choquant à l'heure qu'il est dans l'esprit des Alsaciens.

» Le paradoxe de ces visites présidentielles, c'est que pour dire des méchancetés, il faut faire semblant d'accueillir un hôte auquel on va faire fête. Je ne sais pas si notre attitude est une première, mais elle correspond rigoureusement à la volonté d'une très grande partie de la population. Nous traduisons la colère, l'amertume : ce n'est pas le moment de nous demander de sortir les lampions.

— Vous allez être partagés : certains élus dont vous-même tiennent pourtant à marquer le quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace.

— Je ne me déciderai que lorsque je connaîtrai exactement quelles sont les cérémonies organisées pour l'anniversaire de la libération de l'Alsace. Cela aussi n'est pas bien. Nous programmons tous les ans — et cette année avec encore plus de faste — le week-end qui suit le 23 novembre pour une grande commémoration, dans la joie, avec les milliers de « Leclerc » qui viennent tous les ans. Qu'on ne nous accuse pas de ne pas célébrer l'anniversaire de la Libération cette année. On vient rajouter une seconde fête. S'ajoutent les prises de position des associations d'anciens combattants du Bas-Rhin, dont font partie les anciens de la 2e DB. Certains sont ici pour le boycottage total, ils refusent de venir au dépôt de gerbes ou à la revue des troupes.

La « Bavière » de la France

— Est-ce que l'Alsace, après cela, ne sera pas encore davantage regardée à Paris, selon la formule de l'humoriste Germain Muller comme la « Bavière » de la France ?

— La Bavière a des qualités. Ce ne serait pas grave que nous soyons sa Bavière, si nous avions sa force économique. Nous faisons ce que notre conscience nous dicte. Nous faisons une fois de plus confiance à nos compatriotes pour qu'ils comprennent que notre attitude n'a rien à voir avec le séparatisme. Au contraire, nous sommes super-patriotes : nous ne pouvons pas imaginer que la France, comme l'Allemagne nazie ou l'Allemagne de Guillaume dont on nous a libérés, ne tienne pas ses engagements. La France est le pays de la liberté, de la justice et de l'équité ; c'est un pays qui respecte sa parole. C'est peut-être une version idéalisée de l'Etat que nous avons, mais elle explique la très grande amertume que nous ressentons aujourd'hui.

» Ce voyage du président de la République est sans doute, en ce moment, une très mauvaise chose dans la mesure où nous sommes malheureux qu'il se déroule dans cette équivoque. Mais c'est aussi une bonne opportunité parce que cette visite nous permettra d'avoir pour les difficultés que rencontre actuellement l'Alsace une audience accrue. Cela sera peut-être mal interprété, mais ce n'est pas nous qui sommes à l'origine de cette situation.

» Je crois que le gouvernement ne s'est pas rendu compte de la gravité de l'incendie qu'il a déclenché. Ici nous avons ressenti tout de suite que c'était très grave : nous n'avions qu'un choix, ou ne rien dire — c'était impossible — ou réagir et risquer l'incendie qui a pris très vite et de façon tout à fait spontanée, je puis vous l'assurer.

— Le RPR réconcilié avec les centristes marche dans l' « union sacrée » réalisée autour du synchrotron, comment analysez-vous cette convergence ?

— L'union a toujours existé, même si elle n'a pas toujours l'occasion de se manifester de manière aussi éclatante que dans cette affaire malheureuse. Cela nous a fait chaud au cœur de voir l'ensemble des responsables du Haut-Rhin se déplacer aussitôt vers la capitale de la région, simplement pour affirmer la solidarité alsacienne face à un problème qui au départ ne les touchait pas directement. Quelle satisfaction aussi de voir que nos alliés du RPR, qui ne peuvent pourtant guère se mettre en avant parce qu'ils n'occupent pas les postes-clés de la région, nous accompagner sans surenchère. De voir enfin la quasi-totalité des maires avec nous. Un jour, entre parenthèses, on écrira l'histoire du nombre de maires alsaciens qui ont été, en vain, sollicités pour accueillir le président.

— La constitution de ce front commun avec le Haut-Rhin n'a-t-elle pas été facilitée par une autre affaire : l'opposition aux injections dans le sous-sol d'Alsace des déchets salins des mines de potasse ? Certains accusent la région, dans ce cas, de demander à la France de ne pas respecter sa signature à la convention de Bonn sur la dépollution du Rhin ?

— Vous pouvez mettre en parallèle l'affaire des saumures et celle du synchrotron dans les deux sens. On peut dire que les Alsaciens sont incohérents parce qu'ils demandent, dans un cas au gouvernement de renier sa signature, et dans l'autre l'accuse de ne pas la respecter. Mais on peut aussi bien dire que le gouvernement est incohérent : il impose les injections de saumure contre la volonté des Alsaciens uniquement pour honorer sa signature avec les Hollandais, et quand il s'agit des intérêts alsaciens, il renie sa signature dans un contrat qu'il n'a signé qu'avec eux.

Propos recueillis par
JACQUES FORTIER.

(Lire la suite page 14.)

Dessin de PLANTU.

Ne pas manquer ce rendez-vous essentiel

par JEAN-MARIE BOCKEL

Avocat, né à Strasbourg en 1950, membre du CERES, M. Jean-Marie Bockel était député du Haut-Rhin depuis 1981, seul parlementaire de gauche face à quatre élus de l'opposition, lorsqu'en juillet 1984 M. Fabius lui demande d'entrer dans son gouvernement. Il est secrétaire d'Etat auprès de M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, qui l'a chargé des loisirs et du commerce. Il nous a expliqué ce qu'à son avis l'Alsace doit attendre de la visite du président de la République.

L'ALSACE, terre d'histoire et de déchirements, symbole de l'unité nationale s'apprête à commémorer le quarantième anniversaire de sa libération. Le chef de l'Etat, comme pour les cérémonies anniversaires du débarquement en Normandie et de la libération de Paris, tient à honorer tout particulièrement l'Alsace en présidant les manifestations patriotiques de la libération de Strasbourg.

Hommage solennel de la France à notre province, hommage aux libérateurs qui, sans distinction de nationalité, de race, de religion, de convictions politiques, ont, au sacrifice de leur vie, vaincu la tyrannie, *restauré les libertés et libéré le territoire national.*

Hommage aussi du président de la République à une région qui a su tirer certaines leçons de son histoire et qui, grâce au dynamisme de sa population — à ce savoir-faire unanimement reconnu et apprécié, — a su recréer les conditions d'un développement équilibré et harmonieux dans la communauté nationale et dans l'espace rhénan et européen.

Longtemps considérée comme une région prospère et dynamique dont l'économie était essentiellement basée sur une tradition industrielle, mécanicienne et textile, toujours vivante, l'Alsace se trouve encore à la croisée des chemins parce que ses responsables n'ont pas suffisamment apprécié, au cours de la dernière décennie, l'ampleur des mutations économiques, technologiques et sociologiques.

Aujourd'hui, la crise frappe tardivement mais de plein fouet l'économie alsacienne : le chômage augmente plus vite qu'ailleurs et les investissements se font rares.

Pour tenter de faire oublier leurs carences du passé, certains cherchent à faire croire que les difficultés de l'Alsace ont débuté le 10 mai 1981. Ce sont ceux-là même qui aujourd'hui boycottent le voyage du président de la République.

Certes l'affaire du Synchrotron est regrettable. Mais a-t-on su véritablement « porter » ce dossier alors que la candidature officielle de Grenoble constituait un fait nouveau et que les positions des différents partenaires européens sur ce projet ne cessaient d'évoluer ? Ces événements connus rendaient précaire toute position prétendument acquise par une référence dans un contrat de plan ou dans telle ou telle correspondance.

Quoi qu'il en soit, il est clair à présent qu'au-delà du problème important, sérieux, du Synchrotron, il y a volonté délibérée de bafouer l'autorité de l'Etat, d'orchestrer une espèce de grand défoulement collectif de ceux qui n'ont jamais voulu accepter la légitimité du pouvoir actuel.

Or qui peut penser que les difficultés actuelles de l'Alsace sont dues au changement politique intervenu en France ? C'est faire injure aux Alsaciens que de prétendre à un tel raccourci.

Pourquoi certains investissements majeurs n'ont-ils pas été faits durant les décennies de croissance et de prospérité ?

Pourquoi notre région est-elle si peu pourvue en industries de pointe : aéronautique, informatique, électronique...?

Pourquoi les grands groupes industriels, à quelques exceptions près, se sont-ils si peu intéressés à l'Alsace ?

(Lire la suite page 14.)

Strasbourg-sur-Europe

AH, ce label ! Pour le conquérir, pour l'orgueil de voir flotter au-dessus de ses toits la bannière étoilée de l'Europe, Strasbourg a naturellement donné, mais sans ostentation, ce qu'elle avait de mieux.

A commencer par l'un de ses plus beaux quartiers, l'Orangerie, sur la rive de l'Ill, traversé d'artères cossues bordant un bois mélancolique. L'Europe est là chez elle, à l'évidence, avec une distinction et une opulence toutes diplomatiques. Depuis le pari fait, au sortir de la seconde guerre mondiale, de bâtir la Communauté à partir de *« la ville de réconciliation franco-allemande »*, ces beaux quartiers concédés ont acquis ce charme international que les ambassades et les grandes institutions donnent aux capitales.

Ce développement du périmètre européen, qui se distingue du reste de la ville, les Strasbourgeois l'ont reconnu : ils viennent volontiers se promener aux abords du parvis du nouveau Conseil de l'Europe ou sur l'ancien chemin de halage qui ceinture l'immeuble de studios et de bureaux destinés à l'usage des parlementaires européens.

Strasbourg, ville communautaire, c'est d'abord cela, un « plus », un surcroît d'élégance pour une cité déjà pourvue d'une belle qualité d'âme. Le roman rhénan et le gothique, le style wilhelmien, l'influence française... l'Europe de la seconde moitié du vingtième siècle a harmonieusement placé ses marbres, ses ciments aux côtés du grès rose.

Le « complexe de l'enfant adopté »

Mais les Strasbourgeois le concèdent volontiers aussi : l'Europe n'est pas une idée facile à intégrer à la vie quotidienne d'une grande ville française, même arrosée par le premier fleuve communautaire et placée, comme elle l'est, au cœur d'une entité linguistique et culturelle croisée. Après les premières élections européennes de 1979, la transhumance des élus du Parlement, de Bruxelles ou de Luxembourg vers Strasbourg avait été suivie avec une curiosité amusée. On a assez dit le nomadisme de style adopté par les quatre cent trente-quatre députés, logés à l'hôtel le temps d'une courte session mensuelle, l'arrivage des fonctionnaires par colonnes de voitures et de la documentation par semi-remorques.

Puis de légères irritations ont suivi. Le campement européen, à croire certains Strasbourgeois, n'accorde vraiment à *la ville* que le temps de ses goguettes. Comme tous les visiteurs, les élus, les fonctionnaires présents dans Strasbourg, prisent les charmes de la gastronomie et le confort des maisons. L'Europe a fait monter les prix du vin blanc dans les *Winstube* et des appartements. Et à la nuit tombée, par temps de session parlementaire, le centre de la ville et le quartier de l'Orangerie paraissent cernés par les forces de l'ordre. Bien-être et sécurité européenne obligent...

Sans doute comme ses rivales, Luxembourg et Bruxelles, Strasbourg deviendra ville européenne, si ce jour arrive, quand l'Europe cessera d'être perçue partout comme un vœu pieux, lointain et compliqué.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)

LES FAUSSES RÉPUTATIONS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Des industries dans le changement

« *LE tissu industriel alsacien s'effiloche* », estime le président du conseil régional, Mᵉ Marcel Rudloff. Les faits lui donnent largement raison. Aux difficultés spectaculaires de plusieurs entreprises importantes s'ajoute l'érosion progressive du marché de l'emploi sans que pour autant la « mini-reprise » observée après l'automne 1983 se confirme.

Avec 58 651 demandeurs d'emploi fin octobre 1984 l'Alsace n'est plus bien loin du taux de chômage national. Selon les bassins d'emploi il approche, et parfois dépasse, les 10 % de la population active que sur la progression sur douze mois soit de 12 % c'est-à-dire inférieure de 16 % à la moyenne nationale.

C'est dire que l'Alsace, malgré ses quelque 36 000 travailleurs transfrontaliers, est elle, aussi malade du chômage.

La répartition inégale de ce chômage entre les cantons aggrave cette situation : certaines vallées vosgiennes où déclinent les activités traditionnelles, sont maintenant dans une véritable impasse économique.

Les difficultés de plusieurs entreprises importantes illustrent cette inquiétude. Si la Cellulose de Strasbourg (pâte à papier) après un long conflit social au début de l'année dernière est maintenant à flot grâce à la montée du dollar, d'autres entreprises sont en sursis. La branche textile de la Société alsacienne de construction mécanique vient de déposer son bilan, hypothéquant ainsi 1 200 emplois près de Mulhouse. Les espoirs portés dans une nouvelle machine textile moderne, l'UR 1 000, ne semble pas concrétisés.

La reconversion du bassin potassique

Dans le nord du Bas-Rhin la Raffinerie de Strasbourg, installée à Herlisshcim, doit fermer ses portes à la fin de l'année. Trois cents emplois seraient supprimés sur place, même si une redistribution dans les entreprises des trois actionnaires (ELF, Total et BP) évite de réelles mises au chômage. Surtout, ce sont quelque six cents emplois en sous-traitance qui sont ainsi menacés (*le Monde* daté 16 et 17 septembre 1984).

Les restructurations opérées dans les grands groupes ne donnent pas toujours les résultats escomptés : ainsi la scission de Manurhin, dans le sud de l'Alsace, en deux sociétés n'a pas apaisé toutes les inquiétudes. La branche civile Matra-Manurhin Automatic serait dans une situation délicate. De même à Schaeffer-Impression à Thann (Haut-Rhin) la suppression de deux cents emplois n'a pas permis pour l'instant de trouver les partenaires qui pourraient épauler l'entreprise.

L'une des grandes interrogations pour l'avenir alsacien et la reconversion du bassin potassique. La fin probable — de l'exploitation des mines de potasse d'Alsace en 2004 obligera le Haut-Rhin à un réel virage industriel. Syndicalistes, élus et partenaires des mines de potasse se sont regroupés dans un Comité 2004 pour tenter de provoquer les décisions nécessaires.

Secteur par secteur, la conjoncture alsacienne ne permet guère pour l'instant de s'appuyer sur le présent pour construire l'avenir. Bâtiment et travaux publics sont en baisse : au premier semestre 1984, trois mille cinq cents logements ont été mis en chantier en Alsace, mille de moins que l'année précédente. En revanche, le secteur des biens d'équipement a connu une légère progression, mais sans que les industriels s'attendent vraiment à une reprise des commandes.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1983, le raffinage a connu cette année un creux important en mai, tandis que les industriels de la chimie et du caoutchouc sont eux plutôt confiants. Les Brasseries alsaciennes implantées dans le Bas-Rhin soufflent le chaud et le froid. Kronenbourg que doit visiter le président a réussi le passage aux trente-cinq heures dans des conditions données en exemple. En revanche, la Société européenne de brasserie (SEB), autre branche du même groupe BSN, a fermé il y a quelques mois sont unité de Königshoffen.

Dans le textile, tissages et filatures sont en déclin tandis que les industriels de l'habillement sont fort peu optimistes. Plusieurs conflits sociaux ont illustré les difficultés de l'imprimerie tandis que le troisième quotidien régional, *le Nouvel Alsacien*, tente de surmonter ses difficultés à la veille de son centième anniversaire.

Dans le secteur agricole, l'Alsace est acculée à des mutations impératives. Nombreux sont les éleveurs qui ont demandé à bénéficier des compensations liées à l'arrêt volontaire de leur production dans le cadre des quotas laitiers. Les chambres d'agriculture s'efforcent de jeter des passerelles plus larges avec l'industrie agro-alimentaire locale.

La vigne et le tabac

Les vendanges 1984 promettent une production de vins d'Alsace plus raisonnable que dans les années précédentes. Le millésime 1982 a été très difficile à vendre même si la profession n'accepte pas le mot de surproduction. Le débat a, en tout cas, été très vif ces derniers mois dans le monde vini-viticole. Faut-il imposer un vin d'assemblage de haut de gamme comme ambassadeur des blancs d'Alsace, notamment dans les pays anglo-saxons ? Certaines grandes coopératives ont pris de l'avance à l'exportation alors que beaucoup auraient préféré des actions commerciales interprofessionnelles. Faut-il réduire volontairement la production pour maintenir les cours ? Il semble que la nature ait partiellement choisi pour les viticulteurs.

En revanche, dans la culture du tabac, les choix ont été délibérés : les expériences en liaison avec la SEITA privilégient maintenant le « blond » de Virginie par rapport au traditionnel tabac brun dont le marché se rétrécit.

L'exemple le plus typique du paradoxe alsacien est peut-être celui de l'épargne et du réseau bancaire. Dans une région historiquement très dense en guichets bancaires — et notamment autour de plusieurs groupes à forte coloration régionale (Crédit mutuel, Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine ou Banques populaires par exemple), l'épargne alsacienne s'est retrouvée en 1982 dans la moyenne nationale. Dix ans plus tôt l'Alsacien détenait en placements à court terme des sommes d'un quart plus importantes que le Français « de l'intérieur ». En revanche, il se porte plus facilement aujourd'hui sur les emprunts d'État ou les obligations du secteur privé.

Les élus alsaciens de l'opposition regrettent amèrement qu'une part de ce précieux réseau bancaire soit handicapée pour aider l'Alsace : le rattachement il y a un an des activités internationales du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine au groupe CIC, une éventuelle opération du même genre rattachant à la Société générale la Société générale alsacienne de banque, autant d'inquiétudes exprimées à voix haute. Elles croisent une conviction bien ancrée en Alsace : les efforts financiers alsaciens, épargne ou fiscalité, se répartiraient dans une nébuleuse nationale sans que la région en voie les retombées. On n'est pas loin d'une histoire de synchrotron...

J. F.

36 000 emplois en Allemagne et en Suisse

Chaque matin, quelque trente-six mille Alsaciens passent les frontières allemande ou suisse pour travailler dans le pays limitrophe. Ce phénomène, qui ne fonctionne que dans ce sens, est l'un des révélateurs de la fragilité de l'économie alsacienne. Si le nombre de frontaliers est stable vers la République fédérale, il diminue constamment depuis deux ans environ vers la Suisse. Cette baisse des effectifs touche tous les secteurs économiques dans les cantons de Bâle.

On reconnaît aujourd'hui que les disparités monétaires ne sont pas le moteur essentiel de la recherche d'un emploi transfrontalier, mais qu'il existe bien un bassin d'emploi du Rhin supérieur. L'Alsace, moins industrialisée que les régions voisines, y est demandeuse d'emplois.

La population transfrontalière est largement ouvrière, à 72 % vers la Suisse, à 90 % vers l'Allemagne. Elle est, selon l'INSEE, mieux formée à qualification égale que la main-d'œuvre alsacienne travaillant « au pays », compte tenu des critères d'embauche des entreprises allemandes ou suisses.

Strasbourg-sur-Europe

(Suite de la page 11.)

En attendant, les Strasbourgeois se contentent de tirer avantage des efforts consentis depuis la guerre par la municipalité et par l'Etat en faveur de l'idée communautaire. L'aéroport d'Entzheim, les autoroutes, etc., ne sont plus à l'échelle d'une simple métropole régionale. Un rêve de grandeur particulier habite les projets d'urbanisme et les échanges. Il anime les réalisations culturelles, quelques clubs, les milieux scientifiques ou intellectuels.

Mais au-delà ? Les Strasbourgeois admettent que le *« fait européen »*, abrité dans leurs murs, éprouve encore des difficultés à s'approfondir. *« Est-ce différent ailleurs ? »*, demande un universitaire. La géographie favorise bien l'ambition de Strasbourg, mais l'histoire aurait tendance à la compliquer. L'Alsace reste, en effet, encombrée du « complexe de l'enfant adopté ». La candidate française à l'internationalisme communautaire manifeste toujours, en fait, une certaine obsession hexagonale tout en éprouvant, parfois, une sentimentalité rhénane. *« Strasbourg est donc une ville terriblement, volontairement française, avec, dans son comportement, des traces d'identité germanique. »*

Comment, dans ces conditions, s'élargir à toute l'Europe ? Sa profonde originalité, son puissant mélange d'influences font le charme incomparable de la ville, mais marquent aussi une certaine résistance naturelle à un environnement qui reste flou. Un lien ici s'exprime trop, encore fait aujourd'hui d'amour et d'habitude, d'histoire et de déchirure, pour accorder une réelle importance à des sentiments secondaires ou trop récents. Un Strasbourgeois le dit sans détour : *« Nous sommes encore trop occupés à comprendre notre relation avec nos deux épouses, la France et l'Allemagne, pour courir les autres femmes. »*

Curieusement, le *« fait européen »* est, ces semaines-ci, étouffé par deux phénomènes complémentaires :

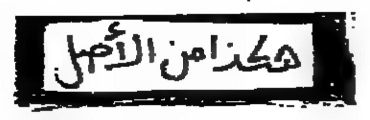
— le 40ᵉ anniversaire de la libération de Strasbourg, célébré dans la pompe et avec une gravité qui rappelle à qui l'ignorait la *« qualité française »* de l'Alsace. Les drapeaux tricolores ornent les façades à colombages. Des expositions sont organisées. Strasbourg se souvient avec émotion, mais ce sentiment se mêle, cet automne, à un esprit d'ouverture, sans doute plus réel que jamais, aux visiteurs allemands.

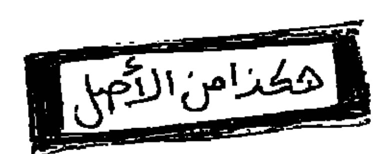
— L'afflux croissant, en fin de semaine, de touristes allemands dans ses restaurants et, par la grâce de la faiblesse du franc, dans ses supermarchés. Le phénomène dépasse depuis quelques mois l'ampleur de la tradition, au point qu'il enrichit, en période de crise, plusieurs secteurs économiques locaux.

Aussi les Strasbourgeois se disent-ils satisfaits de cet afflux, le présentant comme leur *« première vertu européenne »*. Longtemps encore sans doute, les principaux Européens de Strasbourg seront allemands.

PHILIPPE BOGGIO.







LE CONTRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONTRAT
DE
PLAN 1984-1988
conclu entre l'Etat
et la
Région Alsace

Article 30:
Le développement de la vocation internationale de Strasbourg.

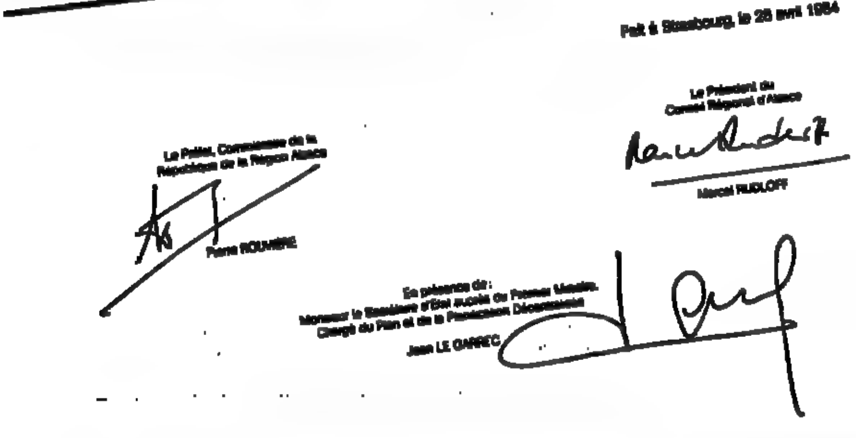
En complément du contrat signé le 4 février 1983, relatif aux modalités de fonctionnement de la desserte aérienne internationale de Strasbourg, un contrat particulier a été signé entre l'Etat et les partenaires régionaux et locaux le 24 novembre 1983. Ce contrat particulier, annexé au présent contrat de Plan, comporte les volets suivants:

...

30.5 Accueil de nouveaux organismes.

a) le Gouvernement français défendra auprès de ses partenaires européens la candidature de la Ville de Strasbourg pour l'accueil de nouveaux orgranismes internationaux: Office des marques, Institut européen de recherche en matière économique et sociale, anneau européen de rayonnement Synchrotron, etc...;

Fait à Strasbourg, le 28 avril 1984



Le Préfet, Commissaire de la République de la Région Alsace
Pierre ROUVIÈRE

Le Président du Conseil Régional d'Alsace
Marcel RUDLOFF

En présence de:
Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, Chargé du Plan et de la Planification Décentralisée
Jean LE GARREC

LA RUPTURE

Voici le texte intégral de la lettre adressée par Laurent Fabius à Louis Mermaz.

«Monsieur le Président et cher ami, vous avez appelé mon attention sur l'importance que revêtait pour Grenoble l'implantation du laboratoire européen de rayonnement synchrotron. J'ai le plaisir de vous informer qu'après examen des dossiers qui ont été soumis, j'ai retenu celui présenté par la communauté grenobloise.

«J'ai demandé au ministre de la Recherche et de la Technologie de se rapprocher de son collègue d'Allemagne Fédérale pour préparer la proposition conjointe des deux pays à nos partenaires européens sur la base d'une implantation de la machine à Grenoble.

«Je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher ami...»

Extrait du «Dauphiné Libéré» du 19.10.84.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FAITES RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT ENVERS L'ALSACE

Marcel RUDLOFF
Sénateur du Bas-Rhin
Maire de Strasbourg
Président du Conseil Régional d'Alsace
Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Daniel HOEFFEL
Sénateur du Bas-Rhin
Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Henri GOETSCHY
Sénateur Haut-Rhin
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

IL Y A QUARANTE ANS, LA LIBÉRATION

Cette ville deux fois sauvée...

LE 22 novembre 1918, les troupes françaises entraient à Strasbourg. Vingt-six ans — et un jour — plus tard, le 23 novembre 1944, les blindés de la 2e DB pénétraient dans la capitale alsacienne au terme d'une chevauchée bien dans la manière de Philippe de Hauteclocque, dit Leclerc, cavalier, chasseur et fonceur.

En 1944, les forces françaises étaient insérées dans une hiérarchie américaine qui remontait jusqu'au commandant suprême des forces alliées, le général Dwight Eisenhower. Sans difficulté lorsqu'il s'agit de libérer Strasbourg. Avec de graves dissensions lorsqu'il faudra la garder.

La Ire armée française du général de Lattre de Tassigny appartient au groupe d'armées du général Jacob Devers, de même que la VIIe armée américaine du général Patch, au 17e corps de laquelle était rattachée la 2e division blindée de Leclerc. En octobre 1944, les forces de Devers butent sur les Vosges que tiennent solidement les Allemands. De Lattre, avec huit divisions, contourne le massif par le sud, libère Mulhouse et Altkirch et encercle les forces ennemies entre Belfort et le chef-lieu du Bas-Rhin. Plus au nord, la division nord-africaine du général Guillaume prend Gérardmer et les cols de la Schlucht et de Bussang. Le Rhin est atteint, mais l'offensive schoppe devant ce qui devient la poche de Colmar. Strasbourg ne peut être atteint que par le nord.

La VIIe armée américaine de Patch a progressé en Lorraine. Deux de ses divisions d'infanterie, la 79e et la 44e poussent, la première à l'ouest, la seconde à l'est de la route nationale N 4 Nancy-Saverne-Strasbourg.

La 2e DB, qui a pris Baccarat le 31 octobre, doit tenter la percée. Pour Leclerc, qui a juré, en hissant le pavillon français sur l'oasis de Koufra en Libye, *« de ne pas déposer les armes qu'il ne l'ait fait flotter sur la cathédrale de Strasbourg »*, il n'est pas question de s'arrêter sans y être parvenu.

« Tissu est dans Iode »

Le 19 novembre, les Allemands décrochent devant l'infanterie américaine. Leclerc est à Cirey. Parti le jour même, le groupement tactique du colonel de Langlade, avec ses deux sous-groupements Mijonnet et Massu, passera par les contreforts des Vosges et, par des routes de montagne, prendra le col de Valsberg. Le groupement Dio avec Rouvillois et Quilichini, par le nord-est, contournera Sarrebourg, atteindra la plaine d'Alsace et se rabattra sur Saverne, où il fera sa jonction avec Langlade et sera rejoint par le groupement Billotte.

« Foncez comme des brutes », dit Leclerc. Un vieux sous-officier commentera : *« Ça va, le général a lâché Massu. »* De fait, Massu à qui a été confiée la route la plus dure, tortueuse et boisée, à flanc de montagne, fonce sans regarder en arrière. L'itinéraire est si mauvais qu'il est mal gardé. Saverne est prise le 22 : la surprise des Allemands est totale. On demande aux habitants de Saverne des plans de Strasbourg : pour aller plus vite, pour préserver le secret, on n'en a pas emporté.

Les blindés français sont maintenant dans la plaine d'Alsace. Le 23, à 7 h 15, Leclerc les lance vers la ville par tous les itinéraires disponibles. Trois quarts d'heure plus tard, les chars du 3e escadron du régiment blindé des fusiliers marins, arrivés par Brumath, traversent Strasbourg, et Rouvillois lance le message convenu : *« Tissu est dans Iode »*. Mais il ne pourra, sur sa lancée, s'emparer des ponts de Kehl.

La division pénètre dans une ville stupéfaite. Les chars se trouvent nez à nez avec des tramways d'où s'échappent des soldats allemands affolés. Des officiers de la Wehrmacht font leur promenade matinale à cheval. La population est peu nombreuse : beaucoup d'habitants ont quitté la ville, d'autres se sont réfugiés dans les caves dans l'attente des combats. Aux portes de Strasbourg, quelques accrochages ont eu lieu. Le lieutenant Jung, un officier de la 2e DB est tué en pénétrant dans sa ville natale. Les Allemands tiennent toujours les forts qui portent le nom de Rapp, Foch, Joffre, Pétain... C'est dans le fort Ney, où il s'est réfugié, que le général Vaterrodt, gouverneur militaire, capitule, deux jours plus tard, après avoir demandé un simulacre de combat, « pour l'honneur ».

La rencontre de Gaulle-Eisenhower

Leclerc, entré dans la ville dès qu'il a reçu le message de Rouvillois, se rend à l'hôtel de ville. Il se penche vers Dio, un ancien de Koufra : *« Ça y est, mon vieux, dit-il, maintenant on peut crever. »* Sur quoi, ébranlé par l'artillerie allemande des forts, le lustre monumental s'effondre. Sans faire de victimes.

De Gaulle, aussitôt averti, se rend à l'Assemblée consultative et lui annonce la nouvelle : *« Un frisson,* écrira-t-il en deux phrases typiquement gaulliennes, *parcourt l'assistance, élevée soudain tout entière au-dessus d'un quelconque débat. Les armes ont cette vertu de susciter, parfois, l'unanimité française. »*

Mais Strasbourg reste menacée. A Noël, le maréchal Von Rundstedt perce le front allié dans les Ardennes, et les forces allemandes lancent des attaques en Lorraine et vers Haguenau. Eisenhower veut abandonner cette position aventurée et ramener ses lignes sur les Vosges, Ire armée française comprise. Himmler, nommé par Hitler responsable militaire et politique de l'Alsace, va-t-il rentrer à Strasbourg, défendue par la brigade Alsace-Lorraine, les maquisards mal armés qu'avait regroupés André Malraux ?

De Gaulle intime à de Lattre l'ordre d'inclure la ville dans son secteur, alors qu'elle est, en principe, dans celui de l'armée Patch, de refuser le repli déjà ordonné par Devers et de défendre Strasbourg à tout prix. Il alerte Roosevelt et Churchill.

Le 2 janvier 1945, il se rend au quartier général d'Eisenhower, à Versailles. Churchill est là. Il sait, lui, la valeur symbolique de Strasbourg. Le commandant suprême énumère les motifs militaires de sa décision. Pour la France, répond de Gaulle, ce serait un désastre. Argument politique, rétorque Eisenhower, *« basé sur le sentiment et non sur la logique et le bon sens »*. *« Les armées sont faites pour servir la politique des États »*, dit le Français. Churchill opine.

Bon, dit « Ike », mais une armée française « indépendante » ne recevra ni carburant ni munitions. Dangereuse mesure réplique de Gaulle, *« le peuple français pourrait bien retirer* [aux Alliés], *dans sa fureur, l'utilisation des chemins de fer et des transmissions indispensables aux opérations »*. Echec et mat, le commandant suprême s'incline. Il téléphone à Devers d'arrêter le repli sur les Vosges. De Lattre jette dans la ville la division marocaine de Guillaume. Strasbourg est sauvée pour la deuxième fois.

JEAN PLANCHAIS.

M. ÉTIENNE PFLIMLIN AU CRÉDIT MUTUEL

Un dauphin pour les temps difficiles

LE 13 septembre 1983, M. Etienne Pflimlin, l'un des deux fils de M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil sous la IVe République, ancien ministre du général de Gaulle, longtemps maire de Strasbourg et président de la région Alsace, actuellement président du Parlement européen, a été élu vice-président délégué de la fédération du Crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté aux côtés de M. Théo Braun.

Cette nomination n'était pas fortuite. D'abord, c'est M. Braun lui-même qui avait présenté M. Etienne Pflimlin comme son dauphin à la chambre syndicale de la fédération et, dans l'immédiat, comme un coadjuteur indispensable : l'actuel président à vie de la fédération, âgé de soixante-quatre ans, a éprouvé, récemment, de graves ennuis de santé qui l'ont obligé à ralentir ses activités.

Ensuite, il a paru opportun à M. Braun de porter son choix sur un fonctionnaire familier des cabinets ministériels qui puisse dialoguer efficacement avec les pouvoirs publics au moment où le Crédit mutuel connaît des temps plus difficiles. Que ce haut fonctionnaire soit alsacien de souche et fils d'un homme aussi connu que son père ne pouvait qu'arranger les choses : un étranger aurait été mal accueilli par les structures locales.

M. Etienne Pflimlin va avoir fort à faire, car le Crédit mutuel en France, et surtout en Alsace, en Lorraine et en Franche-Comté, se prépare à « souffrir » et, ceci, aux deux extrémités de la chaîne du crédit, pour ses ressources et pour ses prêts.

Du côté des ressources, la part dont peut disposer librement le Crédit mutuel se rétrécit comme une peau de chagrin. En 1975, M. Braun avait obtenu de M. Giscard d'Estaing et de M. Fourcade, alors ministre des finances, une quasi-légitimation de l'exonération d'impôts sur les revenus du fameux livret bleu mutualiste, à l'instar de celle dont bénéficie le livret A des caisses d'épargne. En contrepartie, outre une prise en charge partielle par le Crédit mutuel de l'impôt qui aurait dû être payé par les déposants, il avait été entendu que pour 50 % la collecte nouvelle irait à des emplois d'« intérêt général » : prêts aux collectivités locales et souscriptions d'obligations.

Il était aussi entendu que lesdits emplois atteindraient 65 % des dépôts totaux. Depuis 1983, en échange d'un reversement des dépôts du livret bleu mis à égalité avec celui du livret A des caisses d'épargne, c'est 80 % de la collecte nouvelle qui vont être dévolus à des emplois d'intérêt général et, encore, sur ces 80 %, 15 % serviront à la souscription de bons du Trésor.

A l'heure actuelle, le Crédit mutuel en Alsace ne dispose plus, pour ses propres emplois, que de 20 % de sa collecte nouvelle, ce qui est fort peu. Ajoutons que la croissance de la collecte des dépôts se ralentit déjà depuis un certain temps comme il est logique pour un réseau qui détient maintenant 30 % du marché en Alsace.

Du côté des emplois, la situation est tout aussi délicate, mais en sens inverse. Au sein de la Confédération française du Crédit mutuel, la fédération d'Alsace et de Lorraine (un tiers de l'ensemble) est celle qui distribue le plus de crédits sous forme notamment de prêts au logement. Face à ces besoins de capitaux, les ressources nouvelles sont de moins en moins élevées, comme on l'a vu. Or des difficultés nouvelles risquent d'apparaître avec un encadrement du crédit plus rigoureux.

Auparavant, les réseaux qui, comme ceux du Crédit mutuel d'Alsace, avaient une croissance de prêts très élevée, supérieure aux normes officielles, pouvaient se dédouaner de deux façons. Il leur était possible, d'abord, d'« acheter des encadrements » aux établissements qui se trouvaient en dessous de leur quota, ou bien d'émettre des obligations qui ouvraient des possibilités de crédit à due concurrence. Mais, aujourd'hui, tout risque de changer et, en Alsace, le Crédit mutuel redoute d'avoir à constituer des réserves obligatoires non rémunérées de 4 milliards de francs, soit dix fois plus qu'actuellement, ce qui pèserait lourdement sur ses comptes d'exploitation. Inutile de dire que, entre Vosges et Rhin, les protestations vont s'élever et que les mutualistes vont réclamer plus que jamais le droit à la différence. Voilà la lourde tâche qui attend M. Etienne Pflimlin.

FRANÇOIS RENARD.

Ne pas manquer ce rendez-vous essentiel

(Suite de la page 11.)

Qui, pendant vingt-trois ans, a détenu simultanément les leviers régionaux et nationaux du pouvoir ? Non que rien n'ait été fait au cours de ce quart de siècle, loin s'en faut, mais au moment où des choix décisifs se faisaient, les responsables alsaciens n'étaient pas motivés « pour » comme ils le sont aujourd'hui « contre ». Je voudrais très brièvement rappeler deux rendez-vous manqués de l'Alsace avec les pouvoirs publics dans la période 1974-1981.

Dans le VIIe Plan, qui couvrait la période 1975-1980, le seul plan d'action prioritaire (PAPIR) retenu fut celui sur la réalisation de l'axe Nord-Sud que l'ancien président de la République avait annoncé en 1976 à Colmar et qu'il avait promis de venir inaugurer avant la fin de son septennat. Cela ne fut jamais fait car cette réalisation est loin d'être achevée aujourd'hui, et le retard accumulé pèse sur la programmation des autres priorités régionales, bien que l'Alsace demeure la cinquième région française dans les dotations de crédits routiers. Le schéma régional d'orientation et d'aménagement de l'Alsace élaboré par l'établissement public régional en 1976, adopté par le conseil régional, par le Conseil des ministres et un comité interministériel d'aménagement du territoire en 1977, véritable credo de la classe politique alsacienne, était dans son contexte un bon instrument d'action : malheureusement, très peu d'éléments concrets, de décisions précises de l'Etat, s'ensuivirent.

Ainsi rien n'a été fait pour la Cellulose de Strasbourg alors qu'elle était en difficulté depuis 1978, ni pour l'avenir et la diversification du bassin potassique. Le schéma de 1976 indiquait qu'il fallait favoriser des restructurations industrielles autour des grandes firmes régionales, engager des actions sectorielles de politique industrielle en liaison avec le ministère de l'industrie, favoriser les biens d'équipement et la machine-outil, négocier des « contrats de branche » avec l'Etat pour le textile et l'agro-alimentaire, créer un fonds régional pour l'emploi.

Des atouts véritables

Toutes ces actions sont restées lettre morte jusqu'en 1981, et il aura fallu attendre le comité interministériel d'aménagement du territoire du 20 décembre 1982 pour voir traiter le dossier « Alsace » parmi les dossiers prioritaires des régions françaises.

Il est vrai qu'une inflexion tangible est intervenue depuis 1981 en faveur de l'Alsace en matière d'aménagement du territoire. Le gouvernement a su plus que par le passé relayer le dynamisme réel des acteurs de la vie économique de cette région.

C'est que l'Alsace dispose d'atouts véritables :

— sa situation au cœur de l'Europe : carrefour international au contact de la Suisse et de l'Allemagne, disposant de communications diversifiées — autoroutières, aériennes, ferroviaires et fluviales ;

— un potentiel industriel dense avec un réseau de PMI-PME diversifié ;

— un réseau bancaire très actif et dense ;

— des ressources naturelles non négligeables ;

— des moyens de formation initiale et continue, et de recherche étendus, permettant aux professionnels, aux techniciens et aux ingénieurs d'être compétents (la recherche fondamentale et la recherche appliquée travaillant en étroite collaboration avec l'industrie est une spécificité des deux universités d'Alsace et des laboratoires du CNRS) ;

— une tradition d'échanges très ancienne, assise sur un tissu associatif vivant, et forte de son bilinguisme ;

— les hommes, enfin et surtout, fiers de leur région et compétents, représentent la première richesse et la principale potentialité de l'Alsace.

La liste serait trop longue à dresser des axes du développement futur. Il est clair, cependant, que les responsables alsaciens, par-delà leurs divergences, consacrent à présent réflexion et énergie à surmonter les difficultés actuelles et à préparer l'avenir. Cette volonté, cette dynamique, est soutenue par les pouvoirs publics. Les engagements, pour peu qu'ils soient portés, constamment actualisés parce qu'on ne vit plus dans un monde clos, sont et seront tenus.

François Mitterrand sera aussi en Alsace pour affirmer solennellement l'intérêt particulier qu'il porte et entend porter à cette région. Ceux qui, sous prétexte d'une occasion manquée, veulent faire manquer à l'Alsace un rendez-vous essentiel, ont-ils bien pesé la responsabilité qu'ils prennent, au-delà des passions du moment, aux yeux des Alsaciens ?

Qu'on ne parle pas en effet d'identité régionale étouffée : jamais autant n'a été fait depuis trois ans pour la langue et la culture régionales. Tous les Alsaciens de bonne foi s'accordent à le dire. Cette attitude de refus, de repli sur soi, loin d'être unanime d'ailleurs, n'est pas bonne pour l'Alsace, car une mobilisation négative n'a jamais permis de relever les défis du futur. Elle n'est pas bonne non plus par l'image déformée qu'elle renvoie de notre région à l'extérieur.

C'est un comportement d'apprentis sorciers qui, à terme, ne sert personne sinon les ennemis de la démocratie. Au-delà de la polémique stérile et d'une véritable intoxication, ne vaut-il pas mieux à l'occasion de la visite du chef de l'Etat montrer le véritable visage de l'alsace : une région sérieuse, ouverte, accueillante, travailleuse et constructive, fière de son passé, confiante dans son avenir.

JEAN-MARIE BOCKEL.

Un boycottage imposé

(Suite de la page 11.)

— Derrière l'affaire des sansures, il y a l'éventuelle diversification du bassin potassique. Derrière celle du synchrotron, l'éventuel équipement scientifique et technologique du Bas-Rhin. L'Alsace s'inquiète de n'être présente que sur les branches industrielles en déclin ?

— Tout à fait. C'est le devoir de la région de s'inquiéter des changements industriels qui doivent survenir. Le tissu industriel alsacien s'effiloche, en particulier le strasbourgeois qui n'a jamais été vigoureux. La nouvelle industrialisation sera de haute technologie. Elle est liée aux outils de recherche et, parmi eux, à cet instrument royal qu'était le synchrotron, équipement de pointe européen de surcroît.

— Pourtant l'Alsace ne se porte pas plus mal que les autres régions ; sa situation est même meilleure à certains points de vue...

— Cette réflexion est objectivement inexacte maintenant, parce que le chômage, par exemple, s'il est parti de plus bas, grimpe plus vite ici. Parmi les « non-chômeurs » un tiers ont des emplois étrangers, soit parce qu'ils travaillent en Allemagne, soit parce qu'ils travaillent dans des entreprises étrangères en Alsace. Aucune entreprise française digne de ce nom ne s'est implantée en Alsace ni n'a implanté des filiales depuis 1918. Les seuls qui s'installent en Alsace, en dehors des Alsaciens, sont des Allemands, quelques Anglais, quelques Américains, quelques canadiens, peut-être quelques Japonais... mais aucun Français « de l'intérieur »...

» Quand aucun effort réel de décentralisation industrielle n'est fait par la France en faveur de l'Alsace, on finit par dire : *« Ou bien vous ne nous connaissez pas, ou bien vous ne voulez pas nous connaître, ou alors vous nous connaissez et vous nous voulez du mal. »*.

— Après le refus d'installer le synchrotron en Alsace envisagez-vous que des compensations puissent être données à la région ?

— Non. Ce ne seront jamais des compensations. nous ne renoncerons jamais à l'idée, qu'à force d'insistance et de complications à Grenoble, le gouvernement revienne sur sa décision. Cela dit, la vie ne s'arrête pas et nous continuerons lorsque nous aurons de meilleures garanties, à négocier d'autres équipements.

— Le conseil régional d'Alsace est surtout sollicité pour aider ou sauver des entreprises en difficulté. Est-ce qu'il n'y a pas un autre versant de votre activité économique ?

— Un autre métier que celui de « pompier » voulez-vous dire. Le plus intéressant pour nous, bien sûr, c'est précisément de tenter de préparer le cadre et les reconversions de l'ensemble de l'industrie. Nous retombons ainsi sur le grand volet de l'action des régions et singulièrement de la région Alsace. Il faut partir du principe qu'une industrie naît, vit, meurt, et qu'elle se renouvelle avec de nouvelles méthodes fondées sur une plus grande formation professionnelle, sur l'appel à la matière grise. Différents montages sont en cours : par exemple des projets à base universitaire dans le domaine du médicament, de la biochimie; la création de zones industrielles et d'innovation de haute technologie, comme celle que nous commençons à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin) à proximité de l'institut universitaire de technologie. Cela bien entendu sur un arrière-fond de voies de communication.

» Il y a aussi les problèmes difficiles de la conversion des industries vieillissantes : par exemple dans le bassin potassique. Enfin, nous nous préoccupons de la création de filières. La filière bois notamment est complètement à revoir. La Cellulose de Strasbourg est repartie parce que le dollar est très haut et que les ventes de bois se font en dollars mais il faut créer une nouvelle usine de pâte à papier, et ce gros investissement reste à faire.

Le fait du prince

— Le président, pour ce que l'on en sait aujourd'hui, rencontrera en Alsace les représentants des Eglises, de l'Europe, du monde associatif et de la culture alsacienne, du monde du travail. Ne pourra-t-il affirmer que, malgré les élus, il aura rencontré « les forces vives » de l'Alsace ?

— Il ne faut pas exagérer; on verra aux élections, ; les cantonales vont être une débâcle. Ce n'est pas parce qu'il nous aurait vus que le président de la République aurait vu l'Alsace profonde, mais une réunion avec l'ensemble des élus, des industriels et des commerçants aurait été préférable pour lui qu'une visite en quelque lieu que l'on a eu beaucoup de mal à trouver. Ce sera un triste voyage.

— Les Alsaciens, eux, ne regrettent-ils de ne pas pouvoir rencontrer le président ?

— Ils le regrettent. Mais nous l'avons dit franchement à M. Fabius lorsqu'il nous a reçus à Paris : nous sentons que ce voyage ne se passera pas bien et nous n'en sommes pas heureux.

— Allez-vous porter en justice la violation du contrat de plan ?

— Nous avons l'intention de saisir le tribunal compétent après étude du dossier. Il se pose une question de droit. Si le contrat de plan est un contrat administratif, il n'est pas annulable, mais il peut y avoir indemnisation. S'il est considéré comme le levant du fait du prince il n'y a rien à faire.

» Dans le premier cas le Conseil d'Etat considérerait que les contrats de plan sont une forme nouvelle de relation, compte tenu de la nature du cocontractant — la région nouvelle formule — et de la négociation dans laquelle aucun n'est obligatoirement entraîné. Quoi qu'il en soit si, en dernière analyse, le droit public français considère les contrats de plan comme des actes de gouvernement, l'opposition avait raison de dire que lorsqu'on les a créés on a fait du théâtre. Nous aurions ainsi perdu beaucoup de temps et il vaudrait mieux dire, comme avant la décentralisation : *« Tel est mon bon plaisir, je peux te donner 100 millions ou te les refuser, te donner 1 milliard ou te le refuser ! » Ce serait plus honnête. »*

Propos recueillis par
JACQUES FORTIER.

L'opposition majoritaire

HAUT-RHIN

● Représentation parlementaire

DÉPUTÉS : MM. Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS); Charles Haby (RPR); Pierre Weisenhorn (RPR); Jacques Grimond (PS) suppléant de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme; Antoine Gissinger (RPR).

SÉNATEURS : MM. Henri Goetschy (Union centriste), Pierre Schiélé (Union centriste), Charles Zwickert (Union centriste).

● Conseil général

Il comprend trente conseillers d'opposition et un conseiller socialiste. Il est présidé par M. Henri Goetschy (UDF-CDS), sénateur.

La ville de Colmar, chef-lieu du département s'est dotée aux dernières élections municipales d'un conseil qui compte quarante-trois élus UDF, RPR et div. d. et six élus socialistes. Le maire est M. Edmond Gerrer, (UDF-CDS).

La ville de Mulhouse, autre commune du département qui possède plus de 30 000 habitants, a pour maire M. Joseph Klifa (UDF-PSD). L'équipe municipale compte quarante-cinq élus d'opposition, neuf élus PS et un élu PC.

⁂

Les résultats du second tour de l'élection présidentielle de 1981 dans le Haut-Rhin ont été les suivants : inscr., 413 309; vot., 352 439 : suffr. expr., 341 537. MM. Giscard d'Estaing, 203 953 (59,71 %); Mitterrand, 137 584 (40,28 %).

BAS-RHIN

● Représentation parlementaire

DÉPUTÉS : MM. Émile Koehl (UDF-CDS) ; Jean-André Oehler (PS) ; André Durr (RPR) ; Germain Gengenwin (UDF-CDS) ; Jean-Marie Caro (UDF-CDS) ; Adrien Zeller (UDF-CDS) ; François Grussenmeyer (RPR) ; Germain Sprauer (RPR).

SÉNATEURS : MM. Daniel Hoeffel (Union centriste) ; Louis Jung (Union centriste) ; Paul Kauss (RPR) ; Marcel Rudloff (Union centriste).

● Conseil général

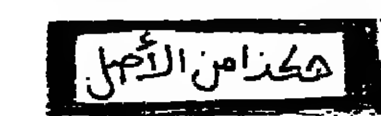
Il comprend quarante et un conseillers d'opposition et trois conseillers socialistes. Il est présidé par M. Daniel Hoeffel (UDF-CDS), sénateur.

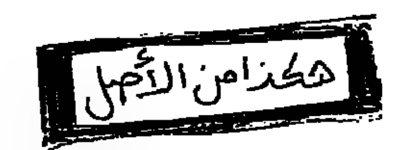
La ville de Strasbourg, chef-lieu du département, s'est dotée aux dernières élections municipales d'un conseil qui compte cinquante-trois élus UDF, RPR et divers droite, et huit élus PS et divers gauche. Le maire est M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), sénateur.

⁂

Les résultats du second tour de l'élection présidentielle de 1981 dans le Bas-Rhin avaient été les suivants :

Ins., 580 175 : vot., 495 834 ; suff. ex., 482 876 ; MM. Giscard d'Estaing, 314 418 (65,11 %) ; Mitterrand, 168 458 (34,88 %).





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER

Le marchand pêcheur d'hommes

L'exposition de l'extraordinaire donation que Louise et Michel Leiris viennent de faire à l'Etat commence par un hommage à Daniel-Henry Kahnweiler. La plus grande partie de cette donation, qui comporte *quelque deux cents numéros*, peintures, sculptures, dessins et papiers collés, provient en effet de la collection de Kahnweiler, le marchand de Picasso et de Braque dès 1907, puis de Léger et de Gris avant la guerre de 1914, qui fut aussi historien du cubisme, et éditeur. Mais pas collectionneur : il se disait *« pêcheur d'hommes plutôt que pêcheur de tableaux »*. Cependant il vivait dans l'art, et naturellement les murs de sa maison étaient remplis de tableaux de ses amis peintres...

***Kahnweiler, qui est mort en* 1979, souhaitait donner ces tableaux à l'Etat. Ce qu'ont fait Louise Leiris, sa belle-sœur, dont la galerie aujourd'hui rue de Monceau fut la sienne, et Michel Leiris. Plus que des parents, ces amis fidèles, qui ont beaucoup *aidé le marchand dans les* moments difficiles de sa longue carrière, ont tenu à y ajouter leur propre collection.**

L'exposition qui s'ouvre au Centre Georges-Pompidou le 22 novembre coïncide avec le centenaire de la naissance de ce grand homme de l'art, qui reste pour beaucoup de directeurs de galeries un modèle, l'honneur de la profession. – G. B.

L'ADOLESCENT aimait la musique, il aurait voulu être chef d'orchestre. Le jeune homme, courant les concerts – il assista à neuf représentations du *Pelléas* de Debussy – et les musées, décida d'être marchand de tableaux. Il l'a dit plus tard, c'était au fond le même besoin qui le poussait, cette conscience qu'il était *« non un créateur, mais plutôt un intermédiaire »* entre l'artiste et le public. Un intermédiaire qui se situe du côté de l'artiste, pour l'aider à accoucher, lui éviter les soucis matériels, plutôt que du public qu'il attendait, mais au-devant duquel il n'allait pas.

Pour Daniel-Henry Kahnweiler, le premier marchand des cubistes, il n'a jamais été question de fournir à des acheteurs la marchandise que ceux-ci désiraient. Sa mission était d'offrir *« à l'admiration publique, si je puis dire, les peintres que le public ne connaissait absolument pas et auxquels il faudrait frayer la voie »*. Celle d'un découvreur.

Le jeune homme de vingt-trois ans, né à Mannheim en 1884 d'une famille bourgeoise juive, que les parents avaient envoyé à Paris chez des oncles pour s'initier au métier d'homme d'affaires, risque le tout pour le tout en 1907. On lui donnait 25 000 F et un an pour faire ses preuves dans l'art. Il ouvrit sa « boutique » rue Vignon, un local loué de 4 mètres sur 4, dans le quartier de la Madeleine, où, à l'époque, se tenait le commerce de l'art. Il ne connaissait pas le milieu, ni les marchands, ni les artistes, mais, depuis plusieurs années, il suivait l'actualité à travers les Salons, celui des Indépendants surtout. C'est là qu'il fit ses premiers achats, avant même de rencontrer les peintres, Van Dongen, Derain, Vlaminck, les fauves, l'avant-garde scandaleuse de l'année, qui est aussi celle des *Demoiselles d'Avignon*, de Picasso. Kahnweiler vit le tableau dans l'atelier du peintre au Bateau-Lavoir, rencontra Braque aussi, passa avec eux des contrats... L'histoire du cubisme commençait, Kahnweiler y veillait déjà.

Des peintres élus, il achète la production, toute la production, et, au fur et à mesure que les toiles lui arrivent, les accroche dans sa galerie. *Pas de publicité, pas ou peu d'expositions véritables, pas d'invitations, pas de soirées de vernissage, et encore moins de téléphone...* Pourtant on vient : le bouche-à-oreille dans un Paris en ébullition qui ne compte qu'une poignée de galeries, une vingtaine. Kahnweiler n'a pas de fonds propres, pas de collection, il achète quand même l'invendable. Au fond, c'est à peine une aventure puisqu'il est sûr, il a la certitude, qu'il vendra. Il a la foi. Et il vend. A qui ? A peu de gens : il a un petit noyau d'amateurs d'avant-garde à Paris, dont font partie Gertrude Stein, Dutilleul, Uhde, mais, et cela dès le début, il travaille avec l'étranger, diffuse, fait connaître ses peintres. En fait, c'est là, dans cette relation avec Londres, l'Allemagne, la Suisse, qu'est la clef de son commerce. Le jeune homme à qui les parents avaient offert une galerie en cadeau de première communion, comme l'a dit Ambroise Vollard, a incontestablement le sens des affaires, en plus du flair. Après Picasso, après Braque, c'est Fernand Léger, l'auteur de *Nus dans la forêt*, qu'il prend sous contrat, en 1911, et Juan Gris qui débute en peinture (il vivait jusque-là de dessins et d'illustrations de journaux). Avant 1914, Daniel-Henry Kahnweiler est le marchand de quatre grands. Les cubistes « mineurs », ceux qui prennent le train en marche ne l'intéresseront pas.

A relire son histoire à travers ce qui peut être considéré comme ses Mémoires – ses entretiens (radiophoniques) avec Henri Crémieux, publiés en 1961 (1), – tout semble aller de soi, simplement et sans mystère, sans truc particulier.

Aujourd'hui, tel comportement est impensable. Quel jeune marchand pourrait, sans arrières, sans courtage, d'emblée prendre une dizaine d'artistes et les entretenir ? Le marché n'est plus structuré de la même manière, la concurrence est forte, les besoins de chacun beaucoup plus grands : le coût de la vie, les mentalités... On se prend à rêver à tous les petits Kahnweiler qui sommeillent ici et là, mais qui n'auront pas l'occasion de s'illustrer... Les grands peintres ne courent pas les rues non plus, ceux qui font les grands marchands. Car pour Kahnweiler – il l'a réalisé longtemps plus tard, – *ce sont eux, « les grands peintres, qui créent les grands marchands »*. Et non l'inverse, comme aujourd'hui dans la profession on a un peu trop tendance à le penser.

Kahnweiler n'a pas fait le cubisme, il l'a vécu au milieu de ses amis peintres, il les a soutenus dans leur entreprise révolutionnaire sans chercher à les influencer, en leur laissant une liberté totale de rythme de travail, de format, d'orientation.



Portrait de D.-H. K. par Picasso 1957

Sa relation avec eux repose sur un contrat de confiance absolue... Pas de spéculation, sinon intellectuelle.

C'est l'autre et le même versant du personnage Kahnweiler, le théoricien éclairant, mais après coup, ses choix et sa conception de la peinture comme *« écriture faite de signes signifiant assez fortement une réalité du monde extérieur pour être cette réalité »*. De cela, Kahnweiler s'est expliqué dans ses écrits élaborés en Suisse pendant la première guerre mondiale *(Der Weg zum Kubismus)*, ou en zone libre pendant la deuxième (sa monographie sur Juan Gris, le fidèle, le cubiste par excellence : un livre qui procède d'analyses formelles irremplaçables parce que son auteur a été le témoin attentif de chaque jour, qu'il a vu naître les œuvres, évoluer les recherches).

Autrement dit, l'écrivain d'art est venu compléter le marchand à chaque fois qu'il ne pouvait exercer le métier, ce métier dont il montra toute sa vie qu'il pouvait avoir une morale, même au moment des plus sombres revers de fortune. Le modèle, *« notre prince »*, dira cet autre marchand, Louis Carré, celui qui fait l'honneur de la profession, n'a pas toujours été récompensé de sa droiture, ni de sa fidélité aux choix de la première heure.

En 1914, Kahnweiler, qui est sujet allemand, européen et pacifiste, en terre ennemie, se réfugia à Berne, chez son ami le collectionneur Hermann Rupf. La galerie fut fermée, et au retour, en 1920, ce fut la dispersion de ses biens confisqués : environ sept cents tableaux, sans compter les dessins, seront mis en vente publique – plus de cent Braque, plus de cent Picasso, une bonne cinquantaine de Gris, une cinquantaine de Léger... Et les confrères de jubiler secrètement, et les ennemis du cubisme – ils étaient nombreux – et du *« Kubismus »* – autrement dit de la barbarie étrangère – à se frotter les mains.

Les tableaux furent bradés, le marché inondé – les quatre ventes Kahnweiler suivirent de peu celles de la collection Uhde, pour les mêmes raisons. Mais il y eut des acheteurs : des artistes, des poètes, des écrivains : Breton, Eluard, Tzara, Salacrou... ceux qui refaisaient le cercle autour du marchand.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 16.)

(1) Gallimard, nouvelle édition : collection « Idées » 1982.

LE « MATISSE » DE PIERRE SCHNEIDER

Un ciel de lumière sur une mer d'histoires

C'ÉTAIT à Leningrad, au plus froid de l'hiver. Les palais horizontaux, aux rythmes italiens, courbes ou rectilignes, vert pistache ou abricot pâle, étaient posés comme des jouets sur le plaid blanc et rose de la neige dont les Russes disent qu'elle *« tient la terre au chaud »*.

J'étais resté plus de deux heures, près du nouveau stade, ce dimanche matin, à contempler les gens qui marchent sur la mer, les babouchkas et les enfants emmitouflés dont les files se perdaient à l'horizon sur les eaux gelées du golfe de Finlande, puis je m'étais retrouvé au musée de l'Ermitage, mais les peintures ne se montraient pas capables de lutter contre la pureté, la lumière, des paysages qui s'inscrivaient dans les croisées, quand je suis tombé en arrêt devant le tableau de Matisse, *la Conversation*, qui brille, ce mois de novembre 1984, à la devanture des librairies de France, puisqu'il illustre la couverture du monumental livre de Pierre Schneider sur Matisse, qui vient de paraître.

Une femme assise, un homme debout, se font face. On dirait qu'ils ont une quarantaine d'années peut-être. Elle est vêtue d'une robe noire à col vert, lui d'un pyjama bleu rayé blanc, – il a les mains dans les poches.

L'entente, la franchise, une sorte d'évidence entière, au-dedans et au-dehors du monde, qui lient les regards très droits de ces deux figures, donnent à penser que le peintre est dans le cœur de sa toile, que l'homme debout est Henri Matisse, que la femme assise est son épouse *Amélie*. L'œuvre a été peinte en 1911, ils sont mariés depuis treize ans.

Il y a, dans l'homme, une raideur, il se tient très droit, il est tout en lignes rigides verticales, celles du pantalon, de la veste, et des rayures du pyjama, celles de la nuque, du nez, de la pointe de la barbe. Il y a, dans la femme, une douceur, qu'irradient les arrondis des genoux, des hanches, de la poitrine, de l'épaule, de l'oreille, de la chevelure noire.

De la maison, Matisse ne montre rien, si ce n'est les lignes à peine suggérées du fauteuil dans quoi s'est assise la femme : les deux mariés se projettent sur un vide bleu uniforme, si bien que c'est en toute clarté, tout accident mis entre parenthèses, que nous sommes requis, profondément touchés, par la proximité profane et le mystère éternel de ces deux êtres entre qui l'accord paraît être absolu, qui sont deux et qui ne sont qu'un.

Le tableau s'appelle *la Conversation*, mais la vue de cette toile diffuse un silence comme universel. La femme et l'homme partagent un *trésor de paroles*, sans prononcer un mot. La simplicité et la force de l'échange des deux figures déterminent, dans le for intérieur du spectateur de cette toile, un silence entier aussi, une émotion muette, une méditation, et Pierre Schneider observe avec justesse que ce tableau agit sur le flux de la conscience exactement comme agissent les icônes.

Entre la femme et l'homme, les séparant, mais aussi les réunissant par une perception partagée, il y a une fenêtre, grande ouverte sur le jardin : une pelouse, trois massifs de tulipes, un arbre. Pierre Schneider note, *là aussi avec raison*, que le tronc de l'arbre et les barres du balcon répondent aux verticales raides de l'homme, que les courbes des ramures, des massifs, des volutes du balcon, répondent aux arrondis de la femme : dans cette toile, tout va par deux, et ce « deux » se transmue en un seul accord.



Dessin pour *les Jockeys camouflés*, de Pierre Reverdy (1918).

Ce tableau, aux lignes, aux surfaces, aux couleurs, on ne peut plus simples et pures, est absolument magique. Comme les icônes, et aussi comme des peintures orientales et arabes, il n'est fait que de traits et de couleurs élémentaires, comme posés tels quels sur la toile. Miraculeusement, une lumière éblouissante irradie des plages plus sombres, noir et bleu foncé, qui logiquement se trouvent dans l'ombre. Une fraîcheur de peinture, une enfance de peinture, suscitent un recueillement prolongé.

Il n'y aurait pas de raison, presque, à ce que ce recueillement s'achève, et le visiteur prendrait là racine, jusqu'à s'éteindre, un jour, malgré les remontrances du gardien du musée de l'Ermitage, oui, par les « charmes » de Matisse le témoin de cette peinture aurait glissé dans l'éternité, comme le sage tibétain Milarepa dans sa grotte de l'Everest, si Matisse n'avait pas mis tout de même, sur sa toile, un petit signe d'évasion, sur quoi Pierre Schneider, me semble-t-il, ne dit mot.

C'est pourtant ce signe qui, à Leningrad, me permit de sortir enfin de l'état de catalepsie où m'avait plongé *la Conversation*. Dans le fond du jardin, il y a une porte, un portail à deux battants, bleu. Et, au centre de ce portail, il y a une raie, très blanche, beaucoup plus blanche que les rayures du pyjama matinal de l'homme. Une fois que le regard s'est accroché à cette raie blanche, il y revient, comme malgré soi. C'est le seul trait du tableau qui émet un son, un peu semblable, pour moi, au grelot d'une bicyclette. Matisse a eu la gentillesse de déclencher cette petite sonnerie pour réveiller ses victimes.

La Conversation d'Henri Matisse est comme un trésor naturel ajouté à la nature, et des centaines de tableaux de Matisse diffusent la même lumière du dedans et la même joie des sens, et la même méditation. C'est pourquoi le livre de Pierre Schneider, qui nous donne une infinité de tableaux de Matisse, plus beaux l'un que l'autre, souvent inédits, est beaucoup plus qu'un livre, est plutôt une machine féerique à contempler, à voyager, à respirer.

Pendant que vous tournez les pages, bouleversé par les images, Pierre Schneider, noir sur blanc, vous raconte, à mi-voix, un monde d'étranges histoires. On ne peut pas s'y arracher. Sur la jaquette du livre, l'éditeur nous dit que Pierre Schneider a *« consacré quatorze ans à l'élaboration de son ouvrage »*. Je crois qu'il se trompe. Car, il y a aujourd'hui trente ans, rue Saint-Dominique à Paris, dans une vaste, sombre, et comme sous-marine demeure qui était l'une de celles des Matisse, je revois un jeune homme, très silencieux et studieux, perdu dans la contemplation des tableaux de Matisse, et prenant des notes sous le regard du gendre de Matisse, Georges Duthuit, qui a été un peu le parrain de Pierre Schneider dans l'approche de Matisse.

Il n'est pas possible de rendre compte, en quelques lignes, des perspectives, des horizons, qu'ouvre dans tous les sens le livre de Pierre Schneider. C'est « une mer d'histoires », comme l'on disait au Moyen Age. Se perdre dans les images et dans le texte de cet immense livre de *Pierre Schneider sur l'un des* plus grands peintres qui ait vécu, c'est bien plus qu'une lecture, c'est une aventure très rare des sens et de l'esprit.

MICHEL COURNOT.

★ MATISSE, Flammarion, 695 F jusqu'au 31 décembre. A partir du 1er janvier 1985 : 795 F.

KAHNWEILER ÉDITEUR

L'une et l'autre écriture

AVOIR édité le premier ouvrage de Guillaume Apollinaire, et par la suite les premiers-nés d'André Malraux et d'Antonin Artaud, pour un coup d'essai, c'est déjà un joli coup de maître. Mais les avoir fait illustrer par Derain, par Léger, voire par Elie Lascaux, confirme que le flair légendaire de Kahnweiler ne se limitait pas aux arts plastiques. Son flair, c'était le cœur et la raison enfin réunis. On pourra dire que *ses* poètes et *ses* peintres étaient ses amis. Encore fallait-il savoir les choisir. Et, puisque ce jeune Allemand, qui s'était intronisé marchand de tableaux à l'âge de vingt-deux ans, décidait deux ans plus tard de se lancer dans l'édition de luxe, fallait-il savoir les accoupler.

Novateur là aussi, l'« accoucheur du cubisme » renonçait à la formule éculée d'une illustration servile, faisant double emploi avec un texte (s'il est bon) dont les images verbales se suffisent à elles-mêmes. Il voulait un auteur et un peintre, dirait-on aujourd'hui, placés sur la même longueur d'ondes. « *Seule,* précise François Chapon, présentant dans le catalogue les livres de Kahnweiler, *la coexistence de deux tempéraments proches — et mieux, le voisinage de deux rythmes, l'un fait de mots, l'autre d'éléments plastiques — est justifiée comme un accord de deux réalités, d'où pourrait naître d'ailleurs une tierce réalité qui résulterait de leur fusion.* »

La « tierce réalité » naquit, en 1909, de la conjonction de Guillaume Apollinaire et d'André Derain, qui, dès 1903, écrivait « *la littérature et le dessin doivent être homogènes* ». Il était prêt à enrichir *l'Enchanteur pourrissant* des trente-deux gravures sur bois — bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et bien entendu hors-texte en pleine page — qui nous plongent dans le mystère de la forêt druidique, avec son exubérance végétale stylisée et ses nus à la « stature d'idole ».

On imagine la joie de Kahnweiler, qui récusait toute peinture versant dans la décoration, en voyant que Derain avait évité l'écueil. Et celle d'Apollinaire, qui versifia l'envoi suivant, en date du 28 novembre 1910, quatrain autographe ici exposé :

Vous êtes le premier, Henry, qui m'éditâtes,
Il faut qu'il m'en souvienne en chantant votre los
Que vous célèbrent donc les vers et les tableaux
Au triple étage habité par les trois Hécates.

C'est encore Derain — qui d'autre part a dessiné l'emblème aux deux coquilles de l'éditeur — qui a illustré de soixante-six gravures sur bois les *Œuvres burlesques et mystiques de Frère Matorel mort au couvent* de Max Jacob (1912), où il fait preuve d'une fertilité inventive *parallèle* à celle du poète, aussi cocasse, aussi débridée.

En vérité ce recueil hétéroclite est le second volet du triptyque de *Saint-Matorel*. Le premier (1911), dont on nous montre le manuscrit, et le troisième, *le Siège de Jérusalem* (1914), ont été confiés à Picasso. Bien qu'intimement lié à son futur filleul, celui-ci se comporte vis-à-vis du texte avec une grande désinvolture. Ses eaux-fortes sont plutôt une extraordinaire démonstration de cubisme, d'abord analytique, puis synthétique, et Max s'en doutait, qui, avant de les avoir vues, vantait, dans le prospectus rédigé par Kahnweiler, son art austère, son dessein « *d'assujettir la peinture aux rigueurs d'une composition simple et complexe* », de « *ne retrouver la réalité qu'à travers un style et la retrouver plus vraie* ».

C'est tout pour la période placée sous l'enseigne de la Galerie Kahnweiler. La guerre va interrompre ses activités, faire éclater le groupe, étouffer de grands espoirs. Mais, ressuscitée sous le nom de Galerie Simon, la maison d'édition va redoubler de vitalité et, mettant à contribution les anciens et les nouveaux élus de Kahnweiler, leur associer des auteurs tout neufs.



Fernand Léger pour André Malraux (1921).

Elle accueille un écrivain de vingt ans, André Malraux, et lui adjoint Fernand Léger, qui orne de gravures sur bois ses *Lunes en papier* (1921) — étonnant de netteté, le manuscrit déjà mis en pages ; un autre de dix-huit ans, Raymond Radiguet : cette fois c'est le sculpteur Henri Laurens qui se lance dans l'illustration, avec sept eaux-fortes pour *les Pélican* (1921). La même année, Juan Gris s'est résigné à aborder le livre, en l'occurrence *Ne coupez pas Mademoiselle, ou les erreurs des PTT*, de Max Jacob, préoccupé davantage par ses propres recherches que par les personnages de ce conte philosophique, dont il tient pourtant compte dans une certaine mesure. D'où vient donc l'unité de ce tandem ? A l'accord de deux parties contrastées, qui *s'entendent* à merveille. Max Jacob revient encore avec sa *Couronne de Vulcain* (1923), ornée des équivalences colorées de Suzanne Roger, tandis que Juan Gris récidive avec *le Casseur d'assiettes* (1924) d'Armand Salacrou, *Mouchoir de nuages* (1925) de Tristan Tzara, et *A Book Concluding with as a Wife Has a Cow* (1926) de Gertrude Stein.

Braque manquait à l'appel. Il illustre de bois en couleurs *le Piège de Méduse* (1921) d'Eric Satie, dont on nous exibe le manuscrit et sa calligraphie précieuse et biscornue.

Mais voici qu'André Masson fait une entrée en force, et définitive, chez Kahnweiler. Les cimaises ne lui suffisent pas. Il lui faut les livres : *Soleils bas* de Georges Limbour (1925) *Simulacre* de Michel Leiris (1925), *C'est les bottes de sept lieues* (1926) de Robert Desnos, *Ximenès Malinjoude* (1927) de Marcel Jouhandeau, *l'Anus solaire* (1931) de Georges Bataille, *Glossaire j'y serre mes gloses* (1939) de Michel Leiris.

Penchons-nous également sur les livres illustrés par Elie Lascaux, ils en valent la peine si l'on considère le premier ouvrage d'Antonin Artaud, *Tric trac du ciel* (1923), ou *A Village (1928)*, de Gertrude Stein. Et sur pas mal d'autres.

Nouvelle guerre, nouvelle césure. Louise Leiris, belle-sœur de Kahnweiler, a réussi à sauver la galerie : sous son nom, ce n'est plus un « bien juif ». Si les éditions semblent s'orienter davantage, désormais, vers la publication d'estampes prestigieuses, qui sont plutôt des albums que des livres malgré leur présentation — somptueux, certes : à côté des sept recueils de lithographies ou d'eaux-fortes, avec ou sans textes de Michel Leiris, paraissent en 1954 les superbes *Poèmes et lithographies* de Pablo Picasso, qui récidive en 1957 avec les lithos que Michel Leiris commente et baptise *balzacs en bas de casse et picassos sans majuscules,* — on relève dès 1949 un chef-d'œuvre indiscuté : *le Verre d'eau* de Francis Ponge, qui ne comporte pas moins de quarante et une lithos en couleurs d'Eugène de Kermadec. Rarement entente fut plus étroite que celle de ces deux compagnons avançant pas à pas sur les sentiers de la création — d'une création sans cesse remise en chantier. On s'arrêtera encore, car les occasions de voir ces raretés ne se présentent pas souvent, devant *le Calligraphe* (1959) de George Limbour « complété » de façon exemplaire pour André Beaudin, *la Chasse au mérou* (1963) du même écrivain, et enfin, devant le dernier en date, *Texticules* (1968) de Raymond Quenau, qui a inspiré Sébastien Hadengue.

Au total, quarante-deux titres échelonnés sur soixante ans, où la haute exigence de Daniel-Henry Kahnweiler s'est imposée dans tous les registres, s'exerçant non seulement dans la préférence donnée aux auteurs et aux artistes qui lui semblaient les meilleurs, mais encore dans le soin donné l'impression, à la mise en pages, à la sobre présentation d'ouvrages assurés de survivre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Le marchand pêcheur d'hommes

(Suite de la page 15.)

Kahnweiler a ouvert une nouvelle galerie rue d'Astorg, dès 1920, la galerie Simon, du nom de son associé, mais peut difficilement faire vivre ses artistes. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas toujours attendu le retour du marchand. Braque et Léger sont passés chez Léonce Rosenberg, Picasso chez son frère Paul. Kahnweiler n'aura pas les moyens de les reprendre en exclusivité. Il devra même pendant un temps fonder un syndicat d'entraide artistique avec des collectionneurs dont les versements mensuels seront redistribués aux artistes.

Kahnweiler a fait entrer Henri Laurens dans sa galerie et Gris est toujours là, et il a de nouvelles recrues d'obédience cubiste comme André Beaudin. Mais il a surtout découvert Masson. Si la famille est reconstituée, elle n'a pas la même unité. Les temps ont changé, et le cube s'est singulièrement effrité, pour reprendre l'expression d'un critique de l'époque.

A la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles épreuves attendent le marchand, dont la galerie est encore mise sous séquestre, non plus cette fois parce que Kahnweiler est allemand — il s'est fait naturaliser, — mais parce qu'il est juif. Louise Leiris, la jeune sœur de sa femme, qui travaille avec lui depuis plus de dix ans, sauvera l'entreprise en la mettant à son nom. Enfin, les efforts de chaque jour seront récompensés après la guerre, avec Picasso, dont il aura à nouveau la maîtrise totale du marché, avec Masson. Les associés de la galerie Louise Leiris veillent. Kahnweiler aussi. Il est au poste jusqu'à sa mort, en 1979. A la galerie (rue de Monceau depuis 1957), ou bien à travers l'Europe, qu'il parcourt pour visiter les expositions de ses artistes désormais célèbres, ou pour parler d'eux. Fidèle apôtre. La mode, les modes, qui se sont succédé l'ont laissé indifférent. Le tachisme et l'abstraction, il aura détesté. Aurait-il pu en être autrement de la part d'un homme qui au début du siècle s'était engagé corps et biens dans une aventure formelle comme celle du cubisme, s'était identifié à lui, ressemblait au portrait hyperpénétrant qu'avait fait de lui Picasso en 1910 — ce portrait génial, totalement désincarné, que l'Art Institute de Chicago a bien voulu prêter pour l'exposition.

GENEVIÈVE BREERETTE.

* Centre Georges-Pompidou, du 22 novembre 1984 au 28 janvier 1985.

« HEIMAT »,

Remarqué au dernier Festival de Venise, où il obtint le Prix de la critique internationale, *Heimat*, film en onze épisodes du cinéaste allemand Edgar Reitz, est bien l'événement que divers critiques, tant allemands (avant même Venise) qu'anglais, français et italiens, avaient décelé. Edgar Reitz crée un nouveau genre, ni exactement cinéma ni tout à fait télévision, où le « message » devient en quelque sorte le média, où la communication prime les différences entre grand et petit écran.

Premiers concernés, les Allemands ont été profondément touchés par une œuvre de longue haleine qui lève enfin le voile sur une période très mal perçue de leur histoire, entre la première guerre mondiale et le retour au pouvoir

UN homme, en uniforme de soldat usé, fripé, chemine à travers la campagne. C'est un Allemand, Paul Simon, prisonnier de guerre libéré en 1919. Il regagne son village natal, Schabbach, dans le Hunsrück, en Rhénanie. Il marche dans la rue principale. Des visages apparaissent à des fenêtres ; on le reconnaît. Son premier geste, en arrivant à la forge de son père — celui-ci est au travail, — va être de tomber la veste et de se mettre à l'enclume. Un peu plus tard, dans la cuisine de la maison familiale, entre ses parents et les voisins accourus, Paul Simon, dont on salue avec joie le retour, écoute tous les faits divers qu'on lui rapporte, mais ne dit rien. Comment pourrait-il communiquer son expérience de la guerre ? D'autres sont morts ; lui a eu de la chance. On gémit un peu sur le passé, on pense au présent, à l'avenir proche. A Schabbach, Paul Simon se sent maintenant comme un étranger.

Ce début de *Heimat* fixe, en quelques séquences, le propos d'Edgar Reitz. Le village du Hunsrück, à l'écart des grands centres urbains, absorbe les événements de l'extérieur, les intègre à sa vie quotidienne sans en comprendre, d'emblée, toute la signification. Il en sera ainsi de 1919 à 1982. Soixante-trois ans d'histoire de l'Allemagne revivent à travers les petites histoires de deux ou trois familles unies entre elles par des mariages. Toutes les télévisions sont friandes de ces « sagas » qu'on appelle feuilletons, où les destinées individuelles subissent le contre-coup de la grande histoire.

Si l'on met à part *Holocauste*, production américaine axée sur le sort fait aux juifs en Allemagne nazie, suite de chocs dramatiques et émotionnels, ces sagas — on en a deux exemples récents à la télévision française : « Des grives aux loups », de Philippe Monnier, et « Dans la tourmente », feuilleton allemand de Michael Braun — sont fondées sur les mêmes principes : reconstitution rétro, division en épisodes de même durée chacun ; dates connues et importantes venant régulièrement sonner comme le tocsin et titiller la mémoire des spectateurs.

Chez Edgar Reitz, la démarche est foncièrement différente. La forme du téléfilm devient roman cinématographique, la durée de chaque partie varie comme dans les chapitres d'un livre, les coupes dans l'histoire correspondent à des fluctuations familiales, sociologiques et psychologiques dans lesquelles la politique est perçue, par les protagonistes, avec un léger décalage. De plus, la reconstitution a, jusque dans les maquillages des personnages qui vieillissent, une vivante authenticité. *Heimat* est tourné en noir et blanc, avec de temps à autre des

RENCONTRE AVEC EDGAR REITZ, LE RÉALISATEUR

« Un peu plus fort que

VOICI Edgar Reitz et sa jeune interprète, Marita Breuer, vingt-huit ans, la Marita du film qui traverse le siècle. Quand nous les avons rencontrés, ils arrivaient du Hunsrück proche, le pays natal du cinéaste où fut tourné *Heimat* sur une période de près de deux ans. Le film entamait sa carrière sur le petit écran ; ils avaient suivi un des épisodes avec les habitants du village.

Edgar Reitz, cinquante-deux ans, a lui-même traversé l'histoire de son pays. Il est un des signataires, en 1962, du Manifeste d'Oberhausen, considéré comme l'acte de naissance du nouveau cinéma allemand. Il rejoint à la même époque le cinéaste Alexander Kluge à l'école de cinéma qu'il vient de créer à Ulm, et qui sera célèbre dans les années 60 (il ne reste plus aujourd'hui que quelques

« Faut-il considérer Heimat *comme un film de cinéma ou de télévision ?*

Edgar Reitz. — Le film n'appartient à aucun média, cinéma ou télévision. Les médias ne sont que les chemins par lesquels le cinéaste rejoint son public. La substance reste toujours la même, un bon film de fiction est toujours un bon film, qu'on le projette sur grand ou petit écran. Le cinéma offre des conditions optimales pour l'image, l'atmosphère ; la télévision des conditions optimales pour la diffusion de masse. N'oubliez pas que, depuis le milieu des années 60, aucun film allemand de quelque importance n'a été produit sans l'argent conjoint de la télévision et du cinéma. Ce fut le cas pour Volker Schloendorff, pour Fassbinder, pour Kluge, pour moi-même.

» On va répétant que le cinéma est un endroit magique, et la télévision un lieu bureaucratique, commercial. Ce n'est vrai que dans nos rêves ! Dans la pratique, le cinéma est tout aussi bureaucràtique et commercial. La poésie reste un corps étranger tant au cinéma qu'à la télévision. La seule véritable proximité de la poésie est celle qui parfois relie les hommes entre eux, et non avec les médias. Les médias n'ont aucune poésie. Après avoir vu *Heimat*, les gens ont commencé à écrire leur propre chronique, j'ai reçu de grosses lettres. J'y lis la solitude de l'individu, elle se relie à la solitude dans le film. Il en résulte une autre forme de communication, une autre poésie. Le cinéma est un événement public.

— Est-il exact que Holocauste, *le fameux feuilleton américain sur les camps nazis, est un peu à l'origine de* Heimat *?*

— Le feuilleton *Holocauste* est un produit de studio. J'avais déjà commencé à écrire mon histoire quand il est passé à la télévision. Je cherchais une position morale face à mon sujet. *Holocauste* n'avait aucune position morale. Et puis, après l'avoir vu sur le petit écran, je me suis dit : *Holocauste* a épuisé la morale. C'est la fin de la morale. Sans parler d'une autre morale, elle purement commerciale, dans la mesure où, en même temps que sa morale, le film vendait un pur produit commercial. Donc, je n'avais plus de morale. Je devais me contenter d'inscrire mes images, de transmettre les seules images. Je me trouvais un peu dans une jungle, je cherchais à m'orienter. J'essayais de déterminer comment telle image appelle telle autre image. Sans liaison d'idée, mais par des rapports associatifs, des ambiances. Alors, je n'ai songé ni à la télévision ni au cinéma. Je n'ai obéi qu'à la nécessité de produire toute une vie à travers des images. A la fin, j'avais un scénario si épais, près de deux mille pages, que je me suis demandé : que faire ? Je n'avais pas d'argent. Nous avons travaillé au scénario, Peter Steinbach et moi-même, un an et demi sans avoir la moindre idée d'où viendrait l'argent.

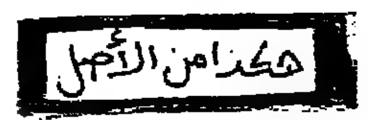
» Le scénario était écrit d'une manière très littéraire, avec une histoire, des personnages, ce qu'on appelle dans le métier un *traitement* (une simple adaptation romanesque, sans découpage technique). J'ai rencontré un vieil ami à moi, Joachim von Mengershausen, qui travaille ici à WDR (West Deutscher Rundfunk). Il a lu le scénario et a pensé que la seule façon de produire le film était de coopérer avec la télévision. Il a pris mon scénario et l'a divisé. Il a montré cinq cents pages à son patron et lui a dit : « *Ça fait environ quatre heures de film. Donnez une chance à M. Reitz de le réaliser.* » Nous avons ainsi entamé le tournage sans savoir si nous irions jusqu'au bout du scénario original. Nous avons créé une situation de force majeure, la télévision avait intérêt à donner l'argent pour terminer le film. Nous étions sauvés pour une demi-année. L'argent épuisé, nous avons obtenu une seconde rallonge. Et même une troisième, le tournage normal achevé, pour l'épilogue.

— Cet épilogue n'est-il pas un peu plaqué ?

— Non, il était indispensable de prendre congé de nos acteurs, de donner aux personnages une nouvelle dimension. Cela ne se produit jamais dans une dramaturgie normale.

— Quel public avez-vous touché à la télévision ?

— D'abord, les réactions ont été très vives, il en est résulté une polarisation en deux groupes : ceux qui veulent se souvenir et sont heureux que ces souvenirs soient libérés, et ceux qui ne veulent pas se souvenir, qui veulent clore le souvenir. Dans cette seconde catégorie, les anciens nazis ont eu la réaction qu'on devine. Très fâchés, ils nous ont écrit, ils nous ont appelé au téléphone, nous ont servi les mêmes arguments. Il y a aussi les personnes





le feuilleton de l'Allemagne (1919-1982)

des chrétiens-démocrates du chancelier Kohl, en octobre 1982.

Le cinéaste réinvente un peu à la fois le cinéma et l'histoire de son pays. Il redonne un sens tout neuf au mot *Heimat* (le pays natal), l'allège de toute sa charge passéiste, en fait une promesse d'avenir, pour la grande joie des écologistes, dont le poids va croissant dans l'équilibre politique outre-Rhin. – L. M.

★ Théâtre des Amandiers à Nanterre, chaque week-end des 24-25 novembre aux 15-16 décembre. Le film complet, quinze heures quarante minutes, est projeté en quatre parties le samedi de 14 h à 18 h 45 et de 20 h à 24 h, le dimanche de 14 h à 18 h 15 et de 20 h à 23 h. Rens. : 721-22-25.

passages en couleurs qui sont, parfois, des visions subjectives, parfois non. Sans trop scruter les intentions d'Edgar Reitz, on peut les ressentir comme ces paragraphes de roman imprimés en italique pour varier la tournure du style.

Mais revenons à Paul Simon. La guerre et la défaite de l'Allemagne impériale en ont fait un être instable comme le régime qui naît de cette défaite. Il cherche les voix d'un autre monde à la radio, il s'éprend d'une fille brune surnommée la Gitane, mais elle n'est pas pour lui. Alors, il épouse Maria Wiegand, la fille du maire, qui attendait son heure. Ils ont *deux fils*, Anton et *Ernst*.

Brusquement, en 1928, Paul repart sur la route. En sens inverse. Il disparaît pour des années, au moment où les villageois découvrent, dans la forêt, le cadavre d'une femme inconnue. On ne peut pas supposer que Paul est un meurtrier. Mais, à cette époque, la République de Weimar, déliquescente, a ses criminels sexuels tristement célèbres, tels le boucher de Hanovre, le vampire de Düsseldorf ; et le temps n'est pas loin où Fritz Lang réalisera *M le Maudit*, avant de fuir l'Allemagne de Hitler. Ainsi Edgar Reitz suggère-t-il ce qui se passe au-delà des limites du Hunsrück, et qui atteindra, de biais, puis de face, une collectivité apparemment préservée dans son isolement campagnard et provincial (pour la petite *ville voisine de Schabbach*).

Paul parti, Maria devient la figure centrale et dominante. Jusqu'à sa mort, en 1982, à travers les épreuves qui la frappent, elle incarne farouchement le « Heimat », la terre natale. Détail fascinant : la cuisine de la maison des Simon où Maria règne, avec puis sans sa belle-mère Katharina, reste la même, emplie d'odeurs de pain et de fruits. Que l'histoire de l'Allemagne, *tous éléments rassemblés*, de Weimar au nazisme, du nazisme à l'occupation américaine, puis à la reconstruction et au miracle économique, passe dans l'espace de cette cuisine villageoise est un trait de génie. Toute une vie s'y concentre pour signifier, même si Maria n'est pas une femme exemplaire, l'unité historique de la mémoire, les imprégnations successives des régimes que le peuple allemand s'est donnés ou qu'on lui a donnés.

Aujourd'hui, grâce à Edgar Reitz et à Marita Breuer (l'interprète de Maria Simon, qui est d'une justesse et d'une simplicité extraordinaires, au sein d'une distribution nombreuse et particulièrement bien choisie), le public de la RFA retrouve, au miroir de la télévision, soixante-trois années d'inconscient collectif, y compris les faits que la mauvaise conscience d'après 1945 s'était acharnée à oublier, malgré les études historiques, les documents, et même, à partir d'une certaine époque, les films d'analyse politique. Sans excuser ni accabler, Edgar Reitz montre, par son roman cinématographique, que rien n'est arrivé par hasard, que les comportements individuels, les mœurs, la morale, le goût de l'ordre, se plient aux enchaînements de circonstances. Nazisme, fascisme, stalinisme, sont les monstruosités spécifiques de pouvoirs totalitaires. Mais les démocraties ne sont pas forcément à l'abri des glissements de terrain, des alignements d'opinion sur un régime « fort ». Passons.

On ne peut pas et on ne doit pas tout raconter. Il y a, dans les familles Simon et Wiegand, des résignés, des fanatiques choisissant le nazisme par conviction idéologique, des opportunistes qui s'en servent pour se faire une position sociale puis, à l'heure des vainqueurs, retournent leur stratégie. Il y a les malheurs et les horreurs de la guerre sur le front russe, la reconversion d'anciens combattants en trafiquants et industriels du miracle économique. Il y a le mythe cinématographique de Zarah Leander berçant de romanesque les spectateurs d'avant-guerre avec *la Habanera* et *Heimat* (*Magda*, en version française) et chantant l'espoir en pleine guerre (*Un grand amour*). Il y a aussi l'amour de Maria pour un ingénieur venu construire une autoroute en 1938 (et destiné à périr tragiquement) dont elle a un troisième fils, Hermann, « non légitime ». Du problème juif, Edgar Reitz – va-t-on le lui reprocher ? – retient seulement une désapprobation ouverte devant des actes de vandalisme, puis silencieuse lorsqu'un SS parle de camps d'extermination. Mais les gens du Hunsrück ne sont pas les *mieux placés pour savoir.*

La contamination du nazisme « ordinaire » s'exprime dans l'histoire de Hänschen, un gamin borgne, *fils d'un laboureur socialiste.* Un jour, en escaladant une colline, il découvre une carrière où peinent des prisonniers en costume de toile rayée (on n'en est alors qu'aux « camps de travail »). Un gros garde débonnaire, portant fusil, l'invite à filer puis, remarquant son infirmité, lui dit qu'il aurait de la chance au tir, « parce qu'il n'aurait pas besoin de cligner de l'œil ». Il lui prête son fusil. Le gosse effacé, méprisé, inutile, s'exerce. Il deviendra tireur d'élite dans l'armée. C'est d'un effet bien plus formidable qu'une nouvelle vision de foules endoctrinées par les rugissements oratoires de Hitler.

Par ce genre de détour, Edgar Reitz recrée le cheminement des mentalités. On trouve dans *Heimat* bien des scènes semblables. De l'après-guerre à 1982, le cinéaste dépouille, *ainsi*, les faux-semblants de la nouvelle société en RFA, enrichie par l'américanisation et le développement industriel. Il n'est pas tendre pour l'ordre moral qui en est résulté, autre contamination *atteignant* Maria elle-même. Car Maria, après avoir brûlé aux feux de la passion, ne peut tolérer que Hermann, son « enfant de l'amour », ait une liaison avec une jeune fille qui se fait avorter. Alors, elle fait renvoyer celle-ci par ses patrons, et menace de la dénoncer à la police si elle ne renonce pas à son fils. Exécution.

Et, comme jadis Paul Simon, Hermann quitte sa famille et le village. Le temps de la contestation est venu. Ces chapitres ont un autre ton. Fassbinder était passé *par là avant Edgar Reitz, mais on* ne peut pas faire de comparaison. Parce que cette affaire de morale, entre autres, reste liée à tout ce qui a précédé et à tout ce qui suit. Parce que tout est centré sur les liens de famille et l'enclave du Hunsrück. Parce que la mise en scène se situe toujours (à l'exception du dernier chapitre, ballade des regrets, du souvenir, de la mort, de la réflexion) dans le réalisme social. *Heimat*, œuvre novatrice, lucide, inspirée, sur le pays natal, la patrie historique et affective, est le grand film allemand du siècle. *Le film de l'Allemagne.*

JACQUES SICLIER.

ET MARITA BREUER, L'ACTRICE

la vie elle-même »

bureaux). Il en est même le directeur de 1966 à 1968. Un credo commun : *le cinéma doit* entrer dans la vie par tous les moyens possibles, mais sans sacrifier ses exigences formelles. Edgar Reitz perpétuera jusqu'à aujourd'hui la révolte de 1968, avec une tranquille assurance, *rêveur et précis à la fois.*

Marita Breuer a travaillé avec Lee Strasberg. Elle joue au théâtre à *Cologne, surtout* des classiques, et Peter Stein voudrait l'embaucher à la *Schaubühne de Berlin.* Elle débuta au cinéma dans Heimat.

Au milieu d'une interprétation remarquable, elle se révèle une comédienne de race, capable de porter tout le film sur *ses épaules, les onze épisodes,* les quinze heures quarante de projection. Edgar Reitz envisage d'écrire prochainement pour elle, nous dit-il, une comédie érotique.

L. M.

qui attendent de la télévision une orientation, qui souhaitent entendre certaines vérités, et qui sont contrariées que cet élément didactique manque. Mais les autres spectateurs ont été très sensibles aux détails (il y a eu beaucoup, *beaucoup de réactions*). Ces spectateurs parlent de tout : des individus, de la langue, du dialecte, des circonstances, des objets, des villages, des villes...

– J'ai lu que vous aviez dit, à propos du film : « Nous devons commencer à aborder sérieusement le passé, jeter un regard différent sur l'histoire. »

– Il y a une fâcheuse différence entre l'histoire que nous apprenons à l'école, celle qui est consignée dans les livres... et l'expérience vécue des hommes. Nous avons une fausse perspective. *Posons la question : qu'est-ce que* c'est la guerre ? A quoi ressemble-t-elle ? La guerre ne ressemble pas chaque jour à la guerre. Par exemple, nous sommes assis ici même à discuter dans une chambre d'hôtel. Cette même discussion peut avoir lieu en temps de paix, pendant la guerre ou bien en pleine crise économique, ou encore quand l'équipe de football d'Allemagne remporte le championnat du monde. Quelque chose de l'atmosphère ambiante passera en nous, et cela les livres officiels d'histoire n'en parlent jamais. C'est la chance du cinéma. Je voudrais consigner dans un film ces petits riens, ces mouvements, ces différences ; bref, non pas écrire de grands spectacles historiques, *mais refléter l'atmosphère qui en*toure les petits événements.

– Que vous a apporté votre coscénariste Peter Steinbach ?

– Nous avions déjà travaillé ensemble sur *Point zéro.* Il vient d'une autre région d'Allemagne. Il est né à Leipzig, mais vit à l'Ouest depuis plusieurs années. Il a appris à connaître avec moi cette région du Hunsrück. Il a découvert qu'une bonne partie de sa propre histoire offrait des analogies avec la mienne. Grâce à ses souvenirs, j'ai pu mettre au jour, en moi, des choses très personnelles qui méritaient d'être racontées. Je dois ajouter qu'il possède un énorme talent de dialoguiste.

– Marita Breuer, comment avez-vous construit le rôle de Maria ?

– Mon rôle était très spécial. J'ai d'abord appris très consciencieusement le dialecte du Hunsrück, et aussi certaines choses en relation avec ce pays. On avance à travers le dialecte, à travers l'atmosphère, le paysage, et tout à coup une certaine façon de penser et de sentir influence votre personnage et vous marque sans que vous vous en rendiez compte. Cette influence vous gagne au point que les réactions ensuite vont de soi.

– Quelle différence entre votre expérience du cinéma et celle du théâtre ? Vous jouez surtout les classiques...



Marita Breuer. – C'était nouveau pour moi de cerner un per*sonnage de si près, de jouer de fa*çon si intime. A la scène, vous jouez de manière différente, le *gestus* (le rapport du personnage avec son environnement) est bien plus considérable, moins privé. Alors que pour créer Maria je devais m'appuyer sur moi-même et sur les autres.

Edgar Reitz. – Marita est une actrice qui, au moment où elle *joue*, oublie tout ce qu'elle a dit. Elle se transforme. Par quelle méthode y parvient-elle, je l'ignore. J'imagine qu'elle ne le sait même pas très bien elle-même. On répétait trois ou quatre fois une scène, l'opérateur *nous* observait. Et, au cours de ces répétitions, Marita n'était pas encore Maria.

Marita Breuer. – Je ne répète jamais.

Edgar Reitz. – Elle suit toutes les indications techniques, accomplit les bons mouvements au bon endroit, elle respecte toutes les consignes, mais elle ne joue pas encore. Et puis la claquette donne le départ. C'est seulement à la projection des rushes que j'ai vu à quel point elle était remarquable.

Marita Breuer. – J'étais anxieuse à l'idée qu'on puisse penser, autour de moi, que je ne jouais pas juste. C'est vrai que pendant une répétition je ne joue pas véritablement.

– Vous établissez une relation particulière avec la caméra ?

Marita Breuer. – Pour l'acteur, c'est la caméra, la relation la plus importante, la plus étroite.

– Heimat est-il né de souvenirs personnels ?

Edgar Reitz. – J'ai pensé d'abord à mon père. Il a connu toutes ces expériences avec la radio, comme Paul dans le film. Quand j'étais petit garçon, je l'ai vu rester assis toute la nuit avec ses écouteurs, essayant de capter des voix lointaines. Je trouvais ça fantastique, mon père vivait la nuit. Il habitait un autre monde. Et puis il y avait un cousin de ma mère, c'est lui qui s'est enfui. Je crois que mon père avait aussi ce rêve en tête lorsqu'il était jeune. Il nous a quittés en esprit.

Pour moi, un film doit être plus grand que la réalité. Un peu plus fort que la vie elle-même. La différence entre la réalité et le film, c'est toujours un peu la différence entre les rêves et leur réalisation. Je change les rêves en réalité. C'est pareil pour les personnages. J'ai pu ainsi trouver la clé des fantaisies de mon père dans cette autre personne qui quitta vraiment le village. *Et qui revient comme* un riche Américain avec son grand chapeau sur la tête et que personne ne reconnaît. Je me souviens que les gens disaient : il a complètement changé. Nous n'arrivions pas à comprendre, parce que tout en lui était tellement étrange que nous nous demandions si nous avions bien en face de nous le même homme.

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

Un pays se trouve âme et refuge

RETOUR au pays : dans une Allemagne inquiète, coincée entre la peur atomique et le béton, le *« Waldsterben »* (la mort de la forêt) et le chômage, la série d'Edgar Reitz, *Heimat*, est tombée à pic. Ce n'est pas un hasard si ce que certains ont comparé à un *Dallas* allemand a tenu en haleine près de dix millions de téléspectateurs, deux fois par semaine, pendant tout l'automne. L'Allemagne s'y est soudain trouvé âme et refuge. Comme si Edgar Reitz avait brusquement libéré, dans le cœur des Allemands, une nostalgie *qui ne demandait qu'à* s'exprimer au grand jour.

« Ce n'est plus l'exaltation du progrès, mais le retour sentimental au pays, la redécouverte du pays, la défense du pays : la conscience de la société allemande a visiblement changé à travers tous les groupes (...) C'est le retour à un concept longtemps méprisé, à un nouveau sentiment (Gefühl) qui remue ces dernières années le pays », écrivait en octobre dernier l'hebdomadaire *Der Spiegel* qui consacrait toute sa couverture à l'événement.

Le *« Heimat »* n'est pas une nouveauté en Allemagne. *« Ce n'est pas l'invention mais la découverte des romantiques. C'est le paradis perdu »*, analysait récemment Christian Graf von Krockow dans l'hebdomadaire *Die Zeit.* Mais la dernière vogue du *« Heimat »*, qui avait marqué le cinéma et les chansons *populaires des années 50, reflé*tait trop l'idéologie de la période précédente pour survivre longtemps. Une Allemagne divisée, à la recherche de ses racines dans un demi-pays en ruine, avait eu quelques remords à se retrouver dans un concept galvaudé par la propagande conservatrice et celle du nazisme. Puis il y avait eu la reconstruction, le miracle économique. On a enfoui ses souvenirs, tout à la croyance des bienfaits d'une société économique et scientifique.

L'immense succès de *Heimat* ne peut être séparé de la vague verte qui déferle actuellement sur l'Allemagne fédérale. Que recherchent, après tout, ces tombeurs de centrales atomiques, ces théoriciens d'une nouvelle société écologique, sinon ce supplément d'âme que confère la défense du pays natal, de son chez soi ? Au cœur des autoroutes et d'une Europe en armes, toute une génération redécouvre ce que les villes éclatées de 1945, les déplacements de population, avaient refusé à leurs parents, comme le faisait remarquer récemment Heinrich Böll, le prix Nobel de littérature, au cours d'une conversation.

Si l'aspiration au *« Heimat »* n'avait jamais réellement disparu en RFA, il a fallu lui découvrir de nouvelles lettres de noblesse. Des films comme *Scènes de chasse en Bavière*, de Peter Fleischmann, sont considérés aujourd'hui comme des précurseurs, bien qu'ils aient agi plus *alors* comme *négation* du *« Heimat »* dans son acception conservatrice que comme son exaltation. Mais on était déjà plus loin des nouveaux efforts pour redonner au *« Heimat »* sa place, non comme expression d'un passé dominant, mais comme recherche d'un futur meilleur. A ces théoriciens du *« nouveau Heimat »*, apparu dans les années 70, le succès d'Edgar Reitz apporte une reconnaissance publique que le chancelier Kohl lui-même avait précédé de peu en septembre dernier, en exaltant, devant des associations de réfugiés, *« le lieu ou le pays où on est né, où on a grandi, ou encore le lieu où on se sent chez soi parce qu'on y a vécu longtemps ».*

HENRI DE BRESSON.

SÉLECTION

CINÉMA

« Boy Meets girl » de Leos Carax

Un garçon rencontre une fille, un jeune cinéaste secoue le cinéma français par trop confortable. Portrait dans un miroir (l'artiste en jeune chien), pèlerinage aux sources d'une autre tradition française. Une génération s'interroge (*le Monde* du 15 novembre).

« Assurance sur la mort » de Billy Wilder

Un classique du film noir américain, toutes les recettes du genre condensées, une interprétation dominée par Barbara Stanwyck, diabolique.

ET AUSSI : *Amadeus*, de Milos Forman (l'as de la musique) ; *Quilombo*, de Carlos Diegues (l'histoire vraie du Brésil) ; *Paris nous appartient*, de Jacques Rivette (le premier Rivette) ; *Deux Anglaises et le continent*, de François Truffaut (la version intégrale).

THÉÂTRE

« Spinoza et Vermeer » et Copi à la Bastille

En haut du Théâtre de la Bastille, à 19 h 45, Copi, plus elfe que jamais, lit ses derniers délires, tribulations de foldingues autour d'une vespasienne, sur les *Escaliers du Sacré-Cœur*. En bas, à 21 h, un chameau d'Asie accompagne de ses borborygmes les élucubrations d'un Spinoza à fort accent portugais, tandis que Vermeer peint, et qu'une jeune fille joue les *go-between*.

ET AUSSI : *L'Illusion* à l'Odéon-Théâtre de l'Europe (la merveille) ; *Paludes* à Malakoff (pour Gide) ; *la Tour d'amour* à Essaïon (la mer meurtrière).

MUSIQUE

« L'Enlèvement » et les percussions

Il y a pléthore de concerts et spectacles musicaux ces jours-ci à Paris. A l'Opéra, il faut voir ou revoir *l'Enlèvement au sérail* de Mozart, mis en scène par Strehler (21, 24, 27 novembre, 4, 7, 10 décembre).

Le copieux programme du Forum des percussions à Beaubourg s'attache plus spécialement à Xenakis et au Japon, du 21 au 26 novembre. A l'Alliance française, le Théâtre de marionnettes de Stockholm raconte le Ramayana (jusqu'au 28).

Parmi les concerts les plus originaux, signalons le programme Ligeti, dirigé par P. Eötvös, pour le Festival d'automne (Théâtre de la Ville, le 22), les « Perspectives du XXe siècle » (Schmitt, Hartmann, Bartok, Hindemith, Schapira (Radio-France, le 24, à 14 h 30 et 17 h), l'ouverture d'une série XXe siècle à l'Ensemble orchestral de Paris, avec une création de G. Amy dirigée par l'auteur (Théâtre du Rond-Point, le 26), un splendide concert Lully-Du Mont par la Chapelle royale, sous la direction de Ph. Herreweghe (St-Germain-des-Prés, le 26).

DANSE

« Tranche de cake » de Ph. Decouflé

Danse chewing-gum, gestuelle déglinguée, style BD, les costumes fous de Bill Tornade, la musique hurlante des Parasites..., l'art de bouger « mode » (Théâtre de Paris, 21-25 novembre).

« Motus » à Déjazet

Emmanuelle Robert à la tête de cinq sorcières malicieuses et futées dans *Vol de nuit*, une farce surnaturelle, et *Peau d'échappement*, création sur la jungle des villes.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleus. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris — HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

NOSTOS II. Installation vidéo de T. Kuntzel. Salle de cinéma du musée. Jusqu'au 24 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

ACCROCHAGE : vingt contemporains vus par M. Franck. Jusqu'au 3 décembre.

IMAGES ET SONS. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 10 décembre.

⁂

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 13 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus).

SALON D'AUTOMNE : Kisling, 1891-1953. Grand Palais, porte H (359-46-07). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.

HOMMAGE A JEAN GRENIER. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 décembre.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. — HELMUT NEWTON. Jusqu'au 27 janvier. MARTINE BARRAT. Jusqu'au 15 décembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage no 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

JEAN HUGO : costumes pour l'homme qui rit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Du 24 novembre au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

Centres culturels

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier 1985.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février 1985.

ARMANDO. Tableaux et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

SINE. Honoré 84. Mecanorama Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LIMA. Photographies d'une commune rurale de Suède prises entre 1880 et 1938 — L'ÉDIFICE DU RIKSDAG. La rénovation des bâtiments du Parlement suédois. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Du 23 novembre au 3 janvier.

TELLE QUELLE. STRAIGHT. Couleur et photographie. Paris art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

CORPO ET ALMA. Photographie contemporaine au Brésil. Espace latino-américain, 4, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LES AGES ET LES VILLES. F. Cantor - N. Nixon. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim. de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 décembre.

MICHEL SAINT-JEAN. Le flamand rose. Photographies - SEPT ARTISTES DE L'ALBERTA. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 5 décembre.

HABILLER L'ESPACE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (357-88-13). Jusqu'au 23 décembre.

PIERRE CORNEILLE. Mairie, 4, place du Louvre. T.l.j., de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Corps et lieux. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (544-72-30). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F Jusqu'au 29 décembre.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - HOLGER TRULZSCH. De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE HONGROISE, de 1900 à 1945. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 23 novembre au 23 décembre.

CAROLINE DLUGOS. Nus. Photographies. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 décembre.

L'ARBRE. Photographies de F. Legrand. Bime Galerie, 53, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 4 déc.

STARS... STARS... STARS. Les trésors baroques de « Ciné-Revue », 1945-1960. Tour Maine-Montparnasse (56e étage), 33, avenue du Maine. T.l.j. de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

NACHO LOPEZ. Photographies. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Jusqu'au 8 décembre.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D.-Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 15 décembre.

L'OUTIL AGRICOLE. Dessins du XIXe siècle. La Galerie, 17, rue des Beaux-Arts (326-95-89). Jusqu'au 30 décembre.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Du 22 novembre au 13 janvier.

TIBET, TERRE DU CIEL. Photographies de K. Kling. Artcurial, 9, avenue matignon (299-16-16). Jusqu'au 1er décembre.

RÉTROSPORT 1850-1940. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 31 décembre.

OPERAS. Maquettes, décors et costumes. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

UNE VISION DE LA CÉRAMIQUE DES ANNÉES 50. Galerie D. Bosselet, 34, rue de Seine. Du 22 novembre au 23 décembre.

ATTERSÉE. Stöbobst. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 6 décembre.

BARBATRE. Pastels et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 1er décembre.

MARTINE BARRAT : la Goutte d'or. Photographies. Galerie du Jour, 6, rue du Jour (233-43-40). Jusqu'au 7 décembre.

MICHAEL BASTOW. Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 décembre.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 12 janvier.

BAZILEBUSTAMANTE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 6 décembre.

ILSE BING : Mains. Photographies. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 décembre.

MARTINE BOILEAU. Les Chanteloup, sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 décembre.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Bellint, 28, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 20 janvier. (Fermé du 22 décembre au 3 janvier.)

ARISTIDE CAILLAUD. 26 œuvres récentes. Galerie Vanuxem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-72-18). Jusqu'au 8 décembre.

JEANNE CHAMPION. Pastels récents. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Du 22 novembre au 22 décembre.

CHARCHOUNE. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 20 décembre.

A. COJAN. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 décembre.

PAUL-EMILE COLIN, 1867-1949. Un oublié de Pont-Aven. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

CHARLES COTTET. Rétrospective. Galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon (266-60-31). Jusqu'au 23 novembre.

DADO. Quarante-quatre gravures. Galerie Biren, 31 rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 5 décembre.

DILASSER. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 décembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

BERNARD DUFOUR. Peintures, dessins. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

WOLFGAN GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 29 décembre.

GÉRARD GAROUSTE. Nature contre-nature. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 décembre.

RENÉ GUIFFREY : Rue des Petits-Carreaux. Chez J. Roch, 59, rue Quincampoix (272-26-32). Jusqu'au 15 décembre.

IONESCO. Œuvre peint récent. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Novembre.

ISCAN. Ordre et désordres. Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 15 décembre.

CHRISTIAN JACCARD. Pièces - Mèches - brûlis. Galerie Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles. Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-PIERRE JOUFFROY. Omothèque, 20, rue Saint-Lazare (878-08-76). Jusqu'au 4 janvier.

JOUSSAUME. Dessins, peintures. Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 décembre.

VICTOR KOULBAK. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 décembre.

YAHNE LE TOUMELIN. Art Espaces, 77, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-38-84). Jusqu'au 15 décembre.

FÉLIX LORIOUX, 1872-1964. Galerie Lebrun-Jouve, 12, rue de Miromesnil (265-09-23). Jusqu'au 31 décembre.

ANNA MARK. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Du 24 novembre au 22 décembre.

ANTOINE REVAY. Peintures et dessins. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 26 décembre.

MAURICE ROCHER. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au 15 décembre.

CORNELIUS ROGGE. Sculptures et six grilles issues de l'œuvre de Karen Hansen. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 décembre.

SUBIRA-PUIG. Bois, cuir, corde, fer. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 14 décembre.

MAURICE TABARD. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 25 décembre.

GÉRARD THUPINIER. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 22 décembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 8 décembre.

JACK VANARSKY. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 22 décembre.

JEAN VERAME. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 22 décembre.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

CRÉTEIL. Christian Zeimert, 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre. — Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Hôtel du Département (préfecture) (207-25-00). Sauf sam. et dim. de 9 h à 16 h. Jusqu'au 30 novembre.

EPINAY-SUR-SEINE. Images de l'industrie du rêve. Centre culturel, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 2 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. — Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA OU VOUS ÊTES : Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h, les 21, 23, 24.

LE BRÉVIAIRE D'AMOUR D'UN HALTÉROPHILE : Lucernaire (222-26-50), 22 heures (21).

L'ÉCOLE DES FEMMES : Nouveau Théâtre Mouffetard (333-11-99), le 21 à 14 h 30.

L'HISTOIRE DE PIERRE ET LE LOUP : 18 Théâtre (226-47-47), 14 h 30 (21).

LA CHASSE AUX DRAGONS : Théâtre de l'Œuvre (874-42-52), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30 ; dim. 15 h 30 (22).

RENDEZ-VOUS DANS LE SQUARE : Théâtre de l'Ouest parisien (772-09-59), 21 h (du 21 au 24).

MY FAIR LADY : Théâtre de Boulogne-Billancourt (603-60-44), 20 h 30 (23).

VODKA COLA : Studio Fortune, le 24 à 21 h.

ARCHIPEL PAPOU : Théâtre 13 (588-16-30), 20 h 30, dim. 15 h (24).

REPAS DE FAMILLE : Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h (26).

L'ORPHELINAT : Plaisance (320-00-06), 20 h 30 (27).

HORS PARIS

REIMS – L'Otage, Centre dramatique national de Reims (26/85-60-00), 21 h (21).

MARSEILLE – Question de géographie, Théâtre national de Marseille, la Criée (91/54-74-54) (22) ; les Bienheureuses Vaches maigres, Théâtre de Lenche (91/91-52-22) (22).

BESANÇON – Les égarements du cœur et de l'esprit, Espace Planoise-Besançon (81/51-03-12), 21 h (23).

TOULOUSE – Yes peut-être ells Shaga, Théâtre du Pavé, Toulouse (21-39-07), 20 h 30 (26).

SARTROUVILLE – Misanthrope, Théâtre de Sartrouville (914-23-77), 21 h (27).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), les 21, 24, 27, à 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail ; les 23, 25, à 19 h 30 : le Chevalier à la rose ; Ballets : les 22, 26 à 19 h 30 : Premier orage, le Sacre du printemps, Icare.

SALLE FAVART (296-06-11), les 21, 22, 23 à 20 h : le Petit Ramoneur.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 21 à 14 h 30, le 25 à 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes ; les 21, 26 à 20 h 30, le 25 à 14 h 30 : le Misanthrope ; les 22, 24 (dern.) à 20 h 30 : Ivanov ; les 23, 27 à 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, le 21 à 14 h 30 et 18 h30, le 24 à 15 h et 18 h 30 : Polichinelle ; Grand Théâtre (lun.), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le le 25 à 15 h : l'Empire de Dedi ; Théâtre Gémier (lun.), les 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (lun.), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (lun., mar.), les 21, 22, 23, 24, 25 à 18 h 30 : Tchécoslovaquie : poésie, humour et théâtre.

TEP (364-80-80), Théâtre, (lun.), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : Othello ; Cinéma : le 24 à 14 h 30, le 25 à 20 h : Fièvre sur Anatahan, de J. von Sternberg (v.o.) ; El (Lui), de L. Bunuel (v.o.).

BEAUBOURG (277-12-33) (mardi). – Débats : le 21 à 15 h : L'heure du conte : Muriel Bloch raconte ; 18 h : Manolo Nunez Yanowsky ; 18 h 30 : L'épreuve de l'étranger : encore la traduction ; le 22, à 18 h 30 : Du bébé-éprouvette aux enfants de la science ; 18 h 30 : Kandinsky et Schönberg ; en liaison avec l'exposition « Images à la page », le 23 à 14 h et 16 h, C. Lapointe : Comment fabriquer une sorcière ? ; le 24, de 15 h à 16 h : Rencontre autour des nouvelles images ; le 23, à 17 h : Du texte à la mise en scène (à l'occasion de la création de la pièce « Company », de S. Beckett) ; 21 h : Dominique Vincent (Trois poètes dans ma voix) ; le 24, de 16 h à 18 h : Feudou, de J. Marol ; le Chat et le Diable, de Blachon ; le 25, à 18 h : A propos d'Orgia ; le 26, à 19 h : Daiguemont ; 21 h : Le mythe de Babel ; Concerts-animation : le 21, à 12 h 30 : Musique classique du vingtième siècle (Bartok, Schönberg, Webern) ; le 22 à 20 h 30 : György Ligeti ; le 24, à 18 h : Nouvelle musique improvisée ; les 21 à 18 h 30, 22 à 13 h et 18 h 30, les 23, 25 à 17 h, le 24 à 13 h et 21, le 26 à 16 h 30, 18 h 30 et 21 h : Forum des percussions ; Cinéma-vidéo : les 21, 22, 23, 26 à 12 h, les 24, 25 à 10 h : Nostos II, de Thierry Kuntzel ; Nouveaux films BPI : les 21, 22, 23, 24, 25, 26 à 13 h : Attitudes, de D. Ranz ; à 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.-J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradinas ; Théâtre/Danse : les 21, 22, 23, 24, 26 à 20 h 30, le 25 à 16 h : Orgia, de P.P. Pasolini.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 23, 27 à 20 h 30, le 25 à 14 h 30 : la Fille de Madame Angot ; le 24 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Chauve-souris ; Concerts : le 26 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique national de Hongrie, J. Ferencsik, M. Perenyi (Bartok, Kodaly, Dvorak) ; 18 h 30 : J. Bestin.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (lun.), les 21, 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 14 h 30 : le Chevalier à la rose ; les 21, 23, 24 à 18 h 30 : le Quatuor Alban Berg de Vienne ; le 27 à 18 h30 : Beaux-Arts Trio de New-York.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 21, 22, 23, 24 (dern.), à *18 h 30, Oreste ; les 21, 22, 23, 24, 27* (dern.), à 20 h 30, le 25 à 16 h : la Panne ; Concert : le 26 à 20 h 30, Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris (Tchaïkovski, Pichaureau, Gershwin).

Les autres salles

ANTOINE – SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine (dern. le 25).

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 21, 23, 24, 26 à 21 h, le 25 à 15 h, le 27 à 15 h et 21 h : la Reine morte ; le 14 à 15 h : le Misanthrope ; le 17 à 15 h : le Chandelier/le Plaisir de rompre ; le 16 à 18 h 30 : Une heure avec Cocteau.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 ; Saing d'encre (dern. le 24).

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, mar., mer., 19 h ; jeu., ven., sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, mar., mer., 18 h 30 ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.) 19 h 45, sam. 17 h : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD en-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : N'être.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mar., lun., mar. 20 h : Paradoxe sur le comédien ; jeu., ven., sam. 20 h, sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : *Corneille. – La Resserre (D., L.)*, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard (dern. le 25).

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

223, RUE LECOURBE, mer., ven., sam. 20 h : la Chatte sur un toit brûlant.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : 20 h : Quasimodo ; 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE KIRON (373-50-25), les 21, 22, 23, 24 à 20 h 30 : Cie Daru.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 18 h 30 : Hop Signor ; (D., L.), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary (dern. le 24) ; 20 h 45 : la Couronne de fer. – II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar. et le 24), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D.), 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h : Noises (dern. le 24).

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine (à partir du 24).

LUCERNAIRE, (544-57-34) (D.). I. 20 h 15 : Ubu enchaîné. – II. 18 h 30 : la Femme fauve (dern. le 24) ; 20 h 15 : Pour Thomas (rel. except. les 21, 22, 23, 26), 22 h 30 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; (J., D.), 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58) (D., L.), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), mar., ven., 20 h 30 ; mer., jeu., sam. : 22 h : Savage/Love ; mar., ven., 22 h ; mer., jeu., sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (Mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 14 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat (à partir du 27).

POCHE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Talca, Paris et Broadway.

SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Phoenix Park.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L.KING (370-48-88) (D., L.), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), les 21, 27 à 20 h 30 : les Choses de la brousse.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Mer. 20 h 30, jeu., ven., sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, le 21 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; les 22, 23 à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; les 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h : Savannah Bay.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 16 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme sole.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : les Voisins ; (D.), 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Tania, P. Favre.













MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 21

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : voir Festival d'automne.

Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 20 h 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. M. Brown (Byrd, de Lassus, Morley...).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Trio Cordes (Ponce, Boccherini, Leclair).

Radio France, Grand Auditorium, 20 h 30 : G. Litaize (Couperin, Bach, Franck). – Auditorium 106, 21 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique.

Eglise Saint-Ambroise, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris Rive droite, dir. M. Podolak (Vivaldi, Mozart).

JEUDI 22

ATSCAF, 19 h : Trio F. (Damase, Weber, Martinu).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : J.-P. Arnaud (Saint-Saëns, Lutoslawski, Pasculli...).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : J. Sachs, H. Niquet (Mozart, Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Levinas (Beethoven, Schumann, Chopin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : soirée du Conservatoire national supérieur.

Salle Pleyel, 15 h : L. Cabasso (Beethoven, Schumann) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Svetlanov (Dvorak, Rimski-Korsakov).

Salle de l'Académie internationale de guitare, 20 h 30 : R. Riera.

Salle Rossini, 20 h 45 : L. Diessel, C. Dupratt, C. Rosnel... (Desportes, Tailleferre, Bernaud...).

VENDREDI 23

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 22.

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : S. Bartus.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Neikrug, P. Zukerman (Beethoven).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : P. Schmalfuss (Beethoven, Schumann, Debussy...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre P. Kuentz (Boïeldieu, Rodrigo).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : M. Barazzoni, S. Volta (musique de la Renaissance et du baroque italien).

Eglise des Billettes, 21 h : Y. Heldmova (Bach, Scarlatti, Vivaldi...).

SAMEDI 24

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Haendel (Haendel).

Radio-France, Grand Auditorium, 14 h 30 : Perspectives du XXe siècle (Schmit, Hartmann) ; 17 h (Bartok, Hindemith, Schapira...).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Onslow, Strauss, Tchaïkovski).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Haendel (Haendel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Budapest.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale Melodia de Mielec.

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre Pro-UNESCO, dir. J.-L. Corres (Mozart).

DIMANCHE 25

Eglise Saint-Merri, 16 h : Atelier musical de Touraine (Bach, Mozart, Debussy).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Krust.

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).

Théâtre du Rond-Point, 15 h : J.-J. Kantorow, J. Rouvier (Mozart, Schumann, Stravinski) ; 10 h 45 : J.-J. Kantorow, J. Rouvier (Mozart, Schumann, Stravinski).

Conciergerie, 17 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Vivaldi).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Brahms...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : S. Landale (Duruflé, Tournemire, Vierne).

Eglise des Billettes, 10 h : R. Duval (Du Mage, Sweelinck, Van Noord...) ; 17 h : N. Nagatomi (Schubert, Schumann, Debussy...).

Salle Gaveau, 17 h 45 : A. Krust (Schumann, Chopin).

Eglise Saint-Pierre, 16 h : Ensemble de Handbells D. Marshall (Haendel, Bach, Mozart...).

LUNDI 26

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental royal, dir. Ph. Herreweghe (Lully, Du Mont).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : D. Coinet, A.-M. Beck (Pergolèse).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Ch. Coin, P. Cohen (Saint-Saëns, Mendelssohn, Beethoven).

Salle Rossini, 20 h 30 : M. Gagnepain, C. Joly, Luciole... (Ameller, Dautremer, Hugon...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : E. Indjic (Beethoven, Chopin, Schumann).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. G. Amy (Webern, Amy, Stravinski...).

Athénée, 20 h 30 : E. Wiens, E. Werba.

Théâtre du musée Grévin, 20 h 45 : J. Villa.

Ranelagh, 21 h : F. Fontanarosa (Chopin, Ravel, Liszt).

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart, Beethoven, Spohr).

MARDI 27

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : J. Savall (Hume, Bach).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : Chœur Haendel (Haendel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Bergen (Werner).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor Arcana (Haydn, Beethoven, Debussy).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : F. Rieunier (Bach, Chaynes...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Eresco (Moussorgsky, Rimski-Korsakov, Rachmaninoff).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre S. Béquet (Haendel, Haydn, Bach).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio (Bach).

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Le Médium.

ESPACE CARDIN (266-17-81), (S., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) les 21, 24, 27 à 20 h 30 : Medea ; le 25 à 14 h 30 : la Périchole.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 22 à 20 h 30 : Ch. Lete, H. Texier, M. Lorensini.

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 25 à 16 h 30 : T. Stanko, D. Humair, J. F. Jenny-Clark.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : United Break Force ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; ven., 20 h 30 : G. Cheny ; 22 h 30 : Tsoa ; sam., 22 h 30 : Tokoto Ashanty ; lun., 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Saep.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 21, 22 : Cl. Luter ; à partir du 23 : R. Franc.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), (V., D.), 20 h 30 : D. Dufresne ; le 26 à 20 h 30 : E. Costello.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), mer., jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latino Salsa.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 23 : Real Life Orchestra ; les 24, 25 : M. Coles.

ECUME (542-71-16), le 25 à 18 h, le 26 à 21 h : Parioca.

FIAP (589-89-15), le 22 à 20 h 30 : Groupe Contratiempo (tango contemporain).

GIBUS (700-78-88), 22 h, les 21, 22 : Le Comité ; les 23, 24 : Wanderers ; le 27 : Spiderly.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., ven., lun. 22 h : R. Cabarius, jeu., dim., mar. 22 h : Y. Chelala, sam. 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30 : mer. : M. et C. Anconina, jeu. : A. Lowman, ven. : Worthy, sam. : T. Beverley, dim. : C. McPherson, lun. : M. Sylva, mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 26, à 20 h : Big Country.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 21 : B. Kessel Trio ; le 22 : B. Hutcherson ; les 26, 27 : D. Gillespie ; les 23, 24 : J. Desforges, J. Tank.

PALACE (246-10-87), le 27 à 19 h 30 : Comateens.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Laferrière Dixieland Jazz Band ; ven. : Preyssac Jazz Quintet ; sam. : Minor Swing Quintet ; lun. : Dixie Stompers ; mar. : F. Biensan Septet.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 21, 22 : R. Franc ; les 23, 24 : J. Caroff ; le 27 Cl. Luter.

LA SPHÈRE (806-77-96), les 23, 24 à 20 h 30 : Fusion Jazz Quartet.

SUNSET (261-46-60), 22 h : M. Perez, T. Rabeson, M. Bertaux, L. Ploulon (dern. le 24) ; à partir du 26 : Minigruel.

TROIS SUR QUATRE (329-09-16), le 26 à 20 h 30 : C. Colmant, T. Fujimoto.

TROU NOIR (570-84-29), le 21 à 21 h 30 : Trio Aln ; le 22 à 21 h 30 : Loumy.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30, le 21 : Kalomkogne, le 22 : à Peau, le 23 : H. Bouzzine, le 24 : L.-C. Ewande.

CINQ DIAMANTS (439-36-59), le 23 à 21 h : Brasil 3000.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Peppe de Cordoba.

DECHARGEURS (236-00-02), (D.), 22 h 30, dim. 18 h 30 : G. Oryema (dern. le 25).

L'ECUME (542-71-16), les 21, 22, 23, 24, 27 à 20 h 30 : Muche ; les 21, 22, 23, 24 à 22 h : F. Meiko ; le 27 à 22 h : L. Raymond.

ELDORADO (241-21-80), le 26 à 20 h 30 : B. Deraime.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : les Etoiles (dern. le 24).
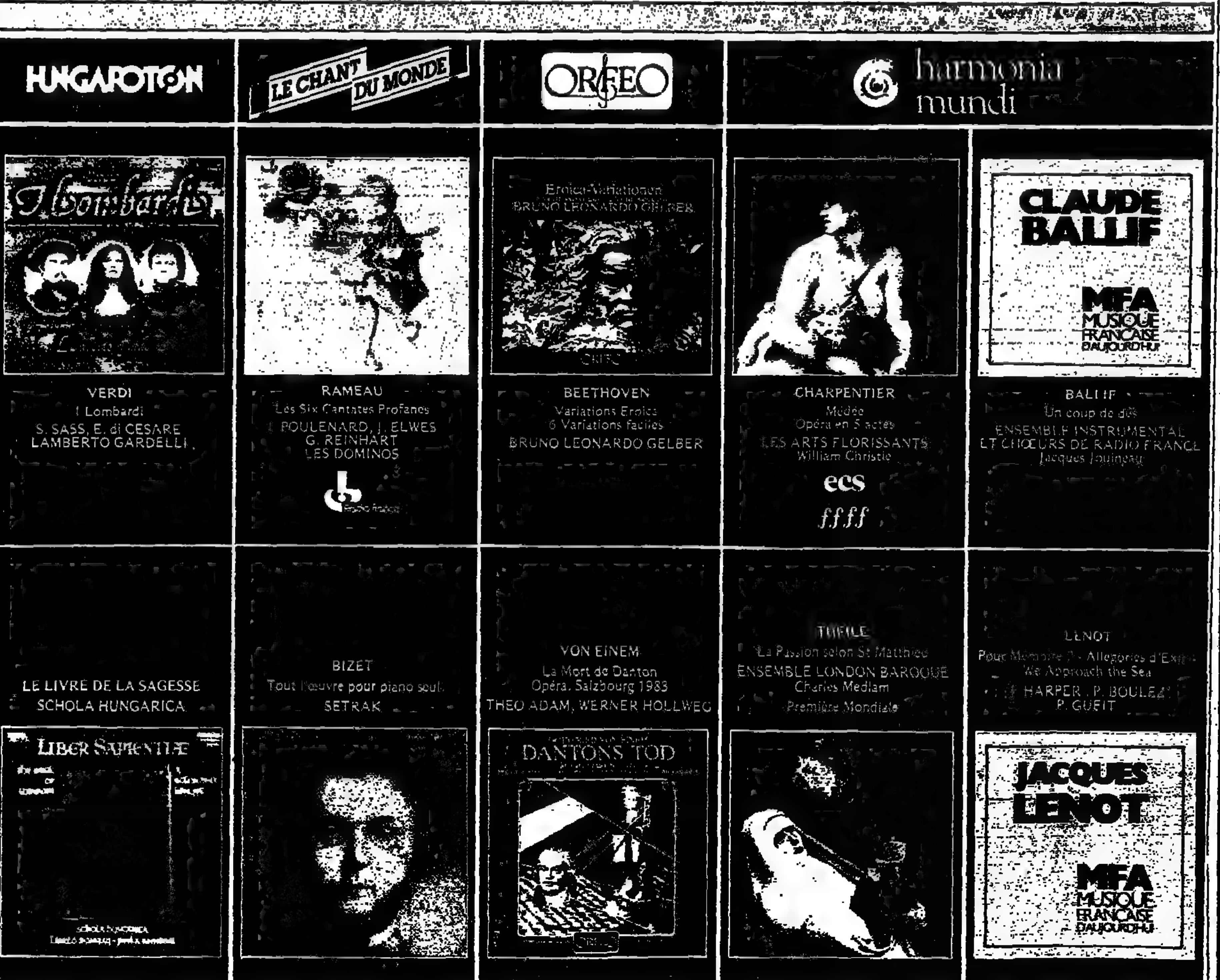
GYMNASE (246-79-79) (D., L.), à 21 h, sam. à 17 h 30 : Thierry Le Luron.

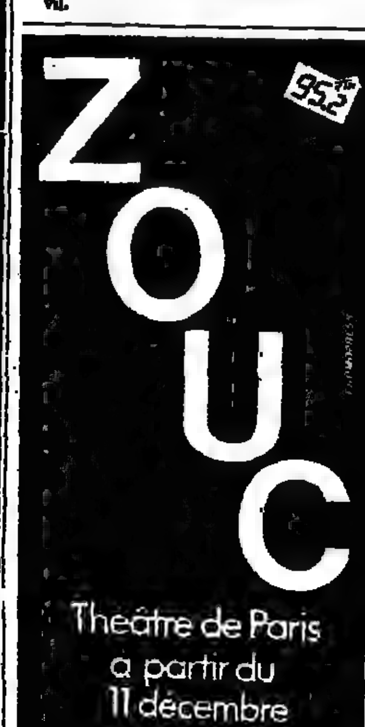
GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 21, 24, 27 à 20 h 30 ; les 22, 23 à 14 h 30 et à 20 h 30 : Le Ramayana.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil.

BOY MEETS GIRL





PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 21, 24, 25 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : Le Cirque de Moscou.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), les 21, 22, 23, 24, 25 à 20 h 15 : Martin, à 22 h : Vincent B.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 22 à 21 h : E. Makongo ; le 23 à 21 h : T. Blaise.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Jacinta.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

La danse

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 24 à 21 h : Ballets Lemba.

THÉÂTRE DU JARDIN (747-77-86), le 21 à 15 h, le 22 à 14 h 30 : Nepazinhaz ; le 23 à 20 h 30, le 24 à 15 h et 20 h 30, le 25 à 15 h, les 26, 27 à 14 h 30 : Ballets E. Pagava.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30, dim. 17 h : Cie Ph. Decoufle, (dern. le 25).

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (227-12-33) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Orgia.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) (D. soir, lund.), 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour (à partir du 22).

Théâtre de la Bastille (357-42-14) (D. soir, lund.), 21 h, dim. 17 h : Spinoza.

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), les 21, 24, 27 à 19 h 30 : Medea.

Gennevilliers, théâtre (793-26-30) (D. soir, lund.), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

Théâtre de la Ville (274-22-77), le 22 à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos (Ligeti).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Montmorency, Collégiale Saint-Martin (964-44-31), le 23 à 21 heures.

Saint-Cyr-l'Ecole, chapelle Saint-Louis (058-45-75), le 24 à 21 h.

Paris, Conciergerie (353-29-83), le 25 à 17 h 30.

Sèvres, église Saint-Romain (261-48-02), le 26 à 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Vivaldi).

Rosny-sous-Bois, église Sainte-Geneviève (528-90-15), le 23 à 21 h.

Le Mée-sur-Seine, église de la Nativité (437-06-61), le 24 à 20 h 45 : les Arts florissants (Monteverdi, Cavalli, Grandi).

L'Etang-la-Ville, église Sainte-Anne (958-17-11), le 23 à 21 h.

Limeil-Brévannes, église des Deux-Communes (599-96-40), le 24 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Vivaldi, Galuppi).

Saint-Leu-la-Forêt, église Saint-Leu-Saint-Gilles (960-44-22), le 23 à 21 h : Ensemble A Sei Voci (Willaert, Merulo, Croce...).

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier, (666-02-74) (D. soir, L.) 21 h : Yalta.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), le 25 à 17 h : l'Enfant.

BOBIGNY, MC (831-11-45) : les 23, 24 à 20 h 30 : K. Kacel.

BOULOGNE-BILLANCOURT, Conservatoire (604-73-93), le 22 à 20 h 30 : (Boucourechliev, Taïra, Jolivet...) ; TBB (603-60-44), les 23, 24, 27 à 20 h 30, le 25 à 15 h 30 : My Fair Lady.

CERGY-PONTOISE, Conservatoire (032-74-11), le 23 à 21 h : G. Paczynski, J.-F. Clark, J.-L. Clark, J.-C. Levinson.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (030-33-33) (D., L.), 21 h, mer. 18 h 30 : la Surprise de l'amour.

CHAMPIGNY, TRM (880-96-28), les 22, 24 à 21 h ; les 23, 25 à 15 h : l'Ecole des femmes.

CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (368-55-81), le 24 à 20 h 45 : Trio Tridmas.

CHELLES, Théâtre (421-20-36), le 27 à 20 h 45 : Oncle Vania.

CHOISY, Th. P.-Eluard, (890-89-79), les 22, 24 à 20 h 30, le 23 à 15 h : Clair d'usine.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 27 à 20 h 30 : Cet animal étrange.

COLOMBES, MJC (782-42-70), les 23, 24 à 20 h 30 : Courteline.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P. Neruda (089-00-72), le 24 à 20 h 45 : C. Carlson.

CRÉTEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), (J.) 20 h 30 : Hymen, (dern. le 24) ; (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Enclave des Papes.

ÉLANCOURT, APASC (062-82-81), le 23 à 21 h : Déserts d'amour ; le 24 à 21 h, le 25 à 17 h : Soirée cabaret tango.

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle J.-Brel (875-44-88), les 23, 24, à 20 h 30 ; le 25 à 15 h : Page 2, déchirée.

GARGES-LES-GONESSE, CCM (986-96-31), le 24 à 21 h : Rire à pleurer.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

LONGJUMEAU, Th. A. Adams (909-60-14), le 24 à 21 h : le Canard à l'orange.

MAISONS-LAFFITTE, Château, le 25 à 17 h 30 : Ensemble prisme (Bach, Haydn, Mozart, Boccherini).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) (D. soir, L.-Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Paludes.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 27 à 21 h : Los Guachos.

MASSY, CC P. Bailliart (920-57-04), le 23 à 21 h : F. Lockwoodmontigny le Bretonneux, Maison de Voisinage du Pas de Lac : le 23 à 21 h : Soirée tango.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 24, 25 : Projection de Heimat : sam. de 14 h à 18 h 45 : 1re partie ; de 20 h à 24 h : 2e partie ; dim. de 14 h à 18 h 15 : 3e partie ; de 20 h à 23 h : 4e partie.

NOGENT, Pavillon Baltard (858-17-34), le 24 à 20 h 15 : Grand Prix international de danses.

RIS-ORANGIS, CC Robert-Desnos (906-72-72), le 22 à 21 h : Fobe ; le 24 à 20 h 45 : Ecchymose.

ROMAINVILLE, Palais des Fêtes, le 23 à 21 h : Dhrupad.

RUEIL, Th. A. Malraux (732-24-42), le 24 à 20 h 45 : Dennis Wayne's Dancers ; Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, le 23 à 20 h 45 : A. Yupanqui.

SAINT-DENIS, Cabaret (243-00-59), les 23, 24 à 22 h 30 : C. Berriane.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 24 à 21 h : Cie A. Dreyfus ; le 27 à 21 h : S. Nair et Isabel II.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 23 à 21 h : Chicago blues festival ; le 27 à 21 h : le Misanthrope.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous (063-28-24), le 24 à 21 h : Cie de danse motus.

STAINS, Studio-Théâtre (821-61-05), les 22, 24, 29 à 21 h : Comedia.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 22 à 21 h : le Roi se meurt ; le 27 à 21 h : Camerata de Versailles (Milhaud, Falla, Koechlin...)

LA VERRIÈRE, Institut M. Rivière, le 27 à 21 h : Soirée cabaret tango.

VILLE-D'AVRAY, Gymnase, le 26 à 21 h : Orchestre J.-F. Paillard (Mouret, Schubert, Debussy...).

VINCENNES, Chez IVT (365-63-63) (D. soir, L., Mar.) 21 h, dim. 16 h : Edmont.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 NOVEMBRE

15 h : les Mocards, de J. Laviron ; 17 h : Mon péché : Sakubei, de Tsunejiro Sasaki ; conférence-débat de S. Matsuda ; 19 h 30 : soixante-dix ans d'Universal : Captive Wild Woman, de E. Dmytryk ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Rue rouge.

JEUDI 22 NOVEMBRE

15 h : Bonnes à tuer, de H. Decoin ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : The Amazing Mrs Holliday, de B. Manning ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Cape et poignard.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

15 h : Ballade pour un voyou, de J.-C. Bonnardot ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Obsessions, de Julien Duvivier ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : le Secret derrière la porte.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

15 h : l'Idiot, de G. Lampin ; 17 h : soixante-dix ans d'Universal : le Fils de Dracula, de R. Siodmark ; 19 h : Hollywood Parade, de E. Sutherland ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : House by the river.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

15 h : Justice est faite, de A. Cayatte ; 17 h : soixante-dix ans d'Universal : House of Frankenstein ; 19 h : l'Imposteur, de J. Duvivier ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Guerrillas.

LUNDI 26 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 27 NOVEMBRE

15 h : Coïncidences, de S. Debecque ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : The Invisible Man's revenge, de F. Beebe ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : l'Ange des maudits.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 21 NOVEMBRE

Pasolini scénariste : 15 h : La Canta delle Marane, de C. Magini ; Ça s'est passé à Rome, de M. Bolognini ; 17 h : les Garçons, de M. Bolignini ; Divers aspects du cinéma japonais : 19 h : le Cap Ashizuri, de K. Yoshimura.

JEUDI 22 NOVEMBRE

Pasolini scénariste : 15 h : la Longue Nuit de 43, de Vancini ; Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : les Années du crépuscule, de Shiro Toyoda ; 19 h : la Rivière Ki, de N. Nakamura.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

Pasolini scénariste : 15 h : la Fille dans la vitrine, de L. Emmer ; Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : l'Epouse de Seisho Hanaoka, de Yasuzo Masumura ; 19 h : le Lac des larmes, de T. Tasaka.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

15 h : la Quatrième Alliance de Dame Marguerite, de Carl Dreyer ; Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : la Poupée brisée, de K. Yoshimura ; 19 h : Pavillon dans le brouillard du soir, de T. Tasaka ; Pasolini scénariste : 21 h : Ostia, de Sergio Citti.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Pasolini scénariste : 15 h : 12 décembre 1972, de G. Bonfanti ; Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : Histoire d'Echigo, de T. Imai ; 19 h : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa ; 21 h : Pasolini scénariste : 21 h : Histoires scélérates, de S. Citti.

LUNDI 26 NOVEMBRE

15 h : la Boîte magique, de J. Boulting ; Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : Avec beauté et tristesse, de M. Shinoda ; 19 h : le Détroit de la faim, de T. Uchida.

MARDI 27 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

AMOUREUX VOLONTAIRE (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94)

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

CINEMA

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : (V.o.) : Club de l'Etoile, 7e (380-42-05).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paris Ciné-I, 10e (770-21-71) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JOURNAL INTIME (Hong., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (H. Sp.) (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Bergère, 9e (770-77-58).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HAIR (A., v.o.) : Boîtes à films, 17e (622-44-21).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULIA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-II, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

BOY MEETS GIRL, film français de Leos Carax : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'HISTOIRE SANS FIN (The never ending Story), film allemand de Wolfgang Petersen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAD MISSION, film de Hongkong de Tsui Hark (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25.

MATAGI, LE VIEUX CHASSEUR D'OURS, film japonais de Toshio Gotoh (v.f.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MOSCOU A NEW-YORK, film américain de Paul Mazursky (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-63-32) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75.

ROCKING SILVER, film danois d'Erik Clausen (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

UN AMOUR INTERDIT, film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

A partir du 22 : **FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE** (v.o./v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93).

PARIS VOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).
LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RAGTIME (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 9e (329-11-30).
SPARTACUS (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).
TAKING OF (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
TCHAO PANTIN (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).
TITANIC (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

Les festivals

CINÉMA AFRICAIN Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer. : 18 h 30, 22 h : Combattants d'Afrique ; jeu., 16 h 30, 18 h 30 : la Chapelle ; ven., 16 h 30, 18 h 30 : Zo Kuezo ; sam., 16 h 30, 18 h 30 : Djeli ; dim., 18 h 30, lun., 15 h : la Noire de ; lun., 16 h 30, 18 h 30 : le Nouveau Venu ; mar., 18 h 30, 22 h : Concerto pour un exil.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). 12 h et 24 h : *Pendez-moi haut et court* ; *14 h et 20 h* : l'Arnaqueur ; 16 h 30 et 21 h 30 : Soupçons ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33). jeu., sam., dim., lun., 18 h : l'Amour l'après-midi ; ven., 18 h : la Collectionneuse ; lun., 16 h : la Marquise d'O ; 22 h : le Genou de Claire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o./v.f.). Grand Rex, 2e (236-83-93). jeu., 19 h 30 : Out of order ; 21 h : Ninja III ; 22 h 30 : Reptile ; ven., 19 h 30 : Night eyes ; 21 h : the Warrior and the sorceress ; 22 h : Kiss of the vampire ; sam., 19 h 30 : Atlantis Interceptor ; 21 h : Marathon killer ; 22 h 30 : Space ship USA ; dim., 19 h 30 : *Homicide by night* ; 19 h 45 : Strange invaders ; 21 h 15 : l'Araignée noire ; 22 h 45 : le Chat fantôme ; le Mur maudit ; lun., 19 h 30 : Impulse ; 21 h : Tennis court ; 22 h 30 : le Retour du capitaine invincible ; *mar.*, 19 h 30 : Of unknown origin ; 21 h : Black carrion ; 22 h 30 : la Légende des huit samouraïs.

A. HITCHCOCK (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61), en alternance : Fenêtre sur cour ; *Sueurs froides* ; *L'homme qui en savait trop* ; *Mais qui a tué Harry ?*

HOMMAGE A FRANÇOIS TRUFFAUT, Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), *mer. : Les 400 coups ; jeu. : Domicile *conjugal* ; ven. : *la Peau douce* ; sam. : Jules et Jim ; dim. : la Femme d'à côté ; lun. : le Dernier métro ; mar. : Vivement dimanche.

HOMOSEXUALITÉ A L'ÉCRAN (**) (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer., 14 h, 19 h : Des prisons et des hommes ; mer., 16 h 30 ; ven., 14 h, 19 h : New-York, 42e Rue ; jeu., 14 h, 19 h ; ven., 21 h 30 : Cruising ; jeudi, 16 h 30, 21 h 30 : Je t'aime, moi non plus ; sam., 14 h, 19 h : Miss O'gynie et les hommes fleurs ; 16 h 30, 21 h : Oublier Venise ; dim., 14 h, 19 h : le Voyage à Deauville ; Une histoire sans importance ; lundi, 16 h 30, 21 h 30 : Immacolata e Concetta ; mar., 14 h, 19 h : Lonesome cow-boys ; 16 h 30, 21 h 30 : les Bonnes.

BUSTER KEATON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 14 h : Les Lois de l'hospitalité ; 15 h 20 : la Croisière du Navigator ; 16 h 40 : le Mécano de la « General ».

LAUREL ET HARDY, (v.f.) Action Écoles, 5e (325-72-07) : mer. : les Montagnards sont là ; jeu. : les As d'Oxford ; ven. : C'est donc ton frère ; sam. : Laurel et Hardy au Far-West ; dim. : les Conscrits ; lun. : la Bohémienne ; mar. : Têtes de pioche.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30 : le Château de sable ; le Théâtre du Triangle : Petit Pierre : Premier maître ; un Amour plein d'arêtes.

LA POLITIQUE DES AUTEURS (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h, dim., 20 h : Gertrud ; *mer., 20 h, sam.*, 18 h, lun., 22 h : la Dame de Shanghai ; mer., 22 h, ven., 20 h, dim., 16 h : El Dorado ; jeu., 18 h, ven., 22 h, sam., 20 h, dim., 22 h : Rome ville ouverte ; jeu., 20 h, *sam., 22 h, dim., 14 h, lun., 18 h* : le Déjeuner sur l'herbe ; jeu., 22 h, sam., 16 h, dim., 18 h, lun., 20 h : Los Olvidados ; ven., 18 h, sam., 14 h : Fury.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE TF 1

20 h 30 Football : France-Bulgarie.
En direct du Parc des Princes.

22 h 20 Documentaire : le Deuxième Sexe.
De Simone de Beauvoir. Le mariage et la maternité avec Simone de Beauvoir, Elisabeth Badinter, Annie Leclerc, Gloria Steinem, Phyllis Schlafy et une interview d'Indira Ghandi.
Le mariage et la maternité, deux grands thèmes autour desquels est analysée la condition des femmes, trente-cinq ans après la publication du Deuxième Sexe *de Simone de Beauvoir. Que représente le mariage, en France, mais aussi ailleurs ? En Inde, en Afrique, par exemple, persistent des situations extrêmes, où la femme reste prisonnière de traditions séculaires parfois terrifiantes.*

23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire
23 h 40 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0 h 05 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Image interdite.
De C. May, réal. J.-D. Simon. Avec S. Fenneo, A. Teyssedre, J. Serres, D. Langlet...
Pour avoir été trop crues et trop répandues par la télévision, et avoir été confondues avec la réalité, les images et leur reproduction sont désormais interdites par le gouvernement. Bien sûr, il y aura un rebelle... Un « science-fiction », avec une réflexion qui pourrait être excitante sur le petit écran, mais la leçon est pesante. Dommage. Les décors, les costumes, les comédiens, la mise en scène, sont très soignés.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
de B. Bouthier.
Parmi les sujets traités, les fantasmes féminins (six femmes répondent sans détour à des questions qu'on ose rarement leur poser), une rencontre avec trois vedettes du petit écran (Christine Ockrent, Alain Gillot-Pétré, Bernard Pivot), la découverte des « fous de chiens », etc.

23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Avec Nana Mouskouri.

22 h 00 Journal.

22 h 20 Téléfilm : la Lanterne des morts.
De J. Saltel, réal. F. Fehr, avec M. Chaumette, U. Garandeau, J. Rispal...
Une veillée mortuaire envoûtante dans les Vosges englouties sous la neige, balayées par le vent. Superstitions, peurs ancestrales. Un enfant s'est perdu dans la tourmente. D'un côté la mort établie, de l'autre, la lutte pour la vie. Un film magistralement réalisé.

23 h 25 Les cinq minutes de Muse d'Albray.
23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires ; 17 h 10, Tohu-bohu ; 17 h 30, Le Club des puces ; 17 h 45, Les molécules ; 17 h 55, Passe-temps ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Chronique policière ; 22 h 10, Creepshow, film de G. Romero (horreur/comique) ; 0 h 50, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 1 h 40, Clémentine tango, film de C. Roboh (comédie de mœurs) ; 2 h 45, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Faits divers.
21 h 30 Musique : Pulsations par A. Dister.
22 h 30 Nuits magnétiques : José van Dam.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (en direct du Grand Auditorium) : « Messe à l'usage des paroisses » (extrait) de Couperin, « Passacaille » et fugue en ut mineur, « Choral BWV 656 » de Bach, « Choral n° 2 en si mineur » de Franck, « Prélude et fugue en fa mineur » de Dupré, « Stèle pour un enfant » (extrait), « Improvisation » de P. Cochereau sur un thème de Vierne, par Gaston Litaize, orgue.
23 h Les soirées de France-Musique : musiciens du Nord ; à 1 h, *Poissons d'or* : Gavin Bryars, compositeur anglais.

Jeudi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Paul et Virginie.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : la Dictée.
De Jean Cosmos. Réal. J.-P. Marchand. Avec V. Garrivier, C. Salviat, Y. Debray.
Louis entre à l'école normale pour apprendre le métier d'instituteur. Etudiant irréprochable, il se heurte cependant à l'intransigeance d'un directeur. Le climat des écoles à la fin du siècle dernier, avec l'austérité des dortoirs, l'odeur fade des petits-déjeuners, les maîtres tout puissants à la personnalité forte ; le meilleur épisode de cette saga sur la passion d'apprendre et d'enseigner.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Edition spéciale. Animée par Anne Sinclair.
Les illusions perdues. Qu'est-ce qui fait rêver les Français depuis cinquante ans ? Ce qu'ils refusent ou ce qui les motive. Avec MM. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, François Léotard, secrétaire général du Parti républicain.

22 h 45 Journal.
23 h 5 C'est à lire.
23 h 10 Le jazz et vous. *Série de J. Diéval.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Cinéma : la Chaise vide.
Film français de P. Jallaud (1973), avec M. Chevalier, C. Stockman, D. Quenaud, M. Le Forestier.
Une mère célibataire mène une vie difficile, enfermée dans le souvenir de l'homme qu'elle a aimé, disparu au cours d'un reportage.

16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
SOS Entraide, avec l'abbé Pierre et Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC)
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
CFTC ; groupe UDF de l'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : la Fureur des anges.
Nouvelle série américaine en quatre épisodes. Aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.

21 h 30 Magazine : Carte de presse.
De M. Thoulouze et H. Chavalier. « Camarade espion », une enquête de Michel Honorin.
Nouveau magazine d'information programmé le troisième jeudi de chaque mois. Au sommaire de ce premier numéro, la radioscopie du travail d'espion, réalisé à partir du témoignage d'un ancien agent des services secrets roumains.

22 h 40 Histoire courtes.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : proclamation de l'État d'Israël.
Série proposée par Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
le 22 octobre 1948 marque la fin de la première guerre israélo-arabe. Le 14 mai de la même année, David Ben Gourion, chef de l'exécutif de l'Agence juive, proclame à Tel-Aviv l'indépendance de l'État d'Israël, ratifiée par les États-Unis et l'URSS. De quoi parle-t-on ce jour-là ? Des témoignages de journalistes, Daniel Anselme, Roger Colombani et Roger Pannequin.

22 h 10 Journal.
22 h 35 Les cinq minutes de Muse Dalbray.
22 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, J'ai épousé une ombre, film de R. Davis (suspense) ; 10 h 40, la Joyeuse Parade, film de W. Lang (comédie musicale) ; 12 h 35, Max Romana ; 13 h 5, jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h, Hécate, film de D. Schmid (drame psychologique) ; 16 h, Pour la peau d'un flic, film de A. Delon (policier) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h 15) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie) ; 22 h 10, Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 1 h 5, Clémentine tango, film de C. Roboh (comédie de mœurs) ; 2 h 45, Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h, le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50) ; 9 h 5, Les Matinées, une vie, une œuvre : Joris-Karl Huysmans et le centenaire de « A rebours ». ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : une maternelle à horaires souples ; 11 h 30, Feuilleton : la San-Felice ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier de Michel Blum ; 14 h, Un livre, des voix : *« Midi, la nuit », de Marc Baconnet* ; *14 h 30, Radio Canada* présente : « L'écrivain et l'espace » ; 15 h 30, Musique : musicomania (mélismes ; dans un jardin anglais... ; deux ou trois choses que l'on ignorait en Chine...) ; 17 h, Le pays d'ici, en direct de l'Ardèche ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la mycologie musicale ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le violon hier.
20 h 30 « Bienheureux chapelet », de Boccacio. Avec F. Fabian, J. Monod, B. Hervé.
21 h 30 Musique : Vocalyse (opéra 84).
22 h 30 Nuits magnétiques : Knut Victor.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 10, *Actualité du disque* ; 9 h 8, *L'oreille en colimaçon* ; 9 h 20, *Le matin des musiciens* : Le malentendu ; œuvres de Brahms, Bruckner, Wagner ; 12 h 5, Concert : Œuvres de Donizetti, Verdi, Meyerbeer... par Jesus Li Cecilio, ténor, Marcelle Dedieu-Vidal, piano. ; 13 h 32, Opérette-magazine ; 14 h 2, Repères contemporains : Earle Brown, Yun, Rosenberg ; 15 h, La folie d'Espagne : Andalousie ; œuvres d'Encina, Albeniz, Pisador, Mudarra, Morales, Arauxo, de Falla... ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke », Intermède, Le bloc-notes ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30 Concert : « Un re in Ascolto » de Berio, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et l'Ensemble vocal, dir. Lorin Maazel, sol. T. Adam, H. Zednik, K. Armonstrong...
23 h Les soirées de France-Musique : La musique chez Balzac.

SOCIÉTÉ

Interpol fait peau neuve

II. — *Le programme musclé de la présidence*

Interpol, à un tournant de son histoire... Dans un premier article *(le Monde* du 21 novembre), Danielle Rouard décrit la ruche au travail, dans les hauts de Saint-Cloud, près de Paris. Mais la nouvelle présidence, américaine, a d'importants projets...

par DANIELLE ROUARD

« Il était dans l'intérêt d'Interpol et de celui des Etats-Unis d'élire un président américain. » Ainsi M. John Walker Jr, assistant du secrétaire au Trésor et supérieur hiérarchique de M. John R. Simpson, commente-t-il l'élection de ce dernier, directeur de l'US Secret Service, à la présidence d'Interpol en septembre 1984. Dans une interview publiée le 2 octobre 1984 par *The Washington Times*, — quotidien financé par le révérend Moon, — M. John Walker ne mâche pas ses mots. Le fait est suffisamment rare pour être souligné. Les Etats-Unis, grâce à leur nouvel élu — et pour quatre ans — *« peuvent exercer une sorte de leadership qui non seulement servira les intérêts de leur pays, mais aussi ceux de la cause mondiale en faveur d'un renforcement des lois contre la criminalité internationale »*. M. John Simpson, apprend-on dans cette interview, est l'homme *« ad hoc »*. Restant directeur de l'US Secret Service, il entend mener de front ses deux fonctions.

« La gestion au jour le jour des Français n'était pas assez agressive, juge M. Walker. *Moderniser le réseau de télécommunications, réformer les procédures, développer les finances et « manager » Interpol, tous ces objectifs se heurtaient à la lenteur de l'actuel secrétariat général »*. Il aura fallu *« plusieurs années »* aux Américains pour atteindre leur but : la présidence. C'est désormais chose faite. Ils ont un programme. *The Washington Times* en livre quelques éléments.

Le terrorisme est l' *« ennemi public »*. Selon M. Walker, le secrétariat d'Interpol à Saint-Cloud *« a montré quelque crainte à lutter sur ce terrain. Certes, l'article 3 des statuts de l'organisation lui interdit d'intervenir dans des affaires politiques, militaires, raciales et religieuses »*. Mais, aux yeux de M. Walker, *« cela ne peut servir d'excuse »* à Interpol pour *« esquiver »* son rôle. On peut s'étonner que l'interviewé ne fasse pas référence à ce qui a fait l'objet d'une récente polémique dans la presse à propos de la violence politique. L'article 3 des statuts d'Interpol ne devrait pas s'appliquer, suggèrent certains, aux auteurs de crimes contre l'humanité (par exemple les anciens nazis). Ce débat s'est corsé avec les révélations faites sur le rôle de la CIA dans la *« récupération »* de Klaus Barbie.

« Le terrorisme est un crime, ajoute M. Walker, *que vous l'appeliez terrorisme ou non. Nous avons eu, dans le passé, quelque difficulté à être entendus sur ce point. Mais l'assemblée générale en septembre à Luxembourg a adopté, sous notre pression, une résolution qui va dans notre sens. On ne peut plus seulement refuser une requête en la matière sous le prétexte qu'elle est politique. On doit examiner au cas par cas, les faits et le caractère politique de l'acte — s'il est légal ou pas. Interpol ne pourra plus refuser, comme par le passé, de fournir les réponses demandées sur tel ou tel nom »*. Ainsi M. John Walker exprime-t-il les espoirs américains fondés sur l'arrivée du nouveau président.

Contre-feux

Mais encore faudrait-il modifier les règles d'échanges entre le siège de l'organisation et les divers bureaux centraux nationaux (BCN). La charte est formelle : aux seules polices nationales contrôlées par leurs gouvernements respectifs de décider de répondre ou non à une demande d'information *via* Interpol.

Un exemple récent illustre l'enjeu de ce principe. Cela se passait il y a deux ans. Yilmaz Güney, cinéaste turc, venait d'achever son film *Yol*. Pour le BCN d'Ankara, ce fut une découverte. L'homme était recherché. Ce BCN envoya une demande de renseignements à son homologue de Paris, par Interpol. L'organisation, avant de transmettre, exigea des informations complémentaires. Elle avait des doutes sur la nature des griefs : « droit commun » ou « politique » ? L'article III lui interdit dans ce dernier cas toute transmission. Ankara confirma le caractère de droit commun. Interpol transmit.

Le BNC-France, sous l'autorité gouvernementale, refusa d'accéder à la requête d'Ankara. *« On savait que si on donnait son domicile, le cinéaste risquait sa vie »*, se souvient un des témoins de l'affaire. Yilmaz Güney était, de fait, recherché pour avoir, selon Ankara, tué en Turquie un magistrat. mais ce pouvait être, avant tout, un opposant politique que la police turque, sous couvert de droit commun, voulait neutraliser. Ainsi jugea le gouvernement français.

De sa longue histoire passée au crible des droits de l'homme, la réputation d'Interpol n'est pas sans taches. Des fonctionnaires au passé de SS et au présent d'agent secret... Ces faits ont été l'objet de mises au point. Ils appartiennent au passé. En 1975, la LICA (aujourd'hui LICRA) a accusé Interpol d'avoir enfreint ses statuts, pour avoir demandé à la police française, sur requête de la police allemande, d'enquêter sur le rabbin Daniel Farhi venu manifester à Berlin sous les fenêtres de Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris. Vérification faite par un membre de la commission nationale Informatique et Libertés, Interpol n'est jamais intervenu dans cette histoire.

En Belgique, le 21 février 1980, l'hebdomadaire gauchiste *Pour* dénonce un *« dérapage »*. Il publie trois télex transmis fin 1979 par Interpol-Wiesbaden à Interpol-Bruxelles. Ces télex demandaient des renseignements sur plusieurs citoyens allemands et sur leurs relations éventuelles en Belgique, alors qu'ils ne faisaient l'objet d'aucune poursuite véritable. Affaire politique... *« Ces télex violent la convention d'Interpol*, protestèrent des sénateurs belges, *ainsi que la convention d'extradition et celle des Droits de l'homme. »*

Là encore, selon les autorités françaises, Interpol n'était pas en cause. Il s'agissait d'un échange purement bilatéral de télégrammes entre deux polices nationales.

La réorganisation, en cours, d'Interpol n'est pas faite pour rassurer ses contestataires. Déjà, l'Eglise de la Nouvelle Compréhension — ex-Scientologie — relance un de ses thèmes de bataille : la mise à la disposition d'Interpol d'informations concernant le revenu, telles les données de l'IRS américain (Internal Revenue Service).

A l'heure américaine

Au-delà de ces contestations, il faut bien s'interroger sur la nature des renseignements relatifs aux personnes qu'Interpol est autorisée à transmettre et à stocker. La revue britannique *Penthouse*, dans un article de décembre 1983, s'indigne des pratiques d'Interpol. Selon elle, chaque citoyen serait fiché dans ses moindres allées et venues, dans ses plus secrets penchants et fréquentations. Ses revenus et impôts seraient livrés en pâture. Sous la condition minimale que ce citoyen ait eu affaire, une fois dans sa vie, à la police du Royaume-Uni, fût-ce pour témoigner. Comment la nation britannique — proteste en substance *Penthouse* — peut-elle accepter un tel manquement à sa vertu démocratique et continuer à alimenter les dossiers d'Interpol? La revue persiste et signe... Selon elle, cette organisation transmet à n'importe quelle police du monde, y compris celles, nombreuses, de dictatures, ou encore celles de pays de l'Est, les détails de la vie de chaque citoyen de Sa Majesté. *Penthouse* omet d'évoquer certains contre-pouvoirs mis en place, tel le contrôle — certes partiel — institué entre Interpol et le gouvernement français lors de la signature de l'accord de siège. Ce contrôle est exercé conjointement par des représentants de l'organisation et des personnalités, dont le président de la commission Informatique et libertés, M. Jacques Fauvet (1).

Le problème demeure. Dans le fichier d'Interpol coexistent des informations judiciaires et, surtout, des renseignements de diverses sources concernant la vie des personnes mises en carte. Ira-t-on jusqu'à grouper les informations bancaires, fiscales, de santé, etc. ?

Certains des sept ou huit systèmes juridiques qui régissent le globe interdisent ce genre d'interconnexion. La France, pour sa part, est très attachée à ce principe, mais les Etats-Unis espèrent faire évoluer les mentalités et les règlements en la matière. Car, chez eux, la lutte contre la drogue, fléau national, appelle d'autres moyens à l'échelle mondiale. M. John Walker, cité par *The Washington Times*, définit la mission impartie sur ce point au nouveau président américain d'Interpol.

Ce dernier doit renforcer l'attention, encore *« insuffisante »*, de la communauté internationale sur la nécessité de mener des enquêtes financières pour lutter contre tous les types de criminalité organisée. Pour cela, il faudra de nouvelles lois. La coopération, difficile, entre les diverses administrations américaines devrait, à en croire les propos de M. J. Walker, servir de modèle.

Aux Etats-Unis, explique l'interviewé du *Washington Times*, le BCN-Inerpol groupe soixante personnes, dont quatorze sont membres d'agences fédérales. Coopèrent ainsi les « alcools, tabacs et armes à feu », la DEA (drogue), l'IRS (revenus), les Douanes, le Service d'immigration et de naturalisation, les inspecteurs de la Poste, les inspecteurs généraux, la police, le département de l'agriculture, le FBI et le Secret Service. A Saint-Cloud même, ce BCN a des représentants, précise M. J. Walker, du Secret Service, de la DEA, de l'IRS, des douanes, de la police et de la poste.

Interpol à l'heure américaine... Cela inquiète certains membres de l'organisation. Interpol se mettrait ainsi au rythme des nouvelles formes de lutte, aux Etats-Unis, contre le trafic de drogue, qui touchent de plus en plus à la politique, comme en témoigne une longue enquête publiée en six articles par le *New-York Times*, à partir du 9 septembre 1984.

Notre confrère dénonce ce trafic qui *« corrompt »* certains gouvernements de pays producteurs dans le tiers-monde. Il soupçonne *« les gains illicites de financer le terrorisme »*. Il s'interroge : *« Ne devrait-on pas supprimer l'aide aux pays producteurs? »* Ce faisant, le *New-York Times* reprend les éléments d'un débat qui secoue l'Amérique reaganienne. Ses questions sont celles exprimées au Congrès. La drogue est *« devenue un élément de la politique étrangère américaine »*. La cocaïne ferait des ravages croissants : consommation en hausse de 12 % en un an, offre en augmentation de 70 % en deux ans, chute des cours des deux tiers dans la même période, un Américain sur dix en consommant régulièrement, etc.

La suppression de l'aide financière aux pays producteurs *« affecterait la politique étrangère américaine »*, rétorquent d'autres voix officielles, citées par le quotidien de New-York. En privant un certain nombre de pays de ces aides, il va de soi que les Etats-Unis se priveraient eux-mêmes d'un important atout d'intervention. Mais le département d'Etat est bien *« devenu le joueur le plus important dans la stratégie de contrôle de la drogue »*, soulignent divers commentateurs.

Celle-ci est devenue une affaire d'Etat : tant pis si l'efficacité à tout prix provoque des «bavures». Les défenseurs des «droits de l'homme» auront encore du pain sur la planche.

FIN

(1) Au lendemain de la promulgation de la loi du 6 janvier 1978, la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) revendique le droit de contrôler les fichiers d'Interpol installés sur le sol français.

Une nouvelle commission est mise en place, composée de cinq membres, deux appartenant à Interpol et trois personnalités indépendantes. En août 1984, M. Jacques Fauvet, président de la CNIL, a été nommé à ce titre par le gouvernement français. Pour sa part, M. Markus Peter (Suisse) a été désigné par Interpol. MM. Fauvet et Peter devaient désigner un troisième membre qui occuperait le poste de président pour la mi-octobre. La décision n'est à ce jour pas encore prise. Ce retard est-il dû aux interrogations liées à la personnalité du candidat proposé par M. Peter ?

DANS UN DOCUMENT SUR LA PROCRÉATION ARTIFICIELLE ET L'EUTHANASIE

Les évêques mettent les Français en garde contre «la vie et la mort sur commande»

« L'homme n'est pas le maître absolu de la vie ». Cette affirmation résume bien le document publié, mercredi 21 novembre, par la commission familiale de l'épiscopat français et intitulé *Vie et mort sur commande*. On peut y voir une condamnation sans détour de certaines pratiques médicales, comme l'euthanasie active. les dons de sperme et les «mères de location», qui traduiraient *«un bouleversement complet des valeurs»* et menaceraient de *«désintégrer la cellule familiale»*. Mais, dans l'esprit de ses auteurs, la démarche est différente : *«Nous ne prétendons pas avoir réponse à toutes les questions et nous exprimer par décret*, affirme Mgr Jacques Jullien, président de la commission (1). *C'est une invitation à réfléchir sur des situations-limite, avant qu'il ne soit trop tard. »*

Les évêques se réfèrent à plusieurs événements récents : la jeune Marseillaise qui voulait se faire inséminer avec le sperme de son mari décédé; l'autre jeune femme qui reconnaissait porter un embryon pour le compte d'une épouse stérile; le congrès des associations pour «le droit de mourir» à Nice, en septembre dernier... Le texte épiscopal était prêt depuis un mois, mais ses auteurs ont préféré attendre que le débat public s'apaise. Entre-temps, le Comité national d'éthique, présidé par le professeur Jean Bernard, s'est prononcé contre «les mères de location» *(le Monde* du 1er novembre).

Sur aucun des points traités, le document du 21 novembre ne contredit les positions déjà exprimées par des responsables catholiques. Son originalité — et son ambition — est de réunir, dans une même réflexion, toutes les questions posées par la maîtrise de la vie et de la mort. Le problème est pris ainsi par les deux bouts.

Totalitarismes

En d'autres temps, les évêques auraient fondé leur argumentation sur le mal et le péché. Aucun de ces deux mots ne figure dans le texte où abondent, en revanche, les références à *«l'humain»* et aux menaces qui pèsent sur lui. La société moderne serait entraînée, en effet, dans une double logique : *«logique du sentiment»* qui fait *«du désir un absolu»* et conduit, par exemple, à vouloir vaincre la stérilité — ou à empêcher une naissance — par tous les moyens ; *«logique de la technique»* qui ne voit aucune raison de renoncer à une expérience du moment qu'elle est possible. Il y a, dans les deux cas, disent les auteurs, un *«jusqu'au-boutisme»* dangereux dont on doit absolument s'affranchir.

Le «respect de la vie» amène les évêques à condamner l'euthanasie active, comme ils avaient condamné l'avortement. C'est la même logique — entraînant les mêmes objections, puisque les défenseurs du «droit de mourir» affirment que le respect de la vie suppose parfois de mettre fin à une existence qui n'en est plus une. S'en tenant à une distinction — contestée — entre euthanasie passive (laisser mourir) et active (donner la mort), les auteurs du document estiment que ce n'est pas au malade à décider du moment de sa mort, et encore moins au médecin. Suivre sur ce point le professeur Christian Barnard serait *« réduire l'homme à un objet »*, ouvrir *« la porte à tous les totalitarismes »* et risquer ainsi de *« réduire l'humanité à un cheptel »*. Des phrases sans nuance qui tranchent avec le reste du texte.

Parallèlement au *« respect de la vie »*, les évêques sont très attachés au *« lien entre fécondité et amour conjugal »* qui est, à leurs yeux, le fondement du couple et de la famille. Ils s'opposent donc à toute intervention d'une tierce personne dans la procréation artificielle, que ce soit le donneur de sperme ou la « mère de location ». L'Église catholique réaffirme ainsi son attachement à un concept de filiation biologique.

C'est très net à propos du donneur de sperme. Ne lui reproche-t-on pas de renoncer à exercer sa responsabilité à l'égard d'un enfant *« qui demeure le sien, qu'il le veuille ou non ? »* Le don de sperme, affirment les évêques, n'est pas comparable au don du sang : il porte tout un patrimoine génétique. Cette thèse n'est pas partagée par des théologiens protestants, comme le pasteur André Dumas, directeur de *Réforme*, pour qui *le donneur n'est pas un abandonneur »* et qui se méfie d'une *« sacralisation du sperme »*. Si toute semence masculine était potentialité d'enfant, remarque-t-il cela condamnerait le principe même de la contraception...

estime avoir son mot à dire à propos de la vie et de la mort. Ce ne sont pas les partis politiques, bien silencieux sur ces questions cruciales, qui pourraient le lui reprocher. En réalité, le problème des évêques n'est pas de s'exprimer, mais de se faire entendre. Beaucoup de Français, et même de catholiques, se sont démarqués depuis longtemps de leur enseignement moral. Ils ont donc voulu intervenir assez vite, avant que de nouvelles techniques médicales ne soient entrées dans les mœurs. Quitte à publier un texte un peu rapide, qui n'évite pas des lieux communs, contrairement à de précédents documents, plus élaborés, sur la politique (1972) par exemple ou sur la dissuasion nucléaire (1983).

ROBERT SOLÉ.

(1) Outre l'archevêque coadjuteur de Rennes, Mgr Jacques Jullien, qui la préside, la commission comprend Mgr André Bontems (Chambéry), Mgr Armand le Bourgeois (Autun), Mgr Joseph Goupy (Blois), Mgr Maurice Rigaud (Auch), Mgr Louis Simonneaux (Versailles) et M. Noël Forno.

« D'autres réponses, plus humaines »

« Pourquoi ergoter sur les moyens puisqu'on peut vaincre sa stérilité ? écrivent les évêques. C'est une si grande chose que de vouloir prolonger en quelque sorte la vie de son mari en concevant un enfant de lui après sa mort : pourquoi refuser de réaliser ce désir puisque les fameuses « paillettes » en donnent les moyens ? Pourtant, si on examine les conséquences humaines globales de ces pratiques, la réalité paraît moins simple : les « effets pervers », les effets inattendus pour l'enfant et pour le couple, sont multiples. »

● **L'insémination *post-mortem*.** — L'enfant, conçu orphelin d'avance, si l'on peut dire, entre dans la vie avec le handicap d'un père absent pour toujours (et peut-être bientôt remplacé dans le foyer). L'image du père dans le cœur et les paroles de la mère sera-t-elle assez forte pour aider l'enfant à se situer dans l'existence ? (...) Le veuvage pose déjà le problème : les enfants nés après la mort de leur père doivent bien apprendre à vivre sans lui. C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour créer artificiellement ce handicap (...).

● ***Les locations d'utérus.*** — La « mère de location », de son côté, agit-elle en responsable ? En toute bonne foi, elle veut rendre service en donnant un enfant au couple qui le désire : mais peut-elle pendant toute sa grossesse se désintéresser de l'enfant qui tisse avec elle des liens affectifs extrêmement profonds ? Peut-elle l'oublier après la naissance ?

● **Les donneurs de sperme.** — Le don de sperme est un acte généreux, dit-on. Peut-être dans l'esprit du père. Mais qu'est-ce que cette générosité qui se démet à l'avance de toute responsabilité dans l'éducation future de l'enfant ? Le don de la semence humaine est-il réductible simplement au don du sang, par exemple ? La semence porte une information, un patrimoine génétique jouant un rôle déterminant chez l'enfant dont le père se désintéresse complètement.

● **Fécondité et amour conjugal.** — Toutes ces pratiques traduisent-elles une avancée en humanité ? N'y a-t-il pas d'autre réponses plus humaines à l'épreuve de la stérilité, depuis l'adoption jusqu'à l'engagement au service des autres dans une fécondité spirituelle ? En dissociant de plus en plus fécondité et amour conjugal, on tend à désintégrer le couple et la cellule familiale (...).

● **L'euthanasie active.** — Pitié pour qui ? Pour le malade ou pour moi ? Les souffrances sont « insupportables » pour lui ou pour moi ? Et si c'était pour soulager ma souffrance à moi que je le tuais, lui ? Et si cette solution « courageuse » était une solution de facilité ? Il est souvent plus commode pour l'entourage de plonger le malade dans une totale inconscience que de l'assister longuement par une présence fraternelle. Il est plus commode aussi pour la société de régler le problème des souffrances terminales selon la logique technique, que de créer des unités spécialisées dans l'accompagnement humain des mourants, comme il en existe chez les Anglo-Saxons (...).

JUSTICE

L'AFFAIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE POITIERS

Preuves et contre-preuves

De notre envoyé spécial

Poitiers. — M. Olivier Dropet, procureur de la République à Poitiers, a fait appel, le 20 novembre, de l'ordonnance de mise en liberté provisoire rendue la veille par M. Pierre Hovaere, juge d'instruction, en faveur du docteur Denis Archambeau inculpé d'assassinat après le décès, le 30 octobre, de Mme Nicole Berneron, au centre hospitalier régional de Poitiers. La chambre d'accusation statuera le 28 novembre sur cette décision. D'autre part, les avocats du docteur Bakari Diallo, également inculpé d'assassinat, ont déposé une nouvelle demande de mise en liberté provisoire pour leur client, la première ayant été refusée.

Comment interpréter l'appel du procureur de la République ? En outre, les témoignages à charge d'une infirmière présente dans le bloc opératoire et du professeur Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation, faisant état d'une attitude «anormale» du docteur Archambeau durant l'anesthésie de Mme Berneron pourraient être interprétés comme une preuve que ce médecin n'était pas informé de l'inversion des tuyaux d'arrivée des gaz. Complice, n'aurait-il pas adopté une autre attitude, plus discrète?

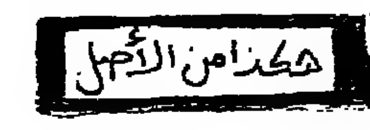
Tableau clinique

La mort de Mme Berneron est-elle due à une autre cause qu'une asphyxie au protoxyde d'azote? Cette thèse semble difficile à soutenir. *« Il est certain,* ont affirmé toutefois les défenseurs du docteur Diallo, *qu'une inversion des tuyaux d'arrivée du gaz ne peut être la cause du décès. »* Me Drouineau, avocat du docteur Diallo, nous a expliqué qu'il estimait que le décès ne pouvait être dû à une telle inversion dans la mesure où cette manipulation aurait conduit à un tableau clinique aisément décelable. En d'autres termes, le professeur Mériel n'aurait pu, dans cette hypothèse, que sauver la malade. S'il ne l'a pas fait, c'est donc qu'il y avait autre chose.

« Nous avons pratiqué une autopsie totale sans a priori, nous a déclaré de son côté le docteur Roger Junqua (Poitiers), *et nous avons écarté dans nos conclusions toute autre cause de décès. »*

Il semble donc que rien ne soit encore acquis, dans cette affaire, l'un des médecins inculpés apparaissant même comme pouvant être totalement étranger aux faits. Faute de ne pas avoir envisagé au départ d'autres hypothèses que celle avancée par le professeur Mériel, on semble s'engager vers de difficiles méandres et, au-delà, vers une conclusion impossible.

JEAN-YVES NAU.



Testé et approuvé par les plus de 100 kg.

Il y a quelques plus de 100 kg qui sont venus visiter IKEA. Quand nous leurs avons parlé de nos exigences en matière de qualité, ils ont voulu tester par eux-même la solidité de nos meubles. Les chaises, les tabourets, les canapés, les lits, tout y est passé. Ils sont montés dessus, se sont laissés tomber et encore un peu essouflés nous ont déclaré qu'après avoir testé, ils approuvaient.

Peù après, nous leurs avons expliqué qu'ils auraient pu éviter toute cette peine car ce qu'ils avaient fait subir à nos produits n'était rien en comparaison de ce que nous, nous leurs faisions également subir.

PEYRAT & ASSOCIÉS

Les appareils d'essais réglés selon les directives de l'Institut Suédois du Meuble torturent ce que nous vendons. Le résultat de ces expériences est sur l'étiquette "Möbelfakta" (véritable label de qualité délivré par cet institut) accrochée à bon nombre de meubles exposés. Du mobilier qui dure longtemps à des prix qu'on oublie vite. C'est cela IKEA.

Ils sont fous ces Suédois

IKEA®

IKEA ÉVRY : Z.I. LE CLOS-AUX-POIS. LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN. : 11-20 H - JEU. : 11-22 H - SAM. : 10-20 H - DIM. : 11-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY : CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER. : 11-20 H - JEU. VEN. : 11-22 H - SAM. : 9-20 H. IKEA LYON : CENTRE CIAL DU GRAND VIRE. VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN. : 11-20 H - SAM. : 9-20 H

COMMUNICATION

LA COMPÉTITION HACHETTE - ÉDITIONS MONDIALES

Deux groupes français se disputent le numéro un de la bande dessinée belge

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – La vente à suspense des Editions Dupuis – le numéro un de la bande dessinée en Belgique et l'un des leaders de ce marché dans le monde – est devenue un véritable feuilleton. Les Belges le comparent à la série télévisée « Dallas ». De rebondissement s en coups de théâtre, cette entreprise fondée en 1898 est, en effet, toujours convoitée par Hachette, associée au groupe financier Bruxelles-Lambert, et par les Editions mondiales, associées à AB Productions. Ces deux acquéreurs potentiels pourraient être départagés, le mercredi 21 novembre, par une décision du tribunal de commerce de Bruxelles. Le conditionnel est de rigueur. En un mois, les faits ont démontré que rien n'était sûr dans cette affaire.

L'enjeu explique cette compétition entre les deux groupes multimédias français. L'entreprise belge (sept cent cinquante-deux salariés) possède une branche édition qui a vendu, en 1983, plus de treize millions d'albums de bandes dessinées et de livres pour enfants, un secteur presse puissant avec cinq magazines (*Humo, Télé-Moustique, Bonne soirée, Spirou et Robbedoes*) et une imprimerie située à Marcinelle, près de Charleroi. Les Editions Dupuis intéressent aussi beaucoup Hachette et les Editions mondiales – les deux acheteurs rivaux – par leurs fonds de personnages de bandes dessinées (comme les Schtroumpfs, Gaston Lagaffe, Boule et Bill, etc.) et les possibilités d'exploitation commerciale qu'ils offrent, notamment dans le secteur audiovisuel.

Dans un premier temps, les quatre branches de la famille Dupuis – après avoir décidé la vente de leur entreprise familiale et autofinancée – avaient contacté, en juillet, le groupe Bruxelles-Lambert lequel avait associé Hachette aux négociations. Des négociations longues, apparemment difficiles, qui s'étaient conclues par un accord de principe fin septembre. Le schéma retenu était le suivant : le groupe Bruxelles-Lambert acquérait 48 % des actions, Hachette 32 % et les Dupuis en conservaient 20 %, provisoirement, durant un an ou deux.

Cet accord de principe était rendu public début octobre. Il ne devait cependant jamais déboucher sur un protocole signé. Chez Hachette, on explique que selon *« une règle élémentaire »* le groupe français avait fait la demande d'*« un audit contradictoire »* des Editions Dupuis. M. Charles Duptuis, l'un des dirigeants de l'entreprise, explique, pour sa part, que le groupe Hachette a eu recours à des *« procédés déplorables »* pour faire baisser le prix de vente fixé.

Cette mésentente entre le groupe Hachette et les Editions Dupuis se concluait, début novembre, par une rupture unilatérale. Les dirigeants des Editions Dupuis, s'estimant libres, contactaient alors les Editions mondiales, deuxième groupe français de presse magazine (*Télé-Poche, Nous Deux, Modes et Travaux, Marie-France*, etc.) qui s'est engagé depuis deux ans dans une diversification audiovisuelle (télévision, cinéma, vidéo). *« Nous sommes arrivés à un accord définitif en quatre jours »*, raconte M. Philippe Chopin, directeur délégué. Cette fois, les Editions mondiales acquéraient 55 % des actions, AB Productions 25 % et la famille Dupuis en conservait provisoirement 20 %. Le montant de la transaction dépasserait deux cents millions de francs.

La décision de la famille Dupuis et la rapidité des Editions mondiales ont pris tout le monde de court. Furieux d'avoir été « doublé », le groupe Bruxelles-Lambert demandait aussitôt la mise sous séquestre des actions Dupuis au tribunal de commerce de Bruxelles et... l'obtenait le 10 novembre. Hachette se déclare *« totalement solidaire du groupe Bruxelles-Lambert »* et *« résolu et combatif »* à ses côtés. Ces deux grands groupes associés ne désespèrent pas, en somme, de pouvoir acheter un jour les Editions Dupuis.

De son côté, M. Charles Dupuis est tout aussi net : *« Nous avons paraphé un accord avec les Editions mondiales. Nous sommes engagés et il n'est plus possible de reculer. »* Le tribunal de commerce se prononce sur ce point, mercredi, et surtout doit déterminer si les textes élaborés et signés auparavant entre les représentants syndicaux des Editions Dupuis et Hachette-GBL valent un accord paraphé.

Cette bataille juridique et financière au retentissement national en Belgique a finalement pris un tour politico-patriotique la semaine dernière. Inquiet pour l'emploi à moyen terme (une garantie jusqu'en 1987 a été signée en 1983), le syndicat majoritaire chez Dupuis, la centrale du Livre FGTB, a demandé que *« la majorité des futurs capitaux soit belge »*. M. Robert Leloup, son secrétaire national, entend donc favoriser un accord dans lequel le groupe Bruxelles-Lambert serait prépondérant. Hachette pourrait l'admettre, à condition qu'il soit *« l'opérateur, le manager »*.

Cette nouvelle donne bouscule aussi les Éditions mondiales qui, du coup, n'excluent pas de *« discuter avec le groupe Bruxelles-Lambert »*. En attendant, M. Chopin s'étonne de ce que *la « colère d'un banquier belge »* – M. Albert Frère, président du holding Bruxelles-Lambert – ait pu faire bloquer la vente des Éditions Dupuis. *« Nous considérons la mise sous séquestre des actions Dupuis comme tout à fait anormale »*, dit-il.

En décidant la levée du séquestre, mercredi, le tribunal de commerce de Bruxelles autoriserait, de fait, la vente des Éditions Dupuis aux Éditions mondiales. Dans le cas contraire, une longue procédure judiciaire commencerait en donnant des espoirs à Hachette... A suivre.

LAURENT GREILSAMER.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 NOV. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-11 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 novembre à 0 heure et le jeudi 22 novembre à minuit.

Un vaste centre dépressionnaire positionné au sud de l'Islande commande la situation perturbée d'ouest.

La zone pluvieuse qui a intéressé l'ouest du pays cette nuit achève de traverser les régions est, tandis qu'une nouvelle perturbation abordera l'ouest en soirée.

Demain jeudi : du Nord-Est à la Méditerranée, le temps sera peu nuageux le matin avec des brumes et des brouillards de la Lorraine au Lyonnais.

Les pluies faibles à modérées ayant touché au cours de la nuit le Nord-Ouest balayeront dans la journée les régions du Centre au Nord et à l'Est, en épargnant les régions méditerranéennes. A l'arrière, un temps très doux et humide se généralisera, avec une couverture nuageuse abondante, mais les pluies seront alors localisées de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais.

Un vent fort soufflera d'ouest-sud-ouest sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

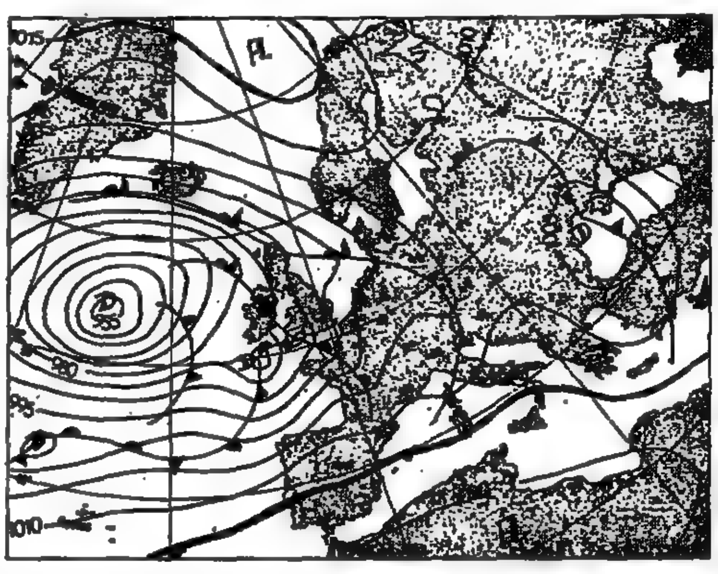
Des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée le temps sera plutôt agréable avec des éclaircies particulièrement sur le littoral.

Les températures seront élevées pour la saison : de 13 à 22 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 21 novembre, à 7 heures, de 1006,2 millibars, soit 754,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 novembre; le second, le minimum de la nuit du 20 novembre au 21 novembre) : Ajaccio, 8 et 6 degrés; Biarritz, 15 et 12; Bordeaux, 14 et 11; Bourges, 9 et 6; Brest, 13 et 9; Caen, 11 et 9; Cherbourg, 11 et 8; Clermont-Ferrand, 10 et 2; Dijon, 9 et 2; Grenoble-St-M.-H., 10 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 1; Lille, 11 et 7; Lyon, 9 et 2; Marseille-Marignane, 14 et 7; Nancy, 9 et 2; Nantes, 13 et 12; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8; Paris-Montsouris, 13 et 8; Paris-Orly, 12 et 9; Pau, 16 et 8; Perpignan, 15 et 7; Rennes, 11 et 9; Strasbourg, 9 et 2; Tours, 11 et 9; Toulouse, 14 et 7; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7; Amsterdam, 10 et 6; Athènes, 22 et 14; Berlin, 4 et 2; Bonn, 8 et 2; Bruxelles, 9 et 6; Le Caire, 25 et 4; Iles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 6 et 3; Dakar, 32 et 25; Djerba, 21 et 16; Genève, 9 et 3; Istanbul, 19 et 13; Jérusalem, 20 et 11; Lisbonne, 20 et 13; Londres, 10 et 8; Luxembourg, 7 et 3; Madrid, 15 et 9; Montréal, – 1 et – 7; Moscou, – 4 et – 9; Nairobi, 25 et 16; New-York, 1 et – 5; Palma-de-Majorque, 17 et 5; Rio-de-Janeiro, 20 (minimum); Rome, 16 et 3; Stockholm, 3 et 1; Tozeur, 21 et 10; Tunis, 17 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRESSE

● *Grève du livre à Tarbes.* – Le quotidien du soir de Tarbes, *la Nouvelle République des Pyrénées* – faisant partie du groupe de *la Dépêche du Midi* à Toulouse – n'a pu paraître lundi 19 et mardi 20 novembre en raison de la grève déclenchée par la section CGT du Livre, majoritaire dans l'entreprise. Le syndicat, compte tenu du bilan positif de la gestion de l'entreprise, revendique une sixième semaine de congé et une réduction du temps de travail actuel à trente-six heures, afin de permettre la création de nouveaux emplois. La direction du groupe *la Dépêche* ayant accepté de recevoir une délégation syndicale vendredi 23, le travail a repris à Tarbes. – *(Corresp.)*

● *Grève de journalistes à Midi libre.* – Sous l'impulsion du Syndicat national des journalistes (SNJ), une grève de vingt-quatre heures a été déclenchée mardi 20 novembre au quotidien *Midi libre* par la rédaction, pour dénoncer notamment *« le non-respect de la convention collective, le non-respect des accords "maison", le non-respect de l'arrêté de septembre 1948 interdisant la parution d'un journal sept jours sur sept, l'utilisation excessive d'employés de rédaction à la place de journalistes et l'insuffisance globale des effectifs de ces derniers »*. Malgré ce mouvement, largement suivi, le journal paraissait mercredi matin sur pagination réduite et éditions regroupées.

La direction du quotidien de Montpellier, dont le tirage est de plus de 220 000 exemplaires, répondait pour sa part que *« le mouvement a été déclenché sans qu'aucune des procédures obligatoires de conciliation prévues n'ait été respectée »*. – *(Corresp.)*

JEUNES

Une semaine à livre ouvert

Le livre fait la fête. Du 18 au 25 novembre, le ministère de la jeunesse et des sports s'engage dans « la grande aventure du livre », campagne d'information et de sensibilisation sur le thème de la lecture à laquelle quatre autres départements ministériels (éducation nationale, culture, agriculture et défense) s'associent. Au préjugé nostalgique et répandu selon lequel « les jeunes ne lisent plus », les promoteurs veulent répondre par une série d'initiatives dynamiques utilisant l'intense réseau des bibliothèques, municipalités, associations et organismes publics militant pour la lecture.

En province, plus de trois cents animations de toutes sortes sont programmées. Jeux, concours dans l'Ariège, l'Aisne, les Vosges, etc. Expositions et spectacles au Puy, à Romorantin-Lanthenay, Fontenay-le-Comte, Dax, Saint-Brieuc, dans l'Indre-et-Loire, l'Ardèche... A Nancy et Lunéville, des émissions de radio sont prévues, un rallye culturel à Valence et, dans les gares SNCF de Normandie, une exposition et un prêt de livres aux voyageurs, pendant la durée de leur trajet. La région parisienne n'est pas en reste avec par exemple une fête du livre à Noisy-le-Grand, une animation en péniche à Alfortville et en « petit train » à Boulogne-Billancourt. Un forum du livre est prévu à Trappes et un rallye à énigmes à Versailles.

A Paris, la « grande aventure du livre » est marquée par l'inauguration d'un mur peint représentant une « bibliothèque impossible » dont les ouvrages, aux titres énigmatiques, font en réalité référence à des œuvres célèbres (121, rue Raymond-Losserand, Paris 14e). Le livre descend aussi dans le métro avec un débat sur « Le livre et les jeunes » dans le hall du RER Châtelet-les-Halles (mercredi 21 à 16 h 30). Le ministère de la jeunesse parraine sur ce thème la publication d'un ouvrage commandé à l'écrivain et illustrateur Pef qui, sur un mode humoristique et poétique décrit les difficultés de diffusion du livre pour enfant auprès des parents, enseignants, libraires, éditeurs et bibliothécaires, et... des enfants eux-mêmes (*la Grande Aventure du livre*, édité par Folio-junior).

La remise du grand prix du livre pour la jeunesse qui couronne depuis quatre ans l'œuvre d'un nouvel auteur, écrivant pour ce public, doit être pour le ministre de la jeunesse et des sports, M. Alain Calmat, l'occasion de donner à toutes ces initiatives une consécration officielle. Pour ce prix 1984, un jury composé d'enfants de dix à douze ans a choisi *Prisonnière des Mongols* d'Evelyne Brisou-Pellen qui conte les mésaventures d'une petite Chinoise captive de nomades mongols. Un second jury où siègent des adultes a préféré *le Chien-Pélican* de Sabine Hargous. Ces ouvrages feront l'objet d'une présentation dans les programmes d'Antenne 2 destinés à la jeunesse. Cette année, ce grand prix littéraire se double d'un concours destiné à récompenser la meilleure émission de radio locale favorisant le goût de la lecture. Sur le thème « Branchez-vous sur fréquence-livre » une cassette de cinquante-cinq minutes réalisée par Laurence Fournier, créatrice indépendante, a été sélectionnée et envoyée à toutes les radios locales d'initiative privée.

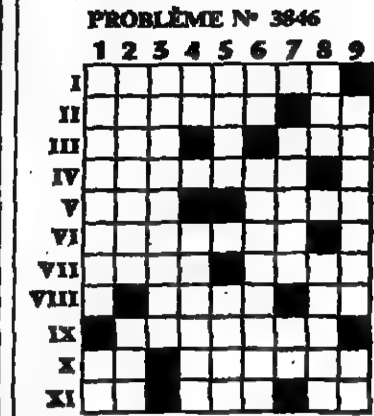
Tous les médias sont donc invités à « parler livre » à l'unisson des enseignants, éducateurs, parents et bibliothécaires, et à rêver au jour où il suffira d'une grande opération ministérielle pour donner aux jeunes le goût de lire.

PHILIPPE BERNARD.

★ Renseignements : ministère de la jeunesse et des sports. Tél. : (1) 828-40-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3846



HORIZONTALEMENT

I. Agent de répression des fuites. – II. Artiste dont le nom n'est pas à la hauteur de son talent. Extrait d'Ovide. – III. Agent biochimique. « Pas » démodé. – IV. L'une a la ligne et des appas, l'autre des poissons. – V. Prêta ses outres à un sac à vin. Ancêtre mythique des Lydiens. – VI. La grande demoiselle. – VII. Se livre à un travail d'observation. Compagnon fidèle et reposant des odalisques. – VIII. Passe du centre à la gauche et à la droite. Courant faible. – IX. Peut transformer un éditorial en un simple article contracté. – X. Note. Armée mobilisée par la reine. – XI. Participe passé. Ses Mystères ne sont un secret pour personne. Négation.

VERTICALEMENT

1. Copies conformes. Peut coiffer un majeur. – 2. Politique du gagne-petit. Son tour est apprécié des femmes. – 3. Grand prix plus courant que couru. – 4. Possessif. Auréoles ne concernant pas les petits saints. – 5. Appréciation marginale. Qui coule de souche. – 6. Privatif. Cavalière sur piste ou jument de cirque. – 7. Ne parle que de la pluie et du beau temps. « Chute » du Niagara. – 8. Elément de bridge. Auto-stoppeur. – 9. Plus près du Bélier que du Taureau. Personnel.

Solution du problème n° 3845

Horizontalement

I. Démodée. – II. Eléphants. – III. Mi. Peu. As. – IV. Otaru. Me. – V. Ne. Encens. – VI. Oseraie. – VII. Mois. Etat. – VIII. Outils. – IX. Ré. Œuvre. – X. Usinas. Or. – XI. Etc. Bis !

Verticalement

1. Démon. Morue. – 2. Elite. Ouest. – 3. Me. O.I.T. IC. – 4. Oppression. – 5. Dheune. Lear. – 6. Eau. Crésus. – 7. En. Méat. – 8. Taenia. Roi. – 9. SSS. Setiers.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 NOVEMBRE

« Le Marais », 11 heures, façade de l'église Saint-Gervais, Mme Allaz.

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz.

« Petit Palais », 15 heures, entrée avenue Winston-Churchill, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arcus).

« La vie quotidienne sous Louis XV », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Mme Hauller).

« Exposition Watteau », 16 heures, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 novembre :

UN DÉCRET

● Relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat.

DES ARRÊTÉS

● Portant modification de l'arrêté du 9 novembre 1984 fixant les conditions des obligations PTT 1984.

● Modifiant l'arrêté du 16 décembre 1983 fixant les modalités d'application du décret du 1er août 1978 relatif à la prime d'orientation pour les entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles et alimentaires.

● Fixant les dispositions relatives au contrôle financier de l'association de gestion de la Grande-Halle et des activités culturelles au parc de La Villette.

AMITIÉ FRANCO-AFGHANE

L'ENSEIGNEMENT EN AFGHANISTAN est le thème d'un dossier d'une vingtaine de pages publié par *les Nouvelles d'Afghanistan*, revue bimestrielle, éditée par Amitié franco-aghane (AFRANE), BP 75524 Paris CEDEX 11. Il comprend notamment des articles sur la politique éducative soviétique et l'action en ce domaine de la résistance et dans les camps de réfugiés. Ce numéro (octobre-novembre 1984, nos 19, 20) publie également la liste des principales associations non-médicales agissant en faveur du peuple afghan. Le numéro : 16 F, abonnement : 40 F.

Le président de l'AFRANE, M. Vincent Schneiter, a lancé récemment un appel à tous ceux qui pourraient venir en aide à l'association.

★ AFRANE, B.P. 254, 75524 Paris CEDEX 11.

LE CARNET DU Monde

Décès

— M. et Mme Fernand Bertrand,
M. et Mme Marc Dumouchel,
M. et Mme Jean Vedrune,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone BERTRAND,

survenu le 13 novembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 novembre 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Eugène, à Paris-9e.

Inhumation au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Prions pour le repos de son âme.

20, rue des Bleuets,
91440 Bures-sur-Yvette.

— Lyon. Paris.
Il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante,

Mme Albert CHAVANNE,
née Edith Flory,
médaille de la Résistance,

le 18 novembre 1984, à l'âge de soixante-douze ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de la Rédemption, le mercredi 21 novembre, à 10 heures,
De la part
Du professeur Albert Chavanne,
ses enfants et petits-enfants,
Des familles Chavanne, Nicolaï, Flory, Bertrand.

— Mme Yves Le Corre,
MM. François, Loïc, Yannick,
Yves et Marc Le Corre,
Mme Marylise Durand,
leurs conjoints et enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur beau-frère et oncle, le

R.P. dominicain LE CORRE,

survenu le 17 novembre 1984, à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes.

— M. et Mme Jean-Paul Delaby,
Xavier, Stephen, Chantal Delaby,
Mme O. Derouet,
Mme P. A. Martin,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Axel DELABY.

Un service religieux sera célébré le vendredi 23 novembre, à 9 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Simyan-Lutaud,
sa mère,
M. Dominique Destrem,
son époux,
M. Alain Destrem,
Mme Laurence Destrem,
M. et Mme Eric de Bazelaire,
M. et Mme Hugues Destrem,
ses enfants,
Nathalie Destrem,
Norbert Mathias,
Solène, Céline, Astrid et Brice de Bazelaire,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Lotrous,
ses sœur et beau-frère,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

MAJA DESTREM,

survenu le 20 novembre 1984.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Madeleine, Paris-8e, le jeudi 22 novembre 1984, à 9 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, rue Montalivet,
Paris-8e.

— Mme Charles Dreyfus,
M. Jean-Paul Delcourt,
M. et Mme Henry Dalvy,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jean Muller,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jean-Jacques Brunschwig
et leurs enfants,
Et ses dévouées Mlle Dora Lopez
Et Mlle Marie-Jo Kümin,

Ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du *décès de leur très cher époux*, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et cousin,

***M. Charles* DREYFUS,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

enlevé à leur affection le 15 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière israélite de Veyrier, dans l'intimité de la famille.

13, avenue Eugène-Pittard,
Genève (Suisse).

— Mme Charles Goffaux,
sa belle-sœur,
Mlles Marie-Christine et Florence Goffaux,
M. et Mme Thierry Pinard,
Mme Guy Goffaux,
M. et Mme Henri Goffaux,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Larosa, Chapon et Cluzeau,
ses neveux, nièces, tante, cousins, cousines,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie-Henriette GOFFAUX,

survenu pieusement le 19 novembre 1984, à l'âge de cinquante-huit ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le vendredi 23 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Grands-Augustins,
75006 Paris.

— M. et Mme André Gribenski,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques GRIBENSKI,

survenu le 19 novembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre.

On se réunira à 11 heures, entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

7, rue Coetlogon,
75006 Paris.

— Mme Joseph Karim Kassar,
née Abou-Zeid,
M. et Mme Kamal Karim Kassar,
M. et Mme Radwan Karim Kassar,
M. Ghassan Karim Kassar,
Mlle Mireille Karim Kassar,
Caroline, Maher, Naël, Marwan,
Les familles Abou-Zeid, Okais, Clin,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph KARIM KASSAR,

leur époux, père, beau-père, grand-père et parent,

survenu le 17 novembre 1984, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 novembre.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Ephrem, 17, rue des Carmes, à Paris-5e, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu après la cérémonie au cimetière du Père-Lachaise.

1, rue du Capitaine-Scott,
75015 Paris (France).
Moussaidbe,
Dezmal immeuble Baraké,
Beyrouth (Liban).

— Niort (Deux-Sèvres).

M. et Mme Michel Trouillard,
M. et Mme Alain Bayrou
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Michel Trouillard
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Laurent Trouillard
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mlle Juliette Brillat,
Les supérieures de la Compagnie de Saint-Sulpice,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TROUILLARD,
prêtre de Saint-Sulpice,
ancien professeur
de l'Institut catholique de Paris,

survenu le 20 novembre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 novembre, à 16 heures, en l'église Saint-André de Niort, où le deuil *se réunira, suivie de l'inhumation* dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Uzan, Ktorza, Chemla, Slama, Boukobza,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Victor UZAN.

Kyriat - Gat (Israël).

Remerciements

— Mme Pierre Caubet
et ses enfants
remercient tous les amis venus, quelques-uns de très loin, dire un dernier adieu au

docteur Pierre CAUBET,
professeur agrégé
des hôpitaux coloniaux.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du décès de

René BARON,

il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer par la pensée à son souvenir.

— Il y a cinq ans nous quittait le

docteur Jean CARRÈRE.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

— Le 20 novembre 1976,

Jacques LE FOYER,
ECP 22 b,

était enlevé à l'affection des siens.
Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Et ceci le 20 novembre 1984.

— La famille de

Georges
SCHMIDLIN DE FRANCK,
évadé de France,
2e commando,
1er groupe de commandos,
croix de guerre,
médaille militaire,

mortellement blessé, à vingt ans, le 20 novembre 1944, à Essert (Belfort), décédé le 21 novembre, à Villersexel, rappelle son souvenir et celui de ses camarades tués lors des combats pour la libération de la France, pays de la Déclaration des droits de l'homme et Terre d'asile.
Miranda. Saconali. Le Hauts-de-Têt. Essert.

« Quel est cet orage qui gronde,
Quel est ce signe dans le ciel,
Est-ce la fin de notre monde,
L'apocalypse qui nous réveille ?
Ce sont nos frères, nos camarades,
Qui chantent ensemble et en cadence,
Le grand requiem de parade
Du premier commando de France. »
(Marche des commandos de France.)

Services religieux

— L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 22 novembre 1984, à 12 heures, à l'office religieux qui sera *célébré* à l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

Communications diverses

— La vente de charité des anciens de la 2e DB se déroulera au Parc des expositions, porte de Versailles, *palais Sud*, niveau II, entrée porte A, les vendredi 30 novembre, de 10 heures à 20 h 30 ; samedi 1er décembre, de 10 heures à 20 h 30 ; dimanche 2 décembre, de 11 heures à 20 heures.

— Danièle Auge ouvre à Orléans l'agence « Centre » de Key Men, société de conseil en recrutement du groupe EURAM.

Danièle Auge, trente-neuf ans, diplômée de l'Ecole de psychologues praticiens, maîtrise de psychologie, a d'abord été responsable du recrutement puis responsable de formation chez Rank Xerox avant de rejoindre l'INSEP comme consultante.

— Le Centre de recherche et d'études sur Paris et l'Ile-de-France (CREPIF) organise, le jeudi 22 novembre, une « table ronde » à la Sorbonne, salle des Actes de Paris-IV (entrée 54, rue Saint-Jacques) sur le thème : « L'archéologie industrielle : étude et mise en valeur du patrimoine industriel ». (CREPIF, 2, rue Lobau, 75004 Paris. Tél. : (1) 276-51-43 ou 276-53-91.)

— L'Association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien,

vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 27 novembre, de 17 heures à 20 heures et les 28, 29 et 30 novembre, de 14 heures à 20 heures, à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V,

avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère, de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, de l'Aéroport de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

— *Le Centre Documentation* recherche organise le 22 novembre, à 18 h 30, une soirée-débat sur le thème : « Jeunes et adultes : dialogue impossible ? ». Inscription : Forum 108, 108, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 548-77-09.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,82

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux · emplois régionaux · emplois régionaux · emplois régionaux



IBM France
usine de Bordeaux

ECP - ENSAM - ESE - HEC - ESCP - ESSEC
ou équivalents

Vous terminez en 1985 votre cycle d'études supérieures techniques ou de gestion dans une grande école ou à l'université.
Vous êtes libéré des obligations militaires, ou vous le serez en 1985.
Nous vous invitons à postuler dès maintenant pour débuter votre carrière de cadre dès votre disponibilité sur un des postes suivants :

- **CHEFS DE PROJETS CONCEPTEURS D'APPLICATIONS INFORMATIQUES** pour la gestion de la production (élaboration du cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en place dans un environnement international - contacts de haut niveau).
- **INFORMATICIENS** pour mise en œuvre d'applications de pointe sur grands systèmes (informatique de gestion ou technique - Courrier électronique - CAO - Télétraitement - Optimisation de systèmes).
- **CADRES FINANCIERS** études et projets de contrôle de gestion.
- **SPÉCIALISTES DES MÉTHODES DE TEST** des composants VLSI (grande école + troisième cycle avec thèse à L'IMAG ou au LAG - au LAAS ou au LAM)
- **SPÉCIALISTE ÉTUDE DE FIABILITÉ** des composants VLSI orienté statistiques appliquées à la fiabilité des composants.

Excellent niveau d'anglais indispensable.
Envoyer lettre de candidature et C.V. à Compagnie IBM France, Usine de Bordeaux, Service du Recrutement, B.P. 27 - 33610 CESTAS.

MASH

MATRA

recherche H/F pour son centre d'intégration de matériel aéronautique de haute technicité à Selle-Saint-Denis, Loir-et-Cher, (170 personnes)

Ingénieur Grande Ecole
Responsable du service moyens électroniques

Placé sous la responsabilité du Chef de Production du Centre, il encadre une petite équipe de techniciens de bon niveau.

Sa mission consiste à :
- Participer à la mise au point des moyens de tests (hard et soft) auprès des services concepteurs.
- Prendre en charge la mise en place de l'exploitation de ces moyens dans les ateliers.
- Suivre leurs évolutions techniques.
- Assurer la maintenance préventive et curative.

Ce poste nécessite une formation d'ingénieur en électronique (ESE – ENSI . . .) complétée par une première expérience industrielle sur des systèmes électroniques pilotés par calculateur.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° NK 1172 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre - Centre de MONTIGNY 78182 – SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

INRA
(Département de Zoologie)
recrute par voie de concours

1 AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Catégorie 1 B
(Niveau licence minimum)
Domaine : Invertébrés du sol.
Affectation : DIJON.

Dossier de candidature à adr. avant le 1er DÉCEMBRE 1984. Rens. : INRA (Dépt de Zoologie). Tél. : (3) 043-81-13.

Le Départem. de Microinformatique de l'UNIVERSITÉ DE SAVOIE recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME

poste basé à ANNECY (Haute-Savoie)

Rens. et candidat. avant le 23 novembre 1984 au Secrétariat du Département de Microinformatique – 41, av. de la Plaine BP 806 – 74016 Annecy Cedex.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
ouvre une inscription pour :

– Un poste de professeur ordinaire de langue et littérature françaises modernes.
– Un poste de professeur ordinaire d'histoire médiévale.

Charge : ces deux postes sont à pleine charge (6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires, direction de recherches).

Titre exigé : doctorat ou titre équivalent.

Entrée en fonction 1er octobre 1985 ou date à convenir.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 11 janvier 1985 au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

OFFRES D'EMPLOIS

ACTIS
RELATIONS PUBLIQUES

Entreprise leader de la profession en France (30 collaborateurs permanents, une marge brute en forte progression : 8 millions de francs en 1983, estimation 1984 : 11 millions de francs)

recrute

3 CHARGÉ(E)S DE DOSSIERS SENIORS

Formation universitaire (Sciences Po, Eco, HEC...).
Anglais courant.
Expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Département Ressources Humaines ACTIS Relations Publiques - 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

Sté d'expertise comptable Saint-Lazare recherche
CHEFS de MISSIONS
ASSISTANTS
DECS + 3 ans d'expérience cabinet minimum.
Env. lettre manuscrite avec C.V. à INTERCONSEIL, 37, r. d'Amsterdam, 75008 PARIS.

ENTREPRISE GÉNÉRALE PARIS SUD recherche
INGÉNIEUR AUTOMATICIEN
1re exp. en instrumentation convention., système numér. central, en milieu industr. Fonct. études de définit. et de réalisat. suivies d'affaires.
Ecr. av. C.V. et prét., no 3053, DECO. Publicité, 10, square du Var 20e, qui transmettra.

ETS D'ENSEIGN. SUP. PRIVÉ (750 élèves niveau études BAC + 5 années) recherche
1 INGÉNIEUR
(GDE ÉCOLE OU UNIVERS.)
Orienté applications pratiques pour :
– Enseign. micro-processeurs ;
– Conception et encadrement T.P. (électronique et microprocesseurs).
Une première expérience de l'enseignement ou de la formation constituerait un atout. Salaire annuel 150.000 F.
Env. C.V. à ESIEA 71, rue Albert, 75013 PARIS.

secrétaires

Sté Française d'ingénierie rech. un ou une Secrétaire bilingue anglais, de préférence de langue maternelle anglaise. Poste comprenant traduction et frappe en anglais et français. Nécessitant des connaissances et documentat. Ecr. no 30.172, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

formation professionnelle

ACILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET FORMATION
Programmes nationaux et internationaux.
Formation professionnelle en 10 mois et demi.
D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
Sur gros système IBM + gamme micros.
– Formation du jour et du soir.
Spécialisation : techniques avancées.
Tél. : 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Étoile, George-V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 – 09 PARIS.

travail à domicile

Ts travx de dactylographie, du c.v. au gros travaux. Très rapide, prix modéré. 750-86-00.

Documentalistes indépendantes effectuent un travail rapide et soigné en documentation et synthèse de documents. Tél. 203-25-91 ou 341-15-15

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Fiat 900E, 5 CV, 8 places. 1981, 54.000 km. Tél. : (3) 420-38-20.

plus de 16 C.V.

DAIMLER double 6 Van den plas, voiture de direction. 1re main, modèle 1981. 40.000 km. Tél. : 720-22-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire 46 a., expérimentée. Recherche poste stable, libre immédiat. T. 532-78-97.

Directeur des Ventes 45 ans, autodidacte, très mobile allemand, anglais, ch. situation région indifférente. Ecrire HAVAS BOURGES, no 3018.

H. 31 ans. Célib. parlant couramment anglais. Ch. emploi bureau trav. écritures. Possède ordre et méthode. Libre imméd. Tél. 506-06-27 de 9 h à 10 h et après 20 h ou adr. journal qui transmettra.
Ecr. s/no 6.696 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE JURIDIQUE
Responsable de la prévention des impayés, cherche situation stable et étudierait toutes propositions.
Écrire à no 994 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra – 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

J.H. typographe, 7 ans expérience, recherche place typo, si possible formation offset. Tél. : 509-30-36, après 19 h.

J. H. 37 ans, juriste Spécialisé formation professionnelle, maîtrise D.E.S. droit, expérience pédagogique en université, cherche emploi France ou étranger.
Ecr. s/no 1.580 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans cherche emploi hôtesse d'accueil, petit secrétariat. Tél. : 651-32-64.

Fme 33 a., compt., not. doct., ch. emploi stable contact ou coiel, de préférence product., édition, cinéma, musique.
Ecr. s/no 1.609 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. gradée, 3 bq. langues etr. franc. angl. BP 1 & 2, BP 3 en cours, 8 a. exp. bq angl., assist. d'exploit. comm., anal. de bilans. Rech. poste simil. ou autre Paris, proche banlieue, libre rapid. Tél. 226-45-51 le 21/11 ou
Ecr. s/no 1.589 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Antillaise niveau BEPC cherche emploi comme vendeuse, employée de bureau ou clie., standard. Aile Roberte 9-11, impasse Delaunay. 75011 PARIS.

46 ans – EDHEC – Des sciences économiques – Licence histoire – probatoire expertise comptable – 14 ans d'expérience en communication institutionnelle – (conception et réalisation de rapports annuels de sociétés et documents d'édition publicitaire).
Depuis 1980 : Création et direction d'un cabinet spécialisé. Connaissance approfondie de tous les aspects de la mise en forme et de la fabrication des documents écrits.
Étudierait toutes propositions y compris pour temps partiel.
Écrire s/s réf. 916 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra. 75001 PARIS qui transmettra.

J.F. 22 ans maîtrise Sc. Eco + DESS commerce extérieur, angl. all., cherche emploi dans le domaine du commerce internat. Tél. : 350-69-59, le matin.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le no T 069.074 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

l'agenda du Monde

Artisans

Enfin le plombier !
PLOMBERIE – SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL AU GAZ
– CARRELAGE –
DEVIS GRATUIT
ROBERT SIBONI
89, allée Montfermeil
93340 LE RAINCY
Téléphone : 381-82-39

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES – BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEL OR
PERRONO Joaillier-orfèvre à Opéra – 4, r. Chaussée-d'Antin. Étoile – 37, av. Victor-Hugo
Ventes Occasions Échanges.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT
BEAUX BIJOUX ANCIENS
et
DEBRIS OR, OR DENTAIRE
HORLOGERIE, LETTRES et
TIMBRES-POSTE
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles – Mo Villiers.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 337-08-46 +
113, av. Parmentier, Paris 11e.

Cours

BÉNÉVOLEMENT
Séances de conversation en anglais, ts niveaux et angl. d'aff. Téléphone : 919-41-82.

MATHÉMATIQUE SECONDAIRE SUP. PROF. EXPÉRIMENTÉ. T. 544-25-95 – 327-75-65.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Détectives

DÉTECTIVE PRIVÉ
Téléphone : 822-95-52
ENQUÊTES
Affaires privées, industrielles et commerciales.
FILATURES
(Auto – Moto)
Toutes missions France et étranger. Rapports utilisables devant les tribunaux. Preuves pour la justice.
Rapide – Discret – Efficace.

Livres

Part. vends livres 18e, 19e, 20e siècle illustrés – Listes gratuites. P. Cuillet – 12, place du Théâtre, 26200 MONTÉLIMAR.

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci 6e. 326-68-28
Catalogue en distribution.

Vends « L'homme et la terre » d'Elysée Reclus – 6 volumes. Tél. 584-87-95. Ap. 20 h.

Maroquinerie

VENTE au PRIX de GROS
SACS - BAGAGES - CADEAUX
VISCONTI, 5, r. Michel-Le-Comte, 3e – 272-16-88, fermé sam.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée – 757-19-19
[illegible]

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F/m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Tél. : 658-81-12.

MOQUETTE PURE LAINE
– 50 %
DE SA VALEUR
842-42-62

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. Tél. 359-76-98

ACHAT
TIMBRES DE COLLECTION
AU COMPTANT—
DÉPLACEMENT
ESTIMATION
DISCRÉTION.
Ecr. à J.-R. P. s/réf. TIM 39, r. de l'Arcade. 75008 PARIS, qui transmettra.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, gros, 1/2 gros, détail. Expos. perm. – 85, r. Michel-Ange, 75016 – 651-61-67

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Reçoit sur rendez-vous. 735-26-65. (Tél. en soirée).

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS.
Téléphone : 265-12-28.

Minéraux

30 NOVEMBRE
(de 12 à 20 heures)
1er et 2 DÉCEMBRE
(de 10 à 20 heures)
13e EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
FOSSILES - BIJOUX
PIERRES PRÉCIEUSES
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14e)

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry. 94800 VILLEJUIF
(1) 726-99-63, (1) 639-34-14

Vacances
Tourisme
Loisirs

F.-Romeu, jb. semaine, Vacances studios, appartements 2 à 9 pers. plein sud, gd confort. Tél. part. Corcoll, F.-Romeu. 30-00-63

Les Orres (05) appart. très confortable, soleil, pour 6 pers. près pistes pour vacances Noël et février. Tél. 772-06-82.

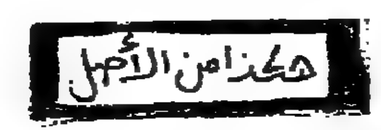
Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, 50 livres par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée, 5 chambres. 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos formule tout compris (pension-accompagnement. Matériel de ski) du dimanche au samedi soir
Prix : de 1.750 F à 2.000 F selon période
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-51.

Ski de fond en QUEYRAS, stage et raid la sem. et ct 1.300 et 1.400 F. Sauna. Gîte Peyrebelle. 05350 Pierregrosse Molines – (92) 45-81-28.

Reste places pour séjours vacances familiales ou individuelles dans le Queyras. Association de Loisirs 16 (92) 45-70-82.

SKI Noël, février, Pâques, 5 à 17 ans encadrés par prof. Tél. : (1) 322-85-14.



Le Monde

économie

SOCIAL

LE QUINZIÈME CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE FORCE OUVRIÈRE

De nombreuses délégations demandent à la Confédération de lancer une action interprofessionnelle

« Reprendre notre place historique : la première. » Inscrit en lettres blanches sur fond rouge derrière la tribune, cet objectif résume parfaitement l'ambition de Force ouvrière, qui a ouvert, le 20 novembre, au parc floral de Vincennes, son quinzième congrès confédéral. Après l'allocution de M. André Bergeron, les trois mille trois cent vingt délégués (dont 47,9 % ont quarante ans ou moins) ont commencé le débat sur le rapport d'activité. D'emblée, l'éventualité d'une grève nationale interprofessionnelle a dominé les interventions, faisant apparaître des clivages, tactiques ou plus profonds.

Plusieurs délégués s'exprimant dans un brouhaha continu ont demandé une action interprofessionnelle sans préciser si elle devait revêtir la forme d'une grève ou d'une manifestation. Prenant la parole au nom de l'union interfédérale des fonctionnaires, M. André Gianque a chiffré à 7 % la perte de pouvoir d'achat de la fonction publique en soulignant l'exemplarité de la récente grève du 25 octobre pour l'ensemble des salariés : *« Dès que l'on toise la fonction publique, ce sont tous les salariés de ce pays qui perdent du pouvoir d'achat. Je lance un appel à la confédération pour que des décisions d'action soient prises sur le plan interprofessionnel, pour qu'un signal d'alarme soit adressé au gouvernement. »*

Le secrétaire général de la fédération des services publics et de santé, la première à FO avec 120 000 adhérents, M. Bernard Bolu, s'est prononcé pour une *« action interprofessionnelle »*, tandis que M. Walzer (UD Alsace) évoquait une *« opération de masse »* et M. Mairé (région parisienne) une *« réaction de mécontentement »*. Parmi les militants qui, au congrès de Vichy en 1977 avaient défendu une motion d'inspiration CERES et soutenu alors la grève nationale de vingt-quatre heures du 24 mai, un certain flottement a été perceptible. Ainsi, M. Roulet, nouveau secrétaire général de la Fédération des finances, a appelé à une action interprofessionnelle en regrettant que le bureau confédéral n'en ait pas pris l'initiative. *« Le gouvernement est aussi intransigeant avec les travailleurs qu'il est complaisant avec le patronat. Lorsque Gattaz éternue, le gouvernement s'enrhume. »*

En revanche, M. Pierson (PTT Rhône), intervenant en séance de nuit devant une salle aux trois quarts vide, a mis en garde contre une grève générale qui semblerait répondre à *« l'appel de ceux qui veulent déstabiliser le pays »*. Il a également souligné les risques de déstabilisation interne de ce qu'il a appelé *« l'avancée du RPR dans FO »*.

Plusieurs intervenants se sont explicitement prononcés pour une grève interprofessionnelle *« au moment opportun »*. Un militant de la santé (Bouches-du-Rhône) a défini ainsi l'alternative pour FO : *« Ou on fait marche arrière, ou on défonce le mur »*. Connu dans sa région pour sa sympathie envers le PCI, mais sachant demeurer sur une démarche syndicale, M. Rocton (aérospatiale, Nantes) a affirmé que *« Fabius et Gattaz sont unis dans une nouvelle croisade contre la classe ouvrière (...) Si cette politique devait se poursuivre, nous devrions décréter la mobilisation générale »*, celle-ci pouvant ensuite déboucher sur une grève générale.

Prudence

Alors que M. Bergeron, qui répond ce 21 novembre aux intervenants avant le vote sur le rapport d'activité, demeure réservé quant à un appel immédiat à une grève interprofessionnelle, plusieurs militants ont manifesté la même prudence. *« La grève générale, cela ne se décrète pas, cela se prépare »*, a lancé un délégué de la Drôme. M. Moslatti, du syndicat des municipaux de Marseille (l'un des plus importants de FO avec 7 200 adhérents, la sensibilité socialiste étant dominante), a reconnu que la montée du mécontentement pouvait aboutir à une action interprofessionnelle mais avec au préalable une bonne préparation : *« Il ne faudrait pas demain lancer une confédération à bataille perdue dans une grève qui risquerait d'enlever l'auréole qui est la nôtre. »*

Au-delà de ce débat, la plupart des délégués ont apporté leur soutien au rapport d'activité. De nombreux militants ont vivement attaqué le CNPF, parlant tantôt de *« l'abbé Pierre et de son apôtre Edmond Maire »*, de *« véritable parti »* ou même, comme n'a pas craint de le faire un délégué d'Ille-et-Vilaine, *« d'hurluberlus autogestionnaires et fascisants »*.

Si M. Jacques Pé (défense nationale) a dénoncé la stratégie du PC – *« Gardons-nous de relâcher notre vigilance »*, – M. Collas (cheminots, Tours) a critiqué la prise de position de la confédération au moment de l'entrée des ministres communistes dans le gouvernement, estimant qu'il s'était agi d'*« un acte politique »*. Il a également tiré la sonnette d'alarme à propos de la personnalisation de F.O : *« La part de Bergeron dans l'image de FO est grande. Nous ne pratiquons pas le vedettariat. Plus cette part dans l'avenir sera grande, plus grande devra être notre inquiétude. »*

MICHEL NOBLECOURT.

Grève illimitée des mineurs de fer en Lorraine

De notre correspondant

Metz. – La grève générale et illimitée des mineurs de fer lorrains lancée, lundi 19 novembre, par la CGT s'est étendue pour toucher toutes les mines de Sacilor et d'Usinor. Elle devrait concerner également dès jeudi les exploitations lorraines du groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed. Parallèlement, les barrages dressés par les grévistes sur la voie ferrée permettant l'accès aux installations sidérurgiques de Sollac dans la vallée de la Fensch (Moselle) ont été maintenus. Ils ont bloqué tout échange de métal entre les diverses unités.

En conséquence, faute de minerai de fer, les hauts-fourneaux ont été mis en veilleuse, alors que l'aciérie était arrêtée quelques heures plus tard. Mardi 20 novembre, la direction a convoqué un comité d'établissement extraordinaire pour informer les organisations syndicales de l'arrêt progressif des installations en aval de l'aciérie si le blocus se poursuivait. Les 11 500 salariés de Sollac sont donc menacés de chômage technique d'ici à la fin de cette semaine.

Les mineurs de fer CGT, à l'origine du mouvement de grève générale, réclament l'engagement immédiat de négociations tripartites sans attendre le rendez-vous offert par M. Claude Dollé, PDG de Sacilor, pour le 30 novembre. *« Nous ne nous contenterons plus de promesses »*, affirmaient-ils, non sans rappeler celles, non tenues, de ne plus fermer de puits jusqu'en 1985 (onze l'ont été au cours des trois dernières années). En choisissant de bloquer l'accès aux installations de Sollac, les mineurs entendent dénoncer l'importation de minerais étrangers. Sollac importe, en effet, 33 % du minerai utilisé.

Les mineurs de fer CGT sont décidés à *« poursuivre et à durcir »* leur action. A leur initiative, des maires des communes du bassin ferrifère se sont retrouvés à Hayange pour tenter de définir une forme d'action commune. Ils ont proposé une manifestation régionale des élus municipaux de toutes les communes des bassins sidérurgiques et ferrifères devant la préfecture de région à Metz, ainsi qu'un débat à l'Assemblée nationale.

JEAN-LOUIS THIS.

AFFAIRES

LE DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DE LA JUSTICE AUTORISE IBM A PRENDRE LE CONTROLE DE ROLM

IBM va pouvoir prendre le contrôle de Rolm, un fabricant américain de centraux téléphoniques, à la condition qu'il recède avant six mois la division d'informatique à usage militaire qui représente 15 % de l'activité de Rolm. Ainsi en a décidé le Département de la justice dans le cadre de la législation antitrusts en vigueur aux Etats-Unis. L'an passé, Rolm a fourni la moitié environ des ordinateurs à spécifications militaires, pour le marché intérieur américain.

Selon le Département de la justice, deux sociétés seulement, Rolm et Norden Systems, une division de United Technologies, se partageaient les 80 % du marché de tels équipements spécifiques, de 1980 à 1983, les ventes de Rolm s'élevant à 75 millions de dollars, soit la moitié environ d'un tel marché pour 1983. IBM n'est pas présent sur ce secteur très spécialisé des ordinateurs à spécification militaire, mais fournit déjà l'armée américaine en équipements informatiques.

Acceptant la décision de la justice, IBM a précisé que la division de Rolm concernée par ce jugement serait maintenue en dehors du groupe jusqu'à sa vente. IBM, en prenant finalement le contrôle de Rolm, peut poursuivre les opérations de diversification dans l'ensemble du champ de la communication.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Union méditerranéenne de banques

Dans le numéro du *Monde* du 14 novembre dernier a paru, sous la signature de Serge Marti, un article relatif à la situation d'une banque franco-algérienne, l'Union méditerranéenne de banques, ses difficultés liées notamment au volume des pertes subies, les positions de ses actionnaires, et par voie de conséquence les incertitudes de son avenir. Dans un « encadré » consacré à la présentation de cet établissement, l'auteur, en signalant que l'actuel président n'était en poste que depuis juin 1984, a cru devoir ajouter, sans autre précision quant à la date d'installation et/ou la durée du mandat exercé, que son prédécesseur était M. Seghir Mostefaï, c'est-à-dire moi-même.

Pour combler les lacunes concernant les faits, je dois donc rappeler que :

1) En prenant moi-même la suite d'autres présidents – dont le dernier a exercé deux mandats entiers – j'ai été installé à la tête de l'UMB le 10 mars 1983. J'ai quitté cet établissement le 20 février 1984 (date à laquelle a été installé mon successeur, et qui n'est donc pas juin 1984 comme indiqué par l'auteur de l'article) ;

2) Au moment où j'ai pris mon poste, la situation de l'UMB était pratiquement identique à ce qu'elle est aujourd'hui (le montant total des pertes mis à part) :

– *Elle était parfaitement connue des actionnaires ;*

– Elle avait déjà fait l'objet de contrôles et de remontrances des autorités de tutelle (commission de contrôle des banques et Banque de France) ;

– Elle était déjà sanctionnée par les marchés, dans la mesure où elle avait entraîné une modification profonde dans la qualité des relations que la banque entretenait avec l'ensemble de ses correspondants.

3) Au cours de mon mandat effectif – qui a été inférieur à un an – la survie de l'UMB a été assurée, à l'occasion de la sanction des comptes de l'exercice 1982, par une opération de « coup d'accordéon » par laquelle les actionnaires ont fait un apport d'argent frais pour le montant nécessaire à la reconstitution des fonds propres au niveau des 120 millions de francs représentant le capital de la banque.

Au moment où cette reconstitution a été faite, les résultats de l'exercice 1983 étaient largement prévisibles, sur la seule base des engagements anciens ; car les nouveaux engagements de la banque étaient soumis à l'approbation unanime des membres du conseil d'administration.

M. SEGHIR MOSTEFAÏ,
ancien gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, ancien président de l'UMB.

Kodak se diversifie dans les télécommunications

Le groupe américain Eastman Kodak, numéro un mondial de la photographie (92 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), a décidé d'ouvrir des services de télécommunications (téléphone, télécopie, transmission de données, téléconférences, etc.) à l'intention de la clientèle industrielle et commerciale. Les dirigeants de la firme ont fait l'annonce mardi 20 novembre à New-York de cette diversification stratégique vers la communication, et ont précisé qu'une division « Eastman Communications » allait être rapidement créée, dont la direction sera confiée à M. Lester Miller.

Dans un premier temps, la firme utilisera son propre réseau d'usage strictement interne jusqu'ici, qu'elle s'efforcera de développer ensuite à partir des structures existantes. Mais très rapidement Kodak compte utiliser les lignes du géant ATT. Des négociations sont actuellement en cours à cet égard. Des conversations sont également menées avec des compagnies étrangères en vue de couvrir l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie.

Le premier objectif poursuivi par Kodak est d'arriver très vite à rentabiliser son réseau personnel, capable, à l'heure actuelle, d'acheminer sept millions de communications par an et environ un million de fichiers de données entre deux cent vingt-cinq villes situées à l'étranger. Mais c'est surtout la diversification de ses activités vers l'électronique, déjà bien engagée notamment dans la vidéo avec scon camescope (caméra magnétoscope 8 mm) que vise la firme de Rochester.

La nouvelle a été accueillie avec un certain scepticisme à Wall Street où les analystes doutent que la société soit capable d'être assez compétitive pour déjouer les pièges de la concurrence.

● **Le directeur général de Bull justifie le plan de 700 suppressions d'emplois.** – M. Francis Lorentz, directeur général, a assuré, le 20 novembre, que la société Bull *« a fait le maximum pour limiter le nombre de personnes concernées »*.

En 1982, a-t-il rappelé, 2000 à 3000 emplois auraient déjà dû être supprimés *« alors que l'usine d'Angers tournait à 50 % de sa capacité et que le groupe enregistrait une perte de 1,3 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 8 milliards »*.

ERRATUM. – Dans notre article sur le rapport du Haut Conseil du secteur public paru dans *le Monde de l'économie*, du 20 novembre une ligne manquante nous a fait écrire *« la balance des paiements du secteur public a été déficitaire de 2,6 milliards de francs en 1982 puis de 4,4 milliards en 1983 »*. Il fallait lire *« le solde des intérêts et dividendes de la balance des paiements, etc. »*. La balance (globale) des paiements du secteur public est, elle, largement excédentaire.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA FAO

En Ethiopie, 900 000 personnes sont menacées de mort à brève échéance

De notre correspondant

Rome. — *« La situation alimentaire déjà dramatique de l'Afrique pourrait s'aggraver encore en 1985 »*, a affirmé, mardi 20 novembre, M. Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *« En Afrique,* a-t-il déclaré, *c'est une véritable tragédie dont il s'agit. Non seulement la situation n'a guère de chance de s'améliorer dans un avenir proche, mais tout porte à croire qu'elle s'aggravera encore l'an prochain. »*

M. Saouma s'adressait aux membres du conseil de la FAO, l'organisme le plus important après la conférence plénière qui est en session à Rome jusqu'au 30 novembre. La veille, lors de la séance inaugurale, le directeur général de la FAO avait souligné, en prenant l'exemple de la famine qui règne actuellement en Afrique et contre laquelle son organisation avait dès 1983 mis en garde, la situation alimentaire précaire d'autres régions du globe et la nécessité d'assurer au plus tôt la sécurité alimentaire mondiale. M. Saouma a notamment annoncé qu'il soumettrait un projet de pacte mondial de sécurité alimentaire à la prochaine session du comité chargé de cette question.

L'Afrique où la production agricole globale a diminué de 15 % en 1983 est la priorité numéro un du programme de la FAO (près de la moitié des dépenses de l'Organisation lui sont consacrées). Et les déclarations de M. Saouma sont étayées par les chiffres réunis par l'Organisation. Celle-ci estime que *« vingt et un pays d'Afrique* (1) *devront faire face à de graves pénuries alimentaires en 1985 et qu'ils auront besoin au total de plus de 4 millions de tonnes d'aide alimentaire, soit au bas mot de 1 million de tonnes de plus qu'il n'en a fallu cette année à l'ensemble des pays africains frappés par la crise »*.

Dans un récent rapport établi par le groupe d'action spéciale de la FAO et du programme alimentaire mondial (PAM) est présentée en chiffres la situation dramatique dont témoignent les images et les reportages de ces dernières semaines sur l'Afrique. Cinq pays sont particulièrement touchés (l'Ethiopie, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique et le Tchad). Mais d'autres (le Burundi, le Maroc, le Rwanda) ont aussi besoin, pour la première fois, d'une assistance exceptionnelle. En outre, les récoltes de 1984 sont mauvaises dans toute l'Afrique australe et au Kenya elles seront inférieures de 40 % à celles de l'an dernier.

Pour les cinq pays les plus gravement touchés par la famine, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

— En Ethiopie, 6 millions sur les 33,8 millions d'habitants sont victimes de la famine et près de 900000 personnes sont menacées de mort à brève échéance. La production de céréales sera inférieure de 30 % à celle de 1983 ; les récoltes seront nulles dans le nord du pays (zone la plus touchée) ; on recense en outre de nombreux foyers de peste bovine. Les besoins en vivres sont estimés à 1,2 million de tonnes afin de pouvoir distribuer 700 grammes de nourriture par jour par adulte et 350 grammes par enfant d'ici à septembre 1985.

— Au Tchad, les récoltes et pâturages ont été détruits par la sécheresse dans la zone du Sahel (nord et centre du pays) (et les populations (200000 personnes) tentent d'émigrer vers le sud. La malnutrition se généralise et le cheptel est aussi menacé par la peste bovine dans tout le pays. La FAO recommande une aide financière d'urgence de 1,5 million de dollars.

— Au Mali, la sécheresse a provoqué une diminution importante des récoltes, et les pâturages sont profondément affectés, notamment dans les régions de Tombouctou et de Gao, où l'on n'a plus d'espoir de sauver le cheptel. Le Mali a besoin immédiatement de 40000 tonnes de vivres pour reconstituer ses stocks de sécurité.

— En Mauritanie, la récolte céréalière a été en 1983 le quart de ce qu'elle est normalement et celle de 1984 s'annonce plus mauvaise encore (disparition totale des céréales secondaires qui fournissent 27 % des protéines consommées). Les deux tiers de la population souffrent de malnutrition et la peste bovine menace, y compris dans le Sud où le bétail a été regroupé (disparition de 30 % du cheptel).

— Au Mozambique la *« situation est sans doute la plus dramatique de toute l'Afrique australe »* souligne la FAO : 3,2 millions d'habitants sur les 24 millions du pays souffrent de la faim. Les paysans mangent les semences et la peste bovine menace le long de la frontière tanzanienne. Les besoins d'aide alimentaire du Mozambique sont évalués à 575000 tonnes pour 1984-1985. La FAO invite les pays donateurs à accélérer leurs livraisons et propose une aide financière internationale d'urgence de 5,7 millions de dollars.

Le problème du transport

Selon le groupe d'action spéciale, les pays sinistrés n'ont plus les moyens d'affronter le problème de la production alimentaire et de nutrition humaine et animale, et une assistance extérieure d'une valeur exceptionnelle est nécessaire. Plusieurs problèmes se posent.

Procédant à une évaluation de l'action internationale, M. Saouma a tout d'abord souligné la validité de l'évaluation des besoins faite par la FAO grâce au système d'alerte rapide mis en place. *« Si solide que soit la base de nos évaluations, les premières alertes que j'ai lancées et les initiatives que j'ai prises en 1983 à propos de l'Afrique ont été accueillies avec un certain scepticisme »*, a déclaré M. Saouma. A cela s'ajoute l'insuffisance des politiques nationales de production et de réserve.

Le second problème est celui de l'acheminement de l'aide vers les zones sinistrées qui prend en Ethiopie, par exemple, un caractère particulièrement aigu avec l'insuffisance du parc de véhicules de transport. La FAO recommande une aide de 2 millions de dollars pour y remédier. Il en va de même au Tchad : l'aide qui transite par Dakar arrive très lentement en raison de la vétusté des véhicules et du mauvais état des routes.

La FAO concentre actuellement son effort sur les programmes d'urgence. M. Saouma a notamment demandé une augmentation de la réserve alimentaire internationale d'urgence : en 1984, les contributions ont dépassé de 8,8 % l'objectif des 500 000 tonnes. La France a déjà annoncé qu'elle fournirait 5 000 tonnes supplémentaires. La FAO ne dissimule cependant pas que les causes profondes de la crise sont à rechercher dans les structures sociales, techniques, économiques et politiques des pays sinistrés. Actuellement, vingt et un pays d'Afrique n'ont pas les capacités de subvenir à leur alimentation, mais à la fin du siècle, il y en aura peut-être une trentaine. La stratégie de l'aide alimentaire doit donc se combiner à celle du développement, une évidence difficile à mettre en pratique.

PHILIPPE PONS.

(1) Ces vingt et un pays sont les suivants : Angola, Botswana, Burkina-Faso, Burundi, Cap-Vert, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

Accord CEE-tiers-monde

(Suite de la première page.)

En réalité, ils seront soixante-six à signer à Lomé : sauf surprise de dernière heure, l'Angola et le Mozambique qui ont participé à la négociation vont en effet rejoindre le club. Désormais l'ensemble de l'Afrique subsaharienne sera couverte par la Convention et toute l'Afrique australe sera liée à l'Europe trouvant là peut-être un moyen de desserrer quelque peu sa dépendance qui est grande à l'égard de l'Afrique du Sud.

Lomé III ressemblera comme une sœur à la précédente convention. Les instruments de coopération qui, en dépit des déceptions et de certaines insuffisances, ont fait leurs preuves depuis dix ans, demeureront pratiquement inchangés. Tenant compte de l'expérience, quelques améliorations ont été décidées, qui sont le plus souvent de détail. Les ACP bénéficient d'un libre accès presque total aux marchés des Dix pour leurs exportations, tant que le système STABEX leur garantit une compensation au moins partielle de la diminution éventuelle des recettes provenant de ces exportations. Le SYSMIN réserve des crédits aux ACP producteurs de minerais.

Il s'agit maintenant de rendre l'aide européenne plus efficace. M. Edgard Pisani, le commissaire chargé de la politique de coopération, avait mis l'accent sur la nécessité d'un développement davantage « autocentré » d'une aide accordée par la CEE en fonction d'un *« dialogue sur les politiques »* à engager avec les gouvernements ACP. Il a voulu donner la priorité absolue à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Toutefois, M. Pisani a commis des erreurs de manœuvre. Critiquant de manière excessive l'action passée, dénonçant de même le financement par la Communauté d'investissements ambitieux que les Africains n'ont pas ensuite les moyens d'entretenir et qui de ce fait ne concourent guère au développement, le souci de rupture qu'il a affiché, surtout au début des pourparlers, a inquiété les pays associés. Ils ont trouvé suspect son fameux « dialogue sur les politiques », y voyant pour l'Europe un moyen de s'ingérer dans la conduite de leurs affaires et de subordonner, à la manière du FMI, son concours financier au respect de conditions qu'elle aurait imposées.

Stratégies alimentaires

Il reste que si la tactique a été défaillante, l'analyse était juste et que, pour l'essentiel, elle est désormais reconnue comme telle. On peut affirmer que, en jouant le rôle d'agitateur un peu subversif, la Commission a rempli sa mission. Les idées de M. Pisani ont imprégné toute la négociation et se retrouvent à chaque détour du texte de la nouvelle convention. Les Dix et leurs partenaires ACP s'y montrent conscients de la nécessité, accentuée par la crise, de rendre l'aide européenne plus mobile, de l'affecter davantage à des programmes qu'à des projets.

L'expérience d'aide à des *« stratégies alimentaires »*, menée depuis deux ans par la Commission avec quatre pays ACP — le Mali, le Rwanda, la Zambie et la Tanzanie — n'a été récusée par personne et sera au contraire étendue chaque fois que les circonstances s'y prêteront et que suffisamment de crédits seront disponibles. La nouvelle convention prévoit aussi, ce qui est également nouveau, la mise à la disposition des pays ACP de produits agricoles à des prix inférieurs aux prix mondiaux.

Bref, la Communauté, au-delà des querelles sur les textes et les concepts, a montré la volonté de faire un effort d'imagination et de pragmatisme. Toutefois, la politique européenne de développement est perçue avec réticence par des Etats membres comme le Royaume-Uni et la RFA. Les Allemands, comme les Britanniques, refusant résolument d'ouvrir davantage les cordons de la bourse, il a fallu anticiper sur la contribution des Espagnols et des Portugais... qui sont supposés adhérer à la Communauté le 1er janvier 1986. A l'heure où les Dix sont en train de trouver un terme honorable aux conflits agricole et budgétaire qui empoisonnent leurs débats depuis des années, l'attitude résolument négative de Londres sur ce terrain du développement augure mal des possibilités de relance de la construction européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **La politique tarifaire d'EDF.** — EDF a conclu un accord tarifaire avec les trois associations représentant les producteurs autonomes d'électricité, qui sont un millier en France, pour la plupart exploitants de micro-centrales hydrauliques (barrages au fil de l'eau), fournissant environ 2 milliards de kilowatts/heure par an (1 % de la production nationale).

Cet accord, valable pour cinq ans, prévoit une nouvelle grille de prix d'achat du courant par EDF différenciant les tarifs d'hiver (plus élevés) et les tarifs d'été (plus faibles). Elle devrait entraîner une baisse de revenus pour les petits producteurs de 6 % étalée dans le temps. Cette baisse est inférieure à celle envisagée initialement par EDF (11 %), à qui les pouvoirs publics ont demandé d'adopter une politique moins rigoureuse vis-à-vis de ses petits fournisseurs.

CONJONCTURE

Le commerce extérieur a été déficitaire de 3,4 milliards de francs en octobre

Le commerce extérieur a été déficitaire de 3,4 milliards de francs en octobre — en chiffres corrigés des variations saisonnières — alors qu'il avait été excédentaire de 0,5 milliard en septembre et de 3,5 milliards en août. En octobre 1983, les échanges avaient enregistré un solde négatif de 0,5 milliard. Pour les dix premiers mois de 1984, le déficit cumulé du commerce extérieur représente 22,4 milliards de francs contre 41,6 milliards de janvier à octobre 1983.

La réapparition d'un résultat négatif est due à une augmentation de 6 % des importations, qui ont atteint 77,2 milliards de francs, alors que les exportations ne progressaient que de 0,7 % pour représenter 73,8 milliards. En un an, par rapport à octobre 1983, les achats à l'étranger se sont accrus de 18,6 % et les ventes de 14,4 %. Le taux de couverture s'est établi le mois dernier à 95,6 % contre 100,7 % en septembre et 99,2 % une année auparavant.

On souligne dans l'entourage du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur (RICE), *« la très forte poussée des importations »*. Le déficit énergétique est resté « stable » (— 15,5 milliards de francs) et l'excédent agro-alimentaire « continue de s'accroître » (+ 3,6 milliards contre 3,2) ; mais le surplus industriel a fortement fléchi (+ 4,4 milliards contre 9,9 milliards en septembre). Cette évolution, ajoute-t-on, est due à l'augmentation des achats de biens d'équipement, qui pourrait être liée à une reprise de l'investissement.

Retour à la normale ?

A quelque chose, malheur est bon. De toute façon, le commerce extérieur a tellement de facettes qu'il est le plus souvent possible chaque mois de n'en montrer que la plus favorable. En octobre, les pouvoirs publics faisaient ressortir l'importance du surplus industriel ; en novembre, le déficit est attribué à la bonne cause de l'investissement.

Tout cela n'est pas très raisonnable, d'autant que, mardi, les documents d'analyse, une fois encore, faisaient défaut. La mauvaise nouvelle ayant été, de surcroît, annoncée, le 20 novembre, à Besançon, où Mme Edith Cresson se trouvait en déplacement. Etait-ce par souci de décentraliser l'information ou de devancer l'heure du conseil des ministres ? Toujours est-il que le résultat d'octobre apparaît d'autant plus sombre que les surplus des deux mois précédents avaient été surexposés.

En fait, le déficit du mois dernier traduit, dans une certaine mesure, un retour à la normale. Il correspond d'ailleurs à la moyenne mensuelle qui a été enregistrée au cours des six premiers mois de l'année, soit 3,7 milliards de francs. Le résultat du troisième trimestre avait été influencé par des éléments aberrants comme des opérations exceptionnelles de céréales et surtout d'Airbus.

Les statistiques rentrent ainsi dans le rang et la France se trouve confrontée avec un déficit structurel de l'ordre de 2 à 3 milliards de francs par mois, dont la résorption exige, dans l'immédiat, le maintien d'un décalage de croissance avec les autres pays et, pour l'avenir, l'adaptation de l'appareil industriel et commercial à la demande interne et externe. En attendant, l'objectif gouvernemental de parvenir à un déficit de 30 milliards de francs pour 1984 semble réalisable ; mais il s'agit d'un chiffre qui a fait l'objet de trois révisions ; deux en hausse et une en baisse. Faiblesse fébrile des augures officiels...

MICHEL BOYER.

FORTE BAISSE DES ACHATS DES MÉNAGES EN OCTOBRE

(Suite de la première page.)

La perspective d'avoir à régler des impôts locaux très élevés a aggravé les choses. Sauf en 1978, le mois d'octobre est en effet plutôt une période de reprise des achats.

L'effondrement de la consommation en octobre sera probablement partiellement compensé en novembre et en décembre. Il n'empêche qu'il s'inscrit dans une tendance générale à la baisse amorcée dès le milieu de l'année 1982 et qui avait coïncidé avec le premier plan de rigueur (blocage des salaires pendant quatre mois et demi).

Non seulement, depuis lors, la pression fiscale s'est alourdie, mais les revenus — notamment salariaux — ont augmenté de plus en plus lentement (le taux des salaire horaire n'a progressé que de 0,8 % au troisième trimestre, ce qui représente une baisse sensible de son pouvoir d'achat : — 0,9 %). Le revenu disponible des ménages (c'est-à-dire y compris impôts et prestations sociales) aura légèrement baissé pour les deux années 1983-1984.

Tout cela explique que la consommation des ménages qui, bon an mal an, entre 1972 et 1982, progressait à un rythme de 3 % en volume ait depuis deux ans tendance à nettement se ralentir (+ 1 % l'an seulement). Encore la faible progression enregistrée est-elle due aux services. Car pour les seuls produits manufacturés, dont la demande croissait au rythme de 3,5 % par tête (période 1972-1982), on assiste depuis deux ans à un recul absolu (— 1,4 % en 1983). Quand il sera connu, le résultat de 1984 (probablement — 2,5 %) confirmera probablement cette tendance à la baisse. Un phénomène nouveau en France...

ALAIN VERNHOLES.

RECTIFICATIF. — Un mot omis a déformé le sens d'une phrase du bulletin de l'étranger du *Monde* du 21 novembre, « L'enfer des villes ». Il faut lire : *« La population* urbaine *du seul tiers-monde s'accroîtra entre 1975 et 2000 d'un chiffre supérieur à celui des habitants de toutes les villes du globe en 1975. »* Et non pas, comme il a été imprimé : *« La population du seul tiers-monde... »*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Philips et la TV en noir et blanc.** — En raison de la rapide diminution de la demande, le groupe néerlandais a décidé de fermer, en 1985, son usine de Stadskanaal (nord des Pays-Bas) où ces tubes sont fabriqués. Cette mesure n'aura pas de conséquence sociale, assure-t-on à Eindhoven, au siège de la société.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Stagnation du PIB.** — Le produit intérieur brut (PIB) britannique est demeuré stationnaire de juillet à septembre, pour le troisième trimestre consécutif. Selon l'Office central de la statistique, l'indice officiel (base 100 en 1980) s'est établi provisoirement à 105, contre 104,8 aux deuxième et premier trimestres 1984, et 105 également au quatrième trimestre 1983. Le PIB n'aurait dépassé que d'environ 1 % son niveau d'un an auparavant ; mais l'Office estime que, sans la grève des charbonnages, la progression aurait été de près de 2,5 %, ce qui est encore inférieur à l'objectif gouvernemental de croissance, fixé à 3 %. — *(AFP.)*

PAYS-BAS

● **Un tiers des chômeurs ont moins de vingt-trois ans.** — 802 600 chômeurs étaient enregistrés fin octobre, dont près de 244000 jeunes de moins de vingt-trois ans, soit 33 % du total contre 28 % en octobre 1983 (malgré une diminution du nombre de chômeurs inscrits de près de 20000).

RFA

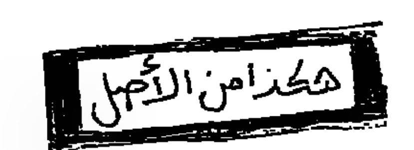
● **Routiers allemands contre routiers suisses.** — Le gouvernement allemand a décidé, le 20 novembre, de taxer les transporteurs routiers suisses en réplique à la taxation des véhicules étrangers par les autorités helvétiques à partir du 1er janvier 1985. Des négociations entre les deux gouvernements ont échoué la semaine dernière.

Social

● **Creusot-Loire : la CGT opposée à la reprise de l'usine de Nantes.** — La CGT, favorable à une solution française de reprise de l'établissement Creusot-Loire à Nantes, a qualifié d'*« erreur économique »* la décision du tribunal de commerce de Paris d'autoriser deux groupes étrangers à reprendre l'usine de Nantes.

● **Le groupe Bruno Petit lance l'assurance relais-chômage.** — Quatrième constructeur de maisons individuelles en France, le groupe Bruno Petit a mis au point l'assurance relais-chômage, qui doit permettre à l'accédant à la propriété de rembourser la totalité de ses mensualités pendant trois ans au maximum. Les primes sont de 70 F par mois, quels que soient le montant et la durée du crédit. L'assurance joue trois mois après le licenciement ouvrant droit aux prestations des ASSEDIC.

● **Les 2 CV bloquées par un conflit social.** — Les salariés de l'entreprise Luchaire, à Messei (Orne) ont débrayé pour protester contre les 292 licenciements demandés. Mardi 20 novembre, certains ont bloqué la voie ferrée Paris-Granville et retenu le directeur de l'usine. Ce conflit a entraîné l'arrêt technique d'une partie de l'usine Citroën de Levallois (1 000 salariés sur 1 800) à laquelle Luchaire livre les châssis de base pour les 2 CV.



CONJONCTURE

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le ralentissement de la croissance complique les arbitrages budgétaires

De notre correspondant

Washington. – La progression du produit national brut américain s'est considérablement ralentie au cours du troisième trimestre de cette année, et cela rend plus difficile encore les choix économiques et politiques que M. Reagan doit faire pour réduire l'ampleur du déficit budgétaire.

En rythme annuel, indiquent les statistiques publiées mardi 20 novembre par le département du commerce, la croissance n'a été que de 1,9 % de juillet à septembre contre 8,6 %, en rythme annuel toujours, au cours du premier semestre. Les milieux financiers comme le département du commerce avaient laissé prévoir depuis deux mois un ralentissement marqué (2,7 % en rythme annuel) mais son ampleur réelle est venue déjouer les prévisions les moins optimistes.

Cela signifie, estime-t-on généralement, que les 4 % de taux de croissance sur lesquels tablaient les dirigeants américains pour l'année prochaine ne pourront être atteints et que les rentrées fiscales seront inférieures à l'attente. Les hypothèses sur lesquelles travaillait la Maison Blanche pour mettre au point le projet de budget pour 1986, qui sera présenté en janvier, sont en conséquence à revoir, alors même que la préparation de ce projet provoquait déjà de sérieux affrontements au sein du gouvernement et du Parti républicain.

Tandis que M. Reagan s'en tient pour l'instant à son refus affirmé maintes fois durant la campagne électorale d'augmenter les impôts, certains de ses collaborateurs comme le directeur du budget, *M. Stockman, ne veulent pas* exclure cette possibilité, alors que le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et l'aile la plus conservatrice du parti la rejettent, eux, absolument. Le montant du déficit budgétaire récemment révisé en hausse pouvant atteindre cette année les 210 milliards de dollars et devant se maintenir, si rien n'est fait, à un niveau semblable en 1986, M. Reagan s'était, en tout état de cause, vu recommander par son équipe, au début de la semaine dernière, de réduire les dépenses publiques de quelque 50 milliards de dollars. Cette coupe claire ne devrait pas porter sur les dépenses militaires. En attendant les arbitrages auxquels devrait procéder le président au retour de la semaine de vacances qu'il passe dans son ranch en Californie, chaque jour apporte de nouvelles rumeurs, qui suscitent aussitôt *la* mobilisation des victimes potentielles des futurs coups de hache.

L'annonce du ralentissement du taux de croissance risque donc d'accroître la confusion, car il porte en lui, par la menace qu'il fait peser sur les rentrées de l'Etat, un élargissement du déficit et donc *a priori* des mesures d'austérité plus drastiques encore. La difficulté est que *ces mesures, politiquement difficiles* hier, deviennent aujourd'hui économiquement dangereuses : car elles coûteront cher en emplois et en pouvoir d'achat – donc en croissance, à un moment où celle-ci s'est déjà ralentie. Elles n'en sont pas moins plus indispensables que jamais puisque les mauvais résultats, publiés mardi, sont dus largement au niveau élevé des taux d'intérêt qui freine la consommation et gêne, en faisant monter le dollar les exportations.

Quelles que soient les décisions de M. Reagan, elles seront aussi délicates à prendre qu'impopulaires et sujettes à polémique au Congrès : les républicains sont divisés sur la question des impôts et les démocrates sont majoritaires à la Chambre des représentants.

Le long processus d'adoption du budget risque ainsi d'être d'autant plus mouvementé que M. Reagan entend parallèlement faire adopter une réforme de la fiscalité. Cette « simplification » du calcul de l'impôt ne devrait en théorie rien changer à son montant global ; mais, en admettant même que cela reste vrai, certains contribuables seront néanmoins perdants dans l'affaire. Lesquels et jusqu'à quel point ? Là aussi discussions et marchandages font déjà rage.

BERNARD GUETTA.

Washington limite unilatéralement leurs importations de tubes d'acier européen

Le gouvernement américain va limiter autoritairement du 29 novembre à la fin de l'année les importations de tubes d'acier européen. La part du marché réservée aux tubes des pays de la CEE ne devra pas dépasser 5,9 %. Pendant la journée du 20 novembre il fut même question de bloquer purement et simplement toute importation et ordre en avait apparemment été donné aux services des douanes. Devant le tollé qu'a provoqué à Bruxelles cette décision unilatérale, les autorités américaines sont revenues en arrière dans la soirée indiquant qu'il s'agissait d'*« une erreur »* et le quota, de nul, est passé à 5,9 %.

Ce chiffre correspond à un *« arrangement »* conclu en 1982 entre la CEE et les Etats-Unis et qui a été dépassé depuis, puisque la part du marché américain des tubes européens sur les neuf premiers mois de 1984 est de 15 %.

La décision de Washington constitue en réalité une pression sur les Dix pour qu'un nouvel *arrangement, dont le principe a* été conclu la semaine dernière entre la Commission européenne et les Etats-Unis, et qui donne une part de marché de 7 à 8 %, soit avalisée par les ministres européens le 22 novembre. Une pression qui a toute les allures d'un diktat.

E. L.B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'Européenne de Banque

LAFFITTE 2001 :
UN PRODUIT ORIGINAL DE RETRAITE PAR CAPITALISATION

L'EUROPÉENNE DE BANQUE et sa filiale LAFFITTE INVESTISSEMENT, associées à la compagnie d'assurances LA FÉDÉRATION CONTINENTALE, viennent de créer un régime de retraite complémentaire par capitalisation. Ce contrat est proposé par LAFFITTE RETRAITE, association sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui regroupe les adhérents clients de l'EUROPÉENNE DE BANQUE et de LAFFITTE INVESTISSEMENT.

LAFFITTE 2001 peut être souscrit selon deux formules différentes en fonction des possibilités et des projets des souscripteurs :

1) Le plan retraite : contrat à primes périodiques d'un montant minimum de 400 F par mois.

2) Le capital retraite : contrat à prime unique d'un montant minimum de 20 000 F.

La phase des versements de LAFFITTE 2001 se caractérise par une très grande souplesse : ils peuvent être interrompus, augmentés ou diminués ; en outre, des avances peuvent être obtenues auprès de la compagnie d'assurances.

Au terme de son contrat, l'assuré se verra offrir trois possibilités :

- la récupération de son capital revalorisé ;
- *une rente viagère ;*
- une rente fixe à durée déterminable.

LAFFITTE 2001 permet d'accéder par ailleurs à deux garanties complémentaires :

– une rente de conjoint, en cas de décès de l'assuré ;

– une garantie d'exonération du paiement des primes en cas d'incapacité temporaire ou permanente de l'assuré.

Grâce au contrat LAFFITTE 2001, L'EUROPÉENNE DE BANQUE et LAFFITTE INVESTISSEMENT proposent à leurs clients la possibilité de se constituer à leur rythme, et selon leurs possibilités, une retraite complémentaire revalorisée, gérée par des professionnels, leur assurant une rentabilité forte et régulière.

Bénéficiant d'un régime fiscal privilégié, LAFFITTE 2001 permet la meilleure protection de l'entourage familial.

L'EUROPÉENNE DE BANQUE
21, rue Laffitte, 75009 PARIS – TEL 247-85-25

RADAR

Le conseil d'administration de Radar SA, réuni le 19 novembre 1984, a décidé de renforcer la direction générale du groupe, qui sera désormais ainsi composée :

M. Georges Meyer, président-directeur général ;
M. Philippe Houzé, directeur général ;
M. Daniel Lebard, directeur général ;
MM. Jean-Pierre Caillavet, Claude Dintrans et Claude Hoffmann, directeurs généraux adjoints.

Ainsi dotée de moyens nouveaux d'une efficacité éprouvée, la direction générale a reçu mission de poursuivre vigoureusement la politique qui a permis déjà de dégager 368 millions de plus-values en début d'année et d'assurer le retour à un équilibre des comptes, en prenant toutes mesures propres à assainir et à valoriser chacune des branches composant le groupe.

Par ailleurs, le conseil a fixé au jeudi 20 décembre 1984, à Reims, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires dont il avait précédemment arrêté le principe en vue d'adopter la forme de société anonyme à conseil de surveillance et directoire.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le mouvement de reprise du travail s'accélère dans les mines

« Celui qui franchit la ligne est un jaune... »

Le mouvement de reprise du travail dans les mines continue. Selon la direction des charbonnages, au cours de la seule journée du 19 novembre 2282 mineurs ont cessé de faire grève. Il s'agit du chiffre le plus important enregistré depuis le début du mouvement, en mars dernier. Il y a maintenant près de 60000 non-grévistes (51000 d'après l'Union nationale des mineurs, NUM) pour 140000 grévistes.

De notre envoyé spécial

Shirebrook. – Sur les routes qui mènent à la mine de Shirebrook, à l'heure du changement d'équipe, c'est un va-et-vient d'autocars curieusement aménagés : toute la partie supérieure jusqu'au bas des vitres est enveloppée d'un grillage. Ces véhicules sont loués par la direction des charbonnages pour assurer le ramassage des mineurs qui ont décidé de revenir au travail, et ce bricolage en dit long sur l'accueil que peuvent – ou ont pu – leur réserver leurs camarades grévistes. Mais, ce matin, l'ambiance est assez détendue à l'entrée de la mine. Le piquet de grève n'est fort que d'une demi-douzaine d'hommes. Ils devisent aimablement autour d'un brasero, avec les quelques policiers chargés d'alerter les renforts au cas où, comme cela s'est produit les jours précédents, la section locale de la NUM déciderait de battre le rappel de ses troupes dans les environs pour venir bloquer « en masse » l'accès aux puits.

Auprès du brasero est posée une pancarte sur laquelle sont inscrits ces mots : *« NUM : grève officielle. »* Entre cette pancarte et le trottoir d'en face passe une ligne imaginaire, aussi importante que le méridien de Greenwich aux yeux des syndicalistes. C'est la *picket line*, terme-clé du vocabulaire ouvrier dans tout conflit du travail. *« On-ne-doit-pas-franchir-la-picket-line »*, dit l'un des grévistes en articulant à la manière d'un instituteur de cours élémentaire. *« Comme mon père, j'ai été élevé comme ça. C'est le onzième commandement. Celui qui franchit la ligne est un* scab. » Le *« scab »* autre mot-clé, est à la fois un salaud, un traître et un jaune. Bref, un briseur de grève ; pis : un hors-la-loi ; car il ne faut jamais oublier qu'il s'agit d'une grève *« officielle »*.

M. Arthur Scargill, le leader de la NUM, l'a récemment rappelé alors qu'il était poursuivi devant la Haute Cour pour n'avoir pas respecté la nouvelle législation qui oblige les syndicats à organiser une consultation générale de leurs adhérents avant un débrayage à l'échelle nationale. M. Scargill avait déclaré : *« Le mouvement ouvrier a lui aussi ses lois. »* La mine est un monde qui est fort de ses traditions, en Grande-Bretagne peut-être plus qu'ailleurs. Le syndicat des mineurs a toujours été à la pointe du *« combat des travailleurs »*. Les « gueules noires » d'aujourd'hui sont en Grande-Bretagne les héritiers de ces pionniers qui, voici près de deux siècles, ont fourni l'énergie de la révolution industrielle. Cette histoire pèse encore lourd dans le conflit actuel. Elle explique la détermination de ceux qui se sont lancés dans cette grève interminable.

Mais le rapport de force vient de changer à Shirebrook : depuis le début du mois, plus de mille mineurs sur un total de mille neuf cent cinquante ont repris le travail.

« Noël coûte cher »

Voisin des deux principaux bassins, le Yorkshire (fief de M. Scargill), où la grève est encore respectée à plus de 95 %, et le Nottinghamshire, où au contraire, depuis mars, la production n'a jamais cessé, – le Derbyshire, région de Shirebrook, a toujours été considéré comme le *« baromètre de l'industrie minière »*. Or il vient d'indiquer un remarquable changement de climat. En quinze jours, le nombre des non-grévistes a triplé. Il représente environ le tiers des effectifs de la NUM, soit à peu près la même proportion que pour l'ensemble du pays.

Non loin de Shirebrook, dans les locaux d'une mine désaffectée depuis 1982, où sont installés aujourd'hui une partie des services régionaux du National Coal Board (NCB), un cadre penché sur des statistiques déclare : *« La grève est loin d'être terminée, elle peut se prolonger encore pendant des mois, car c'est le noyau dur qui va rester. Mais, en quelques jours, un tournant peut-être décisif vient d'être pris. Avant, c'était à la direction des charbonnages et au gouvernement de savoir s'ils pouvaient tenir, maintenant c'est le problème de M. Scargill.*

Il faut voir si le mouvement de retour au travail se poursuit au même rythme. On le saura après la trêve de Noël... »

« Noël coûte cher, et je ne pouvais pas faire payer ce conflit à mes enfants, ils n'auraient pas compris, ils ont l'habitude d'être gâtés. » Cet ex-gréviste, qui vient de sauter le pas et veut garder l'anonymat (*« la nuit dernière, on a jeté des briques dans les vitres de notre arrière-cuisine »*), ne cherche pas d'excuses. *« Je ne vais pas non plus,* dit-il, *mettre sur le dos de mes enfants le choix que je viens de faire. Peut-être ne sommes-nous plus habitués à nous priver comme nous l'avons fait ces derniers mois.*

Il soupire en déclarant : *« Il faut bien reconnaître que le charbon n'est plus indispensable, nous n'avons plus le même poids face au gouvernement. »* Il affirme qu'il est toujours d'accord avec les objectifs de la grève et que M. Scargill a eu raison de la lancer. Il souligne qu'il est inadmissible que la direction des charbonnages puisse envisager de fermer vingt puits (sur cent soixante-quinze) et supprimer vingt mille emplois (sur cent quatre-vingt-cinq mille) sans tenir compte des accords passés précédemment avec le syndicat à ce sujet, sans se soucier sérieusement des reconversions et des conséquences économiques pour les régions touchées par ces décisions. *« Je suis sûr que ce projet* (qui est à l'origine de la grève) *n'est qu'une première étape, et c'est pourquoi il fallait s'y opposer. D'autre part, Ian McGregor* (président des charbonnages) *et Maggie* (Mme Thatcher) *ont voulu faire un test. Le gouvernement veut à tout prix briser ce qu'il appelle le* « pouvoir syndical » *pour agir ensuite comme il l'entend, c'est-à-dire avec brutalité. Nous ne voulons pas subir le sort de la sidérurgie* (1).

Les syndicats dans les aciéries ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Nous devions essayer de mettre un coup d'arrêt à cette politique sauvage. »

Mais ce mineur, comme beaucoup de ses camarades qui ont suivi son exemple, critique la *« tactique »* de M. Scargill. Il estime que le dirigeant de la NUM a manqué deux occasions de trouver un *« compromis provisoire »* : la première en juillet, quand la grève des dockers venait s'ajouter à celle des mineurs et affaiblissait le gouvernement, d'autant plus que les milieux financiers s'alarmaient et que la livre baissait ; la seconde quand, en octobre, le syndicat très modéré des contremaîtres et agents de sécurité des mines a menacé de cesser à son tour le travail, décision qui aurait eu pour effet de paralyser toutes les houillères.

A la direction des charbonnages, on souligne avec une certaine malice que M. Scargill a *« raté sa chance »* au moment où le NCB était prêt à lâcher du lest et à revoir quelque peu son plan de restructuration en consultant les syndicats, ce qui semble exclu aujourd'hui.

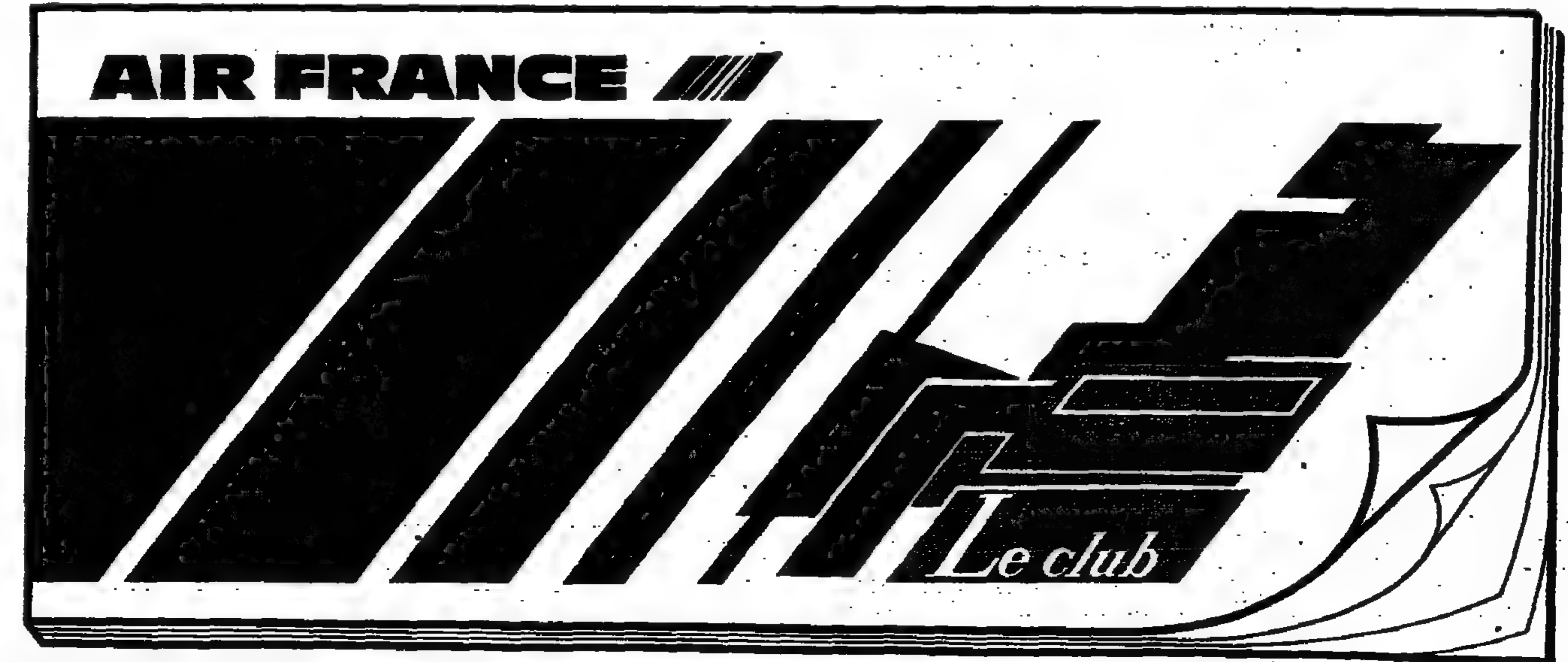
A Ollerton, dans le Nottinghamshire, un mineur qui n'a jamais cessé le travail nous confie que, en dépit de son désaccord avec la direction de la NUM, il regrette *« avec tristesse »* la tournure des événements. *« Aujourd'hui,* dit-il, *la direction des charbonnages se raidit parce qu'elle a l'espoir de venir à bout du syndicat tout entier. Je désapprouve les méthodes de Scargill, mais je redoute un succès de McGregor et du gouvernement. »*

Une minorité de grévistes subsiste à Ollerton – cent cinquante sur mille employés, – mais M. Hood, responsable du comité de grève, se déclare certain que le mouvement peut durer *« encore longtemps »*, tout en admettant que la situation financière de certaines familles de grévistes devient *« intenable »*. Pour celles qui ne disposent que d'un salaire unique, le seul revenu est constitué par les allocations familiales, c'est-à-dire 6,50 livres (77 francs) par semaine et par enfant.

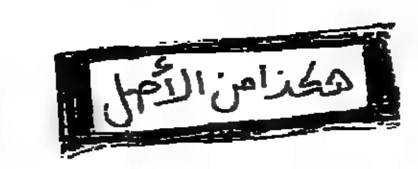
Une mère de deux enfants qui fait savoir fièrement qu'elle est en grève, comme son mari, nous a dit avec des larmes dans les yeux qu'elle allait vivre *« le Noël le plus dramatique de sa vie »*.

FRANCIS CORNU.

(1) En 1980, cinquante-deux mille emplois sur cent trente mille ont été supprimés en quelques mois.









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 novembre

L'effritement se poursuit

Bien amorcé en début de semaine, le mouvement d'effritement s'est poursuivi doucement mardi à la Bourse de Paris. Aucun compartiment ni aucune valeur en particulier n'ont été spécialement visés. Un peu partout et sans distinction, le grignotement a fait son œuvre. Cependant, à la clôture, l'indicateur instantané avait réussi à rattraper son retard pour s'établir pratiquement à son point d'équilibre (– 0,01 %).

Les professionnels étaient formels : « Il n'y a pas véritablement de tendance. » Pour tout dire, le marché navigue non loin de ses plus hauts niveaux sans trop savoir quelle direction prendre. Force est de constater que, avec ses hésitations, Wall Street ne l'aide guère à trouver sa voie, quand, déjà, le prix relativement élevé des valeurs françaises constitue un handicap.

D'autre part, des ajustements de portefeuille se produisent çà et là en liaison avec la prochaine liquidation générale.

La Bourse est comme pétrifiée. Quelques titres ont surnagé quand même, parmi lesquels figuraient notamment Cit-Alcatel, BSN et surtout Michelin (+ 1,6 %), que la perspective d'une MBA d'un milliard de francs pour 1984 semble avoir revigoré.

Vendredi 23 novembre, les actions Salomon seront transférées du second marché au RM de Lyon. Les transactions se feront par quotité de cinq.

La devise-titre n'a pratiquement pas varié. Elle est traitée entre 10,07 F et 10,10 F contre 9,97 F/10,10 F.

L'or, aussi, s'est effrité à Londres : 342,65 dollars l'once contre 343,40 dollars.

A Paris, le lingot a coté 101 100 F (après 101 000 F) contre 100 800 F.

Repli du napoléon à 602 F (– 2 F).

Le volume des transactions s'est élevé à 11,14 millions de francs contre 12,04 millions de francs.

NEW-YORK

Redressement

Pour la première fois depuis le 6 novembre dernier, un sensible mouvement de hausse s'est amorcé mardi à Wall Street. A un moment même, le « Dow Jones » avait réussi à repasser la barre des 1 200 (1 202,41). Mais il n'a pu conserver l'intégralité de son avance et, à la clôture, le fameux indice s'établissait à 1 195,11, soit à 9,83 points au-dessus de son niveau précédent. Depuis les élections présidentielles, il avait perdu 58 points.

Le bilan de la journée a été très honorable. Sur 1985 valeurs traitées, 837 ont monté, 665 ont baissé et 483 n'ont pas varié.

De l'avis des spécialistes, ce sont surtout les facteurs techniques qui ont favorisé ce redressement. Les dernières statistiques économiques ne sont, en effet, pas très favorables, démontrant que l'expansion tend à se ralentir beaucoup plus vite que prévu. Mais, au-delà des appréhensions que ce refroidissement peut faire naître et des incertitudes qu'entretient la solution toujours attendue du délicat problème posé par le déficit budgétaire, les opérateurs continuent d'espérer que la *Réserve fédérale* fera un geste en abaissant le taux d'escompte. *Bien* qu'en augmentation *l'activité* est restée assez faible avec 83,24 millions de titres échangés, contre 69,73 millions, témoignant ainsi de la prudence ambiante.

VALEURS	Cours du 19 nov.	Cours du 20 nov.
Alcoa	35 3/8	35 1/4
A.T.T.	18 3/8	18 3/4
Boeing	54 7/8	55 3/4
Chase Manhattan Bank	41 7/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 7/8
Eastman Kodak	72 7/8	73 3/8
Exxon	43 1/4	43 7/8
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	56 1/4	56 3/4
General Foods	58 3/8	56 3/4
General Motors	75 1/4	75 1/4
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	119 7/8	121 1/8
I.T.T.	28 1/8	28 1/4
Mobil Oil	28 3/8	28 1/2
Pfizer	38 3/8	38 1/2
Schlumberger	40 1/8	40 1/4
Texaco	33 7/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	40	40 5/8
Union Carbide	48 3/8	48 3/8
U.S. Steel	23 3/4	24 3/4
Westinghouse	25 1/2	25 3/8
Xerox Corp.	36 3/8	37

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE. – Pour les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires non consolidé s'élève à 3866 millions de francs, contre 3 365 millions pour la période correspondante de 1983 (+ 14 % environ).

Le département français des gaz et divers a dégagé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs (contre 2,9 milliards). La branche « construction » a réalisé un chiffre d'affaires de 522 millions de francs (contre 456 millions).

Le chiffre d'affaires de la filiale américaine Liquid Air Corporation s'établit, au 30 septembre, à 375 millions de dollars (contre 346 millions).

CLARINS. – Le premier fabricant de produits de soins et de beauté va introduire, le 27 novembre, près de 10 % de son capital sur le second marché de la Bourse de Paris.

La société, fondée en 1954 par *M. Jacques Courtin, l'actuel PDG*, va mettre à la disposition du public 60000 actions au prix unitaire de 225 F.

Clarins a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 252 millions de francs et un bénéfice consolidé de 15 millions de francs. *La firme* est implantée à Paris et emploie 550 personnes.

95 % du capital sont détenus jusqu'à présent par M. Jacques Courtin.

POCHET. – Reportée plusieurs jours en raison d'un afflux considérable de la demande, l'introduction des actions de ce fabricant de flacons de luxe a eu enfin lieu mardi 20 novembre sur le second marché de la Bourse de Paris, selon la procédure d'offre publique de vente.

2,6 millions d'actions ont été demandées au prix de 740 F l'action. Compte tenu du nombre des titres offerts (55680), 2 % des demandes ont pu être « servies ».

SIEMENS. – L'entreprise allemande envisage de majorer son dividende pour l'exercice clos le 30 septembre dernier. Son montant sera porté de 8 DM à 10 DM.

D'après les premiers résultats disponibles, le chiffre d'affaires mondial du groupe a augmenté de 16 %, pour atteindre 45,8 milliards de deutschemarks, dont 23,2 milliards (+ 5 %) réalisés à l'étranger. *Les ventes domestiques ont augmenté de* 31 % à 22,6 milliards de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	118,1	117,9
Valeurs étrangères	89,9	89,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 nov.	20 nov.
Indice général	180,2	179,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 novembre ...... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 nov.	21 nov.
1 dollar (en yens)	243,30	244,75

BOURSE DE PARIS Comptant 20 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

SICAV 20/11

● : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

● : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1715	1705 10	1700	– 0 87
3810	C.N.E. 3 %	3961	3965	3981	....
1480	Electricité T.P.	1490	1480	1490	....
[illegible]					
2860	Essilor	2820	2810	2810	– 0 35
545	Esso S.A.F.	568	558	570	+ 0 35
945	Eurafrance	980	970	970	– 1 02
[illegible]					
320	Free State	332 50	328 50	327 50	– 1 50
146	Gencor	144	141 80	142	– 1 38
316	Gén. Belgique	311	312	312	+ 0 32
615	Gén. Electr.	588	571	572	+ 0 70
825	Gen. Motors	772	780	778	+ 0 77
64	Goldfields	62 80	63	63	+ 0 80
38	Gd Metropolitain	40 50	40	40 10	– 0 98
173	Harmony	170 80	170	170 50	– 0 17
38	Hitachi	35 70	35 50	35 50	– 0 56
620	Hoechst Akt.	601	601	602	+ 0 16
83	Imp. Chemical	83 10	83	83	– 0 12
112	Inco. Limited	112 40	110 50	110 50	– 1 69
82	Shell transp.	78 60	78	78 10	– 0 63
1580	Siemens A.G.	1545	1558	1558	+ 0 84
189	Sony	150 80	150 20	152	+ 0 79
225	T.D.K.	202 10	200 50	203	+ 0 44
19 50	Toshiba Corp.	17 60	17 45	17 50	– 0 56
990	Unilever	893	898	898	+ 0 55
420	Unit. Techn.	361	358	362	+ 0 27
1020	Vaal Reefs	1035	1036	1050	+ 1 44
435	West Deep	464	462 50	462 50	– 0 32
385	West Hold.	370	370 40	372	+ 0 54
385	Xerox Corp.	367	363 50	363 50	– 0 95
1 95	Zambia Corp.	1 95	1 91	1 90	– 2 56

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 138	9 188	8 900	9 400
ECU	6 849	6 862	....	....
Allemagne (100 DM)	306 980	306 790	292	312
Belgique (100 F)	15 218	15 220	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 150	271 920	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 920	80	88
Norvège (100 k)	105 510	105 500	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 460	11 456	11 060	11 860
Grèce (100 drachmes)	7 440	7 447	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 942	4 936	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 050	371 750	358	379
Suède (100 krs)	108 920	108 960	103	110
Autriche (100 sch)	43 680	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 473	5 471	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 630	5 645	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 945	6 981	6 740	7 090
Japon (100 yens)	3 761	3 771	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	100200	101200
Or fin (en lingot)	100800	101100
Pièce française (20 fr)	604	602
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	582
Pièce latine (20 fr)	578	574
Souverain	726	724
Pièce de 20 dollars	4400	4500
Pièce de 10 dollars	2047 50	2052 50
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3805
Pièce de 10 florins	800	804



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 21, 19 h 30
(appels possibles dès 19 h)
POLICES
DANIELLE ROUARD
ET EDWY PLENEL
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1984 a été tiré à 462 132 exemplaires

A B C D F G H

BROUILLAGES, PERTURBATIONS, SÉCURITÉ MENACÉE...

Les pouvoirs publics mettent fin à la période de tolérance sur la bande FM

La période de tolérance – certains disent laxisme – a bel et bien pris fin : toute radio locale privée en infraction avec la loi ou avec son cahier des charges sera désormais poursuivie et punie. Annoncé de longue date, précédé depuis des mois par des avertissements et menaces émanant des pouvoirs publics et de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, le sursaut – coup de poing ou coup de force – survient enfin à l'automne 1984 dans le bouillonnement des mille et quelques radios installées depuis trois ans sur l'ensemble du territoire, infligeant un violent démenti à tous ceux pour qui la loi du 1er août 1984 autorisant la publicité ne signifiait que la disparition définitive des contraintes.

L'offensive va être générale, un consensus étant pour une fois obtenu entre ministères, administrations et Haute Autorité, qui, depuis longtemps, se renvoyaient mutuellement la responsabilité du premier coup de feu. La tâche était ingrate sans doute, surtout impopulaire, les radios s'édifiant peu à peu en forteresses imprenables. Une frilosité coupable avait atteint les pouvoirs publics qui ont assisté, passifs, à la détérioration d'une situation aggravée par le retard dans l'attribution des autorisations. Mais les informations recueillies, mercredi 14 novembre, lors d'une réunion interministérielle organisée par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication ont achevé de convaincre les participants de l'urgence de rétablir quelques règles du jeu.

Sur la sellette, ce jour-là, des représentants des services publics perturbés par les émissions de radios en modulation de fréquence. Radio-France reçoit chaque jour une centaine de lettres d'auditeurs se plaignant de ne pouvoir entendre France-Inter, France-Culture ou France-Musique, Radio 7, etc. brouillées par des stations privées aux émetteurs trop puissants (seuls dix départements ruraux seraient épargnés). Plus grave encore : les services de la navigation aérienne ; des témoignages de pilotes d'Air-Inter et d'employés du centre de surveillance de Roissy ont effrayé les participants à la réunion : des interférences survenant en basse altitude dans les liaisons radios vont jusqu'à rendre périlleux certains atterrissages.

Dangereuses également les difficultés rencontrées par la police ou par les pompiers, contraints dans de nombreux endroits à utiliser pour communiquer entre eux des fréquences de secours, et à la merci d'un problème de liaison et d'un retard qui, dans bien des cas, peut-être fatal. « *Inadmissible* », ont tranché unanimes témoins et participants, décidés à porter plainte et à utiliser toutes les procédures possibles de recours, les voies administrative, civile et pénale pouvant même être concomitantes. La décision, dès lors était prise : à la Haute Autorité le soin de suspendre les autorisations comme lui en donne le droit la loi du 1er août 1984, dont les décrets d'application examinés par le Conseil d'Etat vont être publiés dans les jours qui viennent (des propositions seront soumises dans les quinze jours à la commission Galabert). A TDF la tâche de faire les constats, et à Radio-France et à l'ensemble des services publics concernés le rôle de saisir la justice.

Plaintes

Le premier à réagir a été M. Jean-Noël Jeanneney, président de Radio-France. Il est décidé à attaquer systématiquement en justice les auteurs des nuisances, « *ceux*, dit-il, *qui ne respectent pas la loi républicaine* ». Une première série d'une douzaine de plaintes seront donc déposées avant la fin de cette semaine : « *Il y a eu ces derniers temps une recrudescence très marquée des brouillages*, explique M. Jeanneney. *On triche partout sur la FM.* » Et d'ajouter : « *Je me sens aussi comptable par rappport à l'ensemble des personnels de Radio-France (...) France-Culture, en pleine rénovation, est en train de se battre pour s'imposer comme indispensable, et au même moment on l'entend de moins en moins. France-Inter aussi a changé de visage. Elle émet en stéréo sur la FM. C'est un atout important dont elle se trouve privée. France-Musique fait une série de brillantes opérations, nos radios locales publiques sont en bonne place dans les sondages. Il n'est pas supportable qu'on les brouille.* »

Enfin, la Haute Autorité et les pouvoirs publics comptent sur l'exaspération des radios libres elles-mêmes, confrontées de plus en plus à une concurrence effrénée et à des enjeux commerciaux, pour contribuer à la répression des abus, en attaquant elles-mêmes les stations perturbatrices.

ANNICK COJEAN.

Nouvelle hausse du dollar : 9,23 F

La hausse du dollar sur les marchés des changes, amorcée en début de semaine, s'est poursuivie mercredi 21 novembre. La devise américaine est passée, à Paris, de 9,19 F à 9,23 F, et, à Francfort, pour la première fois depuis plusieurs semaines, elle s'est élevée au-dessus de 3 DM, cotant 3,01 DM.

Cette hausse est qualifiée d'« *irrationnelle* » par les milieux financiers internationaux, plutôt portés à la baisse, compte tenu du fléchissement récent des taux d'intérêt aux Etats-Unis. A leurs yeux, le ralentissement prononcé de l'expansion américaine au troisième trimestre *(voir d'autre part)* devrait inciter les autorités monétaires à laisser glisser les taux, mais, pour l'instant, rien n'est sûr. Donc le dollar monte, en raison d'achats constants émanant du monde entier, notamment pour souscrire aux émissions de bons du Trésor des Etats-Unis.

M. SHULTZ POURRAIT SE RENDRE A MOSCOU EN JANVIER OU EN FÉVRIER

Washington *(AP)*. – En réponse à un message soviétique envoyé le week-end dernier à Washington, l'administration Reagan a fait savoir à l'URSS que, si un accord était trouvé sur la date et l'ordre du jour, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pourrait se rendre à Moscou en janvier ou en février prochains pour rencontrer son collègue, M. Gromyko, a-t-on appris, mardi 20 novembre, de sources américaines qui ont demandé à garder l'anonymat.

Dans son message, le gouvernement soviétique exprimait, selon les mêmes sources, le désir de reprendre le dialogue sur la limitation des armements. Le principal sujet de discussion d'une éventuelle rencontre entre MM. Shultz et Gromyko serait, dit-on à Washington, la possibilité d'une reprise dans un cadre global des deux négociations de Genève (sur les euromissiles et sur les armements stratégiques) interrompues l'an dernier.

ALAIN DELON S'INSTALLE EN SUISSE

Genève. (AP). – La commission tripartite helvétique composée de représentants de l'État, du patronat et des syndicats, vient de donner un avis favorable à l'octroi d'un permis de séjour demandé par M. Alain Delon. Les membres de la commission ont fait droit à sa requête « *à cause de l'intérêt économique* » que cela représente pour la métropole genevoise.

Sans compter les motifs économiques, M. Alain Delon a expliqué à la télévision romande que sa décision de quitter la France est également due au fait qu'il « *n'aime pas les orientations actuelles du gouvernement français et n'entrevoit pas de solution d'avenir* ». A son avis, M. Jean-Marie Le Pen est sans doute le seul dirigeant qui dise la vérité aux Français et qui soit capable de regrouper à la fois « *les cocus du socialisme et les déçus de l'opposition* ».

[La société anonyme Alain Delon-Mireille Darc, nous indique notre correspondant à Genève, fonctionnait depuis des années à Genève, comme c'est le cas de beaucoup d'entreprises de ce genre. La nouveauté consiste dans le fait qu'à la fin de la semaine dernière Alain Delon a obtenu le permis B délivré par le service du contrôle de l'habitant (service des étrangers), ce qui l'autorise à se fixer et à travailler pendant plusieurs mois à Genève.

Le permis B, qui est celui dont bénéficient les travailleurs saisonniers, est délivré, après consultation et avis favorable d'une commission tripartite employeurs-travailleurs-gouvernement qui décide si le candidat au *permis B* ne constitue pas une concurrence au marché genevois, s'il est compétent et, le plus important – ce qui n'est pas dit officiellement, – si c'est intéressant pour le fisc.]

Cinq mille personnes manifestent à Paris contre la politique de Washington

Quelque cinq mille personnes ont manifesté, le mardi 20 novembre en fin d'après-midi, devant l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Rassemblées à l'appel des comités de solidarité avec le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala, elles entendaient ainsi protester contre « *les menaces de plus en plus précises d'agression directe de Washington contre le Nicaragua* ». La manifestation était soutenue par les partis socialiste et communiste, dont une dizaine de députés étaient présents, le Mouvement des radicaux de gauche, la CGT et la Ligue communiste. Les participants ont scandé, durant plus d'une heure, des slogans hostiles au président Reagan et favorables à la junte sandiniste.

Les États-Unis et le Nicaragua ont par ailleurs achevé, le 20 novembre au Mexique, leur huitième série de conversations destinées à améliorer les relations bilatérales. Comme les fois précédentes, les deux délégations ont maintenu le silence sur la teneur des entretiens.

La revue spécialisée britannique *Jane's Defense Weekly* affirme, de son côté, dans sa dernière livraison, citant des sources américaines, que le cargo soviétique *Bakuriani*, qui avait, en octobre, chargé des caisses contenant apparemment des pièces de Mig-21 dans un port de la mer Noire, aurait débarqué à son passage à Tripoli, en Libye, cette cargaison initialement destinée au Nicaragua. Cette modification serait due à l'ampleur des réactions anticipées de Washington, toujours selon le *Jane's*.

Le porte-parole du département de la défense américain a affirmé, mardi, que trois nouveaux cargos soviétiques apparemment chargés de matériel militaire venaient d'arriver dans le port de Corinto au Nicaragua. (Les autorités sandinistes ont affirmé que ces trois navires étaient chargés de produits alimentaires et de médicaments.)

Sur le vif

Intermédiaires

Dites donc, vous n'auriez pas un boulot à me disposition ? Je cherche un poste évolutif orienté de préférence vers la publicité, l'édition ou la promotion commerciale. Pas pour moi. Pour un mec, un certain Jean Bentaha. Il avait déjà passé une annonce, il y a environ un mois, un samedi matin sur A 2. Ça n'a rien donné, alors il s'adresse à moi.

Comme il sait qu'on n'a rien pour rien, de nos jours, il m'offre 500000 centimes payables de suite, plus 2 millions et demi ou deux semaines aux Seychelles pour deux personnes après la signature du contrat. Les Seychelles, j'hésite... Seule, je ne dis pas, mais à deux, quinze jours, ça risque de tirer un peu. Non, je crois que je vais prendre le fric. Encore faut-il que je lui dégote un job. Ça doit pouvoir se trouver. Il a de l'expérience, ce type, il a de bonnes références.

Moi qui rêvais de faire des extras pour arrondir mes fins de mois, je suis ravie de l'aubaine. Chasseur de prime, c'est intéressant quand même. Evidemment, ça risque de porter ombrage aux chasseurs de têtes. Parce que, eux, c'est le contraire, ils sont payés par les employeurs à la recherche d'un chômeur. Alors d'ici à ce qu'on tombe dans la guerre des gangs... Remarquez, ce serait idiot. Il y a de la place pour tout le monde. Ces périodes sombres, troublées, ce marché du travail qui s'effondre, c'est le rêve pour les intermédiaires, les gros malins, les petits truands, les maîtres chanteurs. On va s'en mettre plein les poches.

C'est vrai, les gens sont aux abois, ils donneraient n'importe quoi pour trouver un emploi, ils se saigneraient aux quatre veines, ils lâcheraient leurs dernières économies, ils fourgueraient leurs allocations chômage, ils vendraient le pucelage de leurs gamins. On a de beaux jours en perspective.

A condition de savoir s'organiser. D'où ce billet en forme de petite annonce : « Propose boulots en tous genres contre avantages en nature ou en espèces. »

Normalement, vous devriez être des milliers et des milliers à m'écrire. Ça peut me rapporter une fortune, ce truc-là. Rien que d'y penser, j'en ai le tournis. Je m'accroche à ma machine à écrire. Et si par hasard ça ne marchait pas, si vous ne mordiez pas à l'appât, je n'aurais plus qu'à vous demander de me dénicher un job pépère. Pour moi cette fois. En échange, je vous paye un mois aux Baléares. A trois.

CLAUDE SARRAUTE.

L'AVENIR DU RALLYE DE MONTE-CARLO

Le bon droit de M. Balestre

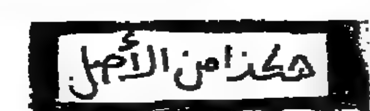
Jusqu'où M. Jean-Marie Balestre ira-t-il trop loin ? Président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), il fait rayer du calendrier du championnat du monde de formule 1 le Grand Prix de Monaco. Président de la Fédération française (FFSA), il fait barrage aux concurrents du rallye de Monte-Carlo avec un droit de passage. Dans les deux cas, fort du bon droit que lui confèrent les règlements qu'il a fait adopter, il s'en prend à une seule et même institution, l'Automobile-Club de Monaco (ACM), dont le président, M. Michel Boeri, a eu le tort naguère de s'opposer à ses conceptions de la formule 1. Et, en dépit des tentatives de conciliation du ministre de la jeunesse et des sports, M. Alain Calmat, il campe sur ses positions.

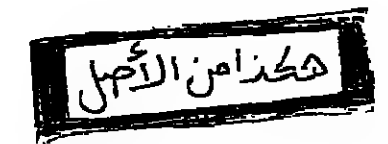
Le conflit entre deux personnalités du monde de l'automobile, n'aurait pas d'importance s'il ne mettait en jeu des intérêts beaucoup plus considérables. Le seul rallye de Monte-Carlo, la plus ancienne et la plus prestigieuse épreuve de ce type, est une puissante rampe de lancement pour l'industrie automobile, c'est-à-dire un facteur non négligeable de l'emploi dans cette branche industrielle en difficulté. La Peugeot-205 turbo aurait notamment pu en bénéficier lors de l'édition 1985. Les constructeurs s'alarment donc : le président de leur commission au sein de la FFSA, M. Guy Verrier, qui est par ailleurs responsable du service compétition de Citroën, a démissionné de son poste fédéral pour protester contre les méthodes de M. Balestre.

Le rallye a, de surcroît, une influence certaine sur l'économie touristique de la Côte d'Azur. Les élus locaux sont inquiets de la suppression de ce pôle d'attraction, mais ne veulent pas d'erzatz : les maires de Nice et de Menton, MM. Médecin et Aubert, ont fait savoir qu'ils ne s'associeraient pas à une épreuve de remplacement envisagée par M. Balestre et le jounal *l'Équipe*.

Au bout du compte, une question se pose : grâce à ses responsabilités nationales et internationales, M. Balestre n'abuse-t-il pas de ses pouvoirs ? C'est l'avis de M. Boeri qui a déposé un recours dans ce sens devant le Conseil d'Etat, en lui reprochant de ne pas avoir transmis le dossier du rallye de Monte-Carlo au ministère de l'intérieur pour l'obtention des autorisations de course. C'est l'avis de l'ancien président de la FFFA, M. Claude Bourillot, qui a demandé au président de la République d'intervenir pour obtenir la démission de M. Balestre.

A. G.





Le Monde

Loisirs

GILLES RIGOULET

Les enfants et la glace, page II

Supplément au n° 12389. Ne peut être vendu séparément. Samedi 24 novembre 1984.

Petites glaces

Le triple lutz réussi dès l'âge de douze ans.

ELLE a douze ans, il en a vingt. Ce couple passe cinq heures par jour ensemble. Que peut-on bien se dire avec une telle différence d'âge ? Le sport de compétition aplanit tout. Ensemble, ils patinent. Tous les jours, ils font des figures sur la glace, des portés, des sauts, ils s'enlacent. Par une température de 2 degrés.

Tous les deux appartiennent au CSG Colombes, le plus grand club de patinage en France, avec deux cent cinquante licenciés. Dans ce complexe sportif, l'ancien vice-champion d'Europe Jean-Christophe Simon enseigne son savoir-faire, Laurent Depouilly, le plus grand espoir français, s'entraîne, et André Brunet, conseiller technique régional (CTR) d'Ile-de-France, dirige une école d'apprentissage réputée et fréquentée par une centaine d'élèves.

Peu de sports peuvent être pratiqués aussi jeune que le patinage artistique. Jean-Christophe Simon a chaussé ses premiers patins à l'âge de trois ans : à l'époque, c'était presque une exception. « *Aujourd'hui, c'est banal*, affirme André Brunet, *huit ans, ça devient vieux pour débuter ; à Colombes, j'ai une trentaine de gamins de trois ans, les plus mordus et les plus doués suivent un entraînement sérieux dès l'âge de sept ans.* »

Lorsque les mères de famille amènent leurs enfants à la patinoire, il n'est pas question de compétition ni de médaille. Rien à voir avec le secret espoir qu'ont certains de faire de leur fils un Mozart en le mettant tout jeune au piano. Apprendre à patiner, c'est avant tout apprendre l'équilibre, coordonner ses mouvements, apprécier sa rapidité, ses réflexes, les distances, maîtriser sa peur. Apprendre à glisser alors qu'on marche à peine.

Glisser. Tous les gamins de Colombes veulent glisser. Tenir sa lame bien perpendiculaire à la glace. Les références sont nombreuses. Depuis *le Patineur* de Julien Clerc (*« Il glissait là sur son miroir »*), les cartes de vœux rétro, les photos jaunies de ces couples 1900, joue contre joue, une jambe en l'air et bien droite, et, plus près de nous, les images télévisées de ces costumes kitsch aux paillettes éclatantes, sourires figés et gestes maniérés des champions sur fond de musique aseptisée et commentaires avertis (Léon Zitrone oblige).

Ici, les enfants sont trop jeunes pour être sous le charme d'un Scott Hamilton ou du couple Jane Torvill-Christopher Dean, tous trois champions olympiques de patinage artistique. Ils sont beaucoup plus influencés par le ou la camarade de maternelle qui fréquente déjà la patinoire. Deux fois par semaine donc, ils se retrouvent sur la glace.

Mercredi, 13 heures. Une fraîche température de 8° règne sur la patinoire, où une soixantaine d'enfants évoluent, répartis en cinq niveaux délimités par des plots de couleur jaune. Les plus expérimentés apprennent l'arabesque ; pour eux, patiner est un jeu d'enfant. Ils ont entre sept et dix ans.

Aux niveaux en dessous, les élèves s'initient à la marche arrière, au freinage-dérapage, au saut à pieds joints. Enfin, tout au fond de la patinoire, se trouve le « baby », les débutants, une quinzaine en tout. Age maximum : quatre ans ? De jeunes monitrices (entre douze et quatorze ans) se chargent de leur baptême sur glace. Jeunes, mais expérimentées et rétribuées 10 francs le cours : Laureen, par exemple, possède à douze ans sept années de pratique et patinait cinq heures par jour l'année dernière dans le cadre d'un lycée sport-études.

Pour les premières leçons, les parents sont là ; accoudés à la balustrade. Ils ont froid. Pas les apprentis qui se demandent surtout comment ils vont s'y prendre pour avancer sur ces lames de 2 millimètres d'épaisseur. « *La présence de la mère est indispensable pour les premiers pas de l'enfant*, affirme André Brunet, *c'est son seul repère dans un univers totalement étranger.* »

A les voir, en effet, on les croit sur la Lune. Passe-montagne sur la tête, regard immense, moufles trop grandes, bras écartés, corps rigide, ils ne glissent pas ; ils marchent à tout petits pas, se précipitent sur la balustrade, parfois font de petits sauts.

Alice découvre la glace à deux ans et demi. Très vite, elle se met à pleurer, même si elle n'est pas tombée. La peur probablement. M. Brunet sort alors la solution miracle. Il suffit de la faire marcher le long de la balustrade. Côté glace, elle tient la main de la monitrice, côté public, la main de sa mère restée sur le sol ferme. « *Ça marche à tous les coups*, affirme M. Brunet, *les enfants reviennent d'ailleurs toujours pour la deuxième leçon.* »

A côté d'Alice, les autres ont déjà une vingtaine d'heures « dans les patins », et s'appliquent tant bien que mal à faire des exercices : regarder devant soi et non les pieds, plier les jambes, tourner sur soi, passer au milieu des cubes, taper dedans avec les patins, aller les chercher, lever timidement une jambe. « La petite bonne femme » est un exercice très redoutable : se mettre accroupi sur les patins, les bras en avant. Bref, tout est bon pour améliorer l'équilibre.


SOPHIE COSTAMAGNA

Grégory, trois ans, est seul dans son coin, assis jambes écartées. Il se croit dans un bac à sable, joue avec les cubes, mange de la glace. Ou comment, à sa façon, faire son apprentissage du patinage artistique...

Tout ça sous le regard des parents attentionnés qui encouragent de la voix leur enfant. « *Je voulais mettre ma fille à la piscine, mais elle préfère le patin* », explique cette mère de famille ». « *Elle a mal réagi après la première leçon : elle pensait glisser, elle est tombée. Mais elle s'accroche. C'était mon rêve de patiner, c'est tellement beau à la télévision ! Voir ma fille sur la glace est donc un plaisir. Je n'ai pas peur des chutes, car il y a des risques dans tous les sports. Ce qui m'inquiète le plus, c'est qu'un patin lui passe sur la main.* »

« *Les risques d'accident sont minimes*, répond André Brunet « *très vite, on apprend aux enfants à se contrôler pour éviter de rentrer dans la balustrade ou dans leurs camarades ; on leur apprend également à tomber ; les chutes font partie du patinage, les plus douloureuses se produisent à la réception de sauts ; elles ne concernent donc que des patineurs aguerris.* »

De toute façon, les enfants se soucient peu des risques. A la fin du cours, sur le coup de 14 h 15, ils sont libres pendant une quinzaine de minutes ; libres de patiner. Il faut les voir « blinder », comme ils disent, s'amuser commes des fous aux quatre coins de la patinoire, traversée en un rien de temps.

Dans leur coin, les plus petits quittent la glace, peu séduits par ce moment de liberté qu'on leur offre. Pour le moment. Car le « baby » dure très peu de temps pour un gosse moyennement doué. Un an au maximum, d'autant plus qu'à cet âge la progression peut être fulgurante.

Pour motiver les élèves, on leur fait passer des tests, gravir des échelons : facile d'obtenir son premier glaçon ; pas évident d'arriver au septième. « *Ces glaçons, équivalents des étoiles au ski, sont une carotte géniale*, avoue M. Brunet ; *rien de tel pour donner un but aux enfants, ils peuvent apprécier leur progression.* »

C'est aussi un moyen de les garder au patinage artistique. Comme dans tous les sports, les « déchets » sont importants, mais c'est plus visible lorsque le sport en question n'attire pas les foules. Au départ, on trouve une majorité de filles. Par son aspect artistique, le patinage se rapproche plus de la danse que du rugby ou du judo, et les experts constatent une carence inquiétante de garçons parmi les jeunes espoirs.

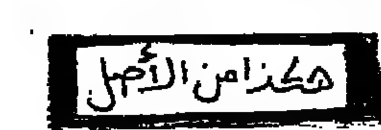
Tout le monde peut apprendre à patiner. Savoir sauter est une autre paire de manches. Devant la difficulté, beaucoup abandonnent ou se tournent vers d'autres sports comme le football. Mais c'est le hockey sur glace qui est le concurrent le plus redoutable : tout simplement parce que le patinage donne une excellente formation.

Restent quand même les passionnés. Au club de Colombes, les jeunes les plus doués font de la compétition dès l'âge de huit ans. Ils s'entraînent de plus en plus, ils travaillent la synchronisation avec la musique, ils sont capables de réaliser un programme libre de deux minutes trente, ils s'initient aux exercices imposés.

Ils ont le secret espoir d'arriver tout en haut de la pyramide, là où se trouve actuellement, seul, Philippe Candéloro, avec ses deux titres de champion de France espoir. A son âge, il est le premier à avoir réussi un triple lutz. Il a douze ans et demi.

MICHEL GUERRIN.

● Club de sports de glace de Colombes. Parc de l'Ile-Marante, 92700 Colombes. Ecole de glace : les mercredi et samedi de 13 heures à 14 h 15. Licence : 220 F par an (assurance). Plus 20 F par séance comprenant le cours et la location des patins. Il faut compter 700 F pour une paire de patins.





Les moustiques du hockey

Agressivité et amusement bien contrôlés.

« *LE hockey sur glace, c'est le sport de l'an 2000* », dit avec conviction le président du club des Français volants, Thierry Lacarrière. Ce jeu qui remonte à la nuit des temps est en effet très spectaculaire et requiert de très grandes qualités athlétiques. Tous les quatre ans, les retransmissions télévisées du tournoi olympique en font d'ailleurs la démonstration. Mais pour être sûr que le public de l'an 2000 trouve bien le chemin des patinoires Thierry Lacarrière fait distribuer aux enfants des écoles plusieurs milliers de billets gratuits pour qu'ils puissent assister aux évolutions de son équipe sur la glace du Palais des sports de Bercy, pour le compte du championnat national. Les encouragements juvéniles réchauffent l'ambiance de cette vaste arène, qui serait plutôt glaciale sans leur secours. Et ce n'est pas un investissement à fonds perdus : il y a de la graine de supporters dans ces jeunes garçons et filles qui découvrent un sport qui ressemble à un jeu électronique. Bientôt ils tireront leurs parents par la manche pour les amener à la patinoire admirer les exploits des joueurs. Puis certains leur demanderont de pouvoir essayer eux aussi. Et le hockey, qui grignote petit à petit le patinage artistique, sera gagnant sur tous les tableaux : il aura en réserve des spectateurs et des pratiquants.

Pourtant, les gamins qui ont passé le cap des douze ans ne doivent pas se faire beaucoup d'illusion : ils ont très peu de chance de jamais devenir des virtuoses de la crosse et du palet (1) Sept, huit ans, c'est déjà presque trop tard. L'idéal, c'est de commencer à quatre ans. Très sérieusement Jacques Olivier, bientôt treize ans, qui patine sous les couleurs vert, blanc et rouge de Courbevoie depuis trois saisons, explique : « *Quand maman a demandé au directeur du club si je pouvais faire du hockey il a dit que c'était « juste » et que je devrais m'accrocher.* » Il s'accroche donc en reconnaissant qu'il a un bagage plus limité que certains de ses camarades : « *Pendant les matches, le coach me laisse trente secondes sur la glace alors que les autres y restent plus d'une minute trente.* » Les autres, ce sont des bouts de choux qui ont chaussé des patins en apprenant à marcher et qui jouent avec la crosse depuis la maternelle. « *A dix ans, ils sont beaucoup plus forts, naturellement.* »



GILLES RIGOULET

C'est un peu « *râlant* », mais cela lui plaît tellement. « *Le costume est très chouette. On a l'air d'un chevalier en armure. C'est une sorte de déguisement chaque fois qu'on s'entraîne. Et puis, ça nous protège efficacement quand on se rentre dedans pour une mise en échec.* » Mise en échec ? « *Mais oui, quand on coince le type qui a le palet contre la balustrade. Remarque, c'est interdit pour les plus petits. Mais de toute façon on ne se fait pas souvent mal. C'est pour ça que c'est tellement intéressant. On peut « chercher » les autres, entrer en contact sans risques.* » Un entraîneur confirme : « *Les matches seniors ont l'air très violents, mais en fait il s'agit d'un des sports les moins dangereux, parce qu'on dispose justement d'un équipement approprié. Tête, jambes, chevilles, coudes, coccyx, chaque zone de contact, chaque articulation est protégée. Aucun risque de ce côté-là. C'est pourquoi il n'y a pratiquement pas d'accidents, moins qu'en judo, football ou en rugby en tout cas...* » Le risque vient du déséquilibre que peut provoquer un développement précoce : « *J'ai un copain très « barraqué » pour son âge qui en a mis un autre, plus petit, K.-O. au cours d'un match* », raconte Jacques Olivier. Mais c'est un peu comme une blague qu'on se fait dans la cour de récréation. Avec malice. Sans méchanceté.



GILLES RIGOULET

Les éducateurs s'efforcent d'ailleurs de montrer que le hockey n'est pas un sport de gladiateurs. « *Si c'était trop violent, les parents ne nous les confieraient pas et les petits ne reviendraient pas.* » Précisément, les « moustiques », ces bambins qui ont commencé dès quatre ans en poussant une chaise, adorent cela. Dès qu'ils ont attrapé une crosse et tapé dans un palet, ils ne veulent plus s'arrêter.

Pourtant, les choses vraiment sérieuses ne commencent qu'un peu plus tard, quand ils ont grandi et qu'ils sont capables de soutenir un véritable entraînement. « *En plus des matches du championnat d'Ile-de-France, je vais deux fois par semaine à la patinoire avec l'équipe. Au total, ces entraînements durent trois heures. On commence par des tours d'échauffement. Après, on fait des exercices d'assouplissement avec la crosse, de petits sprints et des freinages très secs. C'est pour la rapidité. Pour la précision et les passes, on fait du slalom entre des cônes de signalisation routière avec le palet. Après on étudie des combinaisons, puis on fait de petits matches entre nous* », raconte Jacques Olivier. Dans certains clubs, comme les Français volants, les progrès des enfants sont sanctionnés régulièrement par des tests : « *Nous avons conçu un carnet individuel avec des graduations qui leur permettent de recevoir des insignes en récompense de leur évolution* ».

Le dimanche, chaque famille emmène son garçon au match : « *Au début, on croyait qu'après un moment de rodage les familles allaient s'organiser pour conduire les enfants à tour de rôle. Mais il n'en a rien été. Les parents veillent très jalousement sur leur progéniture. Finalement, ce n'est pas désagréable car l'ambiance des parties est bonne* », dit Karine, la mère, qui est d'origine suédoise mais qui a inscrit son fils au hockey par pur hasard. « *Il a découvert le patin en colonie, et il a voulu continuer. Son frère, en revanche, fait de la natation et du basket.* »

La passion de son fils coûte cher à Karine : « *Au début, le club prête les équipements. Mais dès qu'ils ont plus de dix ans il faut les acheter. Bien sûr, le club organise chaque année une bourse d'échange où il est possible de trouver du matériel d'occasion. Mais il faut tout de même prendre du neuf car il y a des choses très personnelles et d'autres qui s'usent vite. Les patins, par exemple : ils doivent être bien ajustés aux pieds, qui grandissent très vite à cet âge, et la paire la plus ordinaire coûte 700 F.* »

L'arnachement complet revient à plus de 2 000 F. Les prix sont très élevés parce que la quasi-totalité des équipements sont importés du Canada ou des pays scandinaves. « *En plus, il y a la cotisation, qui est de 750 F par an. Elle permet d'avoir accès à la patinoire librement. Il faut encore ajouter les stages avec les entraîneurs nationaux, qui ont lieu généralement à Saint-Gervais l'été pendant une semaine.* » Pas de regrets pourtant : « *Un pédiatre m'avait conseillé le hockey pour Jacques Olivier. Cela développe bien les membres inférieurs. Cela permet de canaliser l'agressivité et d'apprendre une certaine discipline collective* », estime Karine. Cela tient au fait que le hockey se pratique toujours sous surveillance, à l'inverse des autres sports comme le football.

La sanction des fautes par des périodes de plus ou moins longues de « *prison* » pendant les matches est à cet égard une bonne confrontation avec la notion d'ordre dans une discipline où les agressions sont autorisées. Bref, le hockey a bien des atouts pour devenir effectivement le sport de l'an 2000. Il lui en manque cependant un essentiel, un nombre suffisant de moniteurs : « *Souvent les entraînements sont faits par les garçons des équipes supérieures parce qu'il n'y a pas assez d'entraîneurs disponibles* », regrette Jacques Olivier, dont la seule ambition est de progresser. « *Je joue arrière gauche* », dit-il fièrement.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Appelé aussi *puck* et *rondelle*, c'est un morceau de plastique dur de 7,62 centimètres de diamètre et pesant 170 grammes qui peut être envoyé à plus de 180 kilomètres à l'heure.

Clubs

QUELQUE huit cent mille personnes glissent plus ou moins régulièrement sur les cent quarante patinoires françaises. La Fédération française de sports de glace (1) ne compte cependant que vingt-cinq mille licenciés, répartis dans deux cents clubs qui s'intéressent à la compétition dans sept disciplines : hockey sur glace, patinage artistique, danse sur glace, patinage de vitesse, bobsleigh, luge et curling.

Hockey sur glace et patinage artistique se partagent 85 % de ces effectifs. Le tiers des joueurs de hockey ont moins de douze ans et sont pris en charge dans les écoles que doivent ouvrir chacun des cent clubs affiliés pour participer aux championnats de France seniors. Vingt-cinq clubs sont implantés dans la région parisienne. Les plus importants sont :

- ACBB. — 1, rue Victor Griffuelhe, 92100 Boulogne (tél. : 621-00-96) ;
- CSG CHAMPIGNY. — Boulevard Jules-Ferry, 94500 Champigny (tél. : 881-82-82) ;
- FRANÇAIS VOLANTS PARIS. — 4, rue Anatole-France, 94220 Charenton (tél. : 378-68-68) ;
- US VÉSINET. — Place du Marché, 78110 Le Vésinet, tél. : 976-30-60 ;
- CO COURBEVOIE. — Place Charras, 92400 Courbevoie (tél. : 788-03-33).
- ASNIÈRES SPORTS. — Av. Pierre-de-Coubertin, 92600 Asnières (tél. : 799-96-06).

(1) FFSG, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 261-51-38.



Plongeon dans le Lower East Side

Bouillonnement social, révolte et créativité.

« *POUR te rendre au 8 BC Club,* me dit un ami, *tu traverses Tompkins Square et tu suis la 8th East Street sur 200 mètres environ. C'est sur la gauche.* » Difficile de croire que quelque chose existe dans cette portion de 8th East Street, entre B et C Ave. C'est, à première vue, Londres après le blitz ou une anticipation de New-York après l'Apocalypse. La rue apparaît comme une longue succession d'immeubles murés par des parpaings, de façades noircies ou recouvertes de slogans, graffitis ou autres fresques exécutés à la bombe à peinture. Des textes très longs aussi, à l'écriture serrée, hachée, des poèmes peut-être, des cris sûrement. Il faudra attendre demain pour les lire, car, pour ce qui est de l'éclairage, on semble être revenu au temps d'avant ce bon monsieur Edison. Est-il possible que cela soit cette maison basse d'où semblent s'échapper quelques grosses notes étouffées ?



Tout autour, un no'man's land, une énorme dent creuse, et, devant, vraiment peu d'animation. Pourtant, à peine entré et réglé après avoir réglé 5 dollars, on se retrouve plongé dans une invraisemblable fournaise. Plusieurs centaines de personnes pataugeant dans la même sueur vibrent aux riffs d'un groupe de rock local dément. Sono assourdissante.

Le 8 BC ne se contente pas de produire la musique des années 80, désabusée et pourtant si pleine d'énergie. Il s'y déroule des fêtes (pour la dernière, il fallait venir avec des vêtements peints), d'excellentes pièces d'avant-garde, des spectacles de danse, etc. Des artistes y accrochent leurs dernières toiles.

Une immense fresque lyrique orne le mur. Il fait très chaud. Les gros ventilateurs poussifs n'arrivent même plus à brasser l'air incandescent de la cave. On se retrouve vite dehors pour saisir la faible brise de la nuit. Plus tard, nous arriverons difficilement à pénétrer au Pyramid, notre étape suivante, le trou à rats le plus fascinant du Lower East Side. Ça sélectionne à tout va. Le « doorman », homme tout-puissant du lieu, choisit ses clients. Coupe iroquois, douze anneaux dans l'oreille, autant de tatouages sur les bras, sans compter ceux dissimulés par un maillot de corps de déménageur.

A l'intérieur, ambiance indescriptible. Tous les genres, tous les styles, visages défaits, cadavériques ou ultra-chargés, tenues démentes, gays et et straights, punks et petits-bourgeois. Deux travestis poilus jouent les go-go girls debout sur le comptoir. Musique lourde de fin du monde dans la moiteur d'un bouge africain. Et pourtant, ici aussi, il se passe quelque chose : des pièces de Shakespeare sauce « new wave » s'y jouent, et des groupes, dont chaque mot est une provocation, renouvellent le langage musical, bousculent les certitudes.

On peut toujours aller se reposer en buvant un verre au Varzac, au coin de 7th et B Ave, un des bistrots les plus sympas du coin. Il n'a pas bougé depuis 1933, avec son grand comptoir en U, ses murs bruns rongés par la nicotine, sa clientèle de vieux du quartier accrochée au demi le moins cher de New-York. Au mur, une photo de Paul Newman en compagnie du patron rappelle que le lieu sert parfois de décor pour des films. De l'autre côté de Tompkins Square, le Life Café, quant à lui, symbolise la nouvelle culture du Lower East Side. De ténébreux poètes y déclament la nouvelle fureur de vivre d'une jeunesse acharnée à reculer la fin du monde. A l'heure qu'il est, la voix du dernier poète se sera peut-être tue, étouffée par les décombres de l'immeuble qui n'en finissait pas de se lézarder ce soir-là. En revanche, Saint Marks Place se fait rassurante ce soir.

Toujours la East 8th Street, mais, miracle ! elle a changé de nom en traversant Tompkins Square. Saint Marks, c'est le produit des amours sordides du Boul'Mich et de King's Road. Une foule énorme qui prend possession de la rue, des trottoirs, des restaurants et cafés avec terrasses, dans un climat un peu sauvage, mélange de fièvre joyeuse et de tensions. Les punks les plus délirant côtoient les petits-bourgeois du New-Jersey venus s'encanailler un samedi soir. Tous ceux qui trouvent Greenwich Village trop aseptisé échouent ici. Ils en ont pour leur argent. Nulle part à New-York, les gens sont si différents et pourtant si proches. Dans les vieux cafés ukrainiens, les punks et marginaux de tout poil semblent s'entendre avec la vieille émigration d'Europe de l'Est.

Le Lower East Side a toujours été un refuge pour les pauvres et les laissés-pour-compte de la société américaine. Les vagues de l'émigration ont amené ici les Ukrainiens, les Polonais, les juifs d'Europe centrale, les Irlandais, les Italiens et pour finir les Portoricains. A cette « immigration ethnique » est venue se rajouter, de tout temps, celle des marginaux de la société américaine : musiciens de jazz, artistes en tout genre, poètes, écrivains (Kate Millet habite au 295 Bowery), puis, dans les années 60, les hippies, les révolutionnaires en rupture de grand soir, etc. Les punks seront les derniers à venir s'y installer. Les raisons en sont simples : ici, on trouve les loyers les moins chers de Manhattan. Et puis le quartier est vivant, chaleureux. Beaucoup de gens ont tissé entre eux, à travers de dures conditions d'existence, des liens d'amitié et de solidarité. Bien sûr, beaucoup de blocs sont effondrés, d'autres en piteux état, mais nulle part ailleurs à New-York on trouve comme ici des rues qui n'ont pratiquement pas bougé depuis la fin du dix-neuvième siècle. Milos Forman les a fait revivre pour son film *Ragtime* dans la 11th Street. Les boutiques ont quatre-vingts, cinquante, trente ans. Leur aspect a à peine changé. Libraires aux riches collections, épiciers italiens aux étalages généreux, marchands de fripes d'occasion, petits artisans, restaurans ukrainiens, pâtisseries fabuleuses. Les prix sont incroyablement bon marché, et la qualité des services louée par tous les habitants du quartier. Allez donc goûter aux délicieuses pâtisseries de Derobertis (176 First Avenue) ou de Veniero's (342 East 11th Street) pour vous en convaincre. Venerio's, cela fait quatre-vingt-dix ans qu'il régale les gens du quartier. Beaucoup de boutiques restent ouvertes très tard. La Ire et la IIe Avenue voient souvent leurs trottoirs encombrés par des « puces » sauvages où l'on trouve tout jusqu'à au moins 2 heures du matin.

Fidèle à ses traditions, le Lower East Side reste un creuset de la contre-culture. Dans l'église Saint Mark in the Bowery, le pasteur organise, en dehors des offices, des concerts, des spectacles de danse, des récitals de poésie, au grand dam des bigotes du quartier qui vont prier ailleurs. Le PS 122, ancienne école convertie en espace de danse et de théâtre, est devenu l'un des lieux les plus créatifs de Manhattan. Les théâtres off-off produisent d'excellents spectacles.

De plus en plus, de jeunes stylistes, couturiers, créateurs de mode, viennent s'installer ici. Astor Place est devenue le dernier salon où l'on se fait coiffer !

Beaucoup de locataires sont en grève contre la hausse des loyers. La faute aux galeries de peinture ! La première d'entre elles s'installa en 1981. Puis d'autres suivirent. De nombreux peintres qui ne peuvent exposer dans la 57 th Street ou à Soho trouvent là l'occasion de percer. Le bouillonnement culturel, les tensions sociales, les rues en décomposition, les inspirent. Autant de facteurs propres à favoriser une créativité quelque peu endormie ailleurs. On a vu ensuite débarquer les collectionneurs d'art, toujours à l'affût de ce qui sera demain à la mode. Les prix des toiles a commencé à grimper, et la cote des galeries également. Puis s'installèrent les galeries ne visant qu'à faire du fric. La dangereuse spirale était lancée : le Lower East Side est devenu le dernier quartier à la mode. Comme le furent Soho et l'Upper West Side. La « gentrification » – l'embourgeoisement – a fait le reste. A la suite des galeries arrivent les restaurants et les cafés chics, les magasins d'antiquités, les boutiques de fringues chères, etc.

Sentant que les affaires deviennent juteuses, les propriétaires augmentent brutalement les loyers quand ils ne sont pas « *rent-controlled* ». Les petits commerçants en fin de bail n'ont plus qu'à mettre la clef sous le paillasson, car leur loyer est multiplié par 5 ou 6, voire par 10. Maria Pidhorodecky, qui tenait depuis trente ans le seul restaurant italo-ukrainien de la ville, vient de voir passer son loyer de 900 à 5 000 dollars. « *Combien devrai-je vendre mon bortsch pour m'en sortir ?* », soupire-t-elle. Mais l'exemple le plus significatif est le Christadora, un immeuble de seize étages en piteux état sur Tompkins Square. Acheté une bouchée de pain (62 000 dollars) en 1975, il était revendu huit ans après 1 300 000 dollars. Aujourd'hui, il en vaut 3 500 000. Les vieux « lower easters » qui ne payaient que 150 à 200 dollars pour leur appartement voient débarquer dans leurs immeubles les jeunes loups, les nouveaux snobs, ravis d'emménager dans le dernier quartier à la mode. Eux, en revanche, allongent de 1 000 à 1 200 dollars pour le même appartement. « *Nous habitons la même maison qu'eux,* nous expliquent Mike et Suzan, *mais pas dans le même quartier. Nous vivons dans le Lower East Side, eux viennent vivre dans l'East Village !* » Le paradoxe fleurit : ainsi a-t-on vu un type gratter les dessins et slogans des murs autour de son magasin en pestant contre les vandales, alors que, dans sa boutique, il vend... des graffitis !

Tout est-il irrémédiablement joué ? Pas sûr... La résistance des habitants du quartier est vive. Les banderoles « *Spéculateurs dehors !* » barrent les rues. La plupart des immeubles sont en grève des loyers. Et puis, à la différence de l'Upper West Side, les gens d'ici sont enracinés dans leur quartier depuis longtemps, et beaucoup ont pu, dans le temps, acheter leur appartement ou leur boutique.

Aujourd'hui, on s'observe sans se mélanger. Sur le même trottoir, l'Odessa, le vieux restaurant ukrainien (Ah ! ses délicieux blintzés), ignore complètement The Pharmacy, la dernière mangeoire à la mode. Et, dans la journée, le charmant Tompkins Square est toujours animé par de vieux Polonais tapant le carton.

PHILIPPE GLOAGUEN.

• Office de Tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris, tél. : 260-57-15.



East Side



Seaport retrouve la mémoire

Les deuxièmes noces de Manhattan et de l'océan.

LE projet Samport aura coûté 350 millions de dollars financés, pour les quatre cinquièmes, par l'investissement privé. Principaux actionnaires : le cabinet Resnick & Sons, la société Rouse et la Ville de New-York. Les travaux de rénovation et d'aménagement du site prendront fin à l'été 1985. Les deux millions et demi de visiteurs attendus devraient fournir une recette annuelle de 1 800 000 dollars. Nous sommes en Amérique, plus précisément à la pointe de l'île de Manhattan. Ici, tout a d'abord un prix.

Avant d'être un *business*, Seaport – le port de mer – était riche d'une longue histoire. A la fondation du South Street Seaport Museum, voici une vingtaine d'années, il n'en subsistait presque rien. Une jetée victorienne dont les piles pourrissaient dans l'embouchure de l'East River, et onze blocks d'entrepôts et d'immeubles vétustes promis à la démolition. Un vieux quartier du front de mer que surplombaient les buildings du Financial District. En réalité, le berceau d'un empire, celui qu'édifie New-York au siècle dernier, en lançant ses clippers à l'assaut des océans.

Dans ce quadrilatère, que bornent, à l'est, le pont de Brooklyn et, à l'ouest, les tours de Wall Street, des armateurs et des négociants ont jeté les fondations d'un mythe toujours en chantier. Seaport, c'est le dernier reflet de l'âge d'or de Manhattan. Et sa première enceinte dressée sur l'emplacement de la Nouvelle-Amsterdam, le comptoir établi en 1625 par la Compagnie hollandaise des Indes occidentales.

Dans un milieu urbain en proie à de brusques (et superbes) éruptions architecturales – voir les gratte-ciel jumeaux qui scintillent la nuit sur les rives de l'Hudson, – où la spéculation immobilière ne cesse d'accroître le coût, déjà prohibitif, des terrains et d'accélérer la ruine de certains quartiers, la conservation du patrimoine obéit à d'autres critères que sur le Vieux Continent. Or les vestiges constitués par l'enclave de South Street offraient plutôt un caractère sentimental.

Si les dix mille membres de l'Association pour la défense de Seaport ont obtenu, en 1972, l'inscription de cet arrondissement sur le registre fédéral des sites et monuments historiques, celui-ci n'a été sauvé de l'oubli que pour devenir un pôle d'attraction commercial et culturel. Un mot propre au génie américain résume parfaitement le souci des promoteurs : *entertainment* – spectacle, divertissement. Les schooners à quai le long des jetées 15 et 16, la halle aux poissons, les tavernes et les vitrines des marchands du vieux port lui doivent de retrouver, aujourd'hui, une seconde jeunesse.

Sans être un écomusée du commerce maritime à New-York, de la fin du XVIII[e] au début du XX[e], le quartier rassemble des témoignages vivants de ce qui fut la grande aventure, l'« ancienne frontière » de la côte est des Etats-Unis. Véritable complexe touristique, l'ensemble, réalisé avec la première tranche de travaux, comporte un musée de la mer, abritant également un théâtre, une librairie et des bureaux administratifs, un nouveau marché et les allées Schermerhorn, un des seuls exemples new-yorkais d'architecture classique demeurée en l'état dans sa fonction originelle. Des rues piétonnes et des plazzas où, à l'heure du déjeuner, les cadres des grandes banques toutes proches viennent musarder au milieu des touristes, font le lien entre les sites restaurés. Sans oublier cet air marin qui vient vous surprendre au sortir du labyrinthe de la cité. Cette dernière semble retrouver là sa vraie nature.



XAVIER TESTELIN

Le nouveau marché Fulton est le troisième du nom. Le précédent, construit en 1883 et démonté en 1951, de style Renaissance française, gigantesque halle aux poissons, a laissé la place à un immeuble aéré, agrémenté à l'intérieur d'une vaste mezzanine qui regroupe un marché, des restaurants et des cafés. Les immeubles qui font partie du Shermerhorn block et qui datent, pour la plupart, des années 1810-1812, avec leurs façades néo-classiques ornées de piliers et de linteaux de granit, accueillent désormais des échoppes, des magasins d'antiquités et des restaurants.

Sur le front de mer proprement dit, le Tin Building – l'immeuble d'étain, – bâti en 1907, a, lui aussi, conservé son aspect primitif. C'est là que se négociaient les plus grosses affaires du port. Au 210 de Front Street, le South Street Venture abrite une salle de projection multi-écrans. La décoration des fresques et des bas-reliefs en stuc représentant les maisons du port possède une allure kitsch qui évoque irrésistiblement notre cinéma Rex.

Mais les retrouvailles de New-York et de l'océan exigeaient la présence des voiliers qui firent sa réputation de grande cité marchande. Un quatre-mâts à coque d'acier, lancé en 1911, le *Peking*, jadis converti en navire-école britannique sous le nom de *Arethusa*, et un joli schooner, qui servait à convoyer du bois et du minerai, ont retrouvé, cinquante ans plus tard, leur port d'attache. Le schooner, baptisé *Pioneer*, promène chaque été ses passagers pour une croisière de trois heures au large de Manhattan.

Avec la construction du pavillon de la jetée 17, qui doit être achevée en juin 1985, les visiteurs pourront profiter d'un large panorama sur le vieux port et l'estuaire de l'East River. Près de 120 restaurants, cafés et boutiques devraient s'y ouvrir. Se rendre à Seaport, d'ailleurs remarquablement desservi par les voies express, le métro (descendre à Fulton-Street) et les autobus, c'est s'offrir un détour au centre même du quartier des affaires. Et, quand, la nuit tombée, s'allument les vitrines de l'allée Schermerhorn et de ses arcades, comment ne pas se souvenir que ce bout de continent a été la première parcelle de notre terre où la fée électricité a joué de sa baguette. A 3 heures de l'après-midi, un 4 septembre 1882, Thomas Edison mettait en service la première station permanente d'éclairage urbain à l'électricité. Seaport venait d'ouvrir le bal qui fascine tant, aujourd'hui, les amoureux nocturnes des grandes métropoles.

GILLES DUSOUCHET.



Classique

L'intégrale Schubert de Neville Marriner

Notre connaissance de Schubert symphoniste s'est trouvée bouleversée ces derniers temps par une série de découvertes et d'hypothèses plus ou moins vérifiées dont l'album de Neville Marriner — c'est un de ses nombreux mérites — donne une idée complète. Il contient, en effet, à une infime exception près (un fragment de 1811 antérieur à la *Première Symphonie*), tout ce dont nous disposons aujourd'hui, c'est-à-dire, d'une part, les huit symphonies traditionnellement « comptabilisées », à savoir les six premières (1813-1818), l'*Inachevée* (1822) et la *Neuvième*, ou *Grande en ut* (1825-1828), et, d'autre part, divers fragments, esquisses ou premiers jets dans des versions « unicoutables » : *Septième* en mi majeur (1821) dans l'orchestration de Brian Newbould (l'œuvre fut entièrement « composée » par Schubert), fragments de 1818 et de 1820-1821, scherzo et finale pour l'*Inachevée*, et enfin *Dixième*, de 1828.

Quelques précisions et commentaires sont indispensables. La *Dixième* par exemple ne comprend ici que trois mouvements, l'aspect « fragment » est donc plus net que dans la version récente, dont il a été question dans ces colonnes, de Pierre Bartholomée : c'est que ce dernier incluait en outre, non sans justifications d'ailleurs, le scherzo complet faisant partie des fragments de 1820-1821. On retrouve ce scherzo chez Marriner, mais à sa place « normale ». L'*Inachevée* est « complétée » par un scherzo largement esquissé par Schubert, et, en guise de finale, par le grand entracte en si mineur de *Rosamunde* : idée vieille d'un siècle déjà, mais que je continue à trouver peu défendable, la rupture de ton étant trop grande entre les deux mouvements entendus d'habitude et cette page. La *Septième*, dans la réalisation exemplaire de Newbould, est un ajout important au répertoire, car l'œuvre témoigne d'ambitions nouvelles de la part de Schubert : elle apparaît néanmoins, comme la *Dixième*, indiscutablement en deçà des huit symphonies « traditionnelles » sur le plan poétique et expressif.

Mais tout ce qui n'est pas ces huit symphonies n'en contient pas moins des visions fulgurantes, souvent même davantage, et on ne voudrait plus, maintenant qu'on en a pris connaissance, en être privé. Remercions donc Marriner (à la tête de l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields) et son éditeur de nous avoir offert ce panorama d'ensemble. Tel quel, il vaut largement la peine d'être acquis, d'autant que les fragments ne sont pas disponibles ailleurs et que la *Septième* est de loin préférable aux réalisations antérieures. Je ne prétendrai pas que Marriner a gravé, pour les symphonies « traditionnelles », les meilleures versions disponibles. Mais sa *Sixième*, pour ne citer qu'elle, est un des sommets de la discographie actuelle; et le reste, malgré trop de *précipitation* ici ou là, contient de très beaux moments. Cet album est unique en son genre, et c'est comme tel, je le répète, qu'il faut le considérer.

MARC VIGNAL.

● **Sept disques Philips, 412/176.**

Les « introuvables » du chant wagnérien

Mieux encore qu'introuvables — car les amateurs les possédaient déjà en grande partie — *indispensables* ! Car sont ici rassemblés trente ans de révélations : des voix certes, mais surtout des styles et, plus rare encore, des personnalités qui, après les caricatures de « l'ère Cosima », restaurèrent le chant wagnérien comme *chant* précisément, avec tout ce que cela exige de nuances et de couleurs, de legato et de phrasé là où il n'y avait plus que hurlements et hachures.

Les énumérer, c'est aussi les célébrer tant ce sont là des artistes ayant une conception consécratoire de leur art. C'est aussi décrire un panthéon cosmopolite où l'on voit les géants de tous pays affluer vers la colline inspirée : germains et nordiques bien sûr, culturellement chez eux dans la saga wagnérienne, mais aussi australiens, russes, américains, français et même italiens et britanniques, chacun apportant sa vision et son école propres, ce qui prouve bien que l'art de Bayreuth ne diffère pas en vérité de l'art du chant tout court.

Voici les Heldenbaryton, aux timbres telluriques, accordés à la puissance des dieux et au pathos de la condition humaine : Bockelmann et Schorr, Wotan d'une décennie dont le flambeau est repris sans déparer par Kipnis et Hotter ; ceux qui expriment les désirs et les ambitions des hommes avec, dans la voix, les nuances de la tendresse et de la nostalgie, Hüsch Weber, Nissen. Voici la cohorte des ténors : ceux qui ont pour armes la vaillance et l'éclat, Lorenz et Melchior ; Roswaenge, Protée du chant, Pertile, dit le « ténor-Toscanini » pour l'exactitude de sa métrique, Thill, aristocratique de ligne et de diction. Voilà ceux qui chantaient Wagner comme on murmure le lied, Janssen et Singher.

Du côté des déesses se côtoient les majestueuses Héra à la voix ample et à la vision plus large que le regard humain : Austral, Lubin, Larsen-Todsen, Flagstad ; les ardentes Athéna consumées d'intensité : Leider, Seinemeyer, Lawrence, Rethberg ; les radieuses dispensatrices de féminité tendre : Lehmann, Fuchs, Reining ; les « blondes », à la grâce fragile et transparente : Schumann, Lemnitz, Müller.

Et pour atout supplémentaire, le deuxième acte de *la Walkyrie* tel qu'il fut commencé par Bruno Walter en 1935 avec la Philharmonie de Vienne et achevé trois ans plus tard à Berlin par Bruno Seidler-Winkler, morceau d'anthologie avec un Hotter débutant répondant à un Melchior dévastateur, une Klose à son acmé et avec Lachmann inoubliée.

Un monde et un monument avec, pour guide, le commentateur aussi savant qu'amoureux qu'est André Tubeuf dans un somptueux numéro spécial illustré de *l'Avant-Scène* (192 pages).

ALAIN ARNAUD.

● **Six disques EMI, 290-2123.**

Le « Cinquième Livre de madrigaux » de Monteverdi



Au fur et à mesure que nous avançons dans la redécouverte de la musique ancienne, certaines œuvres-clés nous apparaissent sous un éclairage autre qui semble bien être le reflet de leur vérité originelle. Ainsi du *Cinquième Livre de madrigaux*, que Monteverdi fait paraître en 1605 et où, dans une superbe volonté de synthèse — qui est aussi le juste orgueil du créateur sûr de son génie, — il fait le point sur l'évolution du genre, associant à la grande écriture à cinq voix, héritée de Marenzio, les trouvailles du *stile nuovo*.

Certes, ce *Cinquième Livre* a toujours été salué comme une date importante dans la carrière du Crémonais. Mais il nous en manquait jusqu'à présent une intégrale, qui plus est une intégrale conciliant les exigences d'une juste musicologie à l'émotion de la vie, afin de nous en faire mesurer toute l'intensité novatrice. Car le recueil est à la fois accomplissement et dépassement, et un modèle pour les chefs-d'œuvre à venir (à commencer par l'*Orfeo*, dont le chœur à refrain *Ahi ! caso acerbo* est démarqué de *Ahi ! come a un vago sol*).

De fait, c'est à l'alliance toujours plus étroite du chant et du verbe que nous convient ces pages splendides qui mobilisent les ressources d'une harmonie hardie pour mieux faire écho au pouvoir du mot et peut-être, mais dans un autre registre, aux idées dramatiques de la *Camerata* florentine.

Confronté à cette « bible des madrigalistes », le Consort of Musicke a pour lui sa musicalité, cette plasticité inimitable des voix anglaises, chaque chanteur ou chanteuse étant un artiste de premier plan, l'équivalent des *virtuosi* dont l'auteur pouvait disposer à la cour de Mantoue.

Reste un problème d'authenticité dans le ton et la couleur sonore qui n'est peut-être pas entièrement résolu par Anthony Rooley et ses camarades. Et pourtant, il faut reconnaître que le groupe anglais entre au plus profond de la sublime musique et que la flamme de la passion brûle dès la plainte fameuse sur *Cruda Amarilli* (les aigus de lumière d'Emma Kirby !).

ROGER TELLART.

● **Oiseau-Lyre, 410291.**

Nous avons remarqué aussi...

● BEETHOVEN : *Quatuor à cordes nº 14 en ut dièse mineur opus 131*, par le Quatuor Alban Berg. — Toute la « modernité » de Beethoven dans une interprétation exemplaire (EMI, 1436641).

● BEETHOVEN : *Symphonie nº 4 en si bémol majeur opus 60*, par l'Orchestre d'Etat de Bavière dirigé par Carlos Kleiber. — Enregistrement de concert effectué en mai 1982. La rapidité des tempos dans les deux mouvements extrêmes, l'extrême clarté de l'interprétation et l'énergie qui s'en dégage font de ce disque un véritable événement. Beethoven rajeuni, et toutes griffes dehors. A écouter absolument (Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S 100 841).

● JEAN CRAS (1879-1932) : *Ames d'enfants* et *Journal de bord*, par l'Orchestre philharmonique de l'Etat de Rhénanie-Palatinat, direction Pierre Stoll. — A la fois compositeur (disciple de Henri Duparc) et officier de marine (il termine sa carrière comme major général commandant l'arsenal de Brest), Jean Cras est un des nombreux musiciens français qu'il importe de redécouvrir. Une firme spécialisée dans ce genre de tâche nous propose deux de ses ouvrages symphoniques, datant l'un de 1918, l'autre de 1927, aux belles sonorités se situant parfois dans la mouvance debussyste, que ne voudront pas manquer les amateurs de musiques respirant le large (Cybelia, distr. Disco-Shop, CY 664).

S. D.

● MOZART : *Quatorze Sonates d'Eglise*, par l'Ensemble London Baroque. — Jouées par des solistes sur instruments anciens, ces œuvres assez peu connues en sortent transfigurées et deviennent, pour notre émerveillement, de la musique de chambre de haute volée (Harmonia Mundi, HMC 1137).

M. V.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	GEORGES THILL *L'Opéra français* (EMI)	LES INTROUVABLES DU CHANT WAGNER (EMI)	WYNTON MARSALIS *Hot house flowers* (CBS)	STEPHEN MAC GRAVEN *Avec Survivors* (OMD)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	PIERRE ELIANE *Littérature* (CBS)	DEEP PURPLE *Perfect Stranger* (POLYDOR)	FRANK ZAPPA *Them or us* (PATHÉ-MARCONI)
2	VERDI *Le Trouvère* Dir. C.-M. GIULINI (DGG)	SMETANA QUATUORS *Quatuor Talich* (CALLIOPE)	GROVER WASHINGTON *Inside moves* (WEA)	MAHAVISHNU JOHN MCLAUGHLIN *Radio Activity* (WEA)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	PAUL PERSONNE *Barjo Land* (PHONOGRAM)	U2 *The unforgettable fire* (PHONOGRAM)	INMATES *Live* (MADRIGAL)
3	M.A. CHARPENTIER *Médée* Les Arts florissants/ W. Christie (HM)	RÉCITAL HANS HOTTER *Bach - Brahms Schubert* (EMI)	A TRIBUTE TO THELONIOUS MONK *That's the way I feel now* (CBS)	ART BLAKEY + ALL JAZZ MESSENGERS *Free for all* (PATHÉ-MARCONI)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHÉ-MARCONI)	JO LEMAIRE *Fille de joie* (PHONOGRAM)	SADE *Diamond Life* (CBS)	THE STRANGLERS *Aural Sculpture* (CBS)
4	MAHLER *2ᵉ Symphonie* Dir. L. Maazel (CBS)	W.-A. MOZART *Concertos 19 et 23* M. Perahia (CBS)	GEORGE DUKE *Rendez-vous* (CBS)	JOE FARRELL LOUIS HAYES QUARTET *Vim'n' Vigor* (OMD)	TÉLÉPHONE *Un autre monde* (VIRGIN)	ETIENNE DAHO *La Notte, la Notte* (VIRGIN)	TOTO *Isolation* (CBS)	DEEP PURPLE *Perfect Stranger* (POLYDOR)
5	WAGNER *Parsifal* Dir. Knappertsbusch (DECCA)	BORODINE *Les symphonies* Dir. Svetlanov (CHANT DU MONDE)	STEPHEN MAC GRAVEN *Avec Survivors* (OMD)	SONNY ROLLINS *Sunny Days* (CARRÈRE)	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	MICHEL JONASZ *Love have mercy* (WEA)	FRANKIE GOES TO HOLLYWOOD *Welcome to the pleasure dome* (PHONOGRAM)	SOUTHSIDE JOHNNY *In the beat* (POLYDOR)
6	R. STRAUSS *Le chevalier à la rose* Dir. Karajan (EMI)	MENDELSSOHN *Motets et psaumes* (HM)	PAT METHENY GROUP *First Circle* (ECM)	BOBBY MCFERRIN *The Voice* (WEA)	RENAUD *Morgane de toi* (POLYDOR)	G. BERLINER *La mémoire profane* (CARRÈRE)	MIKE OLDFIELD *Discovery* (VIRGIN)	TOTO *Isolation* (CBS)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	VERDI *Le Trouvère* Dir. C.-M. Giulini (DGG)	W.-A. MOZART *Concertos nº 26 et rondos* English Chamber Orchestra M. Perahia (CBS)	MIKE OLDFIELD *Discovery* (VIRGIN)	SADE *Diamond Life* (CBS)
2	W.-A. MOZART *Don Giovanni* Dir. B. Haitink (EMI)	J. HAYDN *6 Trios pour flûte, violon et violoncelle* S. Kuijken (ACCENT)	PINK FLOYD *The Wall* (EMI)	DEPECHE MODE *Some great reward* (VOGUE)

Rock

« Every Man has a Woman » collectif dirigé par Yoko Ono

Symboliquement, le disque débute sur la première face par la voix de John, et c'est celle de Sean qui conclut la seconde face. C'est dans le cours des choses et ça n'est que justice de constater que si Julien, le fils de Cynthia, a hérité de la voix de son père, Sean, le fils de Yoko, a hérité de celle de sa mère. Ce disque, imaginé par Yoko, est une compilation de chansons de sa composition qu'elle a fait interpréter par différents musiciens. Ça va du pire (Spirit Choir, Rosanne Cash, Sean Ono Lennon) au meilleur (Elvis Costello, John Lennon, Alternating Boxes) en passant par l'insipide Harry Nilsson, Roberta Flack). Evidemment, Yoko Ono (pas folle, la guêpe) a placé Lennon et Costello, les arguments les plus vendeurs, en début de chaque face. On suppose qu'elle a en réserve encore pas mal d'enregistrements de son défunt mari pour justifier d'autres opérations commerciales. Eddie Money et Trio sont les autres interprètes des messages simplistes et nippons de paix, d'amour et de liberté qui finissent par agacer sérieusement. Le summum étant atteint par Sean Ono Lennon, qui s'entête à répéter de sa voix criarde qu'en se levant il se dit que tout va bien aller et que tout le monde devrait en faire autant dans le meilleur des mondes. Oh John ! Pourquoi es-tu parti ?

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 823490-1.**

Jane Fonda's Workout Record

« Un, deux, trois », c'est le troisième disque aérobic de Jane Fonda, « quatre, cinq, six », et c'est un double album. « Debout », la voix de Jane, en avant, « assis », pour expliquer les mouvements, « la jambe plus haute », et encourager l'auditeur kamikaze, « l'épaule plus ouverte », qui souffre le martyre dès les premières mesures, « le pied derrière la nuque », sur des chansons de Michael Jackson, Quincy Jones, Sylvester, Reo Speedwagon, en fond sonore, « pfffuuiiit ». Qui aurait pu, en 1955, imaginer, en voyant les premiers déhanchements d'Elvis Presley, que le rock nous mènerait à de telles acrobaties imbéciles ? En complément au disque : un livret constitué de croquis démonstratifs. Avant même d'avoir posé la galette sur la platine, on est pris de courbatures dans la tête. Doux Jésus, personne n'avait prévenu que le métier de chroniqueur de disques serait un jour si fatigant !

A. W.

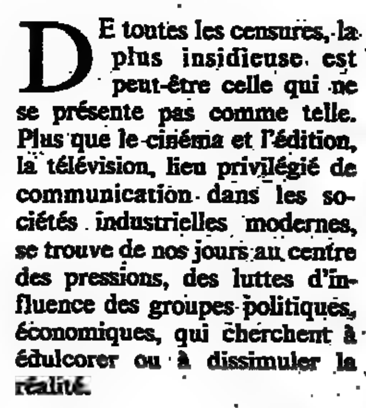
● **CBS, 88640.**

« Barjo-Land » de Paul Personne

Il a une voix, Paul Personne, une vraie voix, râpeuse, râleuse, racleuse de fond de gorge, qui chante le blues sans décalage, le timbre noir, écorché, rodé à la fumée de cigarette et à l'alcool. Personne n'a jamais chanté le blues en français dans le texte comme Personne, avec l'authenticité, le feeling, la dimension poignante et vivante, la vibration sensuelle, la vivacité urbaine, la chaleur et la sincérité. Paul Personne est un seigneur, un vrai. Dire qu'il a le blues dans le sang est une redondance : on l'a là ou pas du tout. Et avec ça, il lui insuffle une modernité, se l'approprie et lui adapte une tradition de la chanson française dans ce qu'elle a de meilleur. L'évocation requise, l'écriture compressée, les abréviations adéquates, les textes, sont d'une qualité rare. Surtout ne pas se laisser effaroucher par l'étiquette blues, Paul Personne le conjugue au présent sans se laisser enfermer dans un purisme désuet.

A. W.

● **Phonogram, 822894-1.**



Radioscopie d'une censure

L'« Enquête inachevée » de deux journalistes britanniques.

DE toutes les censures, la plus insidieuse est peut-être celle qui ne se présente pas comme telle. Plus que le cinéma et l'édition, la télévision, lieu privilégié de communication dans les sociétés industrielles modernes, se trouve de nos jours au centre des pressions, des luttes d'influence des groupes politiques, économiques, qui cherchent à édulcorer ou à dissimuler la réalité.

Il est rare que la télévision se mette elle-même en question. En France, en tout cas. Sans doute n'est-ce pas un hasard si c'est d'outre-Manche que nous vient cette interrogation sur l'éthique journalistique et la fonction sociale des médias audiovisuels. Présenté en 1982, en Grande-Bretagne, primé la même année au Festival de San-Sebastian, *Giro City* (devenu en français *Enquête inachevée)* est l'une de ces œuvres qui osent déranger.


ANTENNE 2

Menée avec le suspense d'une intrigue policière, cette production du réalisateur gallois Karl Francis nous arrive auréolée d'une solide réputation. De *Times* au *Guardian* en passant par *Time Out* et le très sérieux *Financial Times*, toute la presse britannique a fait l'éloge de cette histoire « bien ficelée », aux dialogues percutants et qui, en même temps, dégage une odeur de soufre.

Sophie (Glenda Jackson), réalisatrice de télévision, tourne en secret dans un village du Pays de Galles un conflit entre un conseiller municipal véreux (bien campé par Emerys James) et un fermier menacé d'expulsion. Jugé pas assez *« objectif »* par le contrôleur des programmes des studios (qui a horreur de toute note trop sentimentale), le film est recalé. Sophie, furieuse, s'insurge contre la robotisation qu'on veut lui imposer.

A la suite de cet incident, elle est envoyée avec un autre reporter, O'Mally (Jon Finch), connu pour son goût du risque et du whisky, faire un entretien avec un responsable clandestin de l'IRA à Dublin. Celui-ci fait des déclarations fracassantes mettant en cause le gouvernement britannique. Avant de passer au petit écran, l'interview doit obtenir l'approbation des conseillers juridiques de la chaîne. Résultat : le film est sérieusement émasculé, contre le gré de ses auteurs qui se voient imposer, en même temps, *« pour équilibrer »*, une déclaration sans intérêt d'un ministre. Les deux reporters, que l'aventure a rapprochés intellectuellement, repartent alors en campagne dans le Pays de Galles pour reprendre l'affaire de prévarication qu'avait découverte Sophie.

Leurs efforts se révèlent encore plus fructueux qu'ils ne pouvaient l'imaginer. Ce qui n'était, au départ, qu'une simple querelle locale prend la dimension d'une affaire de corruption à l'échelle nationale, impliquant même une compagnie industrielle multinationale. L'enquête passera-t-elle à l'écran ? Aux téléspectateurs de le découvrir.

Tout ce qu'a fait Karl Francis jusqu'à maintenant est *« de la petite bière »* à côté de *Giro City*, a écrit le *Guardian*. Né d'un père mineur, le réalisateur connaît bien le Pays de Galles, où il a passé toute son enfance et sa jeunesse. Tout le poussait vers une carrière politique, mais son franc-parler et son refus des mœurs corrompues des partis lui firent tourner le dos à cet avenir tout tracé. Devenu reporter à la BBC, il s'en va au bout de quelques années, après avoir constaté les distorsions imposées à la vérité, le nombre de sujets *« mis au placard »*, le rôle *« sournois de la censure et de l'autocensure »*.

« N'est-il pas bizarre, déclare-t-il au *Guardian, que l'on puisse dire, à la télévision, tout ce qu'on veut sur un pays étranger, mais pas ce que l'on sait réellement sur des gens de son propre pays ? »* Et d'ajouter : *« Ce que j'ai voulu démontrer dans* Giro City, *c'est que les médias sont très puissants, mais qu'ils continuent d'énoncer des semi-vérités. Ce n'est pas la voix de Dieu qui sort de la télévision. C'est souvent celle du mensonge. »*

Avant *Giro City*, Karl Francis était surtout connu pour un long métrage, *Above us, the Earth* (Au-dessus de nous, la terre), sur la fermeture d'un puits de mine dans le Pays de Galles et sur ses conséquences pour une petite communauté. Tourné à Cardiff, pour Channel 4, *Giro City*, outre le fait d'avoir touché à un sujet brûlant, a bénéficié de la présence de deux grands acteurs, Glenda Jackson et Jon Finch. Une chance inespérée, reconnaît Karl Francis. Plus vraie que nature, Glenda Jackson, en journaliste fonceuse un peu revenue de tout, et Jon Finch, en personnage à la Graham Green, à la fois saint et alcoolique, apportent une densité plus grande encore à ce téléfilm qui éclate ainsi du cadre du genre.

Le réalisateur a tout focalisé sur le travail d'un journaliste de télévision, sur les difficultés, les oppositions auxquelles il est confronté non seulement sur le terrain mais aussi au sein même de sa rédaction. Karl Francis a donc volontairement mis en retrait le contexte personnel de ses deux héros. Leurs caractères sont cependant assez fortement dessinés pour nous laisser deviner qui ils sont en dehors de leur vie professionnelle.

Contrairement au déroulement de son scénario, Karl Francis a trouvé à Channel 4, en la personne de Jeremy Isaac, le contrôleur des programmes de l'époque, un homme prêt à se battre pour son film s'il le fallait. Mais le sort a voulu que *Giro City* soit d'abord accueilli dans les salles de cinéma. Il était peut-être plus facile, ensuite, à la télévision de l'accepter...

Film amer d'un homme engagé, auquel certains pourraient reprocher de friser la caricature. Cette œuvre n'en reste pas moins un cri de colère salubre face aux compromissions du monde de l'information, et un témoignage d'espoir.

ANITA RIND.

● **Enquête inachevée**, mercredi 28 novembre, A 2, 20 h 35 (102 mn).

Vu pour Vous

Gisèle Freund et l'histoire

Grande fatigue du nerf optique, exténué par la vision indéfiniment répétée des spots publicitaires acidulés, des flashs d'information turbulents, ou des clips vidéo tapageurs. L'œil abasourdi, victime d'une inflation exponentielle d'images, éprouverait le besoin express de se refaire une petite santé oculaire au contact de ce que nous appellerons ici une image pure, aux contours finement tracés. Le simple visage d'ombre et de lumière d'une jeune dame, l'une des plus grandes photographes du siècle : Gisèle Freund, que Teri Wehn-Damisch, la réalisatrice de l'ancien magazine d'art de TF 1 *Domino*, célèbre dans un court documentaire en deux volets d'une demi-heure chacun. La semaine dernière, la première partie de « Photographie et société » s'intitulait « Images de la réalité » ou encore l'image manipulée, posée, transposée, juxtaposée à des fins politiques, sociales... Dans la seconde, il suffira d'inverser les termes et de dire « Réalité de l'image » ou l'image qui nous manipule.

Commençons l'histoire de Gisèle Freund tout au début. « Photographie et société » — nous dit-on — est un documentaire, mais en fait c'est une fiction. La réalité fait des clins d'œil aux souvenirs, le vraisemblable à l'invraisemblable. C'est la question centrale. Une date, tout de même : en mai 1933, Gisèle Freund, jeune étudiante en sociologie, élève des philosophes de l'Ecole de Francfort, militante de gauche, quitte brusquement l'Allemagne nazie, pour Paris. Elle a dans ses bagages le manuscrit d'une thèse sur la photographie, dans la poche de son manteau un petit appareil photo Leica et, enroulées sur elles-mêmes, quelques pellicules sur lesquelles sont gravés les premiers instants tragiques d'un des tournants du siècle. Premiers témoignages de la terreur nazie, première prise de conscience d'un regard en face de la réalité la plus flagrante. Passion de la photo et souci de la vérité animent la vieille dame de soixante-treize ans. Gisèle Freund se penche à la fenêtre de sa vie, de son siècle. Retour en arrière : plus de cinquante ans plus tard, elle recommence le voyage Allemagne-France et, à travers la vitre d'un compartiment, défilent les photos, comme dans les premiers kaléidoscopes. L'utilisation de la projection frontale permet de représenter le passage du temps et confère au « documentaire » des allures de voyage initiatique. La confrontation d'images d'archives et de photographies d'auteurs tente d'éclairer la nuit profonde de l'histoire. Les discussions entre Gisèle Freund et Teri Vehn-Damisch tournent autour de l'objectivité et de la subjectivité pour, en même temps, dépasser ce débat et aboutir à l'idée d'authenticité artistique — ce qui distingue une vision seulement narcissique d'une vision souveraine.

Aucune fausse nostalgie, une intimité sans emphase, nue, sécrétant une émotion contenue, anime « Photographie et société. » La photo est ici au service de l'événement comme chez les grands chasseurs d'images — Jacob Riis, Lewis Hine et, plus près de nous, Raymond Depardon. La pupille fatiguée s'est pour quelques instants abreuvée aux sources de l'image pure.

MARC GIANNÉSINI.

● **Photographie et société** (2e partie), TF 1, vendredi 30 novembre, 22 h 45 (30 mn).

Vieillir jeune

Étonnant, plutôt épatant ! Commencer des études supérieures à un âge qui, ne cesse-t-on de nous le répéter, n'aspire qu'à la pieuse relaxation, avant de basculer dans la grande (relaxation) : la mort. Pourquoi à partir de soixante ans et parfois bien plus, des hommes, des femmes, parfois d'un niveau d'instruction modeste se lancent à corps perdu dans l'étude de l'italien, du chinois, du droit, ou du latin ancien ? Mais attention..., pas du tout en dilettante... La peur au ventre de la sale note, la hantise de l'échec à l'examen, comme de petits collégiens. Les raisons de ce sacerdoce tardif ? Simple, humain ! *« Pour retrouver un brin de tonus avant la mort »*, répond l'une des personnes interrogées dans ce numéro de *Mœurs en direct*, signé Dominique Frisher et Dominique Page. Pour une autre, c'est une manière *« de se remuer pour ne pas vieillir »* ou encore *« pour retrouver les sentiments de la jeunesse »*.

Alors, quel enthousiasme, quelles juvéniles ambitions ! *« On réapprend à apprendre »*, on dévore le Gaffiot, on consulte rageusement les encyclopédies chinoises. Pour certains, c'est une découverte, après une vie professionnelle *« sourde, aveugle, muette »*, exclusivement consacrée au travail industriel ; pour d'autres on réalise enfin ses rêves d'adolescent.

Témoignages en série, assez bien choisis, un peu répétitifs mais l'ensemble est correctement mené comme une honnête enquête de société.

M. G.

● **Mœurs en direct, « La vie commence à soixante ans »**, A2, dimanche 25 novembre, 21 h 30 (60 mn).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

L'Aîné des Ferchaux ■

Film français de Jean-Pierre Melville (1962) avec J.-P. Belmondo, C. Vanel.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

Un boxeur raté sert de garde du corps et de chauffeur à un vieux banquier, fuyant, aux Etats-Unis, la justice française. Il y a entre eux une valise bourrée de dollars et des rapports ambigus. Le sujet vient d'un roman de Simenon, mais on ne le dirait pas. La mise en scène de Melville vire à l'académisme ; Charles Vanel n'avait pas aimé la conception de son rôle. Et pourtant, grâce à lui et grâce à Belmondo, il se passe quelque chose d'étrange.

Mission to Moscow ■

Film américain de Michaël Curtiz (1943), avec W. Huston, A. Harding (v.o. sous-titrée).

FR 3, 22 h 30 (120 mn).

Un ambassadeur américain affecté à Moscou, avant la guerre, découvre que, malgré les procès d'épuration du régime, l'URSS veut la paix et peut être, avec l'Amérique, un rempart contre le fascisme. Surprenant, n'est-ce pas ? Curtiz tourna, après Casablanca, ce film de propagande commandé à Jack Warner par le président Roosevelt, en plein conflit mondial. Circonstances obligent. A l'époque de McCarthy, Jack Warner récolta pas mal d'ennuis à cause de cette production... qui passa à la trappe. Ne manquez pas cela : la mise en scène en vaut la peine, autant que l'intérêt sociologique et politique.

LUNDI 26 NOVEMBRE

Le Guérisseur ■

Film français d'Yves Ciampi (1953), avec J. Marais, D. Delorme.

TF1, 20 h 40 (100 mn).

Un ancien médecin, établi guérisseur à Dinan, s'attire les foudres de la profession légale. Le conflit entre la science et l'empirisme était, alors, d'une actualité brûlante. Mais Yves Ciampi n'a pas traité une thèse. Il est surtout question de méthodes humaines et psychologiques dans une histoire romanesque, où Jean Marais et Danièle Delorme vivent un drame qui émeut.

Une robe noire pour un tueur ■

Film français de José Giovanni (1980), avec A. Girardot, C. Brasseur.

FR 3, 20 h 35 (105 mn).

Un condamné à mort s'est échappé au pied de la guillotine. Son avocate le protège, puis le cache. Il y a eu, quelque part, une magouille. Et voilà Annie Girardot s'enflammant pour une grande cause. La réalisation fonctionne à belle allure pour ce qui reste une fiction.

MARDI 27 NOVEMBRE

Une journée particulière ■■

Film italien d'Ettore Scola (1977), avec S. Loren, M. Mastroianni.

A2, 20 h 40 (105 mn).

8 mai 1938, jour d'un grand défilé à Rome en l'honneur de Hitler en visite officielle. Brève rencontre d'une ménagère restée à ses fourneaux et d'un homosexuel qui va être arrêté, après avoir été limogé de la radio. Deux formes d'exclusion dues à la morale sexuelle du régime fasciste et dont la femme prend conscience. Images aux couleurs sépia et brun rosé de la mémoire d'une époque. Une grande œuvre d'Ettore Scola avec deux interprètes qui oublient leur statut de vedettes pour être authentiques.

Destination Gobi ■

Film américain de Robert Wise (1953), avec R. Widmark, D. Taylor.

FR 3, 20 h 50 (90 mn).

Expédition en Mongolie d'une équipe de météorologistes de l'armée américaine (1945). La guerre n'est pas finie, et les Japonais sont encore des ennemis. Traverser le désert de Gobi n'est pas une sinécure. Il y a beaucoup de rebondissements dans ce film d'aventures, et autant de surprises.

La Ville abandonnée ■

Film américain de William A. Wellman (1948), avec R. Widmark, G. Peck (v.o. sous-titrée, N.).

FR 3, 23 h (95 mn).

Six bandits qui ont dévalisé une banque se réfugient dans une ville fantôme où ne vivent plus qu'une jeune femme et son grand-père. Là aussi, les personnages traversent un désert, mais on est en plein western traditionnel, ce qui ne veut pas dire banal, au contraire. L'atmosphère du vieil Ouest, les passions déchaînées par une mine d'or et une présence féminine, l'efficacité de la réalisation et de l'interprétation ont de quoi satisfaire les amateurs du genre.

JEUDI 29 NOVEMBRE

Le Retour de Martin Guerre ■

Film français de Daniel Vigne (1981), avec G. Depardieu, N. Baye.

FR 3, 20 h 40 (120 mn).

Reconstitution d'un curieux fait divers historique du seizième siècle, qui provoqua un procès en imposture instruit par Jean de Coras, conseiller au Parlement de Toulouse, lequel en rédigea un « arrêt mémorable ». Nathalie Baye est étonnante en paysanne retrouvant, après des années de disparition volontaire, un mari qui la comble, alors qu'autrefois il la décevait. Depardieu et Planchon ont des rôles très forts. La mise en scène, appliquée, est — dommage ! — celle d'un téléfilm à costumes.

VENDREDI 30 NOVEMBRE

Voyage à Tokyo ■■

Film japonais de Yasujiro Ozu (1953), avec C. Ryu, C. Higashiyama (v.o. sous-titrée).

A2, 23 h (130 mn).

Un vieil homme et sa femme, retirés dans une petite ville du sud du Japon, vont à Tokyo rendre visite à leurs enfants, qui ne les reçoivent pas bien. Cette visite les dérange. C'est tout, ou presque, comme sujet. Tout tient à des rapports intimistes et feutrés, un style ascétique. Découvert tardivement en France, Ozu (1903-1963) est, avec une rigueur contemplative, le cinéaste de la brisure des liens familiaux dans le Japon moderne. Sa caméra bouge peu, est placée à la hauteur des personnages accroupis sur le tatami. Les sentiments profonds, les détails quotidiens affleurent lentement. Le cinéma, pour Ozu, est un peu un art de la méditation. Ici, la vieillesse solitaire et la proximité de la mort vous prennent à la gorge.



Dix-huit secondes de bonheur

Mignon, beau, rigolo, tendre et gentiment provocateur, en un mot un peu galvaudé : look farouchement branché. Un exemple : « Vous aimez mon corps ? N'hésitez plus. Contactez-moi au... ».

Petite musique sauvageonne, un numéro de téléphone apparaît sur l'écran. Ne soyez pas surpris, ce sont les petites annonces de Télélibération, diffusées à heures encore anarchiques, sur la chaîne qui veut en donner toujours plus. Dix-huit secondes de bonheur visuel, l'œuvre de Bertrand Merinos et deux graphistes Lionel Couvrault et Joël Waekerle. La substantifique moelle de ces annonces – à mi-chemin entre le clip vidéo et la pochette-surprise – est tirée des annonces de *Libération*. Conformément à la tradition de *Libé*, chaque jour a son thème : lundi : demandes d'emploi ; mardi : vente d'objets divers ; mercredi : parole aux enfants ; jeudi : contact largement artistique ; vendredi : voyages ; samedi : amours, célèbres « Chéri(e)s », légendaires annonces érotico-sentimentales, étrangement très sages... De plus dévergondées sont envisagées pour plus tard ; le dimanche : recherches et contacts divers.

Ces adorables joujoux sont tournés en vidéo, traités avec des synthétiseurs d'images, exigent de l'annonceur un dialogue humoristique et une prestation d'acteur. Originalité oblige ! Canal Plus subventionne jusqu'à la fin du mois de novembre (130 000 francs par semaine) cette expérience. Télélibération devra ensuite se trouver un sponsor.

M. G.

Flashes d'information chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h ; le dimanche, à 11h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, le soir après les films. Les programmes en gras sont décodés.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

7.25 La légende du rock (et à 3.45) 8.20 Batman. 8.40 Gym à gym. 9. *Rien ne va plus*, film de J.M. Ribes (comédie). 10.45 *Identification d'une femme*, film de M. Antonioni (drame). 13.5 Jeu. 13.30 Benji. 13.50 portrait de John Huston. 14.45 Chronique policière. 16.30 Football américain. 17.30 Rock : Paul Mc Cartney. 18.15 Les chemins de la cocaïne. 19.15 Tous en scène. 20.30 Football : Metz-Sochaux. 22.20 Le radeau d'Olivier. 23. *L'éventreur de New York*, film de L. Fulci (épouvante). 0.30 *Pour la peau d'un flic*, film d'A. Delon (policier). 2.10 *La Bête*, film de V. Borowczyk (érotique). 4.45 *El*, film de L. Bunuel (drame). 6.10 Sur la piste du bison blanc.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

7. Tous en scène. 7.40 Les chemins de la cocaïne. 8.40 Cabou Cadin. 9 Paul et les dizygotes. 9.25 Mister T. 9.50 Les 4 filles du Dr. March. 10.10 Benji. 10.45 Gym à gym. 11 *J'ai épousé une ombre*, film de R. Davis (suspense). 13.30 Max Romana. 14 L'Australienne. 15.15 Batman. 15.50 Sur la piste du bison blanc. 16.45 Portrait d'Hitchcock. 17.46 Top 50. 19.15 Le club de la presse. 20.30 *La ballade de Narayama*. film de Sh. Imamura (drame). 22.40 *Danton*, film d'A. Wajda (histoire). 0.55 *Harry Tracy*, film de W. Graham (aventure).

LUNDI 26 NOVEMBRE

7 7/9 M. Denisot. 9 *Danton*, film d'A. Wajda (histoire). 11.15 *Rien ne va plus*, film de J. M. Ribes (comédie). 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et à 18.40). 14 Les chemins de la cocaïne. 14.55 Charles Trenet. 15.55 Chronique policière. 17.30 Minipouss. 18 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 *Un jeu brutal*, film de J.C. Brisseau (drame). 22 Les KO de Canal Plus. 23 Football américain. 1.5 *L'éventreur de New york*, film de L. Fulci (épouvante). 2.35 Batman.

MARDI 27 NOVEMBRE

7 7/9 M. Denisot. 9 L'Australienne. 9.45 Portrait d'Hitchcock. 11.5 *Un jeu brutal*, film de J.C. Brisseau (drame) 12.30 Paul et les dizygotes. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et 18.40). 14.5 *L'empire de la terreur*, film de R. Corman (horreur) 15.40 *Harry Tracy*, film de W. Graham (aventure). 17.20 Benji. 18 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 *Que les gros salaires lèvent le doigt*, film de D. Granier-Deferre (comédie). 22.10 *Clémentine tango*, film de C. Roboh (comédie de mœurs). 23.50 Tous en scène. 0.35 *El*, film de L. Bunuel (drame). 2. Portrait d'Hitchcock.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

7 7/9 M. Denisot. 9 Cabou Cadin (Minipouss). 9.25 Benji. 9.50 Gil et Jo. 10.15 Sur la piste du bison blanc. 11.5 Charles Trenet. 11.55 Soap. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et 18.40). 14 Max Romana. 14.25 Sherlock Holmes. 14.50 Paul et les dizygotes. 15.15 Mister T. 15.35 Les 4 filles du Dr. March. 16 L'Australienne. 16.45 Rock : Paul Mc Cartney. 18 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 Hill Street blues. 21.25 Soap. 22 *Harry Tracy*, film de W. Graham (aventure). 23.40 Tous en scène. 0.25 *La Bête*, film de Borowczyk (érotique). 2. Sur la piste du bison blanc.

JEUDI 29 NOVEMBRE

7 9/9 M. Denisot. 9 *Que les gros salaires lèvent le doigt*, film de D. Granier Deferre (comédie). 10.40 *L'empire de la terreur*, film de R. Corman (horreur). 12.5 Minipouss. 12.30 Batman. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et 18.40). 14.5 *Clémentine tango*, film de C. Roboh (comédie de mœurs). 15.45 *Identification d'une femme*, film de M. Antonioni (drame). 18 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène 20.5 Top 50. 20.30 *Et la terreur commence*, film d'E. Matalon (suspense). 22 *La ballade de Narayama*, film de Sh. Imamura (drame). 0.5 Tous en scène. 0.55 *Un jeu brutal*, film de J.C. Brisseau (drame). 2.20 Rock.

VENDREDI 30 NOVEMBRE

7 7/9 M. Denisot. 9 *Clémentine tango*, film de C. Roboh (comédie de mœurs). 10.45 Les chemins de la cocaïne. 11.40 Hill Street blues. 12.25 Soap. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et 18.40). 14.5 *J'ai épousé une ombre*, film de R. Davis (suspense). 16 *El*, film de L. Bunuel (drame). 17.25 Mister T. 18 Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 L'Australienne. 22 *Le refrain de mon cœur*, film de W. Lang (comédie musicale). 23.50 Tous en scène. 0.45 *La Bête*, de Borowczyk (érotique). 2.15 *La ballade de Narayama*, film de Sh. Imamura (drame). 4.20 Les KO de Canal Plus. 5.20 *L'éventreur de New York*, film de L. Fulci (épouvante).

Samedi 24 novembre — Dimanche 25 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 24 novembre

- 8.30 Journal.
- 9.00 Téléforme (et à 10 h 15).
- 9.20 Reprise : Concert.
  Trois concertos brandebourgeois de J.-S. Bach, interprétés par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.
- 10.35 Sept jours en Bourse.
- 10.50 Aventures inattendues. Le téléphone nouveau est arrivé.
- 11.15 Un métier pour demain. Géographie-géologie, études, débouchés.
- 11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique.
- 12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de M. Oliver.
  Charlotte aux poires ; sauce chocolat.
- 12.25 Amuse-gueule.
- 13.00 Journal.
- 13.35 La Séquence du spectateur.
- 14.00 Dessin animé : Spiderman.
- 14.20 Série : Pour l'amour du risque.
- 15.15 Dessins animés : Nils Holgersson.
- 15.50 Temps X.
- 16.35 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
- 17.05 Série : La cloche tibétaine.
- 18.05 Trente millions d'amis.
  La reconversion du baroudeur ; Aquarium sur mesure.
- 18.35 Auto-moto.
- 19.05 D'accord pas d'accord (INC).
- 19.15 Emissions régionales.
- 19.40 Cocoricocoboy.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Tirage du Loto.
- 20.40 Série noire : Neige à Capri.
  D'après le roman de P. Paoli. Réal. G. Luigi Calderone. Avec P. Le Roy-Beaulieu, L. de Filippo, K. Donati...
  Détournement de produit illicite dans une superbe villa de Capri. Un homme retrouvé mort, un couteau planté dans l'œil. Une femme accusée de meurtre. Le commissaire Pianizza semble convaincu de l'innocence de Clarina. Enquête en cours.
- 22.10 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction : la dictature de l'intelligentsia.**
  Les vingt ans du *Nouvel Observateur*. Emission de Michel Polac.
  Le 19 novembre 1964 paraissait le premier numéro du *Nouvel Observateur*. Pour cet anniversaire, Michel Polac a invité son directeur Jean Daniel, Stéphane Collaro, Louis Moulinet, député PS, François d'Aubert, député UDF, Daniel Bensaïd (de la Ligue communiste révolutionnaire), les écrivains Jean-Marie Benoist, Jean-Pierre Chabrol, Jean-Marie Domenach et de nombreux membres de la rédaction de l'hebdomadaire.
- 0.05 Journal.
- 0.25 Ouvert la nuit.
  Alfred Hitchcock présente... le Mobile du crime
  Extérieur nuit : Une nuit aux Sables-d'Olonne.

Dimanche 25 novembre

- 8.30 Journal.
- 9.00 Emission islamique.
- 9.15 A Bible ouverte.
- 9.30 La source de vie.
- 10.00 Présence protestante. Culte en direct de la salle de l'Armée du salut.
- 10.30 Le Jour du Seigneur.
- 11.00 Messe. célébrée avec la communauté des malentendants à la paroisse Ste-Thérèse d'Angers (Maine-et-Loire).
- 12.02 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
- 12.30 Télé-foot.
- 13.00 Journal.
- 13.25 Série : Starsky et Hutch.
- 14.20 Sports-dimanche.
- 16.30 Variétés : La belle vie.
  De Sacha Distel.
  Avec Julien Clerc, Warvick, Axel Bauer...
- 17.30 Les animaux du monde.
  Les secrets des animaux lumière.
- 18.10 Série : Alambic et torpédo.
- 19.00 Magazine : 7 sur 7.
  Présenté cette semaine par Anne Sinclair.
  Invité : Jacques Séguéla, responsable d'un grand groupe publicitaire français.
- 20.00 Journal.
- 20.35 **Cinéma : l'Aîné des Ferchaux.**
  Film de Jean-Pierre Melville.
- 22.15 Sports dimanche soir.
  L'actualité du week-end.
- 23.00 Journal.
- 23.25 C'est à lire.
- 23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 24 novembre

- 10.00 Journal des sourds et des malentendants.
- 10.20 Vidéomaton.
- 10.35 Platine 45.
  Chris Rea, Axel Bauer, Cindy Lauper, OMD, David Coven, Kim Wilde.
- 11.05 Les carnets de l'aventure.
  « Atea », de J. Davis et G. Sher (spéléologie en Papouasie).
- 12.00 A nous deux.
- 12.45 Journal.
- 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic.
- 14.15 Numéro 10. Magazine du football présenté par Michel Platini.
- 14.55 Les jeux du stade.
- 17.00 Terre des bêtes.
  Pluies acides. Le ciel nous tombe sur la tête.
- 17.30 Récré A 2. *Johan et Pirlouit.*
- 17.55 Le magazine. Magazine d'information de la rédaction.
  Le beaujolais nouveau est arrivé ; la grève des mineurs en Grande-Bretagne ; le cinéma français a-t-il rencontré le père Noël ?
- 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19.10 D'accord pas d'accord (INC).
- 19.15 Emissions régionales.
- 19.40 Le théâtre de Bouvard.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Variétés : Champs-Elysées.
  De Michel Drucker.
  Autour de Karen Cheryl : Hervé Vilard, Jairo, Richard Clayderman...
- 22.05 Magazine : Les enfants du rock.
  Sex Machine, avec Indochine, Hall et Oates, Dennis Edward, Mister T... ; en 2ᵉ partie : Lio.
- 23.20 Journal.
- 23.35 Bonsoir les clips.

Dimanche 25 novembre

- 9.35 Journal et météo.
- 9.40 Récré A 2.
- 10.10 Les chevaux du tiercé.
- 10.40 Gym tonic.
- 11.15 Dimanche Martin.
  Entrez les artistes.
- 12.45 Journal.
- 13.15 Dimanche Martin (suite).
  Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- 17.00 Série : Thérèse Humbert (rediffusion).
  Quatrième et dernier épisode du feuilleton sur la plus belle escroquerie du dix-neuvième siècle, organisée par Thérèse Humbert, interprétée par la magistrale Simone Signoret.
- 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25).
- 19.00 Série : Dans la tourmente.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
  A Corfou, en Grèce.
- 21.40 **Mœurs en direct : Vieillesse, j'aurai ta peau.**
  La vie commence à soixante ans, enquête de D. Frischer, réal. D. Page (1ʳᵉ partie).
  (Lire notre article.)
- 22.30 Musique : Opus 84.
  De Eve Ruggieri, réal. A. Adriani.
  Hommages à Georges Thill, Marguerite Long et Jacques Thibaud ; la reprise du « Chevalier à la rose », de R. Strauss à l'Opéra de Paris ; le Forum des percussions au Centre Pompidou...
- 23.15 Journal.
- 23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 24 novembre

- 13.15 Repères. Emission du ministère du travail : la manutention.
- 13.30 Action, émission de la Fédération nationale de la mutualité française : la stérilité.
- 14.00 Entrée libre, émission du CNDP.
  Invité : le réalisateur Claude Santelli.
- 16.15 Liberté 3, magazine des associations.
- 17.30 Emissions régionales.
- 19.55 Dessin animé : Les Wombles.
- 20.05 Les jeux.
- 20.35 Au nom de l'amour.
  Emission de P. Bellemare.
  But de l'émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin ou la vie a séparées.
- 21.30 D'amour et de Kriss. Emission de Kriss et Inoxydable.
- 21.45 Journal.
- 22.10 Feuilleton : Dynastie.
  A la mort de son oncle, Jeff Colby hérite de la firme Colby, mais se heurte à l'intransigeance d'Adam Carrington.
- 22.55 La vie de château.
  Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes : Danielle Thompson, Jean-Albert Cartier, Laurent Terzieff.
- 23.25 Prélude à la nuit.
  Festival de Monte-Carlo. « Prélude à l'après-midi d'un faune », de C. Debussy, interprété par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de L. Foster.

Dimanche 25 novembre

- 10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
  Carte de dix ans ; Convergences 84 ; Agenda et variétés.
- 12.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
- 13.00 Quatre-vingt-quatre. Émission du GMF.
- 14.30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
- 15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55).
- 15.15 Théâtre : Palais de justice.
  Mise en scène de D. Muller, S. Muller et J.-P. Vincent. Avec E. Didi, A. Philippon, A. Rimoux...
  Autour d'une audience qui eut lieu le 15 février 1981 au tribunal de Strasbourg. Purement fictif. Le Syndicat de la critique dramatique a décerné à cette pièce le prix de la meilleure pièce en langue française pour la saison 1981-1982.
- 17.00 Boîte aux lettres. Emission de J. Garcin.
  Spécial Françoise Sagan, l'auteur de Bonjour tristesse *et de nombreux succès de la librairie. Ambiance feutrée, simplicité du style, toute l'époque des années 60.*
- 18.00 Emissions pour la jeunesse.
- 19.40 RFO Hebdo.
- 20.00 Fraggle Rock.
- 20.35 Décors et mirages : Les trésors de l'Opéra.
  Histoire du décor à l'Opéra de Paris.
  L'histoire de l'Opéra à travers ses décors, des maquettes, des dessins tentent de retracer l'esprit et le déroulement de l'Opéra passé. Les influences de la mode, de l'architecture, les peintures de Baskst, Picabia, les mises en scènes de Lavelli.
- 21.30 Aspects du court métrage français.
  Procession, de F.-M. Soulié et Mémé Strega, de M. Caillot.
- 22.00 Journal.
- 22.30 **Cinéma de minuit : Mission to Moscow.** Film de Michael Curtiz.
- 0.30 Prélude à la nuit.
  La Savoldi de Riccio par les Saqueboutiers.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 24 novembre

- RTL 20 h, A vous de choisir : *le Guêpier*, film de Roger Pigaut, ou *les Œufs brouillés*, film de Joël Santoni ; 21 h 35, Série : Soap ; 22 h 5, Souvenirs, souvenirs : Pat Boone ; 22 h 35, Ciné-club : *Orine la proscrite*, film de M. Shinoda.
- TMC 21 h, Téléfilm : Bulletin spécial, de E. Zwick ; 23 h 5, Clip'n'Roll.
- RTB, 20 h, Série : Le jardin extraordinaire (les baleines) ; 20 h 45, *les Misérables*, film de Robert Hossein (première partie) ; 22 h 20, Cinéscope.
- TSR 20 h 5, Téléfilm : *le Tueur triste*, de N. Gessner ; 21 h 35, Football ; 23 h 45, Cinéma de minuit : *Trois milliards d'un coup*, film de Peter Yates.

Dimanche 25 novembre

- RTL 20 h, *Une sale affaire*, film d'Alain Bonnot; 21 h 30, Série : la Dictée ; 22 h 30, Journal et extraits du Grand Jury RTL-*le Monde*.
- TMC 20 h, Série : Allô Béatrice ; 21 h, *la Maison de campagne*, film de Jean Girault; 22 h 55, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 15, Variétés : La bonne étoile; 21 h 25, Téléfilm : Aurélien (d'après Aragon).
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Tickets de première; 21 h 45, Cadence : Alvin Ailey.

Lundi
26 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Jean Lefebvre.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Marion ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 25 novembre) ; 15.55 La maison de TF 1 ; 17.25 Aventures inattendues : Un partenaire en Afrique.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Emission d'expression directe :
C.G.T. ; APCA (assemblée permanente des chambres d'agriculture).
20.00 Journal.
20.35 L'Avenir du futur.
Emission de J.-P Hutin.
20.40 **Cinéma : le Guérisseur.**
Film d'Yves Ciampi.
22.20 Débat : la psychosomatique.
Les influences de notre état psychologique sur notre état physiologique. Avec les professeurs P. Marty, psychanalyste, L. Israël, cancérologue, S. Rose, neurobiologiste, S. Bonfils, gastro-entérologue.
23.15 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Ces stars étaient des hommes (Fernandel et J. Gabin).
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Les lauriers sont coupés (diffusé le 24 novembre).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
La Pimpa ; Johan et Pirlouit ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Amphitryon 38.
De J. Giraudoux, mise en scène C. Barma. Avec J. Piat, A. Dussolier, C. Claire, J.-C. Drouot...
Jupiter, amoureux d'Alcmène, descend sur terre, avec son fidèle Mercure, messager de l'Olympe. Il se rend à Thèbes, où réside la femme d'Amphitryon, qui, lui, est parti guerroyer à la tête de ses armées. Un classique du vingtième siècle.
22.35 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, avec Pierre Dux.
Au sommaire : « Question de géographie », à Marseille, portrait de Denise Grey, reprise des « Corbeaux » à la Comédie-Française, « l'Otage », de Claudel, à Reims ; actualité du théâtre.
23.25 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Une robe noire pour un tueur.**
Film de José Giovanni (cycle « Le grand frisson »).
22.20 Journal.
22.50 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Christophe Colomb, père et fils, reportage de R. Gutierrez et D. Duchateau.
23.35 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
Comédienne de quatre-vingt-un ans, Muse Dalbray a décidé de devenir redresseur de torts. Elle ne mâche pas ses mots, bataillant contre des comportements, des idées adoptées par ses concitoyens. Dommage que se mêlent parfois à ses propos des combats d'arrière-garde ou une mièvrerie agaçante.
23.40 Prélude à la nuit.
Alborada del Gracioso, extraits de « Miroirs nº 4 », de Maurice Ravel, par Béatrice Egnell au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Télésuite : Ennemis obscurs ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, La lanterne imaginaire.
- TMC 20 h, Série : la Chambre des dames ; 21 h, *le Désordre de la nuit*, film de Gilles Grangier ; 23 h, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 10, Ecran témoin : Permis de tuer, téléfilm de J. Taylor suivi d'un débat sur l'alcool au volant.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé : les petites filles d'antan ; 20 h 30, Théâtre wallon : Inspecteur Grey ; 22 h 35, Indépendants, à votre service.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma : *le Rapt*, film de P. Koralnik ; 22 h, L'actualité cinématographique en Suisse ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
27 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Marion ; 14.45, Ces chers disparus : P. Larquey ; 15.00 Reprise : Le deuxième sexe *(diffusé le 11 novembre)* ; 15.55 Les choses du mardi ; 17.20, Histoire naturelle : artisans pêcheurs du pays de Caux.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Au cœur de l'Afrique, l'équipe du commandant Cousteau et la Calypso filment les hippopotames en Zambie, dans le lac Tanganyika. Combats et scènes d'amour dans des eaux infestées de crocodiles. Une partie du continent africain menacée dans ses équilibres écologiques.
21.30 Contre-enquête.
De A. Hoang.
Magazine des faits divers : Potage à bouillon ; Brimades à l'usine ; Procès-verbal ; La main et la machine ; La Mary-Céleste.
22.30 Couleurs de la musique.
Emission de S. Masson.
La flûte octo-basse ; Mozart adolescent, l'Opéra libérateur ; les femmes esquimaudes ; le walkman est-il dangereux ; Coup de cœur, agenda ; Hommage à Georges Thill, récemment disparu.
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Idées en marche.
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Corfou, en Grèce (diffusé le 25 novembre).
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
1893, l'apogée du chemin de fer.
17.45 Récré A2
Les devinettes d'Epinal ; les quat' z'amis ; Pimpa ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : Une journée particulière.**
Film d'Ettore Scola.
22.30 Mardi cinéma.
Avec Nicole Garcia, Maruschka Detmers, Jean-Pierre Marielle et Marcel Bozzufi.
23.35 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance, soirée Richard Widmark.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. Actualités (1953) ; Dessin animé : Bugs Bunny ; à 22 h 15, Tex Avery, réclames de l'époque ; entracte ; attraction.
20.50 **Premier film : Destination Gobi.**
De Robert Wise.
22.40 Journal.
23.00 **Deuxième film : la Ville abandonnée.**
De William A. Wellman.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, Télésuite : les ennemis obscurs ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 20, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *Romulus et Rémus*, film de Sergio Corbucci ; 23 h 10, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Louisiane ; 21 h 5, Vive la science : planète des hommes ; 22 h, Arts magazine.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Cycle Fernandel : *Boniface somnambule*, film de Maurice Labro.
- TSR 20 h 10, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 5, Le surréalisme en Suisse : l'aventure surréelle ; 22 h 5, Télescope (un sommeil de rêve).

Mercredi
28 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Les Trois Mousquetaires ; Pourquoi-comment ; dessins animés ; variétés...
16.25 Microludic. Magazine de l'informatique.
16.50 C'est super.
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.25 Tirage du Loto.
20.30 Parlons France : Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20.45 Série : Dallas.
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton. Donna et Ray découvrent Randolph inanimé, victime d'une absorption massive d'alcool. J. R. accusé !
21.45 **Documentaire : le Deuxième Sexe.**
De Simone de Beauvoir. Emission de F. Verny et J. Dayan.
La femme mythique, la star d'antan, est, de nos jours, désacralisée. L'émission d'aujourd'hui se penche sur une tout autre réalité : la femme battue, seule, divorcée, indépendante... Simone de Beauvoir et l'Américaine Kate Millet aborderont également les problèmes de l'homosexualité féminine.
22.30 Branchés-musique.
Frankie goes to Hollywood, David Bowie, Téléphone, Duran-Duran, William Sheller...
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire
23.40 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0.05 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X-Or.
14.15 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; Johan et Pirlouit ; Discopuce ; Les devinettes d'Epinal ; Maraboud'ficelle ; Les petites canailles ; Le tour du monde en 80 jours ; La bande à Bédé...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
Sylvia Earle, docteur en botanique sous-marine, passe des heures sous l'eau.
18.00 Platine 45.
Stevie Wonder, Didier Hervé, Christian Barham, Siobhan Mac Carty, George Michael...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Enquête inachevée.**
De Karl Francis. Avec G. Jackson, J. Finch...
(Lire notre article.)
22.20 **Psy show.**
De P. Breugnot, D. Chegaray et B. Bouthier, avec la participation du psychanalyste Serge Leclaire.
Mariés depuis sept ans, Francine et Christian, âgés de trente ans, ont deux petites filles et travaillent dans une entreprise de transports. Depuis leur rencontre, les problèmes s'accumulent : cercle infernal des dettes. Leurs rapports se détériorent, le quotidien devient insurmontable. Christian porte en lui le souvenir d'une enfance délinquante.
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Agora : la Guerre des sexes.**
Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct, présentée de Strasbourg par Georges Walter.
Trois heures avec trois pays francophones en triplex de Strasbourg, de Genève, de Montréal, soixante-cinq personnes sont réunies sur le plateau et apporteront leurs témoignages sur le travail des femmes. Problèmes d'équilibre dans la vie sociale, équilibre familial. Trois fictions seront diffusées autour de ce thème.
23.35 Journal.
23.55 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
0.00 Prélude à la nuit.
« Symphonie nº 2 », de Charles-Henri Blainville, interprétée par l'Orchestre à cordes de la Garde républicaine sous la direction de Roger Boutry.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Bons Baisers d'Athènes*, film de George Pan Cosmatos ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Le concert du mercredi : œuvres de Ravel et Debussy.
- TMC 20 h, Série : La bataille des planètes ; 21 h, *la Rançon*, film de Yvan Butler ; 22 h 55, Sports.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 22 h, la guerre d'Algérie (nº 4 : la valise ou le cercueil) ; 23 h 25, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 15, Bonjour voisin ; 21 h 35, Agora francophone : la guerre des sexes ou Danger, femme au travail.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 29 novembre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
13.50, Série : Marion ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; 15.55, Santé sans nuages. Nouvelles de la santé ; Plus loin sur : le stress ; Médecines d'ailleurs ; le jardin de la santé.
17.00 La chance aux chansons.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
Les partis politiques répondent à M. Fabius.
20.45 Série : la Dictée.
De Jean Cosmos. Réal. J.-P. Marchand. Avec V. Genivier, C. Salviat, E. Dufay.
Louis, qui est sorti de l'Ecole normale, découvre la petite école de campagne où il a été nommé à sa demande. Chronique intimiste de la vie d'instituteur à la fin du dix-neuvième siècle dans les paysages du Cayrol. Une saga sur la passion d'enseigner. La chronique d'un jeune homme amoureux.
21.30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
La grande cuisine industrielle, un reportage de T. Nolin et J.-P. Guillemard. Autour des grandes chaînes de restaurants Findus, Chantegrill. D'autres reportages liés à l'actualité seront présentés.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec M. La Ferrière, A. Percha, M. Bowou et Ellos...

Vendredi 30 novembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Marion ; 14.50 : Reprise : les jeudis de l'information (diff. le 29 nov.).
16.05 Temps libre..... Au théâtre.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Formule 1 : Jane Birkin.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un plateau entièrement féminin : autour de Jane Birkin, K. Wilde, les Stars Sisters, Lio, Diane Dufresne...
21.50 Téléfilm : l'Année noire.
D'après le roman de C. Castellaneta, mise en scène M.-T. Giordana, avec G. Desarthe, G. Amato, M. Foschi...
Le plan d'action du commissaire Spada, après la mort de Fugazza, est totalement modifié. Une seule solution pour ce play-boy tortionnaire : fuir l'Italie fasciste, mais Casella assassiné, Spada est sur le point d'être arrêté. Un feuilleton décoratif.
22.45 **Photographie et société.**
Emission de Teri Wehn Damisch.
Réalité de l'image ou l'image nous manipule (2e partie).
(Lire notre article.)
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.40 Clignotant.

Le prochain week-end

Samedi 1er décembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : La cloche thibétaine ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Attends-moi pour commencer.
De Joyce Rayburn, mise en scène M. Roux, avec D. Volle, M. Roux, D. Prévost.
22.35 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : l'esprit de corps.
Emission de Michel Polac. Avec le professeur Minkowski.
0.05 Journal.
0.25 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente... « Extérieur nuit ».

Dimanche 2 décembre

8.30 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.15 Présence protestante ; 10.45 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Alambic et torpédo ; 19.00 Le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Cinq cartes à abattre.
Film de Henry Hathaway.
22.20 Sports dimanche soir.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

Jeudi 29 novembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Téléfilm : Le maître des clones.
De D. Medford. (Redif.)
Le docteur Simon Shane et son mentor le docteur Louthin tentent de mystérieuses expériences de manipulation génétique.
16.30 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Les mannequins. Look et variétés, avec Dave, Herbert Léonard...
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
CGC ; RPR (groupe du Sénat).
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Fureur des anges.
De R.-L. Joseph, d'après le livre de S. Sheldon, réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Koward...
Deuxième volet des aventures et mésaventures d'une journaliste accusée de meurtre. Manipulations politiques et problèmes de droit commun.
21.20 Sport : Basket-ball.
France-Pologne, en direct de Nancy.
23.00 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

Vendredi 30 novembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Comme des berniques sur un caillou (l'île d'Houat).
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Moi... je.
(Diffusé le 21 novembre).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Birmanie : Nats et Bouddha.
17.45 Récré A 2.
Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Cossigny...
Troisième épisode : Béatrice est confrontée avec les dures réalités de la production télévisée. Archétype de la femme moderne, fougueuse et séduisante, Béatrice enquête. Une comédie légère, bien jouée.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Recherches et filatures », sont invités : Alain Borer (Rimbaud en Abyssinie ; Un sieur Rimbaud se disant négociant), *Michel del Castillo* (la Gloire de Dina), *San Antonio* (Faut-il tuer les petits garçons qui ont les mains sur les hanches ?), *Henri Vincenot* (l'Œuvre de chair).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Voyage à Tokyo.**
De Yasujiro Ozu (cycle japonais).

Le prochain week-end

Samedi 1er décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Les Afros du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 2 décembre

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Disney dimanche ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Au Gabon.
21.45 Moeurs en direct : Vieillesse, j'aurai ta peau.
« O temps, suspends ton vol », reportage de D. Frischer (2e partie).
22.40 Magazine : Désirs des arts.
Kandinsky en vraie grandeur.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 29 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.
20.40 **Film : le Retour de Martin Guerre.**
Film de Daniel Vigne.
22.40 Journal.
23.05 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23.40 Prélude à la nuit.
« Quatuor n° 5 » de Boris Blacher, interprété par le Quatuor Hagen.

Vendredi 30 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Etre juif à Moscou.**
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage du magazine TV Aktuelt (Copenhague) tourné en Union soviétique en août 1984, sur la condition des Soviétiques de confession juive. Sont-ils nombreux à vouloir quitter l'URSS ? Succession d'interviews, de témoignages, de certains membres de la communauté juive de Moscou. La possibilité d'obtenir un visa, les conditions de vie dans un régime totalitaire.
21.30 Journal.
21.55 Téléfilm : le Petit Manège.
Un conte de G. Rozes, d'après une idée de M. Rouzière, Réal. D. Tragarz, avec J. Frauval, V. Zaoui, Y. Gilot...
C'est l'histoire d'une amitié entre une petite fille, Cynthia, et un vieux forain retraité, Moustache. Celle, aussi, d'un manège de chevaux de bois entreposé dans la grange de Moustache et qui ne fonctionne plus. Mais, pour le bonheur de sa petite amie, le vieux forain va le refaire tourner. Une bonne idée d'histoire un peu mystérieuse et fantastique. On lui reste malheureusement extérieur. — A. Rd.
23.00 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23.05 Prélude à la nuit.
Suite « Roméo et Juliette », op. 34, de Serge Prokofiev, interprétée par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise sous la direction de Sir Georg Solti.

Le prochain week-end

Samedi 1er décembre

13.15 Repères : émission du ministère du travail ; *13.30 Horizon :* magazine des armées ; *14.00 Entrée libre :* émission du CNDP ; *16.15 Liberté 3 :* magazine des associations ; *17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.*
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss.
Emission de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.25 Musiclub.
« Concerto pour violon en mi majeur » de J.-S. Bach, par le Festival Strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner.

Dimanche 2 décembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 La vie en tête ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 16 h 40) ; 15.15 Théâtre : Richard III, de W. Shakespeare ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.
Réal. Bertrand Tavernier.
21.30 Aspects du court métrage français.
Les Derniers Hivers, de J.-C. Tacchela ; le Spectacle de G. Chevalier.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Track of the cat.
Film de William A. Wellman.
0.10 Prélude à la nuit.
« Ubu », de Claude Terrasse, par Ph. Corre et E. Exerjean, pianistes.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 29 novembre

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *le Voyage du père,* film de Denys de La Patellière ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, Essais : Ford Escort 1300.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, Téléfilm : *l'Œil du monocle,* film de Georges Lautner ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- RTB 20 h, Autant savoir : des usines pour y vivre ; 20 h 25, *Tout feu, tout flamme,* film de Jean-Paul Rappeneau ; 22 h 10, Carrousel aux images ; 23 h 15, Présence protestante.
- TSR 20 h 15, Temps présent : la grève des mineurs ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : *l'Homme blessé,* film de Patrice Chéreau.

Vendredi 30 novembre

- RTL 20 h, Lou Grant (le chevalier servant) ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 50, *Drive-in : No Nukes,* film de Dany Goldberg.
- TMC 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, Le futur aux trousses, téléfilm de D. Grassini.
- RTB 20 h, A suivre, magazine d'information ; 21 h 5, Ciné comique italien : *Tom, misère et noblesse,* film de Mario Mattoli.
- TSR 20 h 10, Tell Quel ; 21 h 45, *Norma Rae,* film de Martin Ritt ; 22 h 35, Les visiteurs du soir : Pierre Dumont ; 23 h 15, I Love Quincy.

A Ecouter

Aventures africaines

Le Zimbabwe, un petit État d'Afrique australe, un nom qui fait rêver bien des explorateurs... Au nord, le Zambèze, frontière naturelle avec la Zambie, une aventure qui a tenté une femme et cinq hommes — quatre Français, trois Zimbabwéens. Ils ont effectué un parcours de combattant : 900 kilomètres, à la pagaie, entre le Botswana et le Mozambique. Une région qui est le plus vaste sanctuaire d'animaux sauvages d'Afrique, le royaume de l'éléphant, du buffle, du lion, de l'antilope. Une telle densité animale que ce paradis deviendra celui des dangers : slalom autour des têtes d'hippopotame, marche dans l'eau d'un fleuve infesté de crocodiles, nuits au milieu des animaux sauvages... De rares habitants isolés, mais les quelques personnes rencontrées par l'équipe sont toujours des êtres d'exception : un éleveur de crocodiles, une ethnie traditionnelle de pêcheurs, les Tongas... Nicolas Hulot a fait partie de l'expédition et nous en restitue les meilleurs moments sur France-Inter, dans le magazine « Action ». Il présentera également le film de cette aventure sur Antenne 2, dans « Les carnets de l'aventure » du 1er décembre.

V. J.

● **Action**, samedi 24 novembre, sur France-Inter, de 11 heures à 12 heures.

Gérard Philipe

Le 25 novembre 1959 disparaissait Gérard Philipe... un acteur, un modèle, un symbole, on a tout dit sur son charme, son talent. Vingt-cinq ans après, RMC, à son tour, lui rend hommage le 24 novembre. Une heure en compagnie de Michèle Morgan et Micheline Presle, pour évoquer l'homme, le comédien tel qu'elles l'ont connu. Un heure avec les voix de ceux qui ont disparu à leur tour : Jean Vilar, Georges Brassens, Bourvil, Jacques Brel, Edith Piaf... Les succès de l'année 1959.

V. J.

● **Edition spéciale Gérard Philipe**, réalisé par Gilles Brinon, RMC samedi 24 novembre, de 12 heures à 13 heures.

Le train de la nuit des Mille et Une Nuits

Paris-Reims en train volant... une nuit magique en perspective ! Vous vous souvenez peut-être de cette soirée (mémorable) organisée l'an dernier par France-Musique et la Maison de la culture de Reims : le train « latino » avec des musiciens chiliens, argentins, suivi d'un dîner (arrosé) puis d'un concert... jusqu'à l'aube. France-Musique et la Maison de la culture André-Malraux de Reims récidivent cette année sur le thème de l'Orient.

Si vous habitez Paris, vous pouvez prendre encore cette fois le train « musical » qui partira de la gare de l'Est : vous pourrez boire du thé en cours de voyage en écoutant les tziganes d'Istamboul, (des musiciens virtuoses, une famille, les Erkose, qui interprèteront des Longas de Roumanie, le Sirto grec, les Mandras d'Anatolie). Dîner persan ensuite à la Maison de la culture puis, de 22 h 30 à l'aube, concert ininterrompu avec plusieurs groupes de musiques traditionnelles et des contes.

Au programme : musique persane (avec Hossein Omouny au ney, Djamchid Chemirani au zarb, Daryush Tala'i au taz et au sétar, Mahmoud Tabrizi Zadeh au Kamantché) ; musiques de Turquie (avec Talip Oskan qui revisite avec son hypersensibilité les traditions populaires, Kudsi Erguner qui interprète de la musique soufi et les tziganes d'Istanbul) et musiques de la péninsule ibérique et d'Orient (avec Pilar Figeras et Ken Zukermann). Catherine Zarcate nous emmènera dans des contes sans fin et un univers enchanté.

Pour le côté pratique des choses, la SNCF, France-Musique et la Maison de la culture de Reims proposent un forfait aller-retour qui comprend thé et animation dans le train et petit déjeuner, plus spectacle toute la nuit, le tout pour 150 F !

Départ samedi 24 gare de l'Est à 18 h 52, arrivée à Reims à 20 h 20. Retour dimanche 25 novembre à 7 h 2, arrivée à Paris-gare de l'Est à 8 h 37. Point de vente FNAC-Wagram, FNAC-Montparnasse, FNAC-Forum des Halles. Renseignements Maison de la culture de Reims : tél. (26) 40-23-26. Ceux qui ne peuvent participer à cette nuit pourront se consoler en écoutant cette soirée qui sera retransmise en direct jusqu'à 7 heures du matin sur France-Musique.

CATHERINE HUMBLOT.

● **La nuit des Mille et Une Nuits**, samedi 24 novembre, France-Musique, de 23 heures à 7 heures.

Mort à la japonaise

De l'Espagne au Japon, il n'y a qu'un pas que France-Culture n'hésite pas, cette semaine, à franchir après nous avoir hispanisés vingt heures durant la semaine dernière. Le Japon, un mélange de traditions et de modernité qui, pour un occidental, reste souvent mythique. L'émission réussira-t-elle donc à lever un peu le voile du mystère japonais ? Des émissions variées : cuisine, rencontre Ouest-Occident, art floral, histoire et actualité. Quant à l'émission « Les chemins de la connaissance », elle a choisi le sujet ancestral : « la mort volontaire au Japon ». La tradition japonaise depuis plus d'un millénaire, donne à la mort une toute autre dimension, pour Maurice Pinguet, invité de l'émission : la culture japonaise a compris qu'une part essentielle de grandeur et de sérénité disparaît quand s'efface d'une civilisation la liberté de mourir ». Il va même plus loin en voyant dans le Zen un possible renouvellement de la méthaphysique occidentale. Maurice Pinguet propose donc à son sommaire, lundi : l'image de l'autre monde ; mardi : le prix de l'honneur ; mercredi : l'union à Bouddha ; jeudi : la voie d'amour, et vendredi : l'exigence nihiliste.

C. Ur.

● **France-Culture** : « Les chemins de la connaissance », à 10 h 50, et « *Subjectif* », à *18 h*, du *26* au *30* novembre.

Radio-France Internationale

Parmi les magazines, signalons :

« Carrefour », magazine de l'actualité politique et culturelle, à 14 h 15, qui sera consacré le lundi 26 novembre au « diable » (ses différents visages selon les religions) ; le mercredi 28 novembre, Aux droits des enfants ; le vendredi 30, aux problèmes stratégiques : le nucléaire et l'Afrique. »

« Priorité santé », le jeudi 29, à 10 heures : où en sont les recherches pour faire progresser les connaissances sur la médecine traditionnelle en Afrique ? (avec un reportage effectué chez les tradithérapeutes du Togo).

France-Culture

SAMEDI 24 NOVEMBRE

- **7.03** Fréquence buissonnière.
- **8.04** Littérature pour tous : Blaise Cendrars.
- **8.30** Voix du silence : Guatemala.
- **9.05** Matinée du monde contemporain.
- **10.30** Musique : les illustres méconnus (Jean Cras ou l'autre marin).
- **11.00** Grand angle : Gérard Philipe, avec Pierre Cadars et Claude Autant-Lara.
- **12.00** Panorama.
- **14.00** Warda l'Algérienne, par D. Caux.
- **15.30** Le bon plaisir de... Henri Troyat (« la Russie intérieure »), avec H. Carrère d'Encausse et H. Sauguet.
- **19.15** Passage du témoin, de T. Ferenczi. Avec Pontus Hulten et Daniel Buren.
- **20.00** Musique : maintenance.
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : entretien avec les auteurs, et « Et toi, la grande », de M.-L. Bargues, « la Grande pièce », de J.-P. Ametta.
- **22.10** Démarches, avec Hubert Lucot.
- **22.30** Musique : concert-hommage à Yilmaz Guney.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous : Léon Mercadet, « la Brigade Alsace-Lorraine ».
- **7.45** Dits et récits : « la Fuite en Egypte », de Selma Lägerlof.
- **8.00** Foi et tradition.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : « l'Union rationaliste ».
- **10.00** Messe à Saint-Joseph-Artisan, à Paris.
- **11.00** Chronique de la langue parlée.
- **12.00** Des papous dans la tête.
- **13.40** L'exposition du dimanche : Tapiès, à la galerie Maeght.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** La maison Philibert, de Jean Lorrain. Avec D. Ivernel, J. Guiomar, C. Nicot.
- **16.05** La tasse de thé. Rencontre avec J.-P. Darras et J. Topart ; l'opérette à Paris ; le terrorisme en France ; l'actualité...
- **19.10** Le cinéma des cinéastes, avec Leos Carax.
- **20.00** Musique : collection de timbres.
- **20.30** Atelier de création radiophonique : « Cow-boys », ou le retour en Amérique du Nord par le détroit de Behring.
- **22.30** Musique : libre-parcours jazz.

LUNDI 26 NOVEMBRE

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10.50 : la tradition japonaise et la mort volontaire).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : les Chartreux, leur spiritualité au Moyen Age.
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Passeport pour l'avenir : l'ordinateur à l'école.
- **11.30** Feuilleton : la San Felice.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Fin du monde », de Pierre Bourgeade.
- **14.30** Grands documents : courses à Enghien.
- **15.30** Les arts et les gens : regards croisés (Matisse vu par les jeunes peintres ; Périscope : Enquête (le peintre César Domela).
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris : Astérix a vingt-cinq ans.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : aquatiques spasmeux.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Vincent d'Indy.
- **20.30** « Jamais plus je n'irai voir les morts », de F. Campo-Timal.
- **21.40** Musique : Latitudes, musiques traditionnelles.
- **22.30** Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

MARDI 27 NOVEMBRE

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10 h 50 : la tradition japonaise et la mort volontaire).
- **9.05** La matinée des autres : expérience mexicaine.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : comment l'enseignant voit les parents de ses élèves.
- **11.30** Feuilleton : La San Felice.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané, magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « Bach est de retour », de John Updike.
- **14.30** La beauté maximale, de F. Bartelt.
- **16.30** Les mardis du théâtre.
- **17.10** Le pays d'ici : en direct de Montpellier.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome ; le théâtre des merveilles.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Vincent d'Indy.
- **20.30** Pour ainsi dire : les poètes du monde.
- **21.30** Musique : Diagonales, ou l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
- **22.30** Nuits magnétiques : quatre hôtels ; impressions d'Egypte.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10 h 50 : la tradition japonaise et la mort volontaire).
- **9.05** Matinée : la science et les hommes. Les scénarios d'univers, actualité et histoire.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : semaine nationale : « Le livre et les jeunes ».
- **11.30** Feuilleton : la San-Felice.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Avant-première : « Le bréviaire d'amour d'un haltérophile », au Lucernaire.
- **14.00** Un livre, des voix : « Nouveaux contes de Bustos Domecq », de J.-L. Borges et A. Bioy Casares.
- **14.30** Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Pontus Hulten et Daniel Buren (rediffusion de l'émission du 24 novembre).
- **15.30** Lettres ouvertes : spécial littérature italienne.
- **17.10** Le pays d'ici : en direct de Pézenas.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la biologie végétale (la sélection scientifique des plantes).
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Vincent d'Indy.
- **20.30** Antipodes : autour de Segou, l'Afrique d'hier à l'ordre du jour.
- **21.30** Musique : pulsations (le jardin musical).
- **22.30** Nuits magnétiques : quatre hôtels ; impressions d'Egypte.

JEUDI 29 NOVEMBRE

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10 h 50 : la tradition japonaise et la mort volontaire).
- **9.05** Les Matinées. Une vie, une œuvre : Léon-Paul Fargue.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : l'informatique peut-elle être enseignée ?
- **11.30** Feuilleton : la San-Felice.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Peintres et ateliers : Maurice Brechand ; Léonide Posamentiroff.
- **14.00** Un livre, des voix : « 118, rue Terminale », d'Alain Absire.
- **14.30** Radio Canada présente : « L'écrivain et l'espace ».
- **15.30** Musique : musicomania.
- **17.00** Le pays d'ici, en direct de Pézenas.
- **18.00** Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Retro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la mycologie médicale.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Vincent d'Indy.
- **20.30** Le tiroir oublié de la commode Louis XV, facéties parisiennes ou les souvenirs d'un cocher de fiacre.
- **21.30** Musique : vocalyse (l'âme du bois).
- **22.30** Nuits magnétiques : quatre hôtels ; impressions d'Egypte.

VENDREDI 30 NOVEMBRE

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : pour vivre ici... cinq portraits domestiques (et à 10 h 50 : la tradition japonaise et la mort volontaire).
- **9.05** Matinée du temps qui change : géopolitique ; la militarisation de l'espace.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école hors les murs.
- **11.30** Feuilleton : la nomination.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence... le retour de Gide.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Ville sans miroirs », de Hubert-Haddad.
- **14.30** Sélection Prix Italia : les Frères de la nuit.
- **15.30** L'échappée belle : figures de l'aventure (Anita Conti, océaniste) ; télex ; terre des merveilles.
- **17.10** Le pays d'ici : en direct d'Agde.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : l'union internationale des télécommunications.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : Vincent d'Indy.
- **20.30** « Le bal à l'époque romantique », de D. Battiens.
- **21.30** Black and blue : en passant par l'Espagne.
- **22.30** Nuits magnétiques : quatre hôtels ; impressions d'Egypte.

France-Musique

SAMEDI 24 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Duke Ellington.
- **7.03** Avis de recherche : Bach, Beethoven, Tchaïkovski, Fauré, Reger.
- **9.05** Carnet de notes.
- **11.05** Opéra : « Thamos, roi d'Egypte », de Mozart ; « le Jugement de Midas », de Grétry ; « Ma tante Aurore », de Boieldieu.
- **14.04** Le temps du jazz : jazz, s'il vous plaît ; hexagonal.
- **15.03** Désaccord parfait : Klemperer méconnu.
- **17.00** Concert : lieder de Klemperer, Mahler, Strauss, par E. Brunner, soprano, et E. Cooper, piano.
- **18.02** Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres.
- **19.05** Concert : musique traditionnelle, par l'Ensemble rythmique Tala Vadya, percussions de l'Inde.
- **20.05** En direct de Radio France Hérault.
- **20.30** Concert (en direct de Montpellier : « Divertimento K 136 », de Mozart ; « les Quatre Saisons », de Vivaldi, par l'Orchestre de Wurtenberg-Heilbronn, dir. J. Faerber, sol. A.S. Mutter, violon.
- **22.00** Concertos : « Concerto pour piano et orchestre », de Rimski-Korsakov, par l'Orch. de la radio de l'URSS ; « Concerto pour violoncelle en si mineur », de Dvorak, par l'Orch. philharmonique tchèque.
- **23.05** Les nuits de France Musique, en direct de Reims. La péninsule ibérique et l'Orient ; musique traditionnelle de Perse ; musique traditionnelle de Turquie.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère (Berlioz, Erkel, Lehar, Messenet...).
- **9.05** Cantate BWV 52 de Bach.
- **10.00** Gustav Mahler à Vienne : la saison 1898-1899, œuvres de Boieldieu, Freischütz, Wagner, Reznicek...
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Disques compacts : Widor, Brahms, Sweelinck, Mozart, Schumann, Lotti, Chostakovitch.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? La nostalgie (œuvres de Monteverdi, Beethoven, von Paradis, Wolf, Schubert, Mozart, Kreisler...).
- **19.05** Jazz vivant : hommage à Grappelli.
- **20.04** Avant-concert : « Tapiola », de Sibelius.
- **20.30** Grands concerts d'archives (concert donné le 15 avril 1955 au Carnegie Hall de New-York) : ouverture du « Freischütz », de Weber ; « Symphonie nº 6 », de Mahler, par l'Orchestre Philharmonique de New-York, dir. D. Mitropoulos ; à 22 h 30, après concert : « la Fille de Pohjola », de Sibelius, et « Fantaisie pour violon et piano », de Schönberg.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : ex-libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 26 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Vaclav Talich.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon Sweelinck, ou la modalité allemande : Prélude, de Sweelinck ; à 9 h 30, Ascendants : Des Prez, Gabrieli, Gibbons ; à 9 h 50, imagination/mécanique : Frescobaldi, Bull, Froberger ; à 10 h 20, convergence : Bach ; à 10 h 50, autre temps, mêmes mœurs : Haydn ; à 11 h 15, paysages hollandais : Scronx, Comet ; à 11 h 25, le faiseur d'organiste : Siefert, Tunder ; à 11 h 45, Postlude.
- **12.05** Concert (dans le cadre des Schubertiade Hohenems 1984) : « la Belle Meunière », de Schubert, par F. Araiza, ténor, et I. Cage, piano.
- **13.32** Equivalences : Cabezon, Langlais.
- **14.02** Repères contemporains : Harrison Birtwistle.
- **15.00** Disques compacts : Copland, Haydn, Barber, Mozart, Ravel, Bach, Vivaldi, Haydn.
- **18.00** L'imprévu, en direct du studio 119.
- **19.15** Le temps du jazz : actualités ; intermède : le disque mal aimé ; feuilleton : Eric Dolphy.
- **20.00** Les muses en dialogue.
- **20.30** Musique sacrée (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) « Dies irae », « Miserere », de Lully, « Memomare », « Magnificat » de Du Mont, par l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle Royale, dir. P. Herreweghe, avec G. Laurens, P. Kooy, H. Crook, D. Brown, H. Ledroit.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain.

MARDI 27 NOVEMBRE

- **6.00** Musique légère : Fucik, Luypaerts, Rauber, Pichaureau, Gabaye, Ibenez.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.08** Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon Sweelinck, ou la modalité allemande (la musique vocale) : œuvres de Sweelinck, Gombert, Ghizeghem, Merulo, Farnaby, Frescobaldi, Caccini...
- **12.05** Concert (donné le 10 mai 1984 à Vienne) : œuvres de Ligeti et de Rossini, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, der Wiener Jeunesse-Chor, dir. C. Franci.
- **13.32** Repères contemporains : Arrechart, Gesy, Canton.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** L'art de la démesure : David Oïstrakh (œuvres de Beethoven, Bruch, Stravinski, Mozart, Chostakovitch, Tchaïkovski, Berlioz).
- **18.00** L'imprévu, en direct du studio 119.
- **19.15** Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; intermède : feuilleton : Eric Dolphy.
- **20.00** Premières loges : Alfred Piccaver, ténor anglais.
- **20.30** Concert (en direct de Radio-France) : « Stenka Razine », poème symphonique de Glazounov ; « Chants bibliques », de Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch, sol. J. Broecheler, baryton ; entracte ; « Casse-Noisette », de Tchaïkovski, par M. Argerich et N. Economou, pianos ; « Symphonie en ré majeur », de Dvorak ; « le Chant du ménestrel », de Glazounov, par l'Orch. symphonique de Boston, dir. S. Ozawa, avec M. Rostropovitch.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du Petit Journal.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique : œuvres de Wagner, Liszt, Franck.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.08** Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon Sweelinck, ou la modalité allemande ; œuvres de Sweelinck, Byrd, Lassus, Gabrielli, Couperin...
- **12.05** Concert : Orf Sinfonietta, œuvres de Bach, Webern, Debussy, Mahler, Schoenberg.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Jeunes solistes : œuvres de Poulenc, Hindemith, Kodaly, J.S. Bach, Gendron, Prokofiev, par Liliane Novak, flûte, et Sabine Richard, piano.
- **15.00** L'art de la démesure : David Oïstrakh (œuvres de Ravel, Saint-Saëns, Chostakovitch, Prokofiev...)
- **18.00** L'imprévu, en direct du studio 119.
- **19.15** Le temps du jazz : Où jouent-ils ? Intermède, feuilleton : Eric Dolphy.
- **20.00** Musique contemporaine.
- **20.30** Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Sonate nº 16 en si bémol majeur », de W.A. Mozart ; « Sonatine », de M. Ravel ; « Scènes d'enfants », op. 15, « Sonate nº 2 en sol mineur », de R. Schumann, par Dezso Ranki, piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Club des archives, œuvres de Arne, Bull, Françaix... ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 29 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique : œuvres de Wagner, Liszt.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.08** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon Sweelinck ou la modalité allemande ; œuvres de Sweelinck, de Monte, Janequin, Guami, Farnaby...
- **12.05** Concert : œuvres de Berlioz, Walton Franck, par l'Orchestre national de Lille, dir. C. Diederich, Y. Chiffoleau, violoncelle.
- **13.32** Opérette-magazine.
- **14.02** Repères contemporains.
- **15.00** L'art de la démesure : David Oïstrakh (œuvres de Prokofiev, Honegger, Hindemith, Tchaïkovski, Chostakovitch, Mahler).
- **18.00** L'imprévu.
- **19.15** Le temps du jazz : le bloc-notes, intermède, feuilleton, Eric Dolphy.
- **20.00** Concours international de guitare.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pouf », de M. Monnet, « Nadira », de P. Capdenat, « Ouverture pour une tragédie grecque », de J. Martinon, « Lelio », de H. Berlioz, « Pièces pour piano », de C. Saint-Saëns, par les Chœurs de Radio-France, et l'Orchestre national de France, dir. E. Howarth, avec L. Peacocq, J. Dupouy, M. Vereaud, D. Mesguich.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : la musique chez Balzac dans sa vie et dans son œuvre ; 1836-1839, œuvres de Beethoven, Mozart, Carissimi...

VENDREDI 30 NOVEMBRE

- **2.00** Les nuits de France-Musique : œuvres de Wagner, Liszt.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.08** Le matin des musiciens : Jan Pieterszoon Sweelinck ou la modalité allemande.
- **12.05** Concert (donné le 8 mars au Théâtre municipal de Metz), œuvres de Duparc, Strauss et Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Repères contemporains : œuvre de G. Enesco.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** Verveine-scotch : Création groupe de recherche et d'improvisation musicale de Marseille : Scotch, livret à moi-même...
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.00** L'imprévu (en direct du studio 119) : actualité lyrique.
- **19.15** Le temps du jazz : clavier bien rythmé, intermède ; feuilleton : Eric Dolphy.
- **20.00** Avant-concert : « Concerto pour flûte et harpe », de W.A. Mozart.
- **20.30** Concert : (émis de Baden-Baden) : Russlan et Ludmila, ouverture de Glinka, « Concerto en la mineur pour violon et orchestre », de Dvorak, « Concerto pour orchestre », de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. E. Tchakarov, sol. V. Hudecek, violon.
- **22.22** Les soirées de France-Musique : œuvres de Purcell, Chopin, et musique traditionnelle.

Aux livres citoyens !

Retrouver la cuisine en passant par la bibliothèque.

« *CUISINE ET CULTURE* » : c'est le titre d'une plaquette éditée par le Centre international d'études pédagogiques L'Association des amis de Sèvres. On y trouve d'intéressants articles, ouvrant à l'imagination ces chemins qui ont *« fait passer la matière première alimentaire de l'état de nature à l'état de culture »*, selon l'expression de M. Claude Fischler. C'est pourquoi j'ai retenu surtout d'un « papier » de M. Roger Gouze ces vérités que l'on voudrait bien nous faire oublier et d'abord que la cuisine, comme tout art, doit posséder des racines. Et à propos de la nouvelle cuisine, qui n'est qu'une adaptation au régime alimentaire actuel des plus anciens principes : *« La vraie nouveauté s'ignore elle-même ! »*

Mais surtout on peut méditer sur cet autre danger, international, qui menace la cuisine. C'est, dit l'auteur, ce qu'on appelle, au temps de l'américanisme triomphant, *« fast food »*. Car le temps est une donnée importante de la cuisine, certes, mais *« un repas ne saurait avoir pour principe ni la vitesse ni la lenteur »*. Son rythme est d'abord imposé par l'appétit et par le comportement des consommateurs. Soit ! Mais, constate Roger Gouze en songeant au docteur Knock et à son histoire de thermomètres, *« songez que, dans tous les pays du monde, les mêmes restaurants vont servir les mêmes sandwichs de même viande, mêmement hachée dans le même décor avec la même préparation »*. Et il conclut à l'assassinat planétaire de la cuisine.

Seulement, qui est responsable ? Les marchands, les industriels de la bouffe ? Ces toques qui furent ou se croient grandes et ne sont plus que popotiers à succursales multiples ? Les multinationaux du ragoût, les obsédés de la consommation ou ces messieurs de l'INRA qui n'ont pour but que de modifier la petite légume ou le fruit pleins de goût pour en faire un produit insipide mais de grande production ? Tous sans doute, et peut-être le consommateur lui-même !

Dans ce numéro encore, un article charmant de Lucette Chambard : « Mais, dites-moi, où est donc la salle à manger ? » Et c'est vrai qu'à visiter les constructions modernes, la salle à manger est sacrifiée au profit d'un living. Pis encore, on trouve des cuisines sans fenêtre à l'allure de placards. On mange au salon *« une nourriture désincarnée, intellectualisée »*. On doit pouvoir rapprocher ce goût de l'inconsistant, *« du fragmenté, du décoratif »*, de l'actuel engouement pour la *« cuisine à la japonaise »*.

Comme tout cela est juste, vrai, qui nous fait, sans même nous en apercevoir, tourner le dos à la tradition, à la convivialité et probablement aussi à la santé. Car, si nous sommes ce que nous mangeons, nous mangeons de plus en plus mal, et nous allons devenir quoi ?

Mais, répétons-le, le consommateur est aussi coupable. De démission ! D'acceptation ! Et d'ignorance volontaire ! C'est Christian Millau qui rapporte cette anecdote d'une cliente d'un très bon restaurant de Châteauroux (*Bardet*) qui, lisant sur la carte *« veau sous la mère »*, s'étonne : *« Tiens ! Il y a donc des prés-salés par ici ? »*

Alors, la cuisine, devra-t-on l'apprendre et la retrouver en passant par la bibliothèque ?

Voici donc une esquisse pour une bibliothèque idéale :

1° LES GRANDS CLASSIQUES.

Les *Almanachs gourmands*, de Grimod de La Reynière ; *la Psychologie du goût*, de Brillat-Savarin ; le Grand Dictionnaire de cuisine, d'Alexandre Dumas ; *l'Art du cuisinier*, d'Antoine Beauvilliers ; *le Cuisinier gascon*, *le Cuisinier royal et bourgeois*, de Massialot ; *le Cuisinier Durand*, *la Cuisine* et *la Pâtisserie anglaise et américaine*, d'Alfred Suzanne ; *la Cuisinière poétique*, de Monselet ; *le Code gourmand*, d'Horace Raisson ; les ouvrages de Carême ; *l'Ouverture de cuisine*, de Lancelot de Casteau ; *le Parfait Boulanger*, de Parmentier ; *la Table et le Repas à travers les siècles*, d'Armand Lebault ; *la Fleur de la cuisine française*, le *Grand Dictionnaire de cuisine pratique*, de Joseph Favre, Edouard Nignon, etc.

Ces ouvrages sont quelquefois difficiles à trouver (rares et chers !) ; d'autres ont été « repris », comme l'on dit. Des spécialistes comme M. Morcrette, Jeanne Laffitte, Slatkine et autres se révèlent ainsi des bienfaiteurs pour le gourmet lettré. Un bon libraire vous renseignera, et notamment chez Le Verre et l'Assiette, 1, rue du Val-de-Grâce, tél. : 633-45-96.



ROGER-VIOLLET

2° LES RECETTES DES CHEFS.

Chez Robert Laffont, les recettes originales de Michel Guérard, Senderens, Roger Vergé, Jean et Pierre Troisgros, Alain Chapel, Fredy Girardet, Jacques Maximin, Eckart Witzigmann. Et la *Cuisine de Denis* (remarquable).

Chez Jean-Claude Lattès, les recettes de Fernande Allard, Alain et Eventhia Senderens, Claude Terrail (*la Tour d'argent*). Celles aussi de Le Duc (poissons).

Chez Flammarion, les recettes de Paul Bocuse, de Point et André Guillot, de Fernand Chambrette (recettes de poissons). Avec aussi la *Gastronomie pratique*, d'Ali-Bab (un monument) et les recettes des frères Haeberlin, de l'*Auberge de l'Ill*.

Chez Plon, les recettes de Michel Oliver (plusieurs volumes) et *Baumanière chez vous*, de Raymond Thuilier et J.-A. Charial.

Chez Bordas, *la Cuisine*, de Raymond Oliver.

Chez Stock, le *Nouveau Cuisinier gascon*, d'André Daguin.

Chez Olivier Orban, *la Table d'Adrienne* (restaurant *la Vieille*).

3° LES RECETTES « MÉNAGÈRES ».

Il en pleut, des livres de recettes ! Toujours les mêmes, quelquefois remises au goût du jour ou du snobisme.

On peut avoir des « classiques » comme *la Cuisine de tante Marie*. On doit avoir aussi :

Le *Guide Caroline de la cuisine*, de Caroline Haedens (la Table ronde).

La Cuisine pour tous, de Ginette Mathiot (Livre de poche) et aussi ses *365 Plats du jour avec l'art d'accommoder leurs restes* (Albin Michel).

Les *Cahiers de Fanny*, d'Odette Reige : les poissons, les pâtés, les daubes, etc. (Hubschmid et Bouret édit.).

La *Cuisine bourgeoise*, de Paula d'Hulst (Paul Legrain édit., à Bruxelles).

Ainsi que tous les vieux ouvrages du bon docteur Edouard de Pomiane, si vous les trouvez (ils furent édités par Albin Michel), et de Paul Reboux (Flammarion).

4° LES RECETTES RÉGIONALES.

La Cuisine provençale, de J.-B. Reboul (Tacussel, à Marseille).

La Véritable Cuisine provençale et niçoise, de J.-N. Escudier (Provencia).

La Cuisine du comté de Nice, de Jacques Médecin (Julliard).

La Cuisine en Poitou, de Maurice Béguin.

La Cuisine catalane, d'Eliane Thibault Comelade (Lanore, édit.).

La Gastronomie nivernaise, des frères Dronillet (Crépin-Leblond).

La Cuisine de Lyon, par André Mure (Stock).

Cent et une recettes aveyronnaises, de F. Decoq (edit. Subervie).

La Cuisine provençale, par René Jouveau (édit. du Message, à Berne).

Le Cœur et la Fourchette (cuisine ardéchoise), de J.-P. Barras (Plein Vent).

Les Secrets des fermes au cœur de la France, d'Henriette Dussourd (Berger-Levrault).

Odeurs de forêts et fumets de table, de Charles Forot (Volle, à Privas).

Fourmiquetto (Languedoc), par Albin Marty (édit. Créer).

Le Jura à table, par J. Montandon (édit. Pro-Jura).

Les Secrets des fermes en Périgord noir, par Zette Guinaudeau-Franc (édit. Fanlac, à Périgueux).

Science de gueule en Périgord, par Rocal et P. Balard (édit. Fanlac, à Périgueux).

5° LES RECETTES DE CUISINE ÉTRANGÈRE.

La série des ouvrages de la collection *Time-Life*, et aussi :

Manger à l'italienne, par Carnacina et Veronelli, (Flammarion).

La Cuisine franglaise, par Mary Henderson (Taillandier).

La Cuisine marocaine, par Latifa Bennami-Smires (Tallandier).

Grandes recettes de la cuisine chinoise (Bordas).

La Cuisine brésilienne, par Guy Leroux et Cléa de Oliveira (Guides Bleus).

Antilles et Guyane à travers leur cuisine, par le docteur André Nègre.

Gastronomie juive, par S. Roukhomovsky (Flammarion).

La Cuisine genevoise, 1817 (Slatkine).

La Cuisine sénégalaise, par Monique Biarnès (Société africaine d'éditions).

La Cuisine hongroise, par Rose Koranyi (Hungaria).

Les Secrets de la cuisine russe, par Nathalie Mont-Servan et Marie Troubnikoff (Elsevier).

Mes recettes, par Juliette Lassonde (Editions du Jour, à Montréal).

Les Cuisines du monde, par Céline Vence et Blandine Vié (Hachette).

La Cuisine à travers le monde, par Raymond Oliver (Hachette).

6° LA LITTÉRATURE GASTRONOMIQUE.

Curnonsky : *Souvenirs littéraires et gastronomiques* (Albin Michel).

Des Ombiaux : *l'Art de manger et son histoire* (Payot).

Edouard de Pomiane : *Des honnestes voluptés de bouche et d'amour* (SEGEP).

M.-P. Pomaret et Hélène Cingria : *L'aventure est dans votre cuisine* (P. Horay).

Joseph Delteil : *la Cuisine paléolithique* (Morel).

Henri Leclerc : *Fruits de France* et *Légumes de France* (Masson).

Gaston Derys et Curnonsky : *Gaîtés et curiosités gastronomiques* (Delagrave).

Laurent Tailhade : *Petit bréviaire de la gourmandise* (Messein).

Austin de Croze et Curnonsky : *Trésor gastronomique de la France* (Delagrave).

Georges et Germaine Blond : *Histoire pittoresque de notre alimentation* (Fayard).

James de Coquet : *Propos de table* (Hachette).

Francis Amunategui : *l'Art des mets* (Fayard), *le Plaisir des mets* (Fil d'Ariane).

Les Tables de la Semaine

Chez Cardin

Depuis les jardins des Ambassadeurs, du temps d'Yvette Guilbert, de Paulus et de Thérésa on n'avait jamais vu ça ! Je veux dire le Tout-Paris, pressé, bousculé, pâmé et ravi de l'être ! *L'Espace* (1, avenue Gabriel. tél. : 266-11-70), c'est donc les anciens Ambassadeurs (théâtre et restaurant). Ce restaurant, Pierre Cardin, à qui tout semble devoir réussir, a trouvé pour lui en Jacques Collard, homme de la nuit, l'animateur idéal.

La formule est heureuse. C'est celle (pas nouvelle et souvent mal conçue) du buffet géant. Ici, ledit buffet est fort bien conçu, riche en propositions diverses, et l'on a plaisir à y retourner plus d'une fois. Ces voyages au buffet géant coûtent 80 F. Si vous faites suivre d'un dessert, 100 F, avec un plat du jour servi à table 130 F (plus service et boisson et il est des vins corrects, le Monbousquet de Saint-Emilion à 60 F par exemple). Les plats du jour (ce jour-là une dorade grillée et des côtes d'agneau haricots verts) sont honnêtes. Une courte carte y ajoute les œufs diversement préparés, pour l'homme d'affaires pressé ou le soupeur désabusé, le saumon fumé et le foie gras pour les fêtes d'après théâtre, les grillades pour la ligne.

On sert jusqu'à une heure du matin, on papote devant le dernier verre jusqu'à plus soif. Dès midi (enfin, mettez plutôt une heure), on vous reçoit gentiment. Bravo !

L. R.



Les Propos de Table de la VIEILLE ALSACE



ROGER-VIOLLET

J.-P. Coffe : *Gourmandise au singulier* (Le Signe).

Léon Daudet : *A boire et à manger* (Livre français).

Marcel Rouff : *Vie et passion de Dodin Bouffant* (Stock).

Desnoiresterres : *Grimod de La Reynière et son groupe* (Didier et Cie).

Ned Rival : *Grimod de La Reynière* (Le Pré-aux-Clercs).

Jacques Kother : *la Mémoire du ventre* (De Méyère).

André Castelot : *l'Histoire à table*, (Librairie académique Perrin).

Christian Guy : *Une histoire de la cuisine française* (Productions de Paris).

Curnonsky et Saint-Georges : *la Table et l'Amour* (Clé d'or).

Docteur Paul Ramain : *Mycogastronomie* (J. Laffitte).

Raymond Oliver : *Cuisine pour mes amis* (A. Michel).

Jean-François Revel : *Festins de tous les temps* (Fayard).

7° LES BOISSONS.

Docteur Debuigne : *Larousse des vins.*

Constant Bourquin : *Connaissance du vin* (Marabout).

Féret : *Bordeaux et ses vins* (Féret).

Gaston Roupnel : *la Bourgogne* (Horizons de France).

P.-M. Doutrelant : *les Bons Vins et les Autres* (Seuil).

G. Marchou : *le Vin de Bordeaux, cet inconnu* (Causse).

J. de Kerdéland : *Histoire des vins de France* (Hachette).

René Benjamin : *le Vin, lumière du cœur* (Robert Cayla).

Norbert Got : *le Livre de l'amateur de vins* (chez l'auteur).

R. Poulain et L. Jacquelin : *Vignes et vins de France* (Flammarion).

Philippe Baron Philippe : *Vivre la vigne* (Presses de la Cité).

Docteur J.-M. Eylaud : *Vin et santé* (Nouvelle diffusion du livre).

Fernand Woutaz : *Dictionnaire des appellations* (Librairie technique).

Clos-Jouve : *De la romanée-conti au piccolo d'Argenteuil* (Dullis).

Alexis Lichine : *Encyclopédie des vins et alcools* (Laffont).

Hugh Johnson : *Atlas mondial du vin* (Laffont).

Le Vin de Bourgogne, textes divers sous la direction de R. Dumay (Montalba).

Michel Iatca : *Guide international de la bière* (Balland).

Urion et Eyer : *la Bière, art et tradition* (Istra).

Michel Dovaz : *les Grands Vins de France* (Julliard).

R. Gandilhon : *Naissance du champagne* (Hachette).

Raymond Dumay : *Guide du vin* (Stock).

Raymond Dumay : *Guide des alcools* (Stock).

Le Livre de l'amateur d'alcools, collective d'auteurs (Solar).

L.-R. Dauven et J. Morlaine : *le Livre du whisky* (Solar).

8° LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

Jérôme Stern : *Dictionnaire de nos aliments* (Garnier).

M. André : *les Ecrevisses françaises* (P. Lechevalier).

Jean Cadart : *les Escargots* (P. Lechevalier).

Claude Thouvenot : *le Pain d'autrefois* (André Leson).

Lionel Poilâne : *Guide de l'amateur de pain* (Laffont).

Bernard Dupaigne : *le Pain* (Edit. de La Courtine).

Roby : *Confession d'un pêcheur* (édit. Ouest-France).

Fernand Lequenne : *le Livre des salades* (Robert Morel).

Pierre Lieutaghi : *le Livre des bonnes herbes* (Robert Morel).

Louis Lagriffe : *le Livre des épices* (Robert Morel).

Robert Landry : *Guide culinaire des épices* (Marabout).

Pierre Androuet : *Guide du fromage* (Stock).

Hubert : *Moi, le fromage et vous.*

Gwenn-Aël Bolloré : *Guide du pêcheur à pied* (Gallimard).

Gwenn-Aël Bolloré : *Suivez le crabe !* (Gallimard).

Curnonsky : *Lettres de noblesse* (du roquefort) (éditions nationales).

Henri Pourrat : *l'Aventure du roquefort* (Sté Roquefort).

Curnonsky : *Une grande datte dans ma vie* (G. Lang).

Célébration (du maïs, de la pomme de terre, du pain, du miel, de la pomme, de l'asperge, de l'andouille, etc.) (Robert Morel).

François Mackiewicz : *Fromages et fromagers de Normandie* (Ch. Bonneton).

Martine Joly : *le Chocolat* (Laffont).

M.-L. et J. Verroust : *Friandises d'hier et d'aujourd'hui* (Berger-Levrault).

9° LA DIÉTÉTIQUE

La Cuisine simple, par le docteur Paul Carton (chez l'auteur).

Vie comme vitamines, par Florence Rémy, Liliane Laplaine et le docteur Lydia Marié (Marcel Valtat édit.)

Une autre assiette, par Claude Aubert (Debard).

Les Régimes gourmands, par le docteur Chast et Raymond Oliver (Albin Michel).

Guide astrologique de la diététique, par Carroll Righter (Planète).

Vous le voyez, cela fait « du » et « des » volumes ! Encore en ai-je oublié, comme par exemple *les Plaisirs de la table de France*, de Jacques Bourgeat (Hachette), *la Vie quotidienne de la société gourmande au XIXe siècle*, par Christian Guy (Hachette), *les Hommes et leurs aliments*, de Jacques Barrau (Temps actuels), *l'Europe à table*, de Léo Moulin (Elsevier), *la Table au pays de Brillat-Savarin*, de Lucien Tendret, et bien d'autres.

Mais, encore une fois, beaucoup de ces ouvrages sont épuisés, n'ont pas été réédités, et les derniers exemplaires dépenaillés traînent sans doute dans de provinciaux greniers. C'est dans une boîte des quais que j'ai trouvé l'amusant *Gastrophile*, de Paput-Lebeau (publié en 1883 par la librairie Audot). C'est chez un antiquaire d'Arles que j'ai acheté le fameux *Code gourmand* d'Horace Raisson, où je relève cette pensée : « *La symétrie est le plus dangereux ennemi de la bonne chère* », qui semble une critique de ces assiettes « nouvelle cuisine » où tout est disposé symétriquement, justement.

C'est donc un jeu donnant au plaisir de la lecture plus de charme encore que de partir à la découverte de ces éditions rares. Beaucoup de libraires auront plaisirs à y aider, notamment ceux qui se sont spécialisés dans la littérature gourmande. En tout premier lieu, je le répète, la librairie Le Verre et l'Assiette, au 1 de la rue du Val-de-Grâce, dans le 5e arrondissement.

LA REYNIÈRE.

P.-S. – Ma cure de modestie m'a interdit de citer ici mes propres ouvrages.



échecs

N° 1100

Actualité de Botwinnick

(Tournoi open d'Amsterdam, 1984)

Blancs : Timman
Noirs : Ree

Gambit D.

1.	d4	Cf6	26.	a3	Cç7
2.	ç4	é6	27.	Ré2	b6 (o)
3.	Cf3	d5	28.	Cé4	Rf8 (p)
4.	Cç3	Fé7	29.	Cd6?	b6 (q)
5.	Fg5	0-0	30.	Rd3 (r)	a6
6.	é3	Cb-d7	31.	Cç4	Cd5
7.	Fd3 (a)	ç5 (b)	32.	Rd4	Ré7
8.	0-0 (ç)	çxd4	33.	g3	Rd7
9.	éxd4 (d)	dxç4	34.	f4	Rç6
10.	Fxç4	Cb6 (é)	35.	Ré5!	Cç7 (s)
11.	Fb3	Cf-d5 (f)	36.	Cé6	Rd7 (t)
12.	Fxé7	Dxé7	37.	f5!	éxf5
13.	Té1	Td8	38.	Cxf5 (u)	Cé8
14.	Tç1	Cxç3 (g)	39.	g4! (v)	Cf6
15.	Txç3	Fd7	40.	h3 (w)	h5
16.	d5! (h)	Dd6 (i)	41.	g5	Ch7
17.	dxé6 (j)	Fxé6	42.	h4	Cf8 (x)
18.	Dxd6	Txd6	43.	Cxg7	Cg6
19.	Fxé6	Txé6	44.	Rf6	Cxh4
20.	Txé6	fxé6	45.	Cxh5	Rç6
21.	Tç7 (k)	Td8! (l)	46.	Cg3	Rd5
22.	Rf1	Td7!	47.	a4! (y)	b5
23.	Txd7	Cxd7	48.	a5	Rç4
24.	Cg5!	Cç5 (m)	49.	Cf5	Cg2
25.	b4!	Cxé6 (n)	50.	Ré5! (z)	Abandon.

NOTES

a) De nombreux joueurs cherchent ici à ne pas perdre un temps en développant le F-R, lequel, après 7. Fd3, dxç4 serait contraint de se déplacer à nouveau en reprenant le pion. Dans ce combat pour ne pas perdre un temps, la variante traditionnelle consiste en 7. Tç1 ou en 7. Dç2 qui, en outre, retarde ou empêche la poussée ç7-ç5. L'inconvénient de la suite 7. Tç1 est d'avoir été tant analysée qu'elle permet aujourd'hui aux Noirs d'envisager assez facilement des perspectives de nullité, comme on l'a constaté récemment dans la partie Karnov-Andersson (match URSS - Reste du monde de Londres 1984) après 7..., ç6 ; 8. Fd3, dxç4 ; 9. Fxç4, Cd5 ; 10. Fxé7, Dxé7 ; 11. 0-0, Td8 ; 12. Dç2, Cxç3 ; 13. Dxç3, b6 ; 14. b4, Fb7 ; 15. Fé2, Td-ç8 ; 16. Db2, h6 ; 17. Tf-d1, Tç7 ; 18. Tç3, Cf6 ; 19. Td-ç1, Ta-ç8 ; 20. h3, Cd5 ; 21. Tb3, Fa8 ; 22. Cé5, ç5 enfin ; 23. bxç5, bxç5, nulle. Botwinnik a longtemps joué avec succès 7. Fd3 sans craindre ni la contre-action ç7-ç5 ni le pion isolé en d4 et, derrière cette « variante Botwinnik » on trouve actuellement les plus grands noms comme Spassky, Korchnoï et Polugaievsky.

b) La meilleure réponse selon Alekhine mais la suite 7..., dxç4 ; 8. Fxç4, b6 ; 9. 0-0, Fb7 ; 10. Dé2, Cé4 ou 10. Tç1, ç5 semble simple et égalisante.

ç) 8. çxd5, Cxd5 ; 9. Fxé7, Dxé7 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. dxç5, Cxç5 ne pose aucun problème aux Noirs.

d) Si 9. Cxd4, Cé5!

e) Botwinnik préfère la continuation 10..., a6 ; 11. a4, Cb6 mais Timman estime que les Blancs ont un solide jeu positionnel après 12. Fb3, Fd7 ; 13. a5! (au lieu de 13. Dé2, Fç6), Cb-d5 ; 14. Fxd5, Cxd5 ; 15. Cxd5, éxd5 ; 16. Fxé7, Dxé7 ; 17. Dd2.

f) Pour le plaisir, rappelons la célèbre partie Botwinnik-Vidmar de Nottingham, 1936 : 11..., Fd7 ; 12. Dd3!, Cb-d5 ; 13. Cé5, Fç6 ; 14. Ta-d1, Cb4 ; 15. Dh3!, Fd5 ; 16. Cxd5, Cbxd5 ; 17. f4!, Ta-ç8 ; 18. f5, éxf5 ; 19. Txf5, Dd6 ; 20. Cxf7!, Txf7 ; 21. Fxf6, Fxf6 ; 22. Txd5, Dç6 ; 23. Td6, Dé8 ; 24. Td7!, abandon. La recommandation d'Alekhine (11..., Cf-d5) semble encore aujourdhui la meilleure réponse.

g) Ou 14..., Cf6 ; 15. Dé2 (Korchnoï-Zaitsev, 1962).

h) Les Blancs saisissent leur chance, après une longue réflexion, bien que les conséquences de l'avance du pion d soient difficiles à prévoir avec clarté.

i) Il fallait déjà avoir examiné les implications résultant de 16..., Fb5 (et non 16..., Fé8 ; 17. Td3) et dire quelle est la D qui est clouée : par exemple, 17. a4, Fa6 ; 18. a5, Cxd5 ; 19. Fxd5, Df6 et les Noirs regagnent la pièce avec un bon jeu et un pion de plus. Timman donne 17. Dd2!, Df6 ; 18. Cé5 ou 17..., Dd6 (f8) ; 18. Cd4 ou 17..., Fç6 ; 18. dxé6!

j) Le sacrifice de pion 17. Cg5, éxd5 ; 18. Fç2, g6 n'est pas correct. La simplification qui suit conduit à une finale extrêmement intéressante.

k) Les échanges ont donné lieu à une finale de T+C dans laquelle les Blancs semblent avoir un net avantage : entrée de la T en septième, faiblesse des pions b7 et é6.

l) En fait, l'avantage des Blancs est minime puisque les Noirs peuvent forcer l'échange des T. Ici, la suite 21..., Tç8 semble moins précise : après 22. Txç8+, Cxç8 ; 23. Cg5, é4 ; 24. Rf1, Cd6 ; 25. Ré2, h6 ; 26. Rf3, é4 ; 27. Cd2, Rf7 ; 28. Ré3, Ré6 ; 29. Cxé4, Cç4+ ; 30. Rd4, Cxb2 les Blancs gagnent le pion b7 et restent avec un pion de plus et toujours un net avantage dans d'autres variantes (après 25..., é4 ; 26. Ré3, Cç4+ ; 27. Rd4, Cxb2 ; 28. Cxé4).

m) Une finale de C magnifique et difficile. 24..., é5 était peut-être plus fort ; après 25. Ré2, h6 ; 26. Cé4, b6 ; 27. Rd3, Rf7 ; 28. Rç4, Ré6 ; 29. Rb5, Cb8! on ne voit pas bien comment les Blancs pourraient obtenir un avantage.

n) 25..., h6 ; 26. bxç5, hxg5 ; 27. Ré2 est perdant pour les Noirs : 27..., Rf7 ; 28. Rd3, é5 ; 29. Rç4, Ré6 ; 30. g4!

o) 27..., Cb5 est insuffisant : 28. a4, Cç3+ ; 29. Rd3, Cxa4 ; 30. Cxé6, b6 ; 31. Rç2! ou 30..., Cb2+ ; 31. Rd4, b6 ; 32. b5!

p) Une imprécision : 28..., b6 était nécessaire.

q) Si 29..., b5 ; 30. Rd3, a6 ; 31. Rd4!

r) 30. Cç8 gagnait facilement : 30..., Cb5 ; 31. a4, Cç3+ ; 32. Rd3, Cxa4 ; 33. Cxa7 (menaçant 34. Rç2), Cb2+ ; 34. Rd4 et le pion b6 est perdu. 30..., a5 ne sauve rien à cause de 31. Rd3!

s) Et non 35..., Rb5 ; 36. Cb2!, Cxb4 ; 37. axb4, Rxb4 ; 38. Rxé6, a5 ; 39. Rf7, a4 ; 40. Cxa4, Rxa4 ; 41. Rxg7 suivi de l'avance du pion f et les Blancs gagnent.

t) Ou 36..., a5 ; 37. g4, axb4 ; 38. axb4, Cd5 ; 39. b5+, Rç5 ; 40. h4.

u) La position est voisine de celle de la partie Botwinnik-Kholmov, Moscou, 1969 (Blancs : Rç5, Cf3, Pa3, b4, f2, g2, h2. Noirs : Rd7, Cé7, Pa6, b7, f7, g6, h5) au trente-cinquième coup que Botwinnik remporta au cinquante-deuxième.

v) Les Noirs sont en zugzwang.

w) 40. Cxb6 était plus rapide. Si 40..., Rç6 ; 41. g5, Cd7 ; 42. Ré6.

x) Ou 42..., g6 ; 43. Cé3!

y) Nouveau zugzwang alors que 47. Cf5 permettait 47..., Cg2 ; 48. g6, Cf4!

z) Et le pion g ne peut être arrêté.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1099

V. Doglov, 1968

(Blancs : Rç2, Th3, Ph5 et h2. Noirs : Rg8, Fa5, Cd2.)

La variante 1. Ta3, Cç4 ; 2. Ta4, Cé3+ ; 3. Rd3 n'est pas encore satisfaisante pour les Blancs qui doivent ajouter préalablement une pincée de sel.

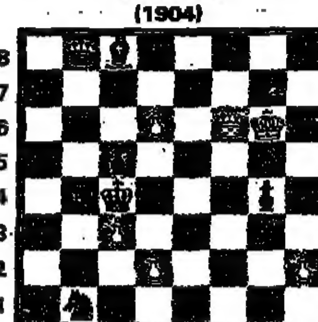
1. Tg3+!, Rh8! (si 1..., Rh7 ; 2. Tg5!, Fç7 ; 3. Tf5, Cé4 ; 4. Tf7+) ; maintenant la grande variante 2. Ta3, Cç4 ; 3. Ta4, Cé3+ ; 4. Rd3, Fb6 ; 5. Tb4, Cd5 ; 6. Tb5, Cf4+ ; 7. Ré4, Fç7 ; 8. Tç5, Cé6 ; 9. Tç6, Cg5+ par miracle, les Noirs parviennent à rester en équilibre ; 10. Rf5, Fd8 ; 11. Td6, Cf7 ; 12. Td7, Ch6+ ; 13. Rg6, Cg8 (sauvant une dernière fois le F puisque sur 14. Txd8 il y a pat) mais 14. Th7 mat).

A noter que 12..., Rg8 ne sauve rien à cause de 13. h6.

ÉTUDE

H. RINCK

(1904)



Blancs (6) : Rg6, Df6, Pç3, d2, d6, h2.

Noirs (6) : Rç4, Db8, Fç8, Cb1, Pç5, g4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1098

Catastrophe aux Olympiades

Dans cette donne des premières Olympiades, les Italiens à une table étaient tombés en panne à 3 Cœurs et, à l'autre table, les Américains avaient atterri à 6 Cœurs pour... quatre de chute! Mais, à cartes ouvertes, on pouvait faire onze levées.

♠ 8 7 2
♡ D 10 2
♢ V 10 9 3
♣ 10 6 2

Ouest : ♠ D 10 5 4 3 ♡ 9 8 5 ♢ 7 6 2 ♣ D 5

Est : ♠ 9 6 ♡ V ♢ R D 8 5 4 ♣ R V 8 4

Sud : ♠ A R V ♡ A R 7 6 3 ♢ A ♣ A 9 7 3

Atout Cœur. Ouest entame le 5 de Trèfle. Comment faire ONZE levées contre toute défense?

Réponse :

Sud prend le Valet de Trèfle avec l'As de Trèfle, tire l'As de Carreau, puis le Roi de Cœur et la Dame de Cœur. Il joue ensuite le Valet de Carreau couvert et coupé, remonte en Nord avec le 10 de Cœur, affranchit un Carreau en coupant le Roi et *joue Trèfle.* Ouest prend et doit contre-attaquer Pique. Sud tire ses trois Piques et donne la main à Est, qui devra rejouer Trèfle ou Carreau.

Courrier des lecteurs :

« *L'attaque de Birmingham* » (1091). – Dans la solution de ce problème (mais pas dans l'énoncé), une deuxième Dame de Cœur et une deuxième Dame de Carreau étaient venues se glisser dans la main d'Est, ce qui, miraculeusement ne changeait rien à la façon de faire chuter le contrat, mais cette erreur a provoqué cette remarque de M. et Mme B... : « *Il y a aussi des joueurs moyens qui lisent* le Monde, *il faut y penser.* » *Même les experts ont du mal à s'y retrouver quand il y a six Dames!*

« *Oswald Jacoby* » (1094). – R. Bismut apporte une intéressante précision : « *Si le déclarant, après le coup de Merrimac de la Dame de Carreau, adopte la meilleure ligne de jeu il chutera quand même de deux ou trois levées.* »

Olympiades

La plupart des lecteurs ne savent plus très bien à quoi s'en tenir quand on leur parle d'olympiade, un terme qui choque les puristes puisqu'il indique un espace de quatre ans et non pas des Jeux olympiques. Mais, pour le bridge, le terme jeux olympiques, n'a pas été admis par le Comité olympique au moment où le président de la Fédération mondiale, M. Robert de Nexon, a créé ce championnat de bridge en 1960. Le terme « Olympiades » ayant été officiellement accepté, il y a eu tous les quatre ans des olympiades par équipe de quatre et, à partir de 1962, des olympiades par paires. En conséquence, tous les... deux ans, il y a des olympiades de bridge!

Celles qui viennent de se dérouler à Seattle et qui ont vu la victoire en finale des Polonais sur les Français opposaient les équipes de cinquante-quatre pays, tandis que, en 1982 (à Biarritz), les Olympiades mettaient en présence des centaines de paires. Voici, une des plus belles donnes de l'épreuve par paires.

♠ V 8 7 5 4 2
♡ V
♢ 8 4
♣ V 6 4 3

Ouest : ♠ A D ♡ 7 5 4 ♢ V 9 6 3 2 ♣ R 9 2

Est : ♠ 10 9 3 ♡ 10 8 3 ♢ A R 10 5 ♣ 8 7 5

Sud : ♠ R 6 ♡ A R D 9 6 2 ♢ D 7 ♣ A D 10

Ann. : N. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
D.Gordon	X...	S.Kokish	Y...
–	passe	passe	2 SA
passe	4 ♡	passe	4 ♠

Diana Gordon, en Ouest, fit l'entame normale du 3 de Carreau (car une autre attaque risquait de livrer une levée, notamment à Cœur si le partenaire avait, par exemple, une Dame troisième). Est fit le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et elle contre-attaqua Trèfle. Sud mit le 10 pris par le Roi. On voit que le déclarant ne peut éviter la perte de deux Carreaux, d'un Trèfle et de deux atouts, mais *comment le faire chuter* de TROIS levées (le top), ce contrat de QUATRE PIQUES?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 SA » avec une majeure sixième n'est pas classique, mais Sud ne pouvait pas ouvrir de « 2 Cœurs » dans son système, et il a préféré indiquer, avec « 2 SA », une main de 20 à 22 points d'honneur. La réponse de « 4 Cœurs » était un Texas pour obliger Sud à jouer « 4 Piques » de sa main.

Remarque : Est-Ouest, à cette table, étaient, une des rares paires féminines inscrites dans le tournoi open.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 203

Le chat et le canard

Ce n'est pas une fable que nous vous offrons aujourd'hui, encore qu'un tournoi de scrabble donne souvent l'image d'*Une ample comédie au cent actes divers*, mais une partie où il faut trouver une espèce de chat et une de canard.

Il y a une vingtaine de variétés de chats, dont certaines intéressent les scrabbleurs : le CARACAL, S, africain et asiatique, haut sur pattes et voisin du LYNX, à la fourrure douce et soyeuse ; le SERVAL, S (trois anagrammes au singulier : VALSER, VELARS et LARVES ; aucune au pluriel), au pelage fauve. Quatre sont américains : le GUÉPARD, redoutable chasseur à courre ; l'OCELOT, plus chassé que chasseur à cause de sa fourrure rayée ou mouchetée ; le MARGAY (anagramme MAGYAR), bon grimpeur, et le PUMA ou COUGOUAR, grand fauve percheur. Le HARET est un chat domestique redevenu sauvage. On peut aussi jouer les termes familiers MISTIGRI, MINET et MINOU, ce dernier ayant été repêché, pour des raisons peu claires, dans l'additif du règlement international. Nous traiterons des canards dans une chronique ultérieure.

Scrabble Etoile, 7, rue Le Sueur, 75116 Paris. 29 octobre 1984, 21 h. Tournois lundi, vendredi et samedi 21 h ; mercredi, vendredi, samedi 14 h 30 et 17 h.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DFHNOOS			
2	DO+CEORT	FOHNS	H 4	30
3	ACLRSUX	CODERONT	7 B	64
4	DHIJNOUY	SCLÉRAUX (a)	E 4	126
5	HNY+AEU ?	JUDO	D 1	44
6	EHN+EERZ	J (O) YAU	1 D	60
7	EEHR+ANV	ZEN	8 A	42
8	ENV+EEGM	HARET	I 3	24
9	EGV+AEL ?	MÈNE	J 2	23
10	AEEQRSV	ÉL(E)VAGE	K 5	98
11	Q+BEGIII	AVERSE	12 G	37
12	BIQ+EBIN	VIGIE	8 K	30
13	BIN+AAMT	BIQUE	10 B	22
14	AEIMRSS	AMBIANTE	O 1	86
15	AFIIPST	MIGRASSE (b)	M 6	84
16	EEKNOTT	PONTIFIAIS	C 6	82
17	EENTT+IU	KOB	3 M	28
18	ITU+LNOR	ÉVENT	H 11	24
19	U+ELPTUW	LORGNAIT (c)	10 H	22
20	ELPTU+DU	WUS	15 A	36
21	DUU+L	PILET (d)	14 B	26
22		LAD	G 11	13
				1 001

a) Ayant trait à la sclérotique, membrane externe du globe oculaire. L'anagramme EXCLURAS perd 38 pts.

b) REMISAS, 13 C, 81 ; c) LISTON, 15 A, 21 ; d) canard sauvage à queue pointue.

1. Lahmi, 997. 2. Duguet, 979. 3. Mlle Pinson, 972.

Courrier des lecteurs. – M. Glanard, de Moussey, pose trois questions à propos de la partie de Vaux-le-Pénil (cf notre dernière chronique)... Pourquoi PALUDIER plutôt que PLAIDEUR ? Parce que le premier peut se rallonger par un E aussi bien que par un S ? Qui prend la décision et selon quels critères ?

Réponse. – Vous avez raison. A égalité de points, c'est l'arbitre qui choisit le mot qui, selon lui, ouvre le plus.

2. Pourquoi PRIMAUTE alors que PERMUTAI ouvre plus (rallonge S et T) ?

Réponse. – A ce stade de la partie, il ne reste plus de T à tirer, donc les deux mots sont à égalités

3. Pourquoi FUMIONS plutôt que SUIF, qui utilise moins de lettres ?

Réponse. – Dans cette fin de partie, il ne reste plus que quatre voyelles à tirer. L'arbitre choisit FUMIONS avec raison, car ce mot « consomme » deux consonnes de plus que SUIF et équilibre mieux les derniers tirages.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 329

Horizontalement

I. Notre Bible, bien que je me permette quelques menus écarts. – II. Entraîne à la dissipation. Subjectivement vôtre, disait Baudelaire. – III. Tragediente ! S'est agrandi. – IV. On l'utilise à la chasse. Là, elle est vraiment corsée. – V. Leur garde a bon rang. Importe au soldat. – VI. Symbole. Il a donné du travail. Conjonction. – VII. Ou c'est souple ou c'est une erreur. On la dit plus redoutable que son mari. – VIII. Il a eu des visions. Cardinaux. – IX. Il a mené la danse. Il est certain qu'il provoque des inquiétudes parfois injustifiées. – X. Fabriquent les nouveaux pauvres.

Verticalement

1. Pourrait, dit-on, faire carrière où il est. – 2. Elle eut son Dupont sous la Restauration. Antant et même plus. – 3. Possessif. On y retient les fûts de bas en haut. – 4. Tarte à la crème. – 5. Campent sur leurs positions. Unisexe ? – 6. Aurait des lumières. En France. – 7. Biochimique. Ils ont tout à fait rapproché leurs points de vue. – 8. Note. Le nez de Cyrano. – 9. Doit se surpasser. Fait les courses. – 10. Elle va peut-être se brouiller. Au bout du doigt. – 11. Jura. Possessif. – 12. Dégusté. Note. – 13. Doivent apprendre à se servir du I.

SOLUTION DU N° 328

Horizontalement

I. Andreï Gromyko. – II. Tirette. Butor. – III. Léa. Œillette. – IV. Accru. Nui. Rai. – V. Ne. Erit. Gai. – VI. Cède. Camail. – VII. Isole. Nota. De. – VIII. Sou. Réélirait. – IX. Tiroir. Loriot. – X. Entreprenante.

Verticalement

1. Atlantiste. – 2. Nièce. Soin. – – 3. Drac. Court. – 4. Ré. Réel. Or. – 5. Etourderie. – 6. Ite. Ie. Erp. – 7. Geint. Né. – 8. Lu. Colle. – 9. Obligation. – 10. Mue. Amarra. – 11. Ytria. Ain. – 12. Kota. Idiot. – 13. Oreillette.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 329

Horizontalement

1. ACCINOT (+ 1). – 2. EEEMSS. – 3. AEENNTT. – 4. ABCEHILN. – 5. DEEOSSY. – 6. AMMORSU. – 7. EGIMPU. – 8. AEEELRT (+ 3). – 9. ABEENST (+ 1). – 10. EEENTTT (+ 1). – 11. ACELRSUX (+ 1). – 12. EEELRSU. – 13. AEEGLNT (+ 2). – 14. EEPRRT (+ 1). – 15. ADMORSU. – 16. ABEEIT. – 17. AAILORTU. – 18. EFIINX. – 19. EEEINNRT (+ 2).

Verticalement

20. AMNOOTT. – 21. ABCIILR. – 22. AACDELU. – 23. AEFINRR (+ 1). – 24. EEIMRSTY. – 25. ABELORST. – 26. EEMPRTU. – 27. EEELSS. – 28. AADGILLR. – 29. BCEELNOU. – 30. AEGIRT (+ 6). – 31. ADHIMS. – 32. ABEELNRT. – 33. EEEIMN. – 34. ADEEETX. – 35. EENORT.

SOLUTION DU N° 328

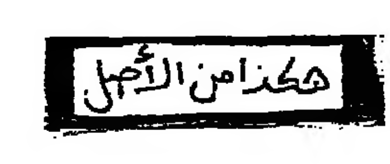
Horizontalement

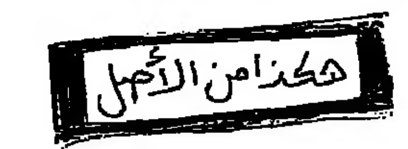
1. ASTRONEF. – 2. EXOCET. – 3. VIROSE (REVOIS). – 4. RIPUAIRE. – 5. OCCLUES (OCCLUSE). – 6. NEANTISE (FANNISEE). – 7. MINCEUR. – 8. INSERTS (RISSENT SINTERS). – 9. AMETROPE (EMPOTERA). – 10. ADJUVANT. – 11. ORVIETAN (RENOVAIT NOVERAIT). – 12. EUTIOCIE, accouchement normal. – 13. RENEGATS (ARGENTES ETRANGES GERANTES GRENATES REGENTAS REGNATES).

Verticalement

14. AERONEF. – 15. SAMOVAR. – 16. ECIMERA (EMACIER ECREMAI). – 17. TYPHACEE. – 18. PETRIFIE. – 19. ORANTES, qui prient (NOTERAS ORNATES). – 20. AVORTERA. – 21. EURASIEN. – 22. BEANTES (ABSENTE). – 23. EVICTION (NOCIVITE). – 24. EJECTA. – 25. CANUSE (lyonnaise), (USANCE). – 26. AVANCE (ENCAVA). – 27. COAUTEUR. – 28. TRONCHET, billot à trois pieds (TORCHENT). – 29. TESSERES, plaquette antique (STRESSEE TRESSEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Maison

Géométries du « blanc »

LES habitudes d'achat du linge de maison se modifient. Janvier n'est plus le mois traditionnel du « blanc », même si les grands magasins font, à cette époque, des promotions pour relancer leurs ventes. La majorité de celles-ci se font, actuellement, d'octobre à fin décembre, pour renouveler l'armoire à linge ou faire des cadeaux. La vente par correspondance suit ce courant, et les catalogues de « blanc 85 » paraissent dès la mi-octobre.

La mode, en linge de maison, évolue parallèlement aux tendances de la décoration. On retrouve pour le lit, la toilette et la table les pastels frais, les coloris vifs et les « profonds », allant du rouille aux bruns et aux gris. C'est pour parer le lit que les créations sont les plus nombreuses et les plus diverses. Pour une chambre féminine d'ambiance romantique, Olivier Desforges propose drap et taie volantés de tulle rose ou blanc ; une parure de Dorma, à semis de pois roses ou bleu ciel, est soulignée d'un large galon de broderie anglaise.

Le sempiternel décor floral se renouvelle avec un ensemble de lit d'Uco, à grands carreaux estompés et fleurs exubérantes en bordure du drap et de la taie. Dans la collection signée Christian Dior, une parure est imprimée de bouquets de pensées, jetés sur un fond de fleurs mates. Hubert de Givenchy a créé sa collection de linge sur trois thèmes. L'un d'eux, « Batik », est un dessin géométrique (inspiré par des poteries primitives) décliné sur des draps, des couvertures, du linge en éponge et des nappes. Même esprit de coordination avec la ligne de Cacharel ; son motif « Santal » (bâtonnets sur fond gris) est conçu pour la chambre et la salle de bains.

Les dessins géométriques sont de plus en plus nombreux. C'est dans des tons très doux que le sculpteur César a créé, d'après un collage de bandes de papier, une parure de lit pour les Trois Suisses. Pastels aussi, mais acidulés pour « Sentier » (création du Printemps), dont les lignes verticales ressortent sur fond marbré gris perle. Dans la collection de La Redoute, une housse de couette a une face traversée de lignes brisées de tons vifs et l'autre à grands et fins carreaux noirs et blancs. Cette impression de carreaux recouvre les taies et les draps qui accompagnent la couette.

Géométrie très rythmée pour une parure (création des Galeries Lafayette) imprimée de triangles de ton sable sur fond argile, et mosaïque de rouge sombre, ambre et gris sur des draps de Bassetti. Dans une harmonie de tons orangés, « Douala » d'Agalys s'inspire des boubous africains. Géométrie douce avec une composition de Jacqueline Régnier pour Linvosges ; son motif d'écailles est traité en petit et grand format pour diversifier draps et taies. Une portée de musique géante et stylisée court, en noir et blanc, sur des draps, housses de couettes et taies de Lapiaud.

L'évasion est un thème nouveau pour le lit. Elle commence avec les paysages du Midi (« Cannes » d'Anne de Solène et « Toulon » de Camtex), se poursuit avec « Miami » de Frémeaux, et va jusqu'à la « Banquise » de Daniel Hechter. Sur toutes ces parures, la taie est traitée comme un tableau. La fantaisie éclate sur les lits des juniors. Les sportifs aimeront « Penalty » de Béra, les vélos de La Blanche Porte ou les ULM de Frémeaux ; les cadets, eux, sont toujours attirés par les aventures de Mickey et de Snoopy. Pour les petits, les draps imprimés de ballons de Linvosges se coordonnent à des serviettes et peignoirs en éponge. Pour la toilette des bébés, la collection « Do-ré-mi » de Witte Lietaer, et pour le bain des enfants les peignoirs en éponge de couleur de Petit Descamps.

L'essor de la décoration de la salle de bains amène l'innovation en linge de toilette. Sur des serviettes en éponge unie, Jalla pose des bandes de satin de tons dégradés, et Hapl'O réalise serviettes et peignoirs en éponge jacquard chinée rouge, bleu ou gris. Deux couturiers interprètent différemment le style éponge : Yves Saint Laurent, avec des rayures de couleurs vives sur fond bleu ou bordeaux, et Ted Lapidus, avec quatre grands carrés de tons pastels. Pour la toilette, le tissu nid d'abeilles – léger et absorbant – continue sa percée. Olivier Desforges agrémente ce tissu blanc d'un galon à damier noir et blanc, et Primrose Bordier a créé, pour Le Jacquard français, des serviettes à larges bandes de coquillages de couleurs douces.

Pour une table de fête, José Houel aime le faste avec un brin d'humour. Sa nappe ronde « Smoking » est en cloqué noir, façon croco, et traversée d'un galon gris ; au centre, un gros nœud amovible de même ton est en voile et Lurex. Plus classique, « Colombine » d'Anne de Solène est en satin de coton, blanc ou champagne, brodé d'oiseaux et de fleurs de ton or ou rose. Sobre mais raffinée, « Orgeat » de Descamps style Primrose Bordier est une nappe blanche ornée d'une broderie nacrée faite de carrés déployés.

Nouvelle interprétation des nappes fleuries avec « Tanagra » de Béra, jonchée de tulipes à larges fleurs et longues tiges alternant des tons doux et soutenus. Pour un repas entre copains, Zofia Rostad a créé pour Georges Moutet une tonique nappe tricolore, semis de fleurs rouge vif et de pétales rouges et bleu drapeau qui éclatent sur fond blanc.

JANY AUJAME.

Mode

L'hiver en noir

LES classiques rénovés de l'hiver se caractérisent par une adaptation des formes surtaillées ou seconde peau qui explosent chez les créateurs. Les épaules s'élargissent sans prendre des proportions gigantesques, puis s'affinent en souplesse, marquant la taille ou les hanches, aux ourlets couvrant les mollets. Confortables et raffinés, ils renouvellent le genre des manteaux, des tailleurs et des robes ou deux-pièces en jersey de laine. Le noir domine, suivi du gris, des bruns terreux, parfois éclairés de rouge ou de bleu.

Les manteaux de la saison sont offerts dans une large gamme de longueurs, du trois-quarts à la cheville, souvent inspirées des formes masculines dont le duffle-coat, ce super caban de la marine britannique lancé après la guerre par Jean Cocteau et remis au goût du jour par Yves Saint-Laurent. On en trouve à tous les prix : 1 150 francs chez Old England, en lin ouatiné chez Daniel Hechter à 3 350 francs. Celui de Jean-Paul Gaultier est particulièrement séduisant à 3 565 francs chez Biba.

Ces longueurs variées se conjuguent tout naturellement en panoplies complètes, notamment chez Dana, sur tailleur à pantalons resserrés du bas en prince de Galles, à double boutonnage et poches à rabat : 2 226 francs la veste, 805 francs le pantalon à revers, à alterner avec une jupe droite.

Georges Rech s'installe rive droite, faubourg Saint-Honoré, avec des modèles haut de gamme, larges et ajustés : vestes à cols-revers géants en peau lainée bordeaux ou drap de laine prune, ensembles mêlant les unis aux écossais vifs, tailleurs à basques stricts.

Les manteaux de Dejac oscillent autour de 2 400 francs sur jupe ou pantalons, à partir de 1 220 francs. Une variante amusante du smoking-spencer en épinglé de laine noire sera de toutes les sorties, orné d'un col pailleté asymétrique : 2 120 francs, aux camisoles de satin : 410 francs, et pantalon pailleté sur les coutures : 1 230 francs.

Infinitif, dans les prix moyens, largement diffusé, alterne le surtaillé, un rien clown, avec des formes droites plus citadines, dans une gamme très complète comprenant de charmants ensembles de laine blanche : corsage à collerette, veste courte boutonnée sur l'épaule et jupe à pan plissé : 640 francs, 1 120 francs et 700 francs. Le kilt jaune et noir se couvre d'une longue veste ceinturée.

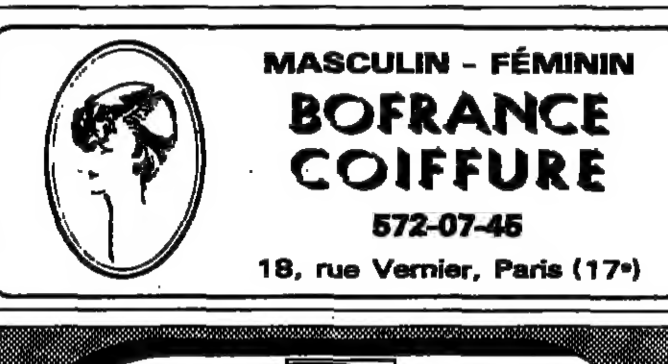
Gaston Jaunet arrive rue Bonaparte, où sa deuxième boutique offre les mêmes bons rapports qualité-prix que rue François-Ier, dans un décor beige où des cubes de bois et de verre mettent en valeur les ensembles d'écossais et d'unis sombres, sous de grandes houppelandes.

Dans le quartier Saint-Paul, la styliste Lolita Lempicka a choisi la rue Pavée, dans un local de 50 mètres carrés au décor arts déco, à partir d'un sol à damier asymétrique noir et bleu roi. Du tailleur à l'ensemble de tricot, sans oublier les vestes de fausses fourrure, ses couleurs en beaux tissus naturels font vibrer le noir par des touches brillantes de violet, d'orange ou de jaune.

Dans les stands Weill des grands magasins, les tailleurs en pure laine Woolmark font partie des achats destinés à durer, dans lesquels on se sent à l'aise pour les rendez-vous de travail. Les vestes croisées se ferment à deux boutons, le col de velours noir adoucit l'effet de la sévère flanelle grise à 2 100 francs. Rien n'est plus agréable à porter qu'un chemisier de soie. Cocon, dont c'est la spécialité, met déjà en vente les twills de Ratti SW80, lavables en machine. Les prix oscillent entre 500 francs et 2 000 francs pour les plus élaborés, à porter sur une jupe plissée (du 36 au 46). On a le choix entre le style Far West, cher à Annie Cordy, le modèle masculin à nœud Lavallière sous la veste de tailleur et, pour le soir, le tee-shirt drapé dans le dos, le bustier ou la chemise à col cassé. Outre le noir, le blanc, le champagne et le gris, les couleurs à succès comprennent le fuchsia, le bleu dur et l'émeraude.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Old England* : 12, boulevard des Capucines et par correspondance. Forum des Halles : 50, Champs-Elysées. Biba : 18, rue de Sèvres. Dana : 392, rue Saint-Honoré. Georges Rech : 53, rue Bonaparte ; 273, rue Saint-Honoré. Dejac : 39, rue du Four. Gaston Jaunet : 72, rue Bonaparte ; 40, rue François-1er. Lolita Lempicka : 13 *bis*, rue Pavée. Cocon : 25, rue Quentin-Banchart ; 255, rue Saint-Honoré ; 22, rue du Vieux-Colombier.









Philatélie nº 1871

« Moderniser la France »...

... Slogan accompagnant le IXe Plan, sera le quatrième timbre hors programme et, espérons-le, le dernier timbre de l'année. Vente générale le 10 décembre (57e/84).



2,10 F, bleu, rouge, noir.

Format 36 × 22 mm. Dessin de Rémy Paignot. Tirage : 10 000 000. Hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée les
– 8 et 9 décembre, de 9 à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Commissariat général du Plan (salle de conférences, premier étage), 18, rue de Martignac, Paris-VIIe. Obl. « P.J. ».
– 8 décembre, de 8 à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-Ier, et au bureau de poste Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-VIIe ; de 10 à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-XVe. Boîtes aux lettres spéciales, pour « P.J. ».

Premier écu d'Andorre...

...illustre la série d'usage courant de la Principauté, clôturant les émissions de l'année 1984. Vente générale le 3 décembre (9e et 10e/84).



3,00 F, vert clair, vert, violet ;
20,00 F, bleu clair, bleu, brun.

Formats 36 × 22 mm. Maquettes et gravures par Cécile Guillame. Tirage non précisé. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée le :
– 1er décembre, par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. – Oblitération « P.J. ».

● RETRAIT de deux timbres, le 14 décembre : 1,20 F, « Phillloscopus bonelli » (protection de la nature) et 2,30 F, Année internationale des handicapés.

● *CONGO* : deux timbres titrés « Stop polio », 250 et 300 F, maquettes

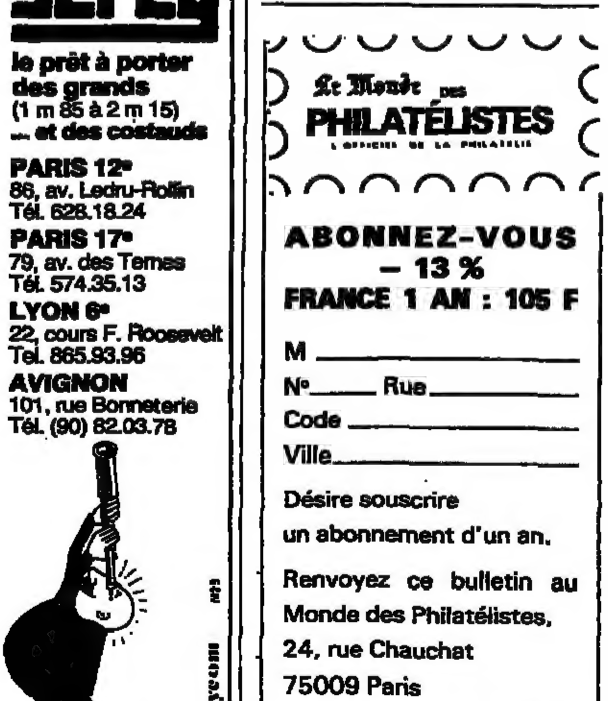


respectivement d'Odette Baillais et de E. Mokoko. Offset, Cartor.

● DJIBOUTI : 150e anniversaire de la naissance de Daimler, voitures anciennes, 35 F, motor Kutsche 1886 ; 65 F, cannstatt Daimler, 1896 ; 90 F, Phénix 1900 ; maquettes de J.-P. Veret-Lemarinier. Offset, Edila. – Diptyque « Football Euro et J.O. 84 », vignette, 80 F ; 80 F. Offset, Edila, d'après document photo.

● Les 1er et 2 décembre, dans le cadre des Journées des œuvres sociales de la marine, 2, rue Royale, à Paris, l'ADOSM-Philatélie édite une carte et une enveloppe, au prix de 12 F chacune. Adresser les fonds à l'ADOSM-Philatélie, 23, rue de la Bienfaisance, Paris-8e (CCP 10451-71 L), et joindre, pour frais d'envoi, une enveloppe (17×11) affranchie.

ADALBERT VITALYOS.



Steeple export

Entente franco-britannique.


F. MAYER/MAGNUM

AUTEUIL présentait pour la première fois, dimanche, un Prix de l'amitié franco-britannique. Principe adapté d'une formule appliquée en plat à Johannesburg, Tokyo et Hongkong : quatre jockeys français étaient opposés à quatre jockeys britanniques, sur des chevaux affectés par tirage au sort.

Le « vieux » Chirol qui, comme Saint-Martin (dont il est l'homologue à Auteuil), rajeunit un peu plus chaque année, a triomphé de cent mètres. Au classement d'ensemble, l'équipe française a gagné de la même distance : 20 points à 6.

Mais probablement plus intéressantes, pour l'avenir, que ce résultat étaient les intentions dont participait la compétition et les conversations qu'échangeaient, dans la tribune du comité des steeples, dirigeants français et anglais.

Ceux-ci sont en train de constituer une entente cordiale de l'obstacle, avec un double objectif : « vendre » les courses d'obstacles aux Etats-Unis ; accéder aux dizaines de millions de dollars de la Breeder's Cup.

A part quelques exceptions mineures en Caroline-du-Sud et en Virginie, les courses d'obstacles sont inconnues aux Etats-Unis. Principale explication : elles sont nées de la chasse à courre, elle-même absente du passé américain. Pourtant, certains hommes de cheval, dont le président de la société des steeples, Alain du Breil, qui a longtemps vécu aux Etats-Unis, pensent que le public américain serait particulièrement réceptif à cette forme d'hippisme qui ajoute à tous les piments de la compétition celui du risque. Des dirigeants d'hippodromes américains le pensent aussi et, en outre, que se trouverait bien une chaîne de TV à la recherche d'une nouvelle forme de spectacle, pour aider à franchir les premiers obstacles.

Le moment est donc propice à une tentative d'établissement d'un pont hippique entre, d'une part, Auteuil et Cheltenham, d'autre part Belmont Park, Laurel Park ou Hialeah. Et puis, il y a la pluie de dollars de la Breeder's Cup dont, pour l'instant, les courses d'obstacles ne reçoivent pas une goutte alors que, en équité, elles peuvent prétendre au moins à quelque ondée.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, évoqué ici la formidable innovation de cette Breeder's Cup. D'un coup elle s'est installée au centre de la vie des courses, dans tous les pays où celles-ci sont à l'honneur. Disons, en simplifiant, que, pour attirer de nouveaux clients et revigorer la foi des anciens, les propriétaires d'étalons ont décidé de mettre en jeu, chaque année, une supercagnotte alimentée à raison du prix d'une saillie pour chaque étalon inscrit.

On a, pour la première fois, ouvert la tirelire, le 10 novembre, à Hollywood Park. Il y avait dedans de quoi distribuer 10 millions de dollars d'allocations, répartis sur sept courses évidemment réservées aux fils et filles des étalons ayant « cotisé ».

La réunion groupant ces sept courses a constitué un événement considérable : quatre heures de télévision en direct par la chaîne NBC (les chaînes françaises n'ont rien retransmis : il fallait payer un droit de 16 000 dollars par course) ; message du président Reagan ; 64 000 spectateurs (à titre de comparaison, 20 000 assistent à Longchamp à l'Arc de Triomphe mais il y en avait jusqu'à 100 000 dans les années 20 avant la radio et *a fortiori* la TV, pour le Grand Prix de Paris) ; 11,5 millions de dollars joués sur l'hippodrome et 8 millions supplémentaires sur d'autres champs de courses (il n'y a pas, aux Etats-Unis, d'équivalent de notre PMU, prenant les paris partout en ville).

Les sept courses, de distances et de conditions d'engagement évidemment différentes, étaient toutes de plat.

« Pourtant, nos chevaux d'obstacles aussi sont, pour la plupart, fils et filles d'étalons ayant « cotisé ». Certes, aux yeux des éleveurs internationaux qui ont « fait » la Breeder's Cup, ce sont peut-être des fils et des filles qui ont mal tourné. Tout de même : le jour de la fête de famille, même les enfants qui ont moins bien réussi ont leur place à table », disent Alain du Breil et ses collègues britanniques.

L'an prochain, la Breeders's Cup émigrera de la côte ouest vers la côte est. Les sept courses, d'ores et déjà prévues, auront lieu à Belmont Park, près de New-York.

Les dirigeants français et anglais des steeples ont déjà eu plusieurs contacts avec ceux de Belmont, pour réclamer leur petite place au bout de la table. Il n'y a pas de chevaux ni de jockeys spécialisés sur le steeple, aux Etats-Unis ? Peu importe : deux ou trois avions résoudront les problèmes de logistique. on est prêt à vendre les courses d'obstacles, clés en main...

Exporter risque d'ailleurs de devenir une nécessité vitale. Sur le plan financier, l'année de galop s'achève sur de mauvaises nouvelles. Malgré plusieurs aides indirectes de l'Etat, les sociétés de courses parisiennes enregistrent à nouveau un déficit qui, le 31 décembre, se situera autour de 40 millions de francs. Le futur « Loto sportif » constitue une évidente menace. on croit savoir que, dans un premier temps, il ne portera qu'à 50 % sur le football. Dans cette proportion, pas trop de bobo. Mais la part faite au sport le plus populaire ne pourra que s'accroître et, parallèlement, le transfert de clientèle, du tiercé vers le nouveau jeu. Le PMU espérait qu'on lui confierait la gestion de celui-ci. Le bénéfice réalisé à cette occasion aurait compensé, au moins partiellement, la perte subie en recettes directes. Mais, d'évidence, il ne tient pas la corde dans la course engagée en coulisses. En schématisant, deux techniques de gestion des paris sont possibles : par enregistrement, depuis des terminaux, dans un ordinateur central, donc sans collecte matérielle de bordereaux ; par lecture optique de billets précédemment rassemblés dans deux ou trois centres de traitement. Le PMU a choisi pour lui-même – et, par conséquent, proposait – la première voie ; mais celle-ci ne sera totalement fiable que dans trois ans, la fabrication des terminaux, confiée à Matra, posant davantage de problèmes que prévu. La technique par lecture optique, d'abord mise au point par une imprimerie anglaise qui fabrique 30 % des billets de banque en circulation dans le monde, est déjà en usage pour le Loto simple et par conséquent immédiatement utilisable pour le « Loto sportif », dont le lancement est prévu au printemps 1985. Le PMU part battu de trois tours de piste.

Les nouvelles sont meilleures côté chevaux que côté gros sous. La Breeder's Cup – toujours elle – a éveillé suffisamment d'échos en France pour que nous ne fassions que rappeler ici les deux premières places prises, dans une des sept épreuves, par deux représentants de Chantilly : *Lashkari*, à l'Aga Khan, et *All Along*. Moins retentissante mais tout aussi méritoire a été, le lendemain, le succès de *Procida*, à Staros Niarchos, dans le Holywood Derby. Ces succès, venant après ceux de *Seattle Song*, *Grise Mine* et, l'an passé, de *All Along* et *Zalataïa*, ont hissé au plus haut niveau le prestige des chevaux français.

Ils vont aider à vendre la course « clés en main » qui galope déjà dans les têtes d'Alain du Breil et de ses amis de *Cheltenham*.

Sans attendre cette possible retombée, d'autres apparaissent. Une part de l'ancien cheval français *Nureyev* (il est vrai, fils de *Northern Dancer*), maintenant étalon au Kentucky, a été vendue, la semaine passée, 1 300 000 dollars. Cette enchère fixe une valeur totale du cheval à plus de 500 millions de francs, le prix de deux Boeing 747...

Autre signe de l'engouement universel que suscitent les chevaux français : les investissements hippiques étrangers en France, qui avaient marqué un coup d'arrêt à l'arrivée des socialistes au pouvoir, reprennent. Ils restent, certes, plus timides que ceux qui se réalisent en Irlande, dont les haras basculent, l'un après l'autre, dans l'orbite arabe. Une transaction importante vient pourtant d'être menée à terme : Cheik Khaled Abdullah a acheté 50 % des poulains mâles de l'écurie Aland, une de celles pouvant se prévaloir des « courants de sang » les plus recherchés. Le marché semble être conclu pour plusieurs générations de poulains. Le prix n'a pas été révélé mais, à défaut de Boeing 747, il doit bien se situer à l'altitude de quelque Boeing 737.

LOUIS DÉNIEL

Rectificatif **: la photo de page 1 du « Monde Loisirs » daté 17 novembre 1984 aurait dû être signée CHRISTIAN RAUSH/VIVA.**

